

LE

BAPHOMET

**Figure de l'ésotérisme templier
&
de la Franc-maçonnerie**

« *Oui, nous abordons ici le fantôme de toutes les épouvantes, le dragon de toutes les théogonies, l'Arimane des Perses, le Typhon des Égyptiens, le Python des Grecs, l'antique serpent des Hébreux, la vouivre, le graouilli, la tarasque, la gargouille, la grande bête du Moyen Âge, pis encore que tout cela, le Baphomet des templiers, l'idole barbue des alchimistes, le dieu obscène de Mendès, le bouc du sabbat.* »

Éliphas Lévi, *Dogme et Rituel de la Haute Magie.*

« *Si l'ordre ne vécut que 194 ans, il emporta au pays de la Mort son secret...* »

Victor-Émile Michelet, *Le secret de la Chevalerie.*

Spartakus FreeMann & Soror D. S

**LE
BAPHOMET**

**Figure de l'ésotérisme templier
&
de la Franc-maçonnerie**

**2015
Editions Hermésia**

Editions Hermésia
29 les hautes louves
83820 Rayol Canadel
FRANCE

www.editions-hermesia.com

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que « les analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information », toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite (art; L122-4).

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, notamment par téléchargement ou sortie imprimante, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Crédits :

Dessin Couverture : Sylvain Louis

Montage Couverture : Sylvain Louis

Mise en Page : Antoine Popovic

© Editions Hermésia. Tous droits réservés.

Un Label du groupe Alliance Magique

ISBN : 979-10-94877-00-5

Dépôt légal : 4ème trimestre 2015

Cet ouvrage est dédié à Romain Emmanuel Carpentier & Tristan Dubois.

*Tous nos remerciements à Jean-François Lecompte, Lionel Duvoy,
Aurélien Llavador, Madame D.S mère, Eric Gazano & S. G.*

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE , par Jean-François Lecompte	p 11
INTRODUCTION	p 15
I. L'ORDRE DU TEMPLE	p 19
1. Les années de formation	p 19
2. Le concile de Troyes	p 25
3. La consécration	p 30
4. Organisation et vie du Temple	p 33
5. La perte de la Terre sainte	p 37
6. La chute	p 40
7. La fin tragique de l'ordre du Temple	p 43
8. Jacques de Molay, le dernier Grand-Maître	p 53
9. La postérité	p 57
II. HISTOIRE OCCULTE	p 61
1. Du trésor au Saint Graal	p 61
2. Le sceau de l'ordre	p 67
3. La règle secrète	p 71
4. La malédiction	p 77
5. Le templarisme	p 83
6. Autres légendes de la survivance du Temple	p 93
III. LE BAPHOMET	p 101
1. L'idole mystérieuse	p 103
2. Les Clercs templiers	p 117
3. Naissance d'une légende	p 121
4. Les Coffrets du Duc de Blacas	p 125
5. Un festival étymologique	p 141
6. Du Saint Suaire à Saint Jean le Baptiste	p 151
7. Le Baphomet de Chinon	p 157
8. Du bouc de Mendès à la Pierre Philosophale	p 163
9. Partout, des Baphomets.....	p 173
10. Lucifer chez les francs-maçons	p 179
11. Aleister Crowley	p 189

12. L'Église de Satan : retour à la case départ p 195
13. La magie moderne p 201

CONCLUSION : AU DIABLE ! p 217

ANNEXE : *La culpabilité des templiers*, par le Dr Baron Hammer-Purgstall,
traduction française inédite par Lionel Duvoy. p 219

BIBLIOGRAPHIE p 233

ILLUSTRATION : Le Baphomet d'Eliphas Levi, par Tristan Dubois . p 240

PRÉFACE

Par **JEAN-FRANÇOIS LECOMTE**

Le « Baphomet, figure de l'ésotérisme templier » n'est pas un livre ordinaire. L'écriture à quatre mains à laquelle se sont livrés les auteurs n'est pas un exercice facile. Pour le réussir il faut créer un troisième personnage, donc recourir à l'aide d'un égrégore. Mais les auteurs étaient particulièrement qualifiés pour cela. Dès l'introduction se pose l'éternelle question : quel besoin d'un nouvel ouvrage sur le Temple ? Il en existe tant !

Pour ma part j'en ai plusieurs centaines sur les Templiers, les autres ordres et la chevalerie en général et je continue à en acquérir car il s'en édite à flux constant. Alors périodiquement, il est nécessaire de faire le point sur « l'état de l'art ». Soror DS - Spartakus FreeMann y sont parvenus. Ce livre brosse un tableau pédagogique des univers balayés par l'ordre du Temple, partant de l'histoire même de l'ordre pour en arriver aux élucubrations fantasmagoriques qui colorent ses prétendues survivances. Pour avoir moi-même erré dans les rayons des bibliothèques je peux conseiller ce livre en priorité à ceux qui veulent entrer dans les mystères du Temple sans perdre trop de temps. Pour les autres ceux qui barbotent depuis des lustres dans des lectures hasardeuses, ce sera un excellent moyen de faire le point sur leur documentation passée et future. En effet, la bibliographie située en fin de volume est d'une rare qualité. Le corps du texte en facilite l'accès par la présence de notes abondantes et rigoureuses sur les sources compulsées. Bref un travail de qualité universitaire qui tombe à pic dans ce sujet envahi par des à-peu-près charlatanesques. Les annexes et illustrations sont également bienvenues et pertinentes.

Que doit-on retenir de ce livre ?

En premier lieu que le mystère est l'état naturel dans lequel a évolué cet ordre combattant. Le Temple c'était un corps expéditionnaire dont les missions étaient brumeuses, comme le sont aujourd'hui celles de nos soldats en Afrique. Le Temple c'était une banque tenue bien évidemment et comme à notre époque au secret des transactions. Le Temple c'était le premier entrepreneur d'Europe,

ses succursales appelés commanderies étaient discrètes sur leur activité et l'administration générale, la « consolidation des bilans » relevait du secret le plus absolu, c'est toujours le cas dans les grands groupes industriels. Le Temple enfin c'était le premier propriétaire foncier d'Europe mais l'état de ses biens restait caché dans des cartulaires poussiéreux enfouis dans le silence des archives notariales.

Dans ces conditions il n'est guère étonnant que l'Ordre ait été le terrain idéal des suspicions de complot. Le complot, il l'a subi de son vivant et il lui a valu son démantèlement. Et après la disparition du Temple, la prétendue survivance des templiers a alimenté un autre complot, celui des supérieurs inconnus et illuminés de tous poils qui dirigent le monde : sociétés secrètes, satanistes, juifs et francs-maçons en sont les meilleurs exemples.

Les hommes ont besoin de mystère. Le Baphomet est ainsi apparu comme le mystère dans le mystère, le cœur d'impédance sur lequel toutes les énergies se rassemblent pour en être ensuite expulsées. Le Baphomet en fait c'est une sorte de Mandala, c'est-à-dire plus encore qu'une auberge espagnole, un support sur lequel, une fois la faim calmée, pourra se déployer, s'élever le niveau de conscience.

Il est certain que le Baphomet faisait partie d'un matériel décoratif utilisé dans des cérémonies réglées par un rituel. Il est certain aussi que tous les membres de l'ordre n'ont pas assisté à de telles cérémonies. Une hiérarchie interne existait probablement. Selon les témoignages du procès, le Baphomet était une tête barbue qui était brandie lors des cérémonies. Mais au fait : ces moines chrétiens n'adoraient-ils pas tout simplement une figure du Christ ?

Cette hypothèse n'a pas échappé à nos deux auteurs. Personnellement c'est à elle que j'adhère le plus volontiers. Elle a été survolée par Barbara Frale d'après des travaux bien plus convaincants de Yann Wilson.

Elle fut bâtie sur les réalités historiques suivantes :

En 1204 une croisade avorte et les croisés arrivés à Constantinople pillent la ville et y installent une nouvelle dynastie d'empereurs francs le premier étant Baudouin de Flandres. Des duchés sont créés pour récompenser les chefs de troupes chrétiens. L'un d'eux Othon de la Roche devient ainsi le duc d'Athènes. En 1261 l'empire franc s'effondre, mais le duché d'Athènes va conserver son indépendance pendant plus de 60 ans puisqu'il disparaîtra en 1311. Comment fit-il ? En dépensant des fortunes en mercenaires catalans. Où trouva-t-il l'argent ? chez le principal banquier de l'époque : l'Ordre du Temple. Sur quelle garantie les prêts furent-ils accordés ? Sur le dépôt d'un gage valant tout l'or du monde : le Saint Suaire. Car nous avons la certitude historique qu'Othon de la Roche fit main basse sur le Suaire lors du sac de Constantinople et l'emporta à Athènes. Cela figure dans un courrier de plainte reçu par le Pape et rédigé par l'empereur déchu. Le Suaire appelé Mandylion faisait en effet partie des trésors

de Constantinople, il en était même le plus précieux. Voici donc les Templiers finançant pendant des décennies la résistance du petit Duché dans un milieu hostile. Mais en 1311 l'Ordre était déjà démantelé. Par contre on n'a retrouvé ni ses livres de compte relatifs aux opérations de banque, ni les gages donnés par les emprunteurs. Tout cela fut mis en lieu sûr. J'imagine ainsi volontiers qu'Othon de La Roche déposa à la garde du Temple son extraordinaire relique. En échange il avait une ligne de crédit énorme qui s'ouvrait pour lui. Les Templiers se sont alors retrouvés propriétaires ou dépositaires du Suaire et d'une information extraordinaire : le dessin du vrai visage du Seigneur. Le Temple et lui seul, possédait l'image authentique du Christ ! Alors dans chaque succursale on fit réaliser une copie de cette face qu'on agitait gravement en parlant du sauveur. Mais pas question d'ébruiter la possession du Suaire pour deux raisons : ne pas attiser des convoitises, et surtout ne pas avouer qu'on pratiquait des prêts d'argent, interdits par la Bible.

Et le Suaire, disparu dans le démantèlement de l'Ordre, réapparaît subitement en 1356. Il est la propriété d'un couple de nobles Bourguignons. Lui c'est Geoffroy de Charny, un théoricien de la chevalerie, un héros au combat ayant l'insigne honneur de porter l'Oriflamme de France dans les batailles. Personne ne sait au juste si une relation familiale peut être établie entre lui et Geoffroy de Charnay mort brûlé aux côtés de Jacques de Molay. Elle c'est Jeanne de Vergy, une descendante directe d'Othon de la Roche. Ce couple scelle l'alliance définitive de l'Ordre du Temple et du Suaire.

Voici donc le saint Suaire en Bourgogne, berceau de l'Ordre du Temple. La tête barbue anonyme agitée dans les cérémonies templières, parfois sous le vocable de Baphomet, va redevenir la douce et poignante image de Jésus l'homme-Dieu, immolé pour le salut du monde.

La mutation du Baphomet va vous être décrite maintenant et avec précision par nos deux auteurs dont je souligne encore la qualité de la recherche et la pédagogie de l'exposé. Nous y verrons l'Ordre être soupçonné d'aller très au-delà de sa réelle attirance pour le gnosticisme.

Aviez-vous déjà remarqué que le sceau des Maîtres du Temple était un « abraxas panthée » ? il est rigoureusement identique à des camées gnostiques fabriqués dans les premiers siècles chrétiens.

L'Ordre fut-il une tentative de réveil de la pensée gnostique ? Cela ne m'étonnerait guère.

Je pense qu'il était porteur d'un projet social et spirituel qui peut se résumer par « gnose et commanderies ». Le projet social c'était de faire entrer tout le monde dans les ordres. Ceux qui prient, ceux qui se battent et ceux qui travaillent et de mettre en place des communautés opérationnelles, les collectivités agricoles étant les plus nombreuses. Le projet spirituel était de rétablir la Gnose chrétienne, éradiquée dans les premiers temps du christianisme. Ceci n'est bien

sûr que mon sentiment, acquis après de longues années de réflexion.

Il reste bien des surprises pour pimenter les recherches à venir, et je souhaite à ceux qui les entreprendront autant de bonheur que dans cette passionnante étude sur le Baphomet.

JF Lecompte

Meursault le 18 Janvier 2015

INTRODUCTION

« *Quand quelqu'un remet les templiers sur le tapis, c'est presque toujours un fou.* »

Umberto Eco, *Le Pendule de Foucault*.

Pourquoi un énième ouvrage sur les templiers ? Les bibliothèques en regorgent déjà, de l'étude historique universitaire au compendium de thèses mystérieuses, le choix est vaste. Dès leur disparition, au 14^e siècle, fleurissent les premiers manuscrits où il est fait mention des chevaliers au blanc manteau, sept siècles plus tard, la source n'est pas tarie, et chaque année voit son florilège de publications.

La réponse est dans le titre : *Le Baphomet*. Car, si les auteurs, depuis le 18^e siècle, invoquent cette prétendue idole, chacun y allant de son explication, aucun, à notre connaissance, ne s'est encore attelé à brosser un tableau historique de l'énigme.

Nous ne sommes pas historiens, plutôt adeptes des philosophies hermétiques, cependant nous avons œuvré à demeurer le plus objectif possible, remontant le fil des notices bibliographiques, sondant les bibliothèques et les ouvrages de référence.

Nous offrons humblement le fruit de nos recherches aux lecteurs, dans l'espoir de déchirer le voile recouvrant ce symbole intrigant.

Milice religieuse issue de la chevalerie chrétienne, l'ordre des Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon se consacra durant les 12^e et 13^e siècles à la protection des pèlerins en Terre sainte. Logés à proximité de l'emplacement de l'ancien Temple de Jérusalem, ses membres furent bientôt surnommés « templiers » ou « chevaliers du Temple ».

Soutenu par la papauté, l'Ordre acquit promptement richesse et puissance, mais, après la perte de la Terre sainte, pris dans le jeu des rivalités entre la papauté et le roi de France, les templiers furent arrêtés, l'ordre dissous et ses membres convaincus d'hérésie. Plusieurs périrent sur le bûcher, parmi lesquels le dernier maître de l'Ordre, Jacques de Molay.

Cette fin tragique et soudaine, la perspective d'un trésor soustrait aux convoitises ainsi que la nature des accusations va donner lieu à quantité de spéculations et de légendes. Aux templiers, on a supposé la possession du Graal ou de l'Arche d'Alliance, on les a présumés alchimistes, magiciens, convertis à l'Islam ou adorateurs du Diable. Durant les siècles qui suivirent le procès, les voix se divisèrent entre partisans de l'innocence, de la culpabilité et ceux qui attribuaient aux templiers la possession de secrets ésotériques.

Dans la liste des crimes qui leur furent imputés, le reniement du Christ et l'idolâtrie occupèrent une place importante, tandis que la nature même de l'idole que les templiers étaient supposés adorer restait sujette à variations : les accusés furent alternativement soupçonnés de rendre hommage à un chat, un démon, un portrait et une tête, occasionnellement gratifiée d'un nom : Baphomet.

À l'origine, pièce parmi d'autres dans un dossier à charge, il faudra attendre plusieurs siècles pour que Baphomet acquière l'aura légendaire qui est aujourd'hui la sienne. Vers le milieu du 18^e siècle, le mythe templier est réinvesti par la Franc-maçonnerie. Cette société, apparue sous sa forme moderne, à la toute fin du 16^e siècle, s'est rapidement rêvé des origines fabuleuses, faisant remonter ses rites à la construction du Temple de Salomon, puis à la chevalerie médiévale. En 1750, le premier grade templier fait son apparition. La même année, le baron von Hund fonde la Stricte Observance Templière. D'autres organisations suivront. L'interdiction prononcée par le pape en 1312, sous risque d'excommunication, d'utiliser le nom ou les symboles templiers, n'empêchera nullement la fondation d'une pléthore d'ordres néo-templiers qui foisonnent encore de nos jours.

Dans la foulée du Templarisme, l'idole revient sur le devant de la scène, donnant lieu à toutes sortes de spéculations et faisant la joie des amateurs de complots, depuis l'orientaliste Friedrich Nicolaï qui suppose aux chevaliers un culte gnostique, jusqu'aux occultistes modernes, en passant par le mystificateur Léo Taxil qui le recyclera dans ses brûlots antimaçonniques à la fin du 19^e siècle.

C'est au célèbre occultiste Éliphas Lévi que revient l'honneur de lui fournir, en 1854, la silhouette qu'on lui connaît : une créature dotée d'une tête de bouc, d'un corps écailleux, de seins de femmes et de sabots fourchus. Une représentation désormais ancrée dans l'esprit du public. Tantôt diabolisée, tantôt réhabilitée, l'idole supposée du Temple aimante toutes les ambiguïtés. Car si l'ésotérisme contribue à adoucir la figure de Baphomet en le pourvoyant en symboles notamment alchimiques, l'effigie va retourner au Diable en 1968,

lorsque le fondateur de l'Église de Satan choisit comme emblème un symbole qu'il intitule le Sceau de Baphomet.

Notre modernité héritera de cet empilement d'interprétations, gloses et réécritures et ajouts successifs, au point de ne plus savoir par quel bout attraper le mythe. Icône chérie des adeptes de la voie de la « main gauche », comme des disciples d'Aleister Crowley, des alchimistes comme des conspirationnistes, etc., la figure de Baphomet porte toutes les couleurs du manteau bigarré que ses historiens lui ont tricoté au fil des siècles, mais toujours conservant des bûchers templiers comme une odeur de roussi.

I. L'ORDRE DU TEMPLE

1. Les années de formation

NEUF CHEVALIERS AUX PORTES DE JÉRUSALEM. LE TEMPLE DE SALOMON.
LES PREMIÈRES ANNÉES DES PAUVRES CHEVALIERS DU CHRIST.

« Ils vivent sans avoir rien en propre, pas même leur volonté ; ils sont, pour l'ordinaire, vêtus simplement et couverts de poussière ; ils ont le visage brûlé des ardeurs du soleil, le regard fixe et sévère. À l'approche du combat, ils s'arment de foi au-dedans et de fer au-dehors ; leurs armes sont leur unique parure, ils s'en servent avec courage dans les plus grands périls, sans craindre ni le nombre ni la force des barbares. Toute leur confiance est dans le dieu des armées, et en combattant pour sa cause, ils cherchent une victoire certaine ou une mort sainte et honorable.

Ô l'heureux genre de vie, dans lequel on peut attendre la mort sans crainte, la désirer avec joie, et la recevoir avec assurance ! »

Saint Bernard, *Exhortatio ad milites Templi*.

En l'an 1120¹, neuf chevaliers français franchissent les murailles de Jérusalem pour se présenter devant le roi Baudouin II. Comme des milliers d'autres, ces hommes aspirent à remplir la mission divine qui échoit à tout chrétien capable de porter les armes : défendre le royaume chrétien de Jérusalem tout juste

1) La date de la création de l'Ordre du Temple est controversée en raison de l'imprécision des sources et d'un changement de calendrier. Pour la calculer, il faut déterminer celle du Concile de Troyes dont on sait qu'il se déroula neuf ans plus tard. On trouve donc les dates possibles de 1118, 1119 ou 1120. Nous suivons ici Alain Demurger qui fixe la date de fondation en 1120 (Alain Demurger, *Les Templiers : une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Seuil, 2008).

reconquis. Après quelques mois sur les routes de Palestine qui leur valent une réputation de farouches combattants, luttant déjà, selon les *Chroniques*, à un contre trois, le 27 décembre 1120, jour de la Saint-Jean l'évangéliste, ces chevaliers se réunissent à l'emplacement du Temple de Salomon où ils révèlent leur désir de fonder un nouvel ordre en Terre sainte dédié à la protection des pèlerins.

Ces chevaliers sont : Hugues de Payns², Geoffroy de Saint-Omer, André de Monbard, Payen de Montdidier, Archambaud de Saint-Aignan, Geoffroy Brisol, Hugues Rigaud, Rossal et Gondemare.

Lorsqu'ils arrivent à la cour, rapporte Jacques de Vitry : « le roi, les chevaliers et le seigneur patriarche, remplis de compassion pour ces nobles hommes qui avaient tout abandonné pour le Christ, les soutinrent de leurs propres ressources et leur confèrent dans la suite quelques bénéfices et quelques propriétés. Comme ils n'avaient pas encore d'église qui leur appartient, ni de résidence fixe, le seigneur roi leur accorda pour un temps une petite habitation dans une partie de son palais, auprès du temple du Seigneur... Ils furent appelés dans la suite les Frères Chevaliers du Temple »³.

Du moins c'est ce que dit la légende. Dans les faits, ces hommes se trouvaient déjà sur place et la création de l'ordre du Temple fut moins le fait d'une vocation subite que le fruit d'une maturation sociale, politique et religieuse. Au lendemain de la première Croisade, après la prise et le sac de quelques villes de Palestine, la majorité des croisés rentra en Europe. Ceux qui demeuraient sur place ne furent plus que quelques milliers, et seules quelques centaines de chevaliers permettaient d'assurer la sécurité et la défense des terres prises de hautes luttes aux potentats locaux qui, déjà, en tentaient la reconquête. Or, depuis le 10^e siècle, le flux des pèlerins, désireux d'effacer leurs péchés en se rendant en Terre sainte, avait augmenté de façon significative et continuait de croître depuis la prise de Jérusalem. Le risque faisait partie du voyage et beaucoup n'en revenaient pas. En 1119, des pillards sarrasins massacrèrent un convoi de pèlerins chrétiens. L'Occident s'en émut et il est possible que cet incident fût le déclencheur de la constitution de l'ordre du Temple.

Le chevalier français Hugues de Payns, s'il ne participa pas à la première Croisade, s'était déjà rendu une première fois en Terre sainte en 1104 pour accompagner le comte Hugues de Champagne en pèlerinage. Une décennie plus tard, il y retourna pour s'y installer définitivement, rejoignant les chevaliers qui se consacraient à la protection du tombeau du Christ, sous l'autorité des

2) *Les origines d'Hugues de Payns ont soulevé bien des controverses parmi les historiens. On sait qu'il est vraisemblablement champenois et qu'il devait être d'une certaine importance puisque son nom apparaît dans deux Chartes d'Hugues de Troyes, comte de Champagne. Le village dont il porte le nom se situe d'ailleurs à une dizaine de kilomètres de Troyes.*

3) *Jacques de Vitry, Histoire orientale, entre 1216 et 1227.*

chanoines du Saint-Sépulcre. Créé par Godefroy de Bouillon après la prise de Jérusalem en 1099, cet ordre avait pour mission d'assurer les liturgies, mais également de protéger le lieu saint. Rapidement, des croisés demeurés en Terre sainte s'étaient mis spontanément à leur service sous le statut de « donat », c'est-à-dire de laïcs s'offrant à la religion. Il est probable qu'Hugues de Payns intégra ces milites sancti Sepulcri dès 1115. Logés à l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem, ils dépendaient de l'autorité des chanoines. Après que l'ordre de l'Hôpital fut reconnu en 1113, cette milice prétendit à son tour à l'indépendance. En 1120, Hugues de Payns et quelques compagnons s'engagèrent devant le patriarche de Jérusalem à défendre les pèlerins chrétiens. Ils prirent le nom de « Pauvres Chevaliers du Christ et du Temple de Salomon ».

Autre pièce de la légende : malgré leur désignation, les chevaliers du Temple n'ont jamais résidé dans l'enceinte du fameux Temple de Salomon, mais dans une aile du palais royal se dressant à côté de ruines tenues pour être celles de l'ancien lieu de culte. Lorsque Baudoin 1er devint roi, il s'installa sur le mont Moriah et fit de l'ancien palais de Salomon, devenu la mosquée Al-Aqsa, son nouveau palais royal, tandis que la mosquée de la Coupole du Rocher fut transformée en église et devint le Templum Domini, le temple du Seigneur, que Baudouin confia aux chanoines du Saint-Sépulcre. En 1120, son successeur, Baudouin II, remit ce palais, c'est-à-dire la mosquée Al-Aqsa, aux Chevaliers. Les « templiers » ne furent donc nullement logés dans l'enceinte du Temple juif et ce fait nous est confirmé par Jean de Wurzburg, qui visita Jérusalem vers 1170 : « Du côté de l'esplanade du Temple, à main droite vers le sud, se trouve le palais que, dit-on, Salomon fit construire jadis. En dessous, il y a des écuries extraordinaires, par leur superficie, car elles peuvent abriter plus de deux mille chevaux, ou mille cinq cents chameaux. Près de ce palais, les chevaliers du Temple ont plusieurs édifices grands et vastes avec des constructions neuves et une grande église qui n'est pas encore achevée »⁴.

De 1120 à 1129, durant 9 ans, le nouvel ordre s'organise. L'occupation essentielle des Chevaliers, après que Baudouin leur ait octroyé le palais du Temple, consiste à en rénover les écuries souterraines. Dans le même temps, commencent à être recrutés des écuyers et des sergents d'armes. Durant cette première période, les templiers demeurent des laïcs vivant comme des moines, placés sous le commandement du roi et du patriarche de Jérusalem. Ce n'est qu'en 1123, devant le Patriarche de Jérusalem, Garimond, qu'ils prêtent les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, auxquels s'ajoute celui de : « garder voies et chemins contre les brigands, pour le salut des pèlerins »⁵.

4) Cité par Alain Demurger, *Op. Cit.*

5) Patrick Huchet, *Les Templiers, de la gloire à la tragédie*, Ouest-France, 2010



*Templier
en habit de Maison.*

*Ce portrait est tiré de L'histoire des Ordres Monastiques du Père
Héliot, Tom: VI. Page 21.*

Pierre Hélyot, Histoire des ordres monastiques religieux et militaires,
Paris, 1714-1719.

Les croisades

En 1097, le pape Urbain II, pour des raisons autant politiques et pragmatiques que religieuses, avait lancé un appel à tous les chrétiens afin qu'ils partent à la reconquête de la ville sainte, tombée aux mains des Turcs en 1078. Ceux qui prirent part à l'expédition, qui adopta comme cri de ralliement « Dieu le veut ! », furent marqués du signe de la croix, devenant ainsi les « croisés ».

En 1099, Jérusalem fut reconquise par les troupes de Godefroi de Bouillon, Robert de Flandre et Bohémond de Tarente. Les chevaliers assemblés pour se donner un roi décidèrent de couronner Godefroi qui, ne se sentant pas digne de porter une couronne dans la ville où le Christ fut crucifié, décida de prendre le titre d'« Avoué du Saint-Sépulcre ».

Cette première Croisade aboutit à la fondation des États latins d'Orient, dont la défense justifiera les campagnes ultérieures, la majorité des combattants étant retournée en Occident. Elle conduisit également à la fondation de plusieurs ordres religieux, dont l'ordre des Chevaliers Teutoniques, les templiers et les Hospitaliers.

De 1097 à 1291, huit croisades principales se succédèrent pour défendre ou reconquérir des positions. La deuxième croisade, prêchée par Bernard de Clairvaux en 1147 et entreprise pour reprendre le comté d'Édesse, fut un échec qui permit en définitive aux musulmans de s'unir sous le commandement du sultan d'Égypte, Saladin. En 1187, celui-ci devait battre les chrétiens à Hattin. La prise de Jérusalem qui s'ensuivit entraîna l'appel à la troisième croisade, dite « croisade des rois », qui se solda par un nouvel échec. Une trêve fut conclue en 1192 : Jérusalem restait aux mains des musulmans, qui s'engageaient en retour à protéger les pèlerins chrétiens.

La quatrième croisade fut inspirée par le pape Innocent III. Il s'agissait une nouvelle fois de libérer le Saint Sépulcre, mais l'expédition fut déviée de son but par les Vénitiens, ce qui donna lieu à d'importants pillages et massacres. Constantinople fut mise à sac en 1204 et Venise se fit céder des territoires byzantins. Un nouvel empire latin d'Orient fut fondé, mais bientôt mis en péril par la reconquête islamique.

À la « croisade des enfants », en 1212, succéda la cinquième croisade, prêchée de nouveau par Innocent III, qui se solda encore par un échec : en 1219, la ville de Damiette est reprise dans l'intention de l'échanger contre Jérusalem, mais l'armée en difficulté doit la rendre aux musulmans.

Des négociations permirent à Frédéric II d'obtenir en 1228, à l'occasion d'une sixième croisade, la restitution de plusieurs villes, dont Jérusalem qui retourna en mains chrétiennes, cependant l'Occident se scandalisa d'un accord conclu avec les infidèles et le chaos régnant sur place laissa le champ libre à

l'émir de Damas pour prendre la cité qui fut ensuite victime de pillages.

La septième croisade, conduite par Saint Louis en 1248, fut une nouvelle désillusion. Fait prisonnier, le roi fut libéré contre une énorme rançon - payée en partie par les templiers - et finit par rentrer en France, en 1254. Il retourna en Terre sainte en 1270, à l'occasion d'une huitième et dernière croisade, mais mourut devant Tunis.

Enfin, en 1291, les dernières positions latines en Orient sont perdues après la défaite de Saint-Jean-d'Acre.

2. Le Concile de Troyes

HUGUES DE PAYNS EN CAMPAGNE PUBLICITAIRE. BERNARD DE CLAIRVAUX ET LA NOUVELLE MILICE. LA RÈGLE DE L'ORDRE DU TEMPLE. DE LA GUERRE JUSTE À LA GUERRE SAINTE.

« Il y a à Jérusalem un temple où ils habitent en commun ; s'il est bien loin d'égaliser par son architecture l'ancien et fameux temple de Salomon, du moins il ne lui est pas inférieur en gloire. En effet toute la magnificence du premier consistait dans la richesse des matériaux corruptibles d'or et d'argent et dans l'assemblage des pierres et des bois de toutes sortes qui entrèrent dans sa construction ; le second, au contraire, doit toute sa beauté, ses ornements les plus riches et les plus agréables, à la piété, à la religion de ses habitants et à leur vie parfaitement réglée ; l'un charmaît les regards par ses peintures ; mais l'autre commande le respect par le spectacle varié des vertus qui s'y pratiquent et des actes de sainteté qui s'y accomplissent. »

Bernard de Clairvaux, *Éloge de la nouvelle chevalerie*.

Trois ans plus tard, le comte Hugues de Champagne entre dans l'Ordre. Il s'agit là d'un apport d'importance puisqu'il est un grand ami de Bernard de Clairvaux⁶, dont l'autorité est immense dans les milieux ecclésiastiques.

La notoriété du Temple ne parvenant pas à s'étendre au-delà de la Terre sainte, en 1127, Baudouin II envoie Hugues de Payns, accompagné de cinq autres chevaliers, porter un message au pape Honorius II et à Bernard de Clairvaux. Il s'agit de faire reconnaître l'ordre par l'Église, d'octroyer une légitimité à la notion de « moine-soldat », d'obtenir de l'argent et d'assurer le recrutement de nouveaux membres. Après quelques hésitations, Bernard de Clairvaux va répondre positivement et réunir un Concile le 14 janvier 1129, dans la cathédrale de Troyes, qui marque la véritable naissance de l'ordre du Temple et dote officiellement la nouvelle congrégation des « Règles de l'Ordre ».

Cette règle primitive, rédigée en latin, est annexée au procès-verbal du concile de Troyes. Elle est introduite par un prologue constitué de 20 à 24 articles, selon les éditions. Le corps de la *Règle* comprend un total de 72 articles. Les statuts de l'ordre ont pour bases les vertus chrétiennes et militaires⁷. La *Règle* comprend des observances religieuses, inspirées de celle de saint Benoît et de

6) Voir encadré plus bas.

7) Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades* (livre 10), vers 1160 & Jacques de Vitry, *L'Histoire de Jérusalem abrégée*, entre 1220 et 1225.

celle de saint Augustin que suivaient les chanoines du Saint-Sépulcre, ainsi que des observances militaires fondées sur l'expérience de la guerre en Terre sainte. En outre, elle subordonne le Temple à l'autorité du Patriarche de Jérusalem.

La formule du serment exigé des templiers fut retrouvée en Aragon, dans les archives de l'abbaye d'Alcobaza : « Je jure de consacrer mes discours, mes armes, mes forces et ma vie à la défense des mystères de la foi, et à celle de l'unité de Dieu, etc. Je promets aussi d'être soumis et obéissant au grand-maître de l'ordre [...]. Toutes les fois qu'il en sera besoin, je passerai les mers pour aller combattre ; je donnerai secours contre les rois et princes infidèles, et en présence de trois ennemis je ne fuirai point, mais quoique seul, je les combattrai, si ce sont des infidèles. »

Bernard de Clairvaux assurera également la publicité de la nouvelle milice. Vers 1130, est rédigé le *De Laude Novae Militiae*, un texte dans lequel sont opposées la chevalerie séculière et la chevalerie céleste des templiers : « Un nouveau genre de milice est né, dit-on, sur la terre, dans le pays même que le Soleil levant est venu visiter du haut des cieux, en sorte que là même où il a dispersé, de son bras puissant, les princes des ténèbres, l'épée de cette brave milice en exterminera bientôt les satellites, je veux dire les enfants de l'infidélité [...]. Oui, c'est une milice d'un nouveau genre, inconnue aux siècles passés, destinée à combattre sans relâche un double combat contre la chair et le sang, et contre les esprits de malice répandus dans les airs. Il n'est pas assez rare de voir des hommes combattre un ennemi corporel avec les seules forces du corps pour que je m'en étonne ; d'un autre côté, faire la guerre au vice et au démon avec les seules forces de l'âme, ce n'est pas non plus quelque chose d'aussi extraordinaire que louable, le monde est plein de moines qui livrent ces combats ; mais ce qui, pour moi, est aussi admirable qu'évidemment rare, c'est de voir les deux choses réunies, un même homme pendre avec courage sa double épée à son côté et ceindre noblement ses flancs de son double baudrier à la fois. Le soldat qui revêt en même temps son âme de la cuirasse de la foi et son corps d'une cuirasse de fer ne peut point ne pas être intrépide et en sécurité parfaite ; car, sous sa double armure, il ne craint ni homme ni diable [...]. Quelle gloire pour ceux qui reviennent victorieux du combat, mais quel bonheur pour ceux qui y trouvent le martyre ! Réjouissez-vous, généreux athlètes, si vous survivez à votre victoire dans le Seigneur, mais que votre joie et votre allégresse soient doubles si la mort vous unit à lui : sans doute votre vie est utile et votre victoire glorieuse ; mais c'est avec raison qu'on leur préfère une sainte mort ; car s'il est vrai que ceux qui meurent dans le Seigneur sont bienheureux, combien plus heureux encore sont ceux qui meurent pour le Seigneur ? »⁸.

Un éloge qui va assurer aux Templiers succès et reconnaissance. Le texte contient, en outre, la justification de leur statut de guerriers : « Le chevalier du

8) Bernard de Clairvaux, *Liber ad milites Templi de laude novae militiae (Aux Chevaliers du Temple : Louange de la Nouvelle Milice)*, 1129-1130.

Christ donne la mort en toute sécurité et la reçoit avec plus d'assurance encore. S'il meurt, c'est pour son bien, s'il tue, c'est pour le Christ », écrit Bernard de Clairvaux.

Car, dans une société chrétienne, l'équation « moine-soldat »⁹ ne va pas de soi. Les croisades sont souvent présentées comme des « pèlerinages armés », une notion a priori incompatible avec le christianisme où toute forme de violence est condamnée. Il est vrai que les pères de l'Église, Saint-Augustin en tête, ont accordé un statut spécial aux guerres défensives ou livrées contre une injustice et, au 7^e siècle, Isidore de Séville a précisé : « Juste est la guerre qui est faite pour récupérer des biens ». Une guerre pour libérer la Terre sainte des Infidèles pourrait donc être considérée comme légitime et regardée comme un mal nécessaire, mais la notion de Croisade va plus loin. Et plus loin encore, celle de « moine-soldat ». Jusque là, le métier des armes demeurait réservé aux laïcs, qui devaient ensuite faire pénitence du sang versé, même dans le cas d'une guerre déclarée « juste ». Les membres du clergé avaient l'interdiction formelle de verser le sang et combiner la vie d'un soldat avec celle d'un moine revenait à prendre à rebours les principes fondamentaux de la société médiévale. Or le concept de « guerre sainte » implique que la violence puisse tenir elle-même lieu de pénitence et être couronnée par une récompense spirituelle. Maintenir l'ordre voulu par Dieu et tuer au nom du Christ devient un acte de salut¹⁰. Fruit de ce renversement doctrinal, l'ordre du Temple sera la première institution de la chrétienté occidentale à concilier vie monacale et guerrière. Jules Michelet écrira : « Le soldat a la gloire, le moine le repos. Le templier abjurait l'un et l'autre. Il réunissait ce que les deux vies ont de plus dur, les périls et les abstinences. La grande affaire du Moyen Âge fut la guerre sainte, la croisade ; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. C'était la croisade devenue fixe et permanente »¹¹.

Vers 1139-1140, sous l'impulsion du second grand-maître, Robert de Craon, la règle primitive sera traduite en français : certains articles sont supprimés, d'autres modifiés et le plan général est profondément remanié. L'enthousiasme populaire pour les croisades étant quelque peu retombé, l'ordre du Temple désormais se doit de recruter de façon plus large. La période de noviciat d'un an devient ainsi une simple mise à l'épreuve. Il est également spécifié que l'Ordre dispose de ses propres prêtres, un privilège qui vient de lui être accordé par la bulle *Omne Datum Optimum* du 29 mars 1139¹².

9) Si cette expression de « moine-soldat » est désormais rejetée par les historiens, notamment par Alain Demurger, nous avons choisi de la conserver ici par souci de simplification.

10) Sur l'évolution de cette notion, cf. Alain Demurger, *Op. Cit.*

11) Jules Michelet, *Histoire de France* (1876), Flammarion, 2013.

12) Un point de cette règle française a fait couler beaucoup d'encre. À l'article 61 de la règle primitive, il est écrit : « Là où vous apprendrez que sont assemblés des chevaliers non excommuniés, vous pouvez aller ». Or, la négation disparaît dans la traduction française, suggérant que le

C'est, sans doute, à la même date que sont rédigés les premiers *retraits*, articles statutaires écrits en langues d'oc, d'oïl et en catalan, qui sont ajoutés à la règle latine lors des chapitres généraux de l'Ordre. Ils visent à expliquer ou compléter les articles de la règle originelle et, au cours du 13^e siècle, ils sont organisés en un corpus ajouté à la *Règle française*.

Après la chute du Temple, la *Règle* tomba pour trois siècles dans l'oubli. Il semble que les accusateurs aient fait disparaître nombre d'archives qui pouvaient jouer le rôle de pièce à décharge. Elle ne réapparut que vers 1610, lorsqu'un abrégé fut découvert dans une abbaye¹³. D'autres manuscrits du même type furent par la suite publiés et commentés, mais il fallut attendre 1785 pour qu'un savant danois, Frédéric Münter, découvre à l'Académie des Lincei, à Rome, un texte français du début du 13^e siècle, provenant de la bibliothèque florentine des Princes Corsini. Ce manuscrit, beaucoup plus complet, comprend le prologue relatif au Concile de Troyes, la traduction française de la règle primitive ainsi que le texte intégral des retraits. Le texte ne sera, cependant, qu'en partie publié par Münter sous le titre *Statutenbuch des Ordens der Tempelherren* et passera relativement inaperçu. Il faudra encore de nouvelles découvertes, effectuées dans les années 1830-1840, pour que l'intégralité de la *Règle* soit enfin accessible aux historiens comme au grand public de la deuxième moitié du 19^e siècle¹⁴.

Temple entend étendre son recrutement aux chevaliers pécheurs. Il est cependant précisé que les candidats doivent préalablement être absous par l'évêque ayant prononcé l'excommunication et se réconcilier avec l'Église avant de rejoindre l'ordre. Ce qui a parfois été interprété comme une erreur de transcription ou le signe d'une corruption précoce du Temple, semble n'être qu'un assouplissement de la règle, le chevalier pécheur devant être dans tous les cas réconcilié pour intégrer la fraternité. Voir Alain Demurger, Op. Cit. & Laurent Dailliez, Règles et statuts de l'Ordre du Temple, Edition Dervy, Paris, 1996.

13) *Ce manuscrit, découvert par Aubert le Mire dans l'abbaye Saint-Victor, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale.*

14) *La première édition complète est celle de Maillard de Chambure : Règles et statuts secrets des Templiers précédés de l'histoire de l'établissement, de la destruction et de la continuation moderne de l'Ordre du Temple, publiés sur les manuscrits inédits des archives de Dijon, de la Bibliothèque Corsini à Rome, de la Bibliothèque Royale à Paris et des archives de l'Ordre, 1840. Mais comme ce long titre l'indique, l'auteur adjoint aux documents originaux des textes contemporains fabriqués de toutes pièces par des néo-templiers. C'est à Henri de Curzon, conservateur aux Archives nationales, qu'il reviendra de publier, en 1886, une transcription plus rigoureuse de la règle du Temple. Voir Laurent Dailliez, Op. Cit.*

Bernard de Clairvaux.



Si les premiers chevaliers sont les fondateurs en actes de l'Ordre, Bernard de Clairvaux en est, lui, le fondateur spirituel et l'organisateur, celui qui portera les templiers sur les fonts baptismaux.

Bernard est né à Fontaine, localité proche de Dijon. Il est issu d'une famille de moyenne noblesse, apparentée ou alliée à de puissantes maisons. On le confie, pour ses premières études, aux chanoines de l'école de Saint-Vorles, près de Châtillon. Il y acquiert la connaissance du latin, mais délaisse la culture profane qu'on essaie de lui inculquer.

En avril 1112, il prend la décision de se faire moine à Cîteaux, abbaye créée en 1098 qui voulait renouer avec l'ascèse monastique primitive. Il entraîne avec lui trente compagnons, parents ou amis. Il apparaît très vite comme un élément particulièrement dynamique, si bien qu'en 1115, il est envoyé, avec d'autres moines, pour fonder l'abbaye de Clairvaux, non loin de Troyes, sur une terre donnée par le comte de Champagne. Il restera abbé de Clairvaux jusqu'à sa mort.

Administrateur hors pair et moine exemplaire, il se révèle également un brillant orateur dans l'instruction des moines et dans l'apologie de la religion, comme il le démontrera en combattant les hérésies et surtout en prêchant la croisade. Il sera mêlé à toutes les grandes affaires ecclésiastiques de son temps.

Entre 1128 et 1136, il rédige le traité *De laude novae militiae* pour exposer à l'ordre naissant des Templiers quels principes spirituels doivent guider son action. Le 31 mars 1146, il prêche la seconde Croisade à Vézelay et devant les exactions des croisés contre les populations juives d'Allemagne, il prend leur défense, car selon lui, leur conversion ne doit être obtenue que par la prière et l'exemple.

Il décède le 20 août 1153 et, fait rarissime, il est très rapidement canonisé par l'Église catholique.

*** Illustration : Portrait de St Bernard, A Short History of Monks and Monasteries, Alfred Wesley Wishart, 1900.*

3. La consécration.

LA BULLE OMNE DATUM OPTIMUM. PRIVILÈGES ET DONATIONS. LA FORMIDABLE EXPANSION DU TEMPLE.

Le 29 mars 1139, sous la maîtrise de Robert de Craon, deuxième maître de l'ordre du Temple, le pape Innocent II, un disciple de Saint Bernard, fulmine la bulle *Omne Datum Optimum*, source de tous les privilèges de l'Ordre. Son but est d'assurer l'autonomie du Temple et de le doter de chapelains pour les services religieux, l'affranchissant par là des juridictions épiscopales. L'Ordre est soumis directement à l'autorité du pape, laissant au Maître et à son chapitre une liberté presque totale. En outre, les Templiers se voient accorder le privilège de percevoir les dîmes : « Nous vous exhortons à combattre avec ardeur les ennemis de la croix, et en signe de récompense, Nous vous permettons de garder pour vous tout le butin que vous aurez pris aux Sarrasins sans que personne ait le droit de vous en réclamer une part. Et nous déclarons que votre maison, avec toutes ses possessions acquises par la libéralité des princes, demeure sous la protection et la tutelle du Saint-Siège [...] Afin que vous ayez la plénitude du salut et du soin de vos âmes, vous pouvez adjoindre à votre collège des clercs et des prêtres, pour la célébration des offices divins et pour donner le sacrement ecclésiastique. Vous pourrez les recevoir sans l'assentiment des évêques du diocèse, mais par l'autorité de la sainte église de Rome ». Cette première bulle sera complétée par la bulle *Milites Templi*, fulminée par le pape Célestin II en 1144, qui réaffirme les privilèges et accorde des indulgences aux donateurs du temple.

En 1146, le Pape Eugène III leur donne la tunique blanche ornée à l'épaule de la croix pattée rouge comportant quatre branches égales, « afin que ce signe triomphant leur serve de bouclier et qu'ils ne tournent jamais bride devant un infidèle ».

À la même époque, un fait d'armes, lors de la deuxième croisade, va assurer leur réputation. Everard des Barres, troisième grand maître du Temple, combat aux côtés de Louis VII. Tombés dans un guet-apens, le roi et les croisés ne devront leur salut qu'au sang froid et au courage des Templiers. Trois mois plus tard, arrivé à Antioche, le roi écrit : « Nous ne voyons pas, Nous ne pouvons pas imaginer comment Nous aurions pu subsister un instant dans ces pays sans leur aide et assistance ».

Dès la reconnaissance officielle accordée par Rome, l'ordre du Temple connaît un énorme succès, recevant bientôt quantité de biens et de recrues. Si les chevaliers ont fait vœu de pauvreté, l'Ordre lui-même devient très riche grâce aux dons, aux prises de guerre et à l'argent que les pèlerins déposent dans les commanderies qui les conservent en cas de décès. Les dons sont de toute nature : des terres, des rentes, des bâtiments, de l'argent, etc., et les bienfaiteurs

viennent de toutes les catégories sociales. Les Templiers chercheront à rassembler ces donations en un tout cohérent, en rachetant par exemple des terres pour constituer des domaines. Ils feront ainsi fructifier leur patrimoine. Dans le même temps, ils développent des activités d'ordre bancaire et inventent la lettre de change. Plusieurs souverains, dont Philippe Le bel, leur confieront la gestion de leurs trésors royaux. La maison du Temple à Paris fut probablement la plus importante institution financière du haut Moyen Âge. Cependant, comme le souligne Alain Demurger, les Templiers « ne font pas du profit pour le profit ; ils n'entrent pas dans une logique d'accumulation, de thésaurisation. La nécessité de financer la guerre sainte, l'entretien des forteresses et des garnisons de Syrie-Palestine et d'Espagne obligent les ordres militaires à dégager du profit dans les commanderies de l'arrière. Paradoxalement, c'est en Occident que le Temple et l'Hôpital pratiquent l'exploitation coloniale »¹⁵. À plusieurs reprises, les Templiers prêtèrent de l'argent aux puissants, renflouèrent les caisses royales ou payèrent les rançons de rois faits prisonniers par l'ennemi.

Une trentaine d'années après sa fondation, l'ordre du Temple connaît une telle réussite que les territoires où s'exercent ses activités doivent être divisés en Provinces. À leur apogée, les Templiers possèdent plus de 20 000 établissements dans le royaume de France et leurs possessions s'étendent en Écosse, Espagne, Portugal, etc. Ils tirent de grands bénéfices de leurs domaines agricoles et affrètent leur propre flotte basée à La Rochelle. De là, partent les navires à destination du Levant et c'est dans ce port que font escale ceux qui viennent d'Angleterre et de Bretagne.

S'ils se consacrent en priorité à la protection des pèlerins et de certains lieux saints comme le mont des Oliviers, la colline du Calvaire ou le Saint-Sépulcre, l'histoire des Templiers se confond également, au 12^e et 13^e siècle, avec celle des Croisades. Avec les Hospitaliers, les Templiers constituent la majorité des forces militaires en Terre sainte. Ils sont de toutes les batailles d'importance, depuis les grandes victoires du siège d'Ascalon avec Bernard de Tremelay à leur tête, en 1153 et de Montgisard en 1177, aux défaites de Hatin, en 1187, face à Saladin, jusqu'à la perte de Saint-Jean d'Acre en 1291.

15) Alain Demurger, *Op. Cit.*



« Un templier, église du Temple, Londres ». Charles Alfred Stothard, *The Monumental effigies of Great Britain*, illustrations par Thomas Mollis & George Mollis, 1840.

4. Organisation et vie du Temple

LES COMMANDERIES. LA HIÉRARCHIE. L'HABIT. LA VIE QUOTIDIENNE, ENTRE PRIÈRES ET COMBATS.

« Car de notre vie vous ne voyez que l'écorce qui est par dehors. Car l'écorce est telle que vous nous voyez avoir beaux chevaux et belles robes, et ainsi vous semble que vous serez à votre aise. Mais vous ne savez pas les forts commandements qui sont par dedans. Car c'est une grande chose que vous, qui êtes sire de vous-même, deveniez serf d'autrui. »

Extrait de l'article 661 de la règle.

À son apogée, au milieu du 13^e siècle, l'ordre du Temple possède un énorme patrimoine foncier dans toute l'Europe. Ses possessions se divisent en dix provinces. En Orient : Jérusalem, Antioche et Tripoli. En Occident : France, Angleterre, Poitou, Aragon, Portugal, Hongrie et Pouille.

Au centre de chaque domaine se trouve une « commanderie », terme qui désigne la circonscription territoriale administrée par une maison-mère. Certaines de ces commanderies sont des postes militaires, d'autres, plus nombreuses, des exploitations agricoles. Sources de financement pour les armées en Terre sainte, les commanderies se devaient d'être les plus rentables possible. L'ordre du Temple joua ainsi un rôle important dans la valorisation du territoire, en asséchant par exemple des marais pour en faire des terres arables.

Chaque semaine se tient, dans la maison-mère, un chapitre ordinaire durant lequel les frères se confessent, les litiges sont réglés et des pénitences sont distribuées, allant de corvées ou de jeûnes jusqu'à l'expulsion de l'Ordre. Les cas les plus graves peuvent être renvoyés aux chapitres généraux qui rassemblent les dignitaires du Temple. Au cours de ces chapitres généraux se prennent les décisions importantes, politiques ou militaires, qui engagent l'avenir de l'Ordre. La tenue des chapitres, généraux comme hebdomadaire, se déroule à huis clos et il est strictement interdit d'en rapporter le contenu à l'extérieur, sous peine d'expulsion. Cet impératif de secret, qui concerne pourtant tous les ordres religieux, sera utilisé contre les chevaliers durant leur procès.

Au quotidien, les Templiers vivent en communauté monacale, partageant leur temps entre la prière et le service des armes. Ils se répartissent en quatre grandes catégories : les chevaliers qui portent des vêtements blancs immaculés ; les sergents vêtus d'habits sombres ; un tiers ordre composé de maçons, maréchaux-ferrants, artisans, etc. ; enfin des chapelains, l'ordre du Temple étant autorisé à disposer de ses propres prélats.

On compte de surcroît trois catégories de personnes qui font un service d'une

durée déterminée dans l'Ordre : les chevaliers clients, les écuyers clients et les turcopoles qui sont les troupes locales souvent recrutées parmi la population musulmane.

Les Templiers forment une armée permanente de quelques milliers d'hommes, encadrée par 500 chevaliers et 1000 sergents. L'ensemble obéit au Maître et à son état-major constitué par :

Le Maître de l'Ordre : assimilé à un Abbé ou, plutôt, à un souverain. Il ne peut prendre aucune décision sans l'accord du Chapitre.

Le Sénéchal de l'Ordre : il détient le sceau de l'Ordre.

Le Maréchal : chef militaire et responsable de la discipline.

Le Commandeur de la Terre et du Royaume de Jérusalem : trésorier du Temple et chef de la marine.

Le Commandeur de Tripoli et d'Antioche.

Le Drapier : intendant des fournitures de l'Ordre.

Le Turcopolier : en charge des troupes indigènes.

Le Sous-Maréchal.

Le Gonfanonier.

Le Commandeur de Jérusalem : gardien des pèlerins, de la Sainte-Croix et ambassadeur de l'Ordre.

Le Maître du Temple, qui ne sera que tardivement appelé Grand Maître, a l'autorité d'un chef suprême, mais il ne peut prendre une décision qu'après consultation du chapitre. Il ne peut donner ou prêter les biens de l'ordre et ne peut entamer ou conclure une guerre. D'une certaine façon, le Grand-Maître fait figure d'un président contrôlé par le chapitre. Il doit d'ailleurs se conformer obligatoirement aux décisions de celui-ci. On lit dans les *Statuts hiérarchiques* : « Tous les Frères doivent obéir au Maître et le Maître doit obéir à son Convent ».

Le trousseau des chevaliers se compose de deux chemises, deux paires de chausses, deux braies, d'un justaucorps, d'une pelisse, d'une chape, de deux manteaux, d'une tunique et d'une large ceinture de cuir. À ces vêtements, s'ajoutent deux serviettes : une pour la table la deuxième pour la toilette. La règle de l'Ordre précise : « Nous demandons que toutes les robes des frères soient teintées d'une même couleur, à savoir blanche, noire ou de bure, et nous octroyons le manteau blanc à tous les frères chevaliers, en hiver comme en été. À nul autre, qui n'est pas chevalier du Christ, il n'est permis de porter le blanc manteau [...]. Mais ces robes doivent être sans superflu et sans orgueil [...]. Et si un frère, par un mouvement d'orgueil ou par présomption de courage, veut avoir, comme une chose qui lui est due, la plus belle ou la meilleure robe, qu'il

lui soit donné la plus vile »¹⁶.

Le trousseau militaire comprend : un haubert, une paire de chausses de fer, un chapeau de fer, un heaume, des souliers et une cotte d'armes. L'armement consiste en une épée, une lance et un écu.

Outre leurs occupations civiles et militaires, l'existence des Templiers est celle de moines. Quand sonne campane de matines, ils se rendent à la chapelle où ils doivent dire 13 paters pour Notre-Dame et 13 pour le saint du jour. Après matines, ils doivent se rendre aux écuries. À prime, les chevaliers se rendent à nouveau à la messe. Ils ne peuvent pas manger sans avoir entendu ou récité 60 paters. Avant les repas, on récite le *bénédicté* et un pater. Les grâces à la chapelle au sortir du réfectoire, puis les *vêpres*, les heures de none et complies. Chacune des heures s'accompagne de 13 ou 18 paters. À cela s'ajoute toute la gamme des obligations lors des fêtes catholiques. À la tombée de la nuit, les frères prennent une collation puis se rendent de nouveau à la chapelle.

Les repas doivent être pris à deux « afin que l'un se pourvoie de l'autre, qu'ils apprécient la vie dans l'abstinence et dans le fait de manger en commun ». Cette mesure est également destinée à prévenir toute résolution de jeûne qui affaiblirait le guerrier. Dans la même perspective, la règle prévoit certaines dérogations à la vie monastique, comme la consommation de viande. L'article 17 de la règle primitive précise : « Trois fois par semaine, il suffit que vous mangiez de la viande [...]. Si vous avez coutume de manger de la viande, vous aurez une mauvaise corruption de votre corps. Mais s'il advient que le mardi soit un jour de jeûne, jour pendant lequel on ne doit pas manger de viande, il en sera donné le lendemain ».

16) Règle primitive de l'Ordre du Temple, articles 27-30.

Liste des Grands-Maîtres

Cette liste n'est donnée qu'à titre indicatif. Elle n'est que l'une des nombreuses listes émises par les historiens. En effet, il semble qu'il n'y ait pas consensus quant au nombre ni aux noms des grands maîtres de l'Ordre :

1. Hugues de Payns
2. Robert de Craon (dit « le Bourguignon »)
3. Evrard des Barres
4. Bernard de Tramelay
5. Bertrand de Blanquefort
6. Philippe de Napelouse
7. Odon de Saint-Amand
8. Arnaud de Toroge
9. Terrie (ou Thierry ou Therence)
10. Gérard de Riddeford
11. Robert de Sablé
12. Gilbert Horal
13. Philippe de Plessiez
14. Guillaume de Chartres
15. Pierre de Montaigu
16. Armand de Périgord
17. Guillaume de Tonnac
18. Renaud de Vichiers
19. Thomas Beraut
20. Guillaume de Beaujeu
21. Le moine Gaudin
22. Jacques de Molay

5. La perte de la Terre sainte

LA DÉFAITE D'HATTIN. LA CHUTE DE SAINT-JEAN D'ACRE. LE REJET DE LA FUSION DES ORDRES.

En 1174, Saladin se proclame sultan d'Égypte et entreprend de réunir les musulmans dans une guerre sainte pour combattre les chrétiens et reconquérir la Palestine.

À la même époque, la mort du roi Baudouin IV, dit « le Lépreux », et de son fils Baudouin V, fait échoir la couronne de Jérusalem à Guy de Lusignan.

Renaud de Châtillon seigneur d'Outre-Jourdain, brise alors la trêve avec les Ayyoubides en s'attaquant à des caravanes et des pèlerins en route pour La Mecque. Saladin, ayant réussi à rassembler la Syrie et l'Égypte, en profite pour se lancer à la conquête des royaumes francs.

Le 4 juillet 1187, moins d'un siècle après la prise de Jérusalem, c'est la défaite décisive à la bataille de Hattin face aux troupes de Saladin. Sur 20 000 hommes engagés, plus de 17 000 périssent, dont un grand nombre de Chevaliers du Temple et de l'Hôpital. Renaud de Châtillon est décapité, la Vraie Croix est perdue, Guy de Lusignan et de nombreux nobles sont envoyés à Damas comme prisonniers.

Le royaume de Jérusalem désormais exsangue ne peut résister face aux Sarrasins qui s'emparent des places fortes les unes après les autres. Le 2 octobre 1187, Jérusalem tombe et en 1190, les possessions franques de Terre sainte sont réduites à Tyr, au comté de Tripoli et à Antioche.

Bientôt la Troisième Croisade est lancée et des renforts, commandés par Richard Cœur de Lion, permettent aux chrétiens de reprendre Ascalon, Acre et Césarée. Richard obtient de Saladin le libre accès à Jérusalem pour les pèlerins chrétiens. Et en, 1229, l'empereur germanique Frédéric II obtiendra du calife Al-Kamel la restitution temporaire de Jérusalem aux chrétiens. Cependant le temps est compté aux États latins qui n'auront plus jamais ni les ressources ni la volonté de s'opposer à la supériorité numérique des musulmans. Les conquêtes mameloukes du 13^e siècle mettront un point final, avec la chute d'Acre en 1291, aux royaumes chrétiens de Palestine. Cette dernière défaite arrache définitivement à l'Occident ce qui restait de ses conquêtes en Terre sainte.

Après la perte des dernières villes de Palestine, l'Ordre du Temple se replie sur l'île de Chypre d'où il mène quelques opérations militaires sur les côtes du Liban et de l'Égypte. Plusieurs alliances avec les Mongols sont conclues afin de reprendre la Terre sainte, en vain. Une fois la dernière place forte évacuée en 1302, l'idée d'une nouvelle Croisade est lancée, mais restera lettre morte.

Le concile de Salzbourg, tenu en 1292, propose de réunir en un seul ordre les chevaliers templiers, hospitaliers et teutoniques, une idée qui avait déjà été

exprimée une vingtaine d'années plus tôt, durant le deuxième concile de Lyon. Ce projet donna lieu à un mémoire que Jacques de Molay remit au pape en 1305, dans lequel il exprime ses craintes que la discorde ne règne parmi les frères des ordres ainsi réunis. Selon lui, on les entendrait se dire les uns aux autres : « Nous valions mieux que vous : dans notre premier état, nous faisons plus de bien ». Le grand-maître ajoute : « Il serait nécessaire que les templiers se relâchassent de beaucoup, et que les hospitaliers se réformassent en plusieurs points ». Finalement, le projet échoue, rejeté par Jacques de Molay.

Dans le même texte, le grand maître de l'Ordre suggère au pape de ne pas confier la direction du nouveau projet de croisade à la France, mais à l'Espagne, ce qui contrarie profondément Philippe le Bel dont l'intention était de mettre la main sur la Petite Arménie pour en faire une colonie française. Sans doute, lui en tiendra-t-il rigueur.

La chute de Saint-Jean d'Acree

À la fin du 13^e siècle, l'ancien royaume de Jérusalem se réduit aux seules villes de Saint-Jean d'Acree, Beyrouth, Tyr, Sidon et à la forteresse d'Hatlith. Henri II, roi de Chypre et de Jérusalem réussit à négocier, en mars 1289, une trêve de dix ans avec Qala'ûn, alors sultan des mamelouks. Mais lorsque ce dernier meurt le 6 décembre 1290, son fils Al-Ashraf Khalil en profite pour reprendre les hostilités. L'occasion lui en sera donnée en mars 1291 avec l'arrivée de croisés italiens qui, pressés d'en découdre avec les infidèles, massacrent des paysans et des marchands musulmans. Al-Ashraf Khalil passe alors à l'attaque.

Il arrive devant Saint-Jean d'Acree le 5 avril 1291 avec une armée de 220.000 soldats, et de nombreuses machines de siège. La ville quant à elle n'abrite que 30.000 à 40.000 habitants, dont seulement 16.000 soldats.

Alors que Guillaume de Beaujeu, grand-maître du Temple, et Jean de Villiers, grand-maître de l'Ordre des Hospitaliers, défendent le point le plus menacé, la porte Saint-Antoine, le premier est atteint d'une flèche sous l'aisselle et doit se retirer du combat. Aux croisés qui lui crient : « Pour Dieu, sire, ne partez pas, car la ville sera bientôt perdue ! », Guillaume répond « Seigneurs, je ne peux plus, car je suis mort, voyez le coup. » On l'emporte à la Commanderie du Temple où il expire quelques heures plus tard. Jean de Villiers, également grièvement blessé, est transporté sur un navire en direction de Chypre. Les Mamelouks passent alors la porte Saint-Antoine et se ruent dans la ville, massacrant les habitants. Seule résiste encore la citadelle des Templiers dont l'accès à la mer permet à ceux qui le peuvent d'embarquer pour se réfugier à Chypre. Pendant dix jours, la citadelle résistera aux bombardements incessants, avant de tomber à son tour, le 28 mai.

C'en est désormais fini du Royaume de Jérusalem. Après la chute de la ville, Tyr, Sidon, Beyrouth tombent à leur tour. Les autres places fortes sont abandonnées. Les derniers rescapés se replient sur l'île de Chypre. De la Terre sainte, seul l'îlot d'Arouad restera entre les mains des Templiers jusqu'en 1302.

6. La chute

LES TEMPLIERS EN DISGRÂCE. LES MOTIVATIONS DE PHILIPPE LE BEL.
L'ATTENTAT D'ANAGNI. CLÉMENT V.

« Une chose amère, une chose déplorable, une chose horrible à penser, terrible à entendre, une chose détestable, un forfait exécrable de scélératesses, une infamie affreuse, une chose tout à fait inhumaine, pis étrangère à toute humanité, a retenti à nos oreilles selon le rapport de plusieurs personnes dignes de foi, non sans nous frapper d'une stupeur profonde et nous faire frémir d'une violente horreur... surtout que cette engeance (les Templiers)... est comparable aux bêtes privées de raison... commet les crimes les plus abominables, a délaissé Dieu... sacrifié aux démons »

Lettre de Philippe le Bel accompagnant l'ordre d'arrestation
des chevaliers du Temple.

Après la perte de Saint-Jean d'Acre, le poète Rostan Bérenguier écrit :
« Puisque de nombreux templiers se divertissent maintenant de ce côté de la mer, chevauchant leurs montures grises ou se mettant à l'aise pour admirer leurs propres boucles blondes, puisqu'ils donnent si souvent le mauvais exemple au monde, puisqu'ils sont si outrageusement fiers, dites-moi, Bâtard, pourquoi le pape continue-t-il à les tolérer ? »¹⁷

Dans un monde catholique qui croit profondément au jugement de Dieu, la justesse de la cause est censée garantir la victoire. L'avalanche de défaites militaires subies en Terre sainte ne pouvait que porter un coup fatal à l'idéal des croisades : « Pour des hommes élevés dans ces principes, il était monstrueusement inacceptable que les soldats de Dieu puissent être définitivement battus et que Jérusalem, la cité céleste, soit perdue à jamais et aux mains d'infidèles impies. Cela ressemblait à un jugement de Dieu contre l'ordre qu'il avait lui-même établi. Une défaite temporaire pouvait éventuellement frapper les croyants en raison de leur faiblesse morale et de leurs péchés. Mais il était inacceptable, intolérable, qu'un tournoi avec Satan pût être finalement et irrémédiablement perdu, et que les Fils de la Lumière pussent périr des mains des Fils des Ténèbres »¹⁸. Et le même auteur d'ajouter plus loin : « Ce n'est pas un hasard si les représentations du Christ, à cette époque, commencèrent à évoquer plus souvent l'homme de douleur d'un Christ passif que le Christ en majesté ». Pour le peuple, cette perte de confiance va générer la recherche de boucs émissaires.

Durant longtemps, les templiers ont joui d'une image prestigieuse auprès

17) Cité par Peter Partner, *Templiers francs-maçons et sociétés secrètes*, Pygmalion, 1997.

18) *Ibid.*

des chrétiens, puis cette image s'est ternie, faisant place à diverses rumeurs et critiques. On leur reproche de faire preuve d'orgueil et de cupidité. Plus encore, on les blâme d'avoir abandonné Jérusalem. Dès 1274, à l'occasion du deuxième concile de Lyon, les ordres religieux et militaires en Terre sainte, templiers et hospitaliers, avaient déjà été critiqués pour leur manque d'efficacité. Ce discrédit croissant va grandement profiter à Philippe le Bel décidé à transformer ces ressentiments en une véritable campagne de diffamation.

En 1192, une partie des Templiers s'est repliée sur Chypre, mais la majorité a regagné l'Europe. L'ordre qui a perdu sa raison d'exister devient alors un concurrent dangereux pour les états, notamment pour la France. Sa richesse suscite la jalousie, sa puissance politique et financière ainsi que son indépendance, inquiètent. Depuis sa création, il ne dépend que de l'autorité du pape, en aucun cas de celle du roi de France, au point de constituer un état dans l'état. Par ailleurs Philippe le Bel doit de l'argent à l'Ordre et les caisses du royaume sont vides. En 1306, le roi doit affronter un soulèvement populaire et le besoin d'argent se faire cruellement ressentir. L'élimination des templiers va lui permettre d'effacer sa dette, de mettre partiellement la main sur l'argent du Temple, de faire disparaître une puissance potentiellement rivale et de s'assurer l'obéissance de Clément V.

Toute l'histoire du Moyen Âge est jalonnée de conflits entre les papes et les rois, chacun revendiquant la suprématie du pouvoir. En 1296, un différend avait éclaté entre le roi de France et le pape Boniface VIII. Ce dernier, désireux de renforcer le pouvoir pontifical, tentait d'influer sur la vie politique des cours européennes, une ambition qui ne pouvait que se heurter à celle du « roi de Fer ». Celui-ci désirait bâtir un état affranchi de l'influence de Rome, et, en outre, avait pris le parti d'Albert d'Autriche, couronné roi des Romains, contre la volonté du pape.

Le caractère peu conciliant de Boniface VIII finit par lui mettre à dos les grandes familles de Rome – les Colonna et les Orsini – et bientôt une grande partie de l'Église, certains lui reprochant son manque de foi et son rôle dans la démission du pape Célestin V. Une alliance se noua entre Philippe le Bel et les ennemis italiens de Boniface. Il était question de capturer le pape, l'emmener captif à Lyon pour le déclarer hérétique devant un concile et le destituer. Et, le 12 mars 1303, un acte d'accusation, préparé par Nogaret, fut lu devant le roi, les pairs, les évêques et docteurs de France : Boniface occupe indûment le trône de Saint-Pierre, il est hérétique et simoniaque, il pactise avec le démon. Le roi Philippe y est présenté comme le défenseur de la foi catholique – un rôle qu'il s'attribuera de nouveau lors de l'affaire des templiers – et le seul à même d'éviter le schisme. En réaction, le pape fulmina une bulle d'excommunication à l'encontre du roi de France et de Nogaret.

Pendant tout l'été 1303, Nogaret, alors en Italie, excite les mécontents. Le 7 septembre 1303, accompagné de quelques centaines d'hommes d'armes et

de Sciarra Colonna, il entre dans la ville d'Anagni où séjourne alors le pape Boniface VIII, après avoir fui les tumultes de Rome. L'assaut est donné, le pape est capturé. On lui demande d'abdiquer, il refuse ; la légende veut que Nogaret l'ait insulté et laissé frapper par Colonna. Boniface VIII sera emprisonné jusqu'au 9 septembre, jour où le peuple d'Anagni, révolté par le pillage de leur ville et le traitement infligé au pape, parvient à faire fuir les conjurés et à délivrer Boniface VIII. Mais celui-ci, mal remis du choc, s'éteint le 11 octobre.

Son successeur, Benoît XI, élu le 22 octobre 1303, fait rapidement annuler la plupart des mesures de nature à vexer le puissant roi de France, avant de décéder lui-même le 7 juillet 1304. Les amnisties prononcées ne concernent cependant pas les acteurs directs de l'attentat d'Anagni, notamment Guillaume de Nogaret qui restera excommunié jusqu'en 1308.

Lorsque le Conclave se réunit pour nommer un nouveau Pontife, c'est un français, Bertrand de Got, qui est élu en 1305, principalement grâce aux dissensions régnant au sein du conclave, à l'influence de Philippe le Bel ainsi qu'à celle de l'ancienne famille patricienne des Colonna.

Né près de Bordeaux vers 1264, Bertrand de Got est devenu évêque de Comminges en 1295 et archevêque de Bordeaux en 1299. Il choisit de régner sous le nom de Clément V. Il crée presque aussitôt dix cardinaux français et, pour plaire à Philippe le Bel, annule deux bulles de Boniface VIII, notamment la bulle « *Unam Sanctam* » qui proclamait la suprématie de l'Église sur l'État. En 1308, il fixe la résidence de la cour pontificale à Carpentras et à Avignon, dans le Comtat Venaissin, alors fief pontifical. Les Italiens, mécontents, parlèrent de la « captivité d'Avignon ».

Lors de l'affaire des Templiers, le pape manifestera quelques velléités de défendre l'Ordre ou, du moins, de garder main mise sur le procès, mais Philippe le Bel menaça de faire déterrer Boniface VIII pour le faire juger comme hérétique et sorcier. Cette condamnation aurait placé toute l'Église dans une position d'illégalité, notamment le pontificat de Clément V, entraînant une crise qui pouvait facilement déboucher sur un schisme. Dans le même temps, le roi envoya sur le bûcher pour sorcellerie l'évêque Guichard de Troyes, contre la volonté du pape. Sous la pression du roi de France, Clément V finira donc par céder et abandonner l'ordre du Temple à son sort.

Souffrant doute d'un cancer des intestins et rongé par la maladie, Clément V publiera le 24 mars les décrétales du concile de Vienne avant de s'éteindre, le 20 avril 1314, à Roquemaure.

7. La fin tragique de l'ordre du Temple

L'ARRESTATION. BAISERS OBSCÈNES, SODOMIE ET RENIEMENT DU CHRIST. TORTURE. VOX IN EXCELISO. GUILLAUME DE NOGARET.

Avant le déchaînement de la procédure qui conduisit à la disparition de l'ordre, Esquin de Floyrans, comprieur de Montfaucon¹⁹ avait déjà porté des accusations contre les Templiers auprès du roi d'Aragon, mais sans succès. Il s'était alors tourné vers le roi de France et, avec les encouragements de Guillaume de Nogaret, dénonça, en 1305, les pratiques obscènes des rites d'entrée dans l'ordre : « Tous les historiens sont d'accord, commente Dupuy, que l'origine de la ruine des templiers vient du prieur de Montfaucon et de Nofodei, florentin, banni de son pays, qu'aucuns tiennent avoir été templier. Ce prieur avait été, par jugement du grand-maître de l'ordre, condamné pour hérésie et pour avoir mené une vie infâme, à finir ses jours dans une prison : l'autre, disent-ils, avait été, par le prévôt de Paris, condamné à de rigoureuses peines »²⁰.

Philippe le Bel profite de ces informations pour ordonner une enquête puis, le 13 octobre 1307, les sergents de Philippe le Bel s'emparent sur son ordre de la quasi-totalité des Templiers en France. L'opération, soigneusement tenue secrète, avait été planifiée des mois à l'avance. Le grand-maître, qui se trouvait dans l'île de Chypre, avait été rappelé en France sous prétexte de réunir son ordre à celui des hospitaliers. Il est arrêté avec 137 de ses frères au Temple de Paris. Les habitants de Paris sont alors convoqués²¹ dans les jardins du roi. Toutes les communautés et paroisses de la capitale s'y rassemblent ; des commissaires, des moines prêchent le peuple contre les proscrits.

Leurs crimes ? Nombreux, selon l'acte d'arrêt prononcé par Philippe le Bel et rédigé par Guillaume de Nogaret en son nom : « Les chevaliers du Temple sont des loups ravissants, cachés sous la peau d'un agneau ; nous avons appris qu'ils outrageaient gravement Notre Seigneur Jésus-Christ, le Rédempteur du monde, qu'ils le crucifiaient une deuxième fois en l'accablant d'injures. Nul n'est admis parmi eux, si dans un aveuglement criminel il ne renie trois fois Notre Seigneur, si par trois fois il ne crache sur la croix. Lors de sa réception, après avoir quitté ses vêtements séculiers et s'être mis tout nu devant le visiteur de l'Ordre, ou celui qui le remplace, le nouveau templier embrasse trois fois celui qui le reçoit, la première fois sur la partie du corps où finit l'épine dorsale,

19) On rencontre parfois *Esquieu de Florian* ou *Esquius de Floyrac de Biteris*.

20) Pierre Dupuy, *Histoire de l'ordre militaire des Templiers ou Chevaliers du Temple de Jérusalem depuis son établissement jusqu'à sa décadence et sa suppression (1654)*, Foppens, 1751.

21) *Circulaire de Philippe le Bel du 14 septembre 1307*.

la seconde fois sur le nombril, la troisième fois sur la bouche ; puis il s'engage par son vœu professionnel à se soumettre aux plus ignobles lubricités. Nous avons cru d'abord que les délateurs de ces faits avaient agi sous l'empire de l'envie, de la haine et de la vengeance ; nous avons donc accepté avec défiance leurs déclarations ; mais les dénonciateurs se sont multipliés, et de soupçons en présomptions et en probabilités, le Saint-Père et moi, nous avons voulu rechercher la vérité, nous nous sommes entretenus de cette affaire à Poitiers, et nous l'avons traitée avec diligence ».

Avec une rapidité et une efficacité démontrant que l'opération était le fruit d'une préparation minutieuse, des centaines de confessions sont recueillies, tandis que Nogaret mène une véritable campagne de presse contre l'ordre du Temple. En quelques mois, les légistes du roi constituent un dossier accablant. Aux premières accusations enregistrées en octobre 1307, viennent s'ajouter de nouvelles au fil des interrogatoires, au point que leur nombre passe de 7 à plus de 70. Quant aux documents de l'enquête pontificale, ils contiennent jusqu'à 127 rubriques, les Templiers étaient accusés principalement de simonie (trafic criminel des choses saintes), d'hérésie, d'idolâtrie, de magie et de sodomie, les pires des imputations étant le reniement du Christ, le crachat sur le crucifix et le don de baisers obscènes par le néophyte à ses futurs frères. Il fut dit que les prêtres, en célébrant la messe, auraient omis volontairement de consacrer les hosties ; ils n'auraient pas cru à l'efficacité des sacrements. Enfin, les Templiers se seraient adonnés à l'adoration d'une idole d'allure variable et ils auraient porté nuit et jour, sur leurs chemises, des cordelettes enchantées. Le réquisitoire représentait tous ces crimes comme commandés par une « Règle secrète ».

Sur les fondements de ces accusations, les historiens sont longtemps demeurés divisés. Si l'utilisation de la torture atténue sérieusement la crédibilité des aveux, des recherches récentes ont cependant permis de déterminer que les charges reposaient sur un fond de vérité, manipulé pour justifier les condamnations. Il est probable que le crachat sur la croix et le baiser indécent aient été réellement pratiqués comme « bizutage » ou rite de passage visant à endurcir les nouvelles recrues et s'assurer leur obéissance. Ces accusations seront d'ailleurs les seules retenues *in fine* dans le *Processus contra templarios*, faisant passer d'autres crimes tels que l'idolâtrie au second plan pour en faire, comme le formule Barbara Frale, « un simple détail », mais « un détail mystérieux et effrayant ». Celle-ci en effet ne concernait, selon les aveux recueillis, qu'une élite et non l'ensemble des chevaliers, or le roi de France désirait une incrimination de masse.

La situation des prévenus fut particulièrement déplaisante. Lorsque les témoignages spontanés font défaut, les accusés sont torturés, puis interrogés de nouveau. Il est ainsi courant de lire des confessions contradictoires ou incohérentes à quelques mois d'intervalles. Comme nous le verrons plus loin, ces disparités sont particulièrement frappantes lorsqu'il s'agit de décrire la soi-disant idole : « La procédure normale pour ceux qui étaient soupçonnés

d'hérésie devant un tribunal ecclésiastique était déjà très sévère et défavorable à la défense. L'individu accusé d'hérésie n'avait pas le droit de connaître les noms de ses accusateurs ni le chef des inculpations portées contre lui. Il n'existait pas de témoignage en sa faveur et il ne possédait pas non plus le droit d'être défendu par un avocat. La torture pouvait être utilisée [...]. Les circonstances particulières à la situation des Templiers transformèrent ces procédures déjà sévères en instruments de terreur. Le sort des Templiers était entièrement entre les mains des officiers du roi et il n'est même pas certain que l'Église ait été représentée. La torture fut appliquée aux accusés avec une barbarie que même les contemporains jugèrent choquante [...]. Les tortures étaient d'une telle férocité que trente-six d'entre eux devaient mourir des suites de leur « interrogatoire », avant même que leur confession ait pu être obtenue. Cependant, leur pire difficulté n'était pas le dur traitement auquel ils étaient soumis, mais le complet retournement de leur univers spirituel et social [...]. Il n'est pas surprenant que certains templiers en perdissent la raison : au moins douze d'entre eux se suicidèrent »²².

De son côté, Clément V, malgré sa volonté de défendre les Chevaliers, est rapidement dépassé par les événements. Pressentant la mauvaise foi du roi de France, il envoie des cardinaux interroger les accusés en novembre 1307, mais ceux-ci reviennent bredouilles. Ce n'est qu'en juin 1308, après un bras de fer diplomatique, que le pape pourra rencontrer plusieurs templiers à Poitiers. Ceux-ci semblent avoir avoué plusieurs crimes contre la religion, dont le crachat sur la croix, en le présentant comme « un usage de notre ordre ». Il envoie ensuite des cardinaux à Chinon où le grand maître et les dignitaires de l'ordre sont retenus. Il déclare les chevaliers coupables, mais non hérétiques, et les absout sous condition de pénitence. Par la bulle *Faciens misericordiam* du 12 août 1308, il crée des commissions diocésaines chargées d'enquêter sur les agissements des Templiers, et des commissions pontificales afin de juger l'Ordre.

Le 31 mars 1310, un groupe de templiers fait écrire par les notaires apostoliques Hugo Nicolai et Guillaume Radulphi, sous la dictée de Pierre de Bononia, la protestation suivante : « La religion du Temple est pure, immaculée ; tout ce qui est articulé contre l'Ordre est faux ; ceux des Frères qui ont déclaré que ces imputations dirigées contre les personnes et contre l'Ordre étaient vraies, ou partie d'elles, en ont menti. Les Frères soutiennent qu'on ne peut s'emparer contre eux de pareils aveux qui ne sauraient préjudicier en rien, soit à l'Ordre, soit aux personnes, parce que ces aveux ont été arrachés par les menaces de mort, par la torture. S'il est des Frères qui n'ont pas été appliqués à la question, ils ont été terrifiés par la crainte des supplices ; en voyant les autres soumis à la torture, ils ont dit tout ce que les tourmenteurs ont voulu. Les peines subies par un seul ont épouvanté le plus grand nombre. Il en est qui ont été corrompus par la prière, par l'argent, par les caresses, par de grandes

22) Peter Partner, *Op. Cit.*

promesses, et qui n'ont pu résister aux menaces ».

Le Concile de Vienne de 1311-1312 examine l'affaire des Templiers, mais la majorité des cardinaux conclut que rien ne démontre la culpabilité de l'Ordre et qu'il faut à nouveau entendre ses représentants. Sous la pression du roi de France, Clément V opte pour un compromis : il décide de « fermer » officiellement l'ordre du Temple, irrémédiablement sali par le scandale, mais évite d'émettre un verdict. Dans la foulée, le pape interdit l'utilisation du nom, des habits et des symboles templiers sous risque d'excommunication. Une menace qui n'empêchera pas la fondation d'ordres « néo-templiers », des siècles plus tard. La suppression de l'Ordre est officialisée le 22 mars 1312 par la bulle *Vox in excelso* :

« Considérant donc l'infamie, les soupçons et les insinuations bruyantes et autres choses précitées qui se sont élevées contre l'ordre, et aussi la réception secrète et clandestine des frères de cet ordre ; que nombre de ces frères se sont éloignés des coutumes générales, de la vie et des habitudes des autres fidèles du Christ, et ceci surtout quand ils recevaient d'autres [hommes] parmi les frères de leur ordre ; [que] pendant cette réception, ils faisaient faire profession et jurer à ceux qu'ils recevaient de ne révéler à personne le mode de leur réception et de ne pas quitter cet ordre, en raison de quoi des présomptions se sont fait jour contre eux ;

Considérant en outre le grave scandale que ces choses ont fait naître contre l'ordre, qui ne semblait pas pouvoir s'apaiser tant que cet ordre subsistait, et également le danger pour la foi et les âmes ; que tant de choses horribles ont été commises par de très nombreux frères de cet ordre [...] qui sont tombés dans le péché d'une atroce apostasie contre le seigneur Jésus-Christ lui-même, dans le crime d'une détestable idolâtrie, dans l'exécrable outrage des Sodomites [...] ;

Considérant également que l'Église Romaine a parfois supprimé d'autres ordres illustres pour des faits bien moindres que ceux ci-dessus mentionnés, sans même qu'un blâme soit attaché aux frères : non sans amertume et tristesse de cœur, non pas en vertu d'une sentence judiciaire, mais par manière de provision ou d'ordonnance apostolique, le susdit ordre du Temple et sa constitution, son habit et son nom par décret irrévocable et valable à perpétuité, et nous le soumettons à une interdiction perpétuelle avec l'approbation du saint concile, interdisant formellement à quiconque de se permettre à l'avenir d'entrer dans ledit ordre, de recevoir ou de porter son habit, ou d'agir en tant que templier. Quiconque transgressera ceci encourra la sentence d'excommunication ipso facto.

En outre, nous réservons les personnes et les biens de cet ordre à l'ordonnance et disposition de notre siège apostolique, dont, par la grâce de la faveur divine, nous entendons disposer pour l'honneur de Dieu, l'exaltation de la foi chrétienne et la prospérité de la Terre sainte avant la fin du présent concile ».

La bulle *Ad providam* du 2 mai décrète, elle, que les biens du Temple seront transférés à l'ordre des chevaliers de l'Hôpital, ordre que l'on connaîtra plus tard sous le nom d'ordre de Malte. Le pape leur en transféra l'intégralité à perpétuité, à l'exception des possessions situées dans la péninsule ibérique que Jacques II, roi d'Aragon, désirait voir revenir à l'ordre aragonais de Calatrava.

Si en France, la machinerie royale tourne rondement, il n'en est pas de même dans les autres pays d'Europe. Ainsi, le roi d'Angleterre témoigne en faveur de l'Ordre et il écrit aux rois de Portugal, de Castille, de Sicile et d'Aragon, pour les prier de ne pas ajouter foi aux calomnies qu'on répand contre eux. Dans la foulée, il s'adresse au pape : « Comme le grand-maître, et ses chevaliers, fidèles à la pureté de la foi catholique, sont en très grande considération et devant nous et devant tous ceux de notre royaume, tant par leur conduite que par leurs mœurs, je ne puis ajouter foi à des accusations aussi suspectes, jusqu'à ce que j'en obtienne une certitude entière »²³.

Dans le comté de Roussillon, ils n'avouent aucun des chefs d'accusation. En Bretagne et en Provence, ils sont condamnés à mort, mais ne se reconnaissent pas comme coupables. À Nîmes, il y eut deux enquêtes : les chevaliers interrogés durant la première refusant de faire les aveux qu'on exigeait d'eux²⁴. À Bologne et à Ravenne, en Italie, ils sont absous par les conciles. En Aragon, après être sorti victorieux des tortures, ils sont absous par les conciles de Salamanque et de Tarragone. À Chypre, ils se livrent d'eux-mêmes à la justice et échappent à la proscription. En Allemagne, ils se présentent en armes au milieu du concile de Mayence. Les pères de ce concile s'empressent alors de reconnaître leur innocence. En Espagne, les Templiers se réfugient dans l'Ordre de Calatrava et un nouvel ordre est créé, celui de Montesa. Au Portugal, les Templiers sont acquittés et fondent l'Ordre du Christ (Vasco de Gama et Henri le Navigateur en seront membres). Il est à noter que les navires de Christophe Colomb portaient la Croix pattée templière et que lui-même était marié à la fille d'un ancien Grand-Maître de cet ordre.

23) *Circulaire d'Édouard du 4 décembre 1307. Cité dans Thomas Rymer, Actes publics, tome 3, 1307.*

24) *Catalogue des manuscrits de Baluze, éditions Ernest Leroux, Paris, 1921.*

Guillaume de Nogaret

Guillaume de Nogaret est né à Saint-Félix de Caraman, en Haute-Garonne. On ignore la date précise de sa naissance. Son nom dériverait de Noyeraie, ce que son sceau, portant pour armes un noyer de sinople en champ d'argent, tendrait à confirmer. Certains de ses ascendants auraient été brûlés sur ordre de l'inquisition comme patarins, c'est-à-dire cathares. Son père, puis Guillaume, durent souffrir de la réputation de leurs ancêtres. D'origine bourgeoise, Nogaret fut anobli en 1299 par Philippe le Bel qui le fit « Chevalier du roi de France ».

Après des études de droit, Guillaume débute dans la vie avec le simple titre de magister et de clericus. Vers 1291, nous le trouvons « docteur en droit et professeur es lois » à Montpellier.

En 1294 et 1295, il est juge-mage (judex-major) de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes. C'est probablement en 1296 qu'il est appelé par le roi pour rejoindre son conseil.

En 1300, Nogaret va jouer un rôle important dans le différend qui oppose le roi Philippe le Bel et le pape Boniface VIII. En 1303, une petite troupe armée commandée par Guillaume de Nogaret est envoyée en Italie avec pour mission de capturer Boniface VIII et de le ramener en France afin de le juger et de le déposer.

Dans *Les Rois maudits*, Maurice Druon romance ainsi la scène : « Là, le vieux pape de 98 ans, tiare en tête, croix en main, seul dans une immense salle désertée, voyait entrer cette horde en armures. Sommé d'abdiquer, il répondait : « Voilà mon cou, voilà ma tête ; je mourrai, mais je mourrai pape. » Sciarra Colonna le giflait de son gantelet de fer. Et Boniface lançait à Nogaret : Fils de cathare ! Fils de cathare ! ».

Si l'anecdote de la gifle reste contestée par les historiens, l'épisode signe le premier vacillement du pouvoir spirituel face au pouvoir temporel. Il se conclura par la mort de Boniface VIII et, suivant le droit canonique, l'excommunication automatique de ses ennemis.

En 1303, Nogaret participe à l'élection de Benoît XI au trône de Saint-Pierre et tente d'obtenir de ce dernier une absolution ad cautelam, c'est-à-dire en attente d'un jugement définitif par les autorités religieuses. Il échoue et demeure anathème, tandis que le roi est relevé, le 2 avril 1304, de toutes les censures prononcées contre lui. Ce sera le point de départ de ses charges contre la mémoire de Boniface VIII : noircir encore la mémoire de celui qui l'avait excommunié demeurait alors pour lui le seul moyen d'amoindrir, si l'on peut dire, la condamnation qui pesait sur lui. Ainsi fait-il courir les bruits que Boniface était hérétique, idolâtre, simoniaque, sacrilège, entré par manœuvres dans la papauté, dissipateur des biens de l'Église, usurier, homicide, sodomite, fauteur de schismes. Face au risque de la condamnation pour hérésie du défunt pape, le roi de France donne un coup d'arrêt à l'histoire.

La mort du pape, en juillet 1304, sauve inopinément Nogaret d'une condamnation certaine et donc de sa mise au ban de la société.

Le 5 juin 1305, Clément V est élu pape. Nogaret s'attelle de nouveau à faire condamner Boniface, et à obtenir son absolution pour l'affaire d'Anagni. Mais la manœuvre échoue de nouveau.

Durant l'été 1306, il agit sur ordres du roi contre les juifs du royaume : ils sont spoliés de leurs biens et expulsés.

Nogaret, qui assumait depuis 1302 les charges de chancelier et de secrétaire du roi de France, des postes très généreusement dotés, devient le 22 septembre 1307 garde du grand sceau. Cette nomination a lieu le jour même où sont lancées les instructions pour l'arrestation de tous les membres de l'ordre du Temple.

Depuis quelque temps, les légistes du royaume s'activaient en effet à faire du roi de France le chef de la chrétienté sous prétexte de croisade, et remettre ainsi entre ses mains les possessions temporelles de la papauté, des revenus ecclésiastiques et surtout les biens des ordres monastiques voués à la guerre en Terre sainte. Nogaret est naturellement désigné pour cette nouvelle tâche. C'est lui qui, le 13 octobre 1307, arrête les Templiers de la maison de Paris avec leur grand maître, Jacques Molay. C'est également lui qui rédige les principaux actes d'accusation : le reniement du Christ, l'obligation de cracher sur le crucifix, l'adoration d'une tête, les baisers obscènes, la mutilation des paroles de la consécration, la sodomie.

Ainsi, c'est un juriste toujours sous le coup d'une excommunication, un homme qui a attenté à la personne même du pape qui se voit chargé de conduire un procès d'accusation contre des chrétiens défenseurs de la foi... Renan écrit à ce sujet : « Y avait-il, chez ce petit-fils de patarins, une sanglante ironie dans le fait de tourner ainsi contre les hommes les plus dévoués au pape les règles atroces inventées contre les malheureux suspects d'hétérodoxie ? Cela peut être ; en tout cas, il est triste qu'un des fondateurs de la justice française, un des organisateurs de notre magistrature, ait pu faire preuve d'un tel mépris de la justice et du droit des accusés »²⁵.

Nogaret est absous en 1308 à condition qu'il accomplisse une certaine pénitence, mais il devra encore attendre trois ans pour obtenir son absolution plénière par la bulle *Rex glorias virtutum*, du 27 avril 1311, du pape Clément V.

Il meurt en avril 1313 à Paris et est enterré à Nîmes.

25) Ernest Renan, *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel*, Calmann-Lévy, 1929.

Chronologie succincte du Procès des Templiers

13 octobre 1307 : Arrestation des Templiers

24 octobre 1307 : Interrogatoire de Jacques de Molay, maître de l'ordre

12 novembre 1309 : Début de la commission pontificale pour juger l'ordre

12 mai 1310 : Cinquante-quatre templiers brûlés par décision de Philippe de Marigny, archevêque de Sens

26 mai 1311 : Fin des interrogatoires

16 octobre 1311 : Concile de Vienne

22 mars 1312 : Bulle pontificale Vox in excelso. Fin de l'ordre du Temple

2 mai 1312 : Bulle pontificale Ad providam

6 mai 1312 : Bulle pontificale Considerantes dudum

22 décembre 1313 : Début de la commission pontificale pour juger les quatre dignitaires

11 ou 18 mars 1314 : Jacques de Molay et Geoffroy de Charnay périssent sur le bûcher

8. Jacques de Molay, le dernier Grand-Maître.

LES PREMIÈRES ARMES ET L'ÉLECTION. LE PROCÈS ET L'EXÉCUTION.
« SAINT » JACQUES DE MOLAY.

Né en Bourgogne, de la famille des Sires de Longvic et de Raon, Jacques de Molay porte le nom d'une terre du doyenné de Neublant, au diocèse de Besançon. Il se dit lui-même « *pauvre et sans alliance, non lettré* »²⁶, mais il est possible qu'on puisse le rattacher à une famille « de Molay » issue d'un Aymé de Molay ayant cédé en 1138 ses droits sur Etelles et Frétigny au monastère cistercien de la charité²⁷.

Reçu chevalier, vers l'an 1265, il se fait connaître à la cour de France, où il est traité avec distinction : « Je fus reçu à Beaune, diocèse d'Autun, par frère Humbert de Parraud, chevalier, en présence du Frère Amaury de La Roche »²⁸.

Il fait ses premières armes en Terre sainte avec Guillaume de Beaujeu. En 1294 ou 1295, Jacques de Molay est absent lorsque le Chapitre l'élit grand-maître à l'unanimité : « La discorde s'éleva dans le chapitre pour la nomination qui se ferait outre-mer du Maître général [...], la majorité du chapitre voulait élire Hugues de Parraud, tandis que la minorité tenait pour Jacques de Molay [...]. Comme la majorité avait consenti à le nommer Grand Précepteur (Maître intérimaire), que d'ordinaire c'est le Grand Précepteur qui obtient la Maîtrise quand la dignité vient être vacante, Jacques de Molay leur manda que du moment qu'ils le faisaient capitulaire, ils le feraient bien caput (chef) [...]. On lui répondit que bon gré mal gré il serait Grand Maître »²⁹.

Il a l'honneur de tenir sur les fonts baptismaux son filleul Robert, quatrième fils de Philippe le Bel.

Lors du procès, le grand-maître sera le premier à se rétracter de ses aveux, si l'on se réfère au mémoire déposé au trésor des Chartes, indiqué sous le titre : *Mémoires où sont résolues diverses questions touchant les templiers*³⁰.

26) *Il faut entendre ici par non-lettré le fait que Molay ne connaissait pas le latin. Il ne faudrait pas en faire un rustre ignare.*

27) *Nobiliaire de France, Comté de Bourgogne & A. Pousset, Dictionnaire géographique, historique et statistique du département du Jura, 1856.*

28) *Déposition du 25 octobre 1307.*

29) *Selon Hugues de Four, frère servant du diocèse de Limoges, cité dans Yvon Leroy, Le testament des templiers à Chinon, Mame, 1974.*

30) *Ce rouleau manuscrit paraît avoir été coupé dans la partie supérieure où étaient exposés les faits qui donnaient lieu aux questions sur lesquelles le conseil prononce. Il ne reste donc que les réponses. Elles apprennent que le grand-maître s'était rétracté, peu de temps après ses premiers aveux, elles supposent qu'il avait ensuite renouvelé ses aveux et elles annoncent cependant la*

Les ministres de Philippe le Bel font alors transférer les chevaliers, le grand-maître et les autres chefs de l'ordre à Chinon. Le grand-maître paraît devant les commissaires à Paris, il nie avec indignation avoir fait à Chinon les aveux qu'on lui prête et demande à comparaître devant le pape³¹.

Le lundi 18 mars 1314, les cardinaux publient, sur le parvis de l'église de Notre-Dame de Paris, le jugement selon lequel le grand-maître, Geoffroy de Charney, Hugues de Pairaud et Geoffroy de Gonnevillle, ont fait leurs aveux et qu'y persistant, on les condamne à la prison perpétuelle. À la lecture de ce jugement, le grand-maître et l'un de ses compagnons, Geoffroy de Charney, se rétractent en s'accusant du seul crime d'avoir avoué. Les cardinaux confient alors les deux prisonniers au prévôt de Paris, pour les garder jusqu'au jour suivant.

Le roi apprenant cet événement, convoque aussitôt un conseil, auquel n'assiste aucun ecclésiastique, et il est décidé que le grand-maître et son compagnon seraient brûlés sur le champ.

Geoffroi de Paris nous rapporte ainsi les derniers instants du grand-maître :

« Ils l'ont pris pour le lier au poteau,
Et lui se laisse lier sans crainte.
Ils lui lient les mains d'une corde,
Mais il leur dit ainsi : « Seigneurs au moins,
Laissez-moi joindre un peu mes mains
Et vers Dieu faire oraison
Car c'en est le temps et la raison.
Je vois ici mon jugement
Où mourir me convient librement ;
Dieu sait qui a tort et a péché.
Il va bientôt arriver malheur
À ceux qui nous ont condamnés à tort :
Dieu vengera notre mort.
Seigneurs, dit-il, sachez, en vérité
Que tous ceux qui nous sont contraires

crainte qu'il ne persiste dans sa rétractation. Dans cet écrit qui est antérieur au voyage de Chinon, le conseil du roi décide, 1. que l'on doit s'en tenir au premier aveu, 2. que l'on ne doit point accorder de défenseur : « à quoi bon donnerait-on un défenseur, si ce n'est (et le ciel en préserve !) pour défendre les erreurs des templiers, qui sont si évidentes par elles-mêmes ? C'est pourquoi l'Église tiendrait lieu de défenseur, si elle voyait qu'il y eût lieu de défendre les accusés, mais il n'y a aucun moyen en leur faveur ».

31) *Processus contra templarios, Archives du Vatican, citée par Barbara Frale, Les Templiers et le Suaire du Christ, Bayard, 2011.*

Par nous auront à souffrir.
En cette foi je veux mourir.
Voici ma foi ; je vous prie
Que devers la Vierge Marie,
Dont notre Seigneur le Christ fut né,
Mon visage vous tournerez. »
On lui a accordé sa requête.
Et si doucement la mort le prit
Que chacun s'en émerveilla.³² »

Geoffroy de Charney périt à son tour sur le bûcher, tandis que Hugues de Pairaud et Geoffroy de Gonnevillle sont emmenés afin de finir leurs jours en prison.

Jacques de Molay deviendra plus tardivement un symbole, voire le martyr, de la tyrannie des pouvoirs temporels et spirituels. Christopher Knight et Robert Lomas soutiennent, par exemple, dans leur ouvrage *The Second Messiah : Templars, the Turin Shroud, and the Great Secret of Freemasonry*, que le saint Suaire ne reproduirait pas la physionomie du Christ, mais celle de Jacques de Molay ! Saint Jacques de Molay serait-on tenté de dire... Ils prétendent que Guillaume de Nogaret l'aurait torturé et crucifié en parodiant la mort du Christ. Il aurait ensuite mis un tissu sur son visage (pourquoi ?), d'où l'empreinte qui figure sur le suaire de Turin : « Tout laisse penser que Jacques de Molay fut considéré par beaucoup comme un martyr et une sorte de second messie, assassiné lui aussi par le pouvoir romain (cette fois par l'Église et non par l'empire) et que les malheurs qui s'abattirent alors sur la chrétienté étaient le signe de la colère de Dieu, comme cela était déjà arrivé la fois précédente [...]. Ceux qui suivirent Molay furent persécutés et la vérité volontairement dissimulée. Comme la peste noire s'abattait sur le monde chrétien, les hauts dignitaires de l'Église craignirent que l'image de Jacques de Molay sur le saint suaire ne révélât aux yeux de tous qu'ils l'avaient, lui aussi, crucifié. Ils choisirent alors de conserver secrète l'identité du visage sur le suaire »³³.

32) Geoffroi de Paris, « Chroniques métriques attribuées à Geoffroi de Paris », cité par Demurger, *Jacques de Molay*, Payot, 2007.

33) Christopher Knight & Robert Loma, *Second Messiah : Templars, the Turin Shroud and the Great Secret of Freemasonry*, Century Books, 1997.



Jacques de Molay.
Dernier Grand Maître du Temple
Brûlé à Paris le 18 Mars 1313.

*Ce Portrait est le même que celui qui se voit à la tête de l'Édition Allemande
des statuts de l'Ordre, et qui a été gravé sur la copie d'un Original
(qu'on assure être du temps même des Templiers) qui appartient au
Prince Christian de Hesse-Darmstadt.*

Philippe Grouvelle, Mémoires Historiques Sur Les Templiers, Paris, 1805.

9. La postérité

UNE ALLUSION DE CORNÉLIUS AGRIPPA. LA MODE DU TEMPLARISME. DU ROMANTISME À L'HISTOIRE.

« La seule façon de reconnaître si un livre sur les Templiers est sérieux est de s'assurer qu'il s'achève en 1314, date à laquelle leur Grand Maître est brûlé sur le bûcher ».

Umberto Eco, préface de *Les Templiers*, Barbara Frale.

Si les Templiers furent sujets aux critiques de leurs contemporains - on leur reprochait leur cupidité, leur manque de morale et finalement leur abandon de la Terre sainte -, leur condamnation, loin de faire l'unanimité, divisa l'opinion : certains auteurs, comme le poète Boccace ou Dante Alighieri prirent la défense des chevaliers, accusant Philippe le Bel d'avoir comploté pour s'approprier leurs biens³⁴, tandis que d'autres, comme Raymond Lulle, choisirent de suivre la version officielle, concluant à la culpabilité de l'Ordre. Jean Bodin, quant à lui, les plaça dans les rangs des minorités persécutées.

Durant les siècles suivants, les avis continuèrent d'osciller, mais le dossier passionna de moins en moins l'opinion. Puis, au 18^e siècle, la question revint sur le devant de la scène et c'est alors qu'on se souvint d'une allusion effectuée par Cornélius Agrippa dans son ouvrage le plus fameux. Au chapitre 39 du *De occulta philosophia*, publié en 1531, Agrippa évoque « l'hérésie détestable des Templiers », à côté de celle des sorcières et des « mages gnostiques ». L'auteur se réfère dans le même passage aux écrits de l'écrivain byzantin Michel Psellos, prêtant aux bogomiles des pratiques orgiaques et des sacrifices de nourrissons à la gloire de Pan ou Priape : « Nul n'ignore qu'il est possible d'attirer les mauvais génies par des cérémonies profanes. C'est, selon Psellos, ce que faisaient les mages gnostiques qui renouvelaient ou presque les rites honteux et abominables de Priape et de l'idole nommée Panor au cours desquels l'on offrait des sacrifices au sexe nu. Ceci n'est pas sans rappeler, si ces faits sont exacts et ne sont pas des fables, ce que l'on peut lire sur l'hérésie détestable des Templiers et ce que l'on sait des sorcières ».

Si Agrippa ne fut pas le premier à supposer aux chevaliers du Temple cet assortiment criminel, caractéristique de toutes les « chasses aux sorcières » que connut l'humanité, sa renommée permit à l'idée de faire son

34) Dante écrira par exemple, dans la partie de sa *Divine Comédie* consacrée au Purgatoire : « Je vois le nouveau Pilate, si cruel que, non assouvi encore, il porte, sans rescrit, ses voiles avides dans le temple » (*Purgatoire, chapitre XX*). Dante Alighieri, *La divine comédie, composée entre 1307 et 1321*.

chemin : « L'ouvrage d'Agrippa fut probablement le plus lu et celui qui eut le plus d'influence parmi tous les textes de la Renaissance sur la magie [...]. En plaçant les Templiers à côté de sorcières et de magiciens s'adonnant à la perversion, il lançait leur réputation déjà douteuse sur un sentier délibérément équivoque [...]. L'indifférence de la Renaissance à l'égard des Templiers fit que, pendant longtemps, ce passage du *De occulta philosophia* attira peu l'attention. Il fallut attendre le 18^e siècle pour que des gens s'intéressent à la magie se penchent également sur le cas des Templiers ; l'insinuation dut attendre deux siècles avant de produire son effet »³⁵.

C'est, en effet avec la mode du templarisme, que la thématique revint au goût du jour. Comme nous le verrons plus loin, la franc-maçonnerie y fut pour beaucoup, car après s'être réclamée de l'architecte Hiram et de la chevalerie médiévale, c'est vers l'ordre du Temple que cette société se tournera à partir de 1750. À défaut d'archives, les essais rédigés sur le sujet durant cette période, tiennent davantage du pamphlet politique et idéologique que de l'histoire. Pour certains, les Templiers sont le symbole de la tyrannie de l'Église, des injustices commises à l'égard de minorités que l'on rêvait « éclairées ». Pour d'autres, les francs-maçons avaient favorisé la chute de l'Ancien Régime et complotaient l'anarchie sociale. Il convenait alors de les salir par le biais de ceux dont ils revendiquaient l'héritage.

Lorsqu'en 1810, Napoléon réclama que les archives du Vatican soient envoyées en France, l'on espéra y voir plus clair. Près de 3500 caisses de documents, y compris les fameuses archives secrètes, quittèrent Rome pour Paris. Après un premier classement par les archivistes impériaux, certains privilégiés purent y accéder. Ce fut le cas du dramaturge François Reynouard, auteur d'une pièce à succès sur les Templiers. Il étudia les minutes du procès, mais n'y trouva rien permettant de trancher en faveur de l'innocence ou de la culpabilité de l'Ordre. Cependant, rien non plus d'ésotérique ni de romantique susceptible d'alimenter les thèses fantastiques qui avaient excité les templaristes et les anti-templaristes.

Après la chute de Napoléon, les documents retournèrent au Vatican. Il fallut attendre 1879 pour qu'un chercheur soit autorisé à accéder de nouveau aux archives secrètes. Entre temps, les études historiques avaient considérablement progressé, grâce aux avancées technologiques et au modèle de rigueur offert par la science. De nouveaux documents avaient été découverts et des collections de sources médiévales avaient commencé à se constituer. Entre 1841 et 1851, l'historien Jules Michelet, alors chef de la section historique des archives nationales, avait ainsi fait paraître une *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, un ouvrage dans lequel se trouvent les principaux textes du procès. Une nouvelle ère de recherches, ne devant plus rien aux caprices intellectuels des siècles précédents, s'ouvrit alors avec des travaux tels que

35) Peter Partner, *Op. Cit.*

ceux du médiéviste allemand Heinrich Finke ou de l'anglais Malcom Barber.

Les études se poursuivent et de nos jours, les ouvrages sur le sujet abondent. Prétendre en dresser une bibliographie exhaustive manifesterait une ambition extravagante et si une telle entreprise devait être tentée, les recherches sérieuses y côtoieraient les thèses les plus fantaisistes car, malgré les travaux d'historiens, le Temple continue d'exciter les imaginations et les anciennes thèses romantiques que l'on pourrait croire réfutées et démodées sont obstinément dépoussiérées, sorties de leur contexte et remises régulièrement sur le tapis.

Nous venons d'évoquer le templarisme qui joue un rôle important dans l'émergence du mythe de Baphomet, mais cette thématique n'est que l'une des pointes émergées d'un très volumineux iceberg formé de supposés complots, symboles mystérieux, sociétés secrètes et bien entendu, des chroniques du trésor perdu de l'Ordre, mêlant spéculations sur son origine – magique ou alchimique - et sur son devenir. Aux Templiers, on a présumé la possession du Graal, celle de l'Arche d'Alliance, on les a supposés faiseurs d'or, sorciers, adorateurs du Diable, convertis à l'Islam, etc. Des légendes qui puisent à trois sources : La puissance et la richesse de l'Ordre, sa fin tragique et la nature des accusations, parfois confirmées par les aveux obtenus par la torture.

Après ce rappel de l'histoire du Temple, nous allons donc effectuer un tour d'horizon de ces théories occultes et légendes qui excitent l'imagination des chercheurs, car cette thésaurisation d'hypothèses, plus ou moins capricieuses, constitue le terreau sur lequel a poussé le mythe du Baphomet, auquel nous consacrerons la troisième partie de cet ouvrage.

II. HISTOIRE OCCULTE

« La fin des Templiers est une histoire horrible englobant tous les éléments des « romans gothiques » : le sadisme, les perversions sexuelles du clergé, le trésor caché, la magie. Comme la plupart des occultismes, le mythe des Templiers sombre peu à peu dans le folklore. De ces fantasmes émanent l'histoire du trésor caché des Templiers qui persiste jusqu'à nos jours et celle de la magie noire des Templiers : c'est le monde dans lequel Aleister Crowley s'est proclamé maître d'un ordre des Templiers qui n'existe que dans une perspective magique. D'autres avatars de ce mythe peuvent inclure les Templiers dans presque tous les rôles de gardiens mystérieux imaginables, par exemple celui de gardien du suaire de Turin [...]. Depuis l'archevêque de Tyr, au 12^e siècle, jusqu'à nos jours, l'histoire des Templiers a été dénaturée à travers la divulgation de textes erronés ou forgés de toutes pièces. Les Templiers sont ainsi passés du rôle de serviteurs ignares, obéissant à un idéal tyrannique, à celui de magiciens héroïques, éclairés par la liberté et le savoir. C'est peut-être une transformation positive, mais non sans doute celle que les Templiers auraient comprise ou approuvée. »

Peter Partner, *Templiers, Francs-maçons et sociétés secrètes.*

1. Du trésor au saint Graal

TROIS CHARIOTS CHARGÉS DE PAILLE. DES SOUTERRAINS SOUS GISORS. UN PACTOLE SPIRITUEL. LA PORTE DE L'ENFER. LA SECTE DES ASSASSINS. LA PIERRE PHILOSOPHALE. ET LE GRAAL.

L'arrestation des chevaliers du Temple s'accompagna de la saisie de leurs biens et naturellement de l'annulation de la dette royale. Mais sept ans après le début de la procédure, à la mort du grand maître, les caisses du royaume de France étaient de nouveau vides. La légende d'un trésor envolé sous le nez des agents du roi va gagner en popularité durant les siècles suivants et des centaines d'ouvrages seront écrits sur le sujet.

Bien qu'aucune preuve historique ne vienne confirmer l'existence de ce

trésor, plusieurs hypothèses continuent de circuler. L'une des plus fameuses est fournie par le témoignage d'un certain Jean de Chalon. Dans un document conservé au Vatican, ce templier interrogé en 1308 par les cardinaux et le pape, rapporte que certains de ses frères d'armes auraient échappé à la raffe. Il évoque notamment Gérard de Villers et Hugues de Chalon qui se seraient enfuis la veille de l'arrestation en emportant le trésor de son oncle, Hugues de Perrault. Les partisans de cette thèse font valoir que, le même soir, l'armada de l'ordre qui mouillait à La Rochelle quitta le port pour une destination inconnue. Et d'en conclure que les fuyards auraient transféré leur butin sur les bateaux. Les navires se seraient ensuite dirigés vers le nord de la France, vers les côtes ibériques ou vers l'Angleterre. Or, si Jean de Chalon évoque bien un trésor, son témoignage indique qu'il s'agit de biens privés – ceux de son oncle –, et contrairement à ce que le journaliste Gérard de Sède prétend dans *Les Templiers sont parmi nous*, il n'y est nulle part question de « trois chariots chargés de paille »³⁶ dissimulant des coffres.

Une autre hypothèse, filée dans le même ouvrage, conduit à Gisors. Construit au 11^e siècle, le château de Gisors n'appartint que deux années aux templiers, de 1158 à 1160. Il retourna ensuite sous tutelle anglaise, puis française, lorsqu'en 1204, la Normandie tombe entre les mains du roi de France, Philippe Auguste. Lorsque les dignitaires de l'ordre du Temple y sont gardés brièvement prisonniers, en 1314, le château appartient à Philippe le Bel. Il est gardé par ses troupes, ce qui rend improbable l'hypothèse d'un trésor templier dissimulé sur place. Malgré cette incohérence, la légende connut un certain succès dans la région, au point que, dans les années 1950, le gardien du château, Roger Lhomoy, entreprit de creuser des souterrains sous l'édifice. On le somma de reboucher ses trous, mais l'homme affirma avoir découvert des salles souterraines abritant des coffres remplis d'or. L'histoire séduisit le journaliste Gérard de Sède qui signa, en 1962, le best-seller sus-cité : « Ce que j'ai vu à ce moment-là, je ne l'oublierai jamais, raconte Lhomoy, car c'était un spectacle fantastique. Je suis dans une chapelle Romane en pierre de Louveciennes, longue de trente mètres [...]. Sur les murs, à mi-hauteur, soutenus par des corbeaux de pierre, les statues du Christ et des douze apôtres, grandeur nature. Le long des murs, posés sur le sol, des sarcophages de pierre [...]. Et dans la nef, ce qu'éclaire ma lumière est incroyable : trente coffres en métal précieux dont un bien plus gros que les autres, rangés par colonnes de dix. Et le mot coffre est insuffisant : c'est plutôt d'armoires couchées qu'il faudrait parler »³⁷. Les soi-disant découvertes de Roger Lhomoy firent tant de bruit qu'elles attirèrent sur place André Malraux, alors ministre des Affaires Culturelles qui ordonna à l'armée de faire des fouilles, mais aucun trésor ne fut jamais découvert.

36) Gérard de Sède, *Les Templiers sont parmi nous ou L'Énigme de Gisors*, René Julliard, 1962.

37) *Ibid.*

Pendant que certains continuent de loucher sur Gisors ou évoquent la piste de Jérusalem, Chypre, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, Rennes le Château, etc., d'autres préfèrent spéculer sur un pactole spirituel. Nullement gênés par la contradiction, ceux-là adoptent généralement la thèse de l'innocence de l'ordre, tout en défendant l'existence de terribles secrets gardés par les Templiers. Dans son célèbre roman, *Da Vinci Code*, Dan Brown laisse entendre que c'est le pape et non le roi de France qui serait à l'origine du procès. De simple argument de fiction, l'idée va enrichir le dossier de la légende : si Rome a tellement désiré éliminer les Templiers, c'est qu'ils devaient détenir un terrible secret.

L'hypothèse d'un trésor désincarné, forcément vague, va autoriser les spéculations les plus folles et les rapprochements avec une myriade d'autres sujets : les rosicruciens, le Graal, l'Arche d'Alliance les cathares, l'hermétisme, les évangiles apocryphes, etc. Ainsi, Michel Lamy, dans *Les Templiers, ces grands seigneurs aux blancs manteaux*, affirme que la protection des pèlerins ne fut qu'une « couverture », du moins durant les premiers temps de l'ordre. Filant l'erreur commune de localisation, Lamy écrit : « En résumé, on peut considérer comme une quasi-certitude le fait que Hugues de Payns et Hugues de Champagne aient découvert des documents importants en Palestine entre 1104 et 1108. Ces trouvailles furent sans doute à la base de la constitution du groupe des neuf premiers templiers et l'on doit les relier au choix de leur donner pour résidence l'emplacement du Temple de Salomon. Là, ils effectuèrent des fouilles. Il n'était pas question, dans cette phase, d'augmenter leurs effectifs, pour cause de secret. Leurs recherches durent les amener à trouver quelque chose de réellement important, du moins à leurs yeux. À partir de ce moment, la politique de l'ordre changea. Qu'avaient-ils trouvé ? L'Arche d'Alliance ? Une façon de communiquer avec des puissances externes : dieux, élémentaux, génies, extra-terrestres, ou autre chose ? Un secret concernant l'utilisation sacrée et pour ainsi dire magique, de l'architecture ? La clef d'un mystère lié à la vie du Christ ou à son message ? Le Graal ? Le moyen de reconnaître les endroits où la communication avec le ciel comme avec les enfers est facilitée, au risque de délivrer Satan ou Lucifer ? »³⁸

Ces partisans d'un trésor d'ordre spirituel soulignent généralement le temps passé par les chevaliers en Orient où ils eurent l'occasion de côtoyer différentes civilisations et rappellent qu'ils furent accusés de s'être convertis à l'Islam. Les chevaliers du Temple ont été ainsi soupçonnés d'avoir entretenu des relations cordiales avec les Assassins, des ennemis communs et un statut comparable de combattants de la foi ayant pu favoriser un rapprochement. Bien qu'étant seulement l'une des nombreuses sectes Shi'ites apparues dans le sillage des imams successeurs d'Ali³⁹, la secte des Assassins a fait couler autant d'encre

38) Michel Lamy, *Les Templiers, ces grands seigneurs aux blancs manteaux*, Aubéron, 1999.

39) *Après la mort du prophète en 632, plusieurs querelles de succession divisent successivement le monde musulman. Ainsi, en 765, l'un des descendants d'Ali, Ismaïl est déshérité par son*

que le Temple lui-même. Les sectateurs d'Hassan I Sabbah étaient craints par les croisés comme par les musulmans et leurs exploits furent rapportés par les chroniqueurs des croisades.

Majoritairement, les relations entre musulmans et templiers en Terre sainte reposaient sur la violence, l'Islam étant perçu par les chrétiens latins, non comme un cousin monothéiste, mais comme une hérésie ou pire : un paganisme. Cependant, lors des trêves, des rapports se sont probablement tissés entre les différents résidents de la Terre sainte. Bien qu'opposés au point de vue religieux, il n'est pas à écarter une certaine collaboration entre Ismaélites et templiers qui avaient la même organisation, une hiérarchie de grades comparable⁴⁰ et portaient le même costume blanc et rouge. Les templiers payeront tribut aux assassins en Syrie et, comme en témoigne Joinville, Saint Louis s'était lui-même allié au « Vieux de la Montagne » pour combattre les envahisseurs mongols. L'historien rapporte que celui-ci lui envoya un jour trois messagers apportant en présent sa chemise : « Comme la chemise est de tous les vêtements le plus près du corps, ainsi, disaient-ils, le Vieux de la Montagne voulait tenir le roi plus près dans son amour que nul autre roi. Le cheikh lui envoyait du reste d'autres symboles de son amitié avec d'autres présents : un anneau d'or très fin où son nom était écrit, en signe qu'il épousait le roi et voulait être désormais tout un avec lui ; un éléphant et une girafe en cristal, des pommes de diverses espèces en cristal, des jeux de tables et d'échec : et toutes ces choses étaient fleurettées d'ambre et l'ambre était liée au cristal de bon or fin »⁴¹. Mais saint Louis, qui guerroyait

père, tandis que son jeune frère Musa al Kazim reçoit l'Imamat. Le schisme donne naissance à l'Ismaélisme. Le même scénario se répète durant le califat fatimide, à la mort d'Al-Mustansir, en 1094 : son fils cadet Mustali est choisi par le vizir comme successeur, en lieu et place de l'héritier légitime, Nizar. De cette nouvelle querelle va naître le mouvement ismaélien « nizarite » qui trouvera son porte-parole en la personne d'Hassan I Sabbah, également connu sous le surnom « le Vieux de la Montagne ». Propagandiste du mouvement ismaélien, Hassan I Sabbah est contraint en 1088 de se réfugier à Alamut dans les montagnes perses. De là, il poursuit une campagne agressive via ses missionnaires et une politique de terreur via ses sectateurs, bientôt surnommés « assassins », un nom dont l'origine est difficile à cerner. La légende le fait dériver du mot « hashish », une drogue qui aurait été utilisée par Hassan pour endoctriner et fanatiser ses tueurs, mais cette étymologie a été mentionnée pour la première fois par Marco Polo, bien après le décès d'Hassan I Sabbah et aucune trace historique ne vient la corroborer. Le terme pourrait venir de l'arabe « assas », gardien (de la Terre sainte). Une autre théorie conjecture que les adeptes d'Hassan étaient simplement appelés « Hassassiny » (disciples d'Hassan), expression qui aurait été déformée pour prendre la forme francisée « Assassin ». La secte sera complètement éradiquée de Perse en 1258 par les troupes mongoles, mais elle perdurera, sous une autre forme, jusqu'à nos jours avec pour chef, l'Aga Khan.

40) Des auteurs comme Arkon Daraul (pseudonyme d'Idries Shah) effectueront ce type de parallèle : Chevaliers – Refiks / Écuyers – Fedavi / Sergents – lassiks / Prieurs – Daïkebir / Grand maître - Sheik el djebel.

41) Jean de Joinville, *Histoire de Saint Louis*, 1309.

à Saint Jean d'Acre, ne se rendit pas en personne à l'invitation. Il envoya frère Yves, muni de bijoux, de draps écarlates, de coupes d'or et de freins d'argent, et les sources indiquent qu'il interpréta le message du Vieux de la Montagne comme un acte de soumission.

Si une certaine communauté d'esprit dans la lignée des ordres de chevalerie a pu rapprocher ces ennemis et si les longues trêves ont pu favoriser les contacts, certains auteurs n'hésiteront pas à en déduire les amalgames les plus douteux. Ainsi, selon la féministe Céline Renooz : « [les Assassins et les Templiers] professaient la même doctrine et vouaient la même haine à l'erreur que le Catholicisme et l'Islamisme représentaient : l'adoration d'un Dieu unique, mâle ; et, pour protester contre ce dogme, les Templiers avaient une Divinité féminine représentant l'ancienne Déesse porte-lumière, la Vénus-Lucifer [...]. Ils enseignaient que c'est Lucifer, « l'Esprit », qui est l'organisateur de l'Univers, le Grand Architecte qui met toutes choses à leur place et crée l'ordre. C'est le mauvais principe — son contraire —, représenté par l'homme fourbe, qui crée le désordre en se déclarant Dieu et en se faisant adorer et obéir »⁴².

Une autre hypothèse qui réconcilie richesse matérielle et spirituelle, en cultivant une démarcation assez floue entre les deux, consiste à faire des templiers des adeptes de l'alchimie. L'Ordre du Temple avait la réputation d'être immensément riche. Dès sa fondation, il reçut de nombreux dons, en numéraire et en terres, qui s'accumulèrent au point de transformer les chevaliers en banquiers avant la lettre. Rois, nobles, ecclésiastiques et même des papes, empruntèrent de l'argent au Temple. Pour certains de leurs contemporains, puis à la faveur de la fascination qu'ils exercèrent les siècles suivants, les Templiers semblaient trop riches pour être honnêtes et des rumeurs commencèrent à courir. Une explication se présenta ultérieurement comme une évidence : les Templiers étaient alchimistes et fabriquaient leur or... !

L'idée séduisit quantité d'auteurs, mais leurs démonstrations restent douteuses. Dans une étude intitulée « Les Templiers étaient-ils alchimistes ? »⁴³, Louis Charpentier avance l'hypothèse d'une collusion entre verriers et Ordre du Temple après avoir énuméré un certain nombre d'indices et d'exemples. Mais, finalement, d'écrire à propos de la cathédrale de Troyes : « Malheureusement, rien ne demeure à Troyes de cette époque et les vitraux n'y sont plus que de verre, peints dans des époques postérieures »⁴⁴.

Par ailleurs, l'indécision des arguments s'enrichit volontiers d'une autre ambiguïté. Dès le début du 13^e siècle, le motif a commencé à côtoyer une autre

42) Céline Renooz, *L'ère de vérité : histoire de la pensée humaine et de l'évolution morale de l'humanité à travers les âges et chez tous les peuples*, M. Giard, 1921-1933.

43) Louis Charpentier, « Les Templiers étaient-ils alchimistes ? », *Les cahiers du réalisme fantastique*, décembre 2001.

44) Louis Charpentier, *Les Mystères Templiers*, Robert Laffont, 1967.

icône fameuse, celle du Graal, ce vase mythique qui aurait contenu le sang du Christ. Dans son roman *Parzival*, Wolfram von Eschenbach en fait une pierre mystérieuse donnant à son possesseur vigueur et jeunesse. Le Graal est la Pierre Philosophale et des *Templeisen* en sont les gardiens, demeurant au mont Salvat afin de protéger cette *lapsit exillis* (corruption probable de *lapis ex caelis*, « pierre des cieux »). Trévizent dit à Parzival : « De vaillants chevaliers ont leur demeure à Montsalvage où l'on garde le Graal. Ce sont les templiers ; ils vivent d'une Pierre ; son essence est toute pureté... On l'appelle *lapsit excilli* »⁴⁵.

Ce type d'interprétation va contribuer à gonfler l'Alchimie pratique d'une nouvelle dimension : l'Alchimie mystique ou spéculative. Il n'est plus question de transformer concrètement une matière vile en or, mais de purifier l'adepte, de lui permettre d'atteindre à l'or spirituel. En jouant sur l'ambivalence de ce double décryptage, certains auteurs se permettront de rebondir d'une lecture à une autre, interprétant les documents de façon plus ou moins littérale ou métaphorique, selon les besoins de leurs thèses. Cette licence interprétative sera particulièrement appliquée au Baphomet que l'occultiste Éliphas Lévi, par exemple, tient à la fois pour symbole de la Pierre Philosophale, mais également du « grand agent universel » de la Magie, de la quête initiatique et des puissances génératrices de la nature.

Alors, que faut-il en penser ? Il se trouve que l'alchimie fut conservée et développée par les Arabes, auteurs des premiers traités traduits en Europe. Après les grandes opérations des différentes Croisades s'écoulaient de très longues périodes de trêves pendant lesquelles les relations entre croisés francs et sarrasins n'étaient pas rares. Puisque les Templiers leurs ont emprunté des connaissances médicales ainsi que l'art de construire leurs forteresses, alors pourquoi pas l'alchimie ? Historiquement, il est fort probable que l'Ordre du Temple ait disposé d'un tiers ordre constitué d'artisans et clercs. Ces artisans forgerons ont sans doute détenu des « secrets de fabrication » proches de ceux de l'alchimie. Il est également envisageable que parmi les Templiers se soient trouvés des clercs érudits aptes à se plonger dans l'étude des traités alors en circulation, d'autant que ceux-ci n'étaient pas interdits par les autorités religieuses de l'époque. L'histoire de l'homme nous enseignant que sa curiosité est sans borne, il ne serait pas surprenant qu'individuellement ou en groupe des templiers se soient essayés à dompter le Lion et l'Aigle dans le fol espoir d'atteindre à l'inaccessible Escarboucle de l'art Royal. Cela ne fait pas, pour autant, de l'alchimie un trait caractéristique de l'Ordre, aucune preuve historique convaincante n'allant dans ce sens.

45) Wolfram von Eschenbach, *Parzival*, 13e siècle.

2. Le sceau de l'ordre

LES SCEAUX TEMPLIERS. SPÉCULATIONS NUMÉRIQUES : LE DUEL ET LE TERNAIRE, LE CHIFFRE NEUF. DANTE ET LES FEDELI D'AMORE.

Les sceaux templiers sont appelés « boules », « bulles », ou encore « tubes », une déformation du terme « kuba » qui signifie coupole. Les plus anciens sont bifaces. Ils représentent au recto deux cavaliers montant un même cheval et montrent au verso la Coupole du Rocher, bâtie sur le site du Temple de Salomon. La légende qui commence d'un côté du sceau, « Sigillum Militum », se poursuit de l'autre : « de Templo Christi ». Les deux faces de la boule ont fini par se dissocier en deux sceaux différents et se sont déclinées en quelques variantes, mais toujours reconnaissables.



Si l'image de la coupole réfère directement au nom de l'Ordre et à son rôle de protection des lieux saints, le duo de cavaliers a donné lieu à des interprétations diverses. Il pourrait symboliser la pauvreté, l'humilité (Jacques de Vitry écrit : « Deux orgueilleux ne chevauchent pas sur la même selle ») ou la fraternité entre les membres, qui étaient par exemple tenus de prendre leur repas en duo pour éviter les zèles ascétiques. Mais des interprétations plus sophistiquées et plus ésotériques ont été proposées. Les deux cavaliers pourraient représenter :

- La double nature de l'Ordre, exotérique et ésotérique, guerrière et monastique ;
- La double nature de l'homme, divine et humaine ;
- En ajoutant la monture, on obtient une tripartition de l'être en *spiritus* (esprit), *animus* (âme) et *corpus* (corps), ce dernier étant symbolisé par le cheval ;

Or, le ternaire apparaît souvent dans la vie de l'Ordre : Le templier doit faire l'aumône trois fois par semaine, accepter trois assauts de l'ennemi avant de répliquer ; durant les procès, il sera question de trois baisers initiatiques - les fameux « baisers obscènes » sur les lèvres, le nombril et l'épine dorsale, selon Hugues de Bure, ou sur la bouche, l'anus et le pénis, selon Raoul de Gisy.

Du ternaire découlera le symbolisme du nombre neuf : l'Ordre fut fondé par neuf chevaliers le 27 décembre ($2+7=9$, $12=9+3...$), la Règle latine comportait 72 articles ($7+2=9$), l'Ordre comptait neuf provinces, le Beaucéant était parfois un composé de 81 cases noires et blanches (carré de 9, $8+1=9$).

Concernant les neuf années qui se sont écoulées entre 1120, date d'arrivée des Templiers en Terre sainte, et 1129, la date officielle de l'institution de leur ordre, selon la mystique des nombres, il s'agirait là d'un rappel de la gestation : neuf mois sont nécessaires au fœtus et au bébé pour se développer avant de venir au monde.

L'Annonciation à la Vierge a lieu le 24 mars, soit 9 mois avant la naissance du Christ, épisode qui regroupe neuf personnages : Joseph, Marie et Jésus ; les trois bergers ; et les trois Mages. Les premiers témoins du Christ seront neuf : les trois rois Mages, les trois bergers, Siméon le Vieillard, Anne la Prophétesse et Saint Jean le baptiste⁴⁶.

Dans la christologie, rappelons encore que le Christ, selon Mathieu chapitre V, verset 3-11, passe par neuf béatitudes lors de son accomplissement ; le Christ est mort à la neuvième heure ; la prière du Notre-Père est structurée en neuf propositions d'une rythmique de neuf syllabes ; les anges sont organisés en neuf chœurs : les Chérubins, les Séraphins, les Trônes, les Dominations, les Puissances, les Vertus, les Principautés, les Archanges et, enfin, les Anges⁴⁷.

Saint Paul énumère les neuf dons de l'Esprit Saint : sagesse, science, foi, don de guérisons, opérer des miracles, prophétie, discernement, parler en langue et le don de les interpréter (1Co. 12, 4-11) ; il énumère aussi les neuf fruits de l'Esprit : charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi (Ga. 5, 22).

Enfin, est-il besoin de parler encore des neuvaines de prières afin de se convaincre de la puissante symbolique chrétienne du 9, chiffre de l'harmonie, de la plénitude et de l'accomplissement ?

La société des « Fedeli d'Amore », inspirée à la fois de l'Ordre du Temple, de la poésie des troubadours et du soufisme, reprend d'ailleurs, parmi d'autres symboles, le 9 comme chiffre sacré, emblème de la trinité : esprit, âme, corps, chacun ayant 3 aspects et 3 principes. Le célèbre Dante Alighieri, qui en fut un membre éminent, évoque ainsi, dans sa *Divine Comédie*, les 9 « Cieux »

46) Jean-François Lecompte, *Nombres templiers*, éditions Edite, 2006.

47) Saint Denis l'Aréopagite, *La Hiérarchie Céleste*, 6e siècle.

qui sont les degrés de la hiérarchie initiatique menant à la « Terre sainte ». Le texte comporte de nombreuses allusions aux Chevaliers du Temple. Dans le *Paradis* (Chant XXX), Béatrice est entourée et protégée par « une assemblée de blancs manteaux ». Plus loin, dans le chant XXXII, Dante choisit Saint Bernard comme guide, etc. Enfin, dans le *Purgatoire* (Chant XXVII), Dante se souvient avoir assisté au supplice de Jacques de Molay et de Geoffroy de Charnay sur le bûcher : « Je tendis en avant les mains jointes, et m'allongeai, regardant le feu, et vivement me représentant les corps humains que déjà j'avais vu brûler ».

Cette œuvre est d'ailleurs bâtie sur une structure numérique précise : 3 Cantiques comprenant 33 chants, soit 99 chants, plus un chant d'ouverture à la Comédie, soit au total 100 chants ; l'enfer compte 9 cercles, le purgatoire 9 degrés et le paradis 9 sphères. Selon Boccace, Dante a rencontré son égérie, Béatrice, à 9 ans : « Neuf fois après ma naissance, le soleil était retourné à son point de départ, quand parut à mes yeux pour la première fois, la glorieuse Dame de ma pensée... » Dante rapporte la mort de Béatrice le 9e jour du mois de juin 1290, soit précise-t-il le 9e jour du 9e mois selon le comput des Syriens – manière pour Dante de signifier que *Béatrice était dans son essence même le nombre neuf*⁴⁸. Béatrice n'est-elle d'ailleurs pas Beatrix, béatitude dont parle Mathieu ?

Signalons ici que Dante aurait également été membre de la fraternité de la « Fedè Santa », tiers ordre du Temple et qu'il fut probablement présent à Paris lors du procès des templiers. Tout au long de la *Comédie* on peut lire toute la haine qu'il exprime pour Philippe-le-Bel et la papauté⁴⁹.

Enfin, pour ceux qui affectionnent les lectures plus occultes, on retrouve le 9 lors de l'exécution du dernier maître, Jacques de Molay qui fut mis à mort le 18 (1 + 8 = 9) mars 1314 (1+3+1+4=9).

48) Michel Cazenave, *préface de la Divine Comédie, Dante Alighieri, Albin Michel, 1995.*

49) Luc Benoist, « L'exposition commémorative du VIIe centenaire de la naissance de Dante (1265 - 1965) », *Annales de Bretagne, tome 73, numéro 3, 1966* & René Guénon, *L'ésotérisme de Dante, Gallimard, 1957.*

3. La règle secrète

UNE CHOSE SI SECRÈTE. TROIS DEGRÉS DE RÉCEPTION. LES DOCUMENTS DE MERZDORF. L'ALPHABET SECRET DES TEMPLIERS.

« L'universalité du Temple fit sa faiblesse ; sa richesse provoqua sa ruine ; sa doctrine, son ésotérisme, son « secret » servirent à sa destruction. Mais son esprit demeura, repris par les fraternités médiévales, par les groupes rosicruciens, par les sociétés de pensée, par les sociétés secrètes de nos jours ; l'idéal du Temple, l'ésotérisme de son but demeurent vivants. Peu importe que la succession matérielle ne soit pas assurée par des investitures rituéliques ; l'esprit demeure et l'idée templière appartient incontestablement aux grands courants de pensée qui secouent encore parfois le monde moderne. »

J. Marquès-Rivière, *Histoire des Doctrines Ésotériques*.

Un autre mythe persistant de l'ésotérisme templier est l'existence d'une règle secrète qui n'aurait été transmise qu'aux membres les plus élevés de la hiérarchie, cette discrétion expliquant l'ignorance de plusieurs chevaliers et frères servants, contrastant avec la gravité des aveux d'autres accusés. Et la règle en question, bien entendu, ne pouvait contenir qu'une hérésie inavouable.

Historiquement, la règle de l'Ordre du Temple est inspirée de celle de saint Benoît, adaptée aux exigences de la vie militaire. Annexée au procès-verbal du concile de Troyes en 1129, elle comprend un total de 72 articles qui régissent le quotidien des chevaliers. Cette règle primitive sera traduite en français vers 1135-1139 et remaniée à cette occasion. Puis, elle se verra, au fil des ans, nuancée de nombreux « retraits », c'est-à-dire d'ajouts et de précisions sur les combats, les interdits, pénitences, la hiérarchie, la réception des nouveaux membres, etc.

Si les membres de l'Ordre sont effectivement tenus au secret concernant la règle, le chapitre et l'élection du grand maître, cette discrétion est commune à tous les ordres religieux. D'ailleurs, comme le souligne Laurent Daillez, durant le procès, les juges n'ont jamais cherché à mettre la main sur les « statuts secrets » sachant qu'ils ne trouveraient rien et ont volontairement occulté la règle qui aurait pu servir de pièce à décharge ; il est d'ailleurs possible que certaines archives aient été volontairement détruites⁵⁰.

La légende de la règle secrète commence par la déposition de l'enquêteur royal Raoul de Presle, qui rapporte avoir recueilli de la bouche de Gervais de Beauvais, recteur de la maison du Temple à Laon, qu'au sein du chapitre général de l'ordre : « il y avait une chose si secrète, que si, pour son malheur, quelqu'un

50) Laurent Daillez, *Op. Cit.*

la voyait – fût-ce le roi de France ajoute-t-il – rien n’empêcherait les membres du chapitre de le tuer sur l’instant ». Gervais de Beauvais aurait ajouté « qu’il possédait un petit livre qu’il montrait volontiers et qui contenait les statuts de son ordre, mais qu’il en possédait un autre plus secret que, pour rien au monde, il ne consentirait à montrer ».

Il ne manquera pas d’interprètes pour s’enfiler dans la brèche. Cette thèse sera, par exemple, défendue par Friedrich Nicolai, un homme de lettres allemand dont nous reparlerons à propos de Baphomet. Dans son *Essai sur les accusations intentées aux Templiers*, Nicolai écrit : « Il est vrai que, si l’on se contente de parcourir à la légère les interrogatoires encore subsistants qu’ont subi les Templiers, on peut trouver étrange que malgré les aveux de plusieurs, un plus grand nombre ait persisté à tout nier : pour moi, je trouve plus étrange encore que parmi la multitude des écrivains qui se font occupés de l’histoire de cet Ordre et de ce fameux procès, il n’y en ait pas un seul qui ait fait attention à cette circonstance qui me paraît être de la plus grande importance, c’est que les Templiers avaient deux, sinon trois degrés de Réception »⁵¹.

Et comme, bien sûr, personne ne parvenait à mettre la main sur cette fameuse règle. Il fallut donc s’appliquer à l’écrire. En 1877, Théodore Merzdorf, conservateur de la bibliothèque ducale de l’Oldenburg, prétendit avoir découvert dans les archives de la Grande Loge maçonnique de Hambourg des documents rédigés en langue romane, datant du 13^e siècle. Il les publia en allemand sous le titre *Les statuts secrets de l’Ordre des Chevaliers du Temple*, d’après la copie d’un prétendu manuscrit trouvé dans les archives du Vatican pour la première fois dans leur version latine originale et leur traduction allemande. D’après Merzdorf, ces documents étaient eux-mêmes des copies de textes trouvés à Rome, dans les années 1785 par le savant danois Frederic Münter⁵².

Le premier des quatre documents présentés par Merzdorf contient l’authentique règle latine primitive de l’Ordre du Temple sous le titre *Monumenta ad disciplinam arcanam fratrum militiae Templi*⁵³, tandis que les trois autres en exposent la soi-disant règle secrète.

Le professeur Hans Prutz, dans un ouvrage publié à Berlin en 1879⁵⁴, a démontré que ces textes étaient de pures fabrications maçonniques, réalisées

51) Friedrich Nicolai, *Essai sur les accusations intentées aux Templiers et sur le secret de cet ordre*, 1782.

52) Comme mentionné plus haut dans ce livre, en 1785, le danois Frédéric Munter découvrit à l’Académie des Lincei, à Rome, un manuscrit datant du début du 13^e siècle. Ce manuscrit comprend le prologue, la traduction française de la règle latine, ainsi que le texte intégral des retraits, mais en aucun cas de « règle secrète », contrairement à ce que prétendit Théodore Merzdorf.

53) Theodor Merzdorf, *Die Geheimstatuten des Ordens der Tempelherren*, Halle, 1877.

54) Hans Prutz, *Geheimlehre und Geheimstatuten des Tempelherren-Ordens*, Berlin, 1879.

à partir des procès-verbaux du procès et possiblement plagiées ou, au moins, inspirées du *Mysterium Baphometis* de l'orientaliste von Hammer-Purgstall, dont nous traiterons bientôt. Cette soi-disant règle secrète fait d'ailleurs la part belle à Baphomet. Ainsi à l'article 18 du *Liber consolamenti*, on peut lire : « Art. 18 - Le néophyte est conduit aux archives où on lui enseigne les mystères de la science divine, de Dieu, de Jésus enfant, du véritable Baphomet, de la Nouvelle Babylone, de la nature des choses, de la vie éternelle ainsi que la science secrète, la grande Philosophie, Abrax et les talismans. Choses qui toutes doivent être rigoureusement cachées aux ecclésiastiques admis dans l'Ordre ».

Aujourd'hui les historiens, hormis quelques-uns, dont René Gilles, traducteur de l'extrait sus-cité⁵⁵, s'accordent à considérer ces documents comme des faux. La supercherie de Merzdorf avait probablement pour but d'établir une filiation entre les Templiers et les francs-maçons issus de la Stricte Observance Templière du baron Von Hund. Cet ordre, dont nous reparlerons, se considérait comme une résurgence officielle, et maçonnique, de l'Ordre du Temple. Ainsi, peut-on lire dans les instructions à l'initiation d'Écuyer données par J. B. Willermoz : « Le vulgaire sait seulement que les Templiers avaient une Règle secrète à laquelle les seuls Chevaliers ayant droit d'entrée dans les Chapitres généraux étaient admis, et qu'ils étaient peu nombreux. On a tiré des conséquences fausses contre ce qui se passait dans le secret. Les Maçons savent que ces grades successifs qui ne se conféraient qu'avec les plus grandes précautions, en y employant tout l'appareil du mystère, n'étaient autre chose que l'initiation maçonnique par laquelle on les conduisait à quelques connaissances relatives qui ont été, et sont encore tenues très secrètes »⁵⁶.

À la supposée règle secrète va bientôt s'ajouter un alphabet tout aussi secret. En 1840, Maillard de Chambure, archiviste de la Côte-d'Or, édita, sous le titre de *Règles et statuts secrets des Templiers*, un texte comprenant les deux premières parties de la *Règle de Dijon*, puis le reste de la *Règle* d'après le manuscrit de Paris, dans lequel figurent les lettres d'un alphabet mystérieux. Maillard de Chambure⁵⁷ écrit : « La seconde page présente plusieurs inscriptions du même temps, dans lesquelles j'ai retrouvé, non sans étonnement, trois lettres (C, G, U) de l'alphabet du Temple, donné par Grégoire ».

L'abbé Grégoire, auteur d'une *Histoire des sectes religieuses*, avait en effet rapporté l'existence de cet alphabet inconnu dont se seraient servis les Templiers afin d'« écrire quelques pièces latines. D'autres le sont, en partie, avec ces caractères, et en partie avec les caractères ordinaires. On ignore à quelle époque en a commencé l'usage. On possède des sceaux très anciens, dont la légende est

55) René Gilles, *Les Templiers sont-ils coupables ?* Guichaoua Henri, 1957.

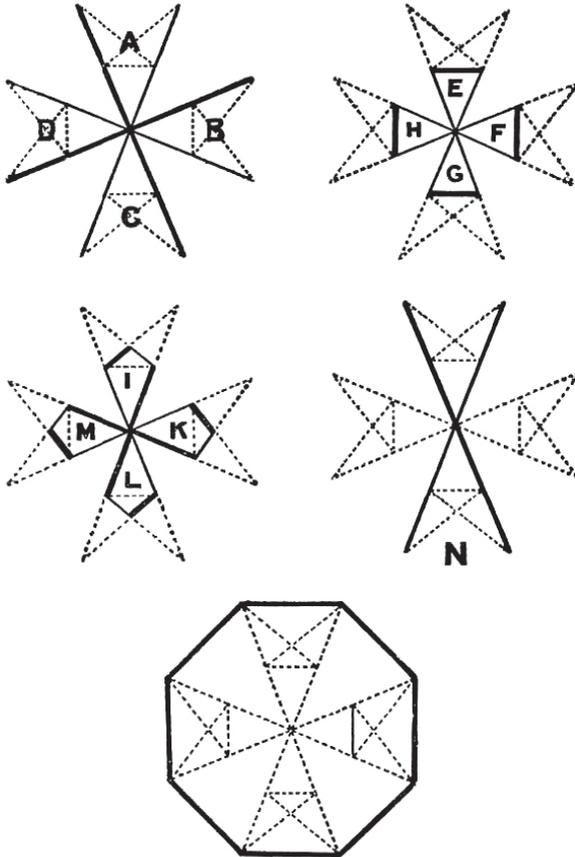
56) *Rituel pour la réception d'un Écuyer Novice de l'Ordre Bienfaisant des Chevaliers Maçons de la Cité Sainte (MS)*, publié par Steel-Maret, in *Archives secrètes de la Franc-Maçonnerie française*, Lyon, 1893.

57) Maillard de Chambure, *Règle et statuts secrets des Templiers*, Paris, 1840.

écrite avec ces lettres particulières. La composition des lignes de la croix que portent les chevaliers donne les caractères de l'alphabet »⁵⁸.

Les 4 branches de la grande croix se divisent en 24 figures qui forment, les 24 lettres de l'alphabet secret. L'X central formant la 25e lettre.

Selon l'abbé Grégoire et d'autres auteurs tels que Probst-Biraben⁵⁹, le secret de cet alphabet résiderait dans une représentation élaborée à partir de la croix pattée du Temple.



58) Abbé Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, tome I, 1828.

59) Jean-Henri Probst-Biraben, *Les Mystères des Templiers*, Omnium littéraire, 1974 & J.-H. Probst-Biraben et A. Maitrot de la Motte-Capron, « *Les Templiers et leur alphabet secret* », *Mercure de France*, tome CCXCV, 1939.

Caractères des Templiers,
Alen Grégoire : Histoire des Sectes religieuses.
vol. II Page 392.

A √	N X
B <	O √
C ^	P <
D >	Q ^
E ▷	R ▷
F ◁	S ▽
G ▲	T ◁
H ▽	U ▲
I ◊	V ▷
K ◊	X ◊
L ◊	Y ◊
M ◊	W ◊
	Z ◊

C.H. Maillard De Chambure, Règle et statuts secrets des Templiers, 1840.

L'historienne Simonetta Cerrini a récemment infirmé cette thèse en soumettant le document aux rayons ultra-violets, ce qui inaugura une autre découverte, plus intéressante encore. En effet, il recèle un autre texte, en langue d'oc, qui n'est autre qu'une formule paraliturgique de guérison des chevaux ! Ainsi : « Les feuillets 1v et 2r du manuscrit contiennent effectivement des phrases, presque illisibles dont le décryptage nécessite l'usage de rayons ultra-violets et beaucoup de patience. Sous la lampe de Wood – celle que l'on trouve dans les cafés et qui tue les moustiques -, l'alphabet du temple livre son mystère et peut être identifié comme le plus courant alphabet latin. Il est désormais possible de discerner des mots écrits en langue d'oc, accompagnés de formules intercalées en pseudo-latin, où les mots sont séparés par des croix [...]. L'usage fréquent des croix et le sens d'une formule, dont on va donner la transcription et la traduction, semblent montrer que l'on est en présence de textes paraliturgiques, voire d'exorcismes : « d'abord signe-toi toi-même trois fois et la bête (= le cheval) une fois, et dis quatre Notre Père en l'honneur de mon seigneur Saint Georges, puis trois fois, ainsi cela équivaut pour moi au soin des chevaux... » [...] Ces pages prouveraient ainsi non pas l'existence d'un alphabet secret de l'Ordre, mais l'usage et la connaissance de formules de guérison au sein d'un ordre presque entièrement composé de laïcs, et donc proche de pratiques religieuses moins codifiées »⁶⁰.

60) Simonetta Cerrini, *La révolution des Templiers*, Perrin, 2010.

4. La malédiction

MAUDITS ! MAUDITS ! MAUDITS ! AUX PIEDS DE LA GUILLOTINE. GRADE DE VENGEANCE ET ANTIMAÇONNISME : LA SYNAGOGUE DE SATAN.

« *En brisant l'épée des Templiers, on en avait fait des poignards, et leurs truelles prosrites ne maçonnaient plus que des tombeaux.* »

Éliphas Lévi, *Histoire de la Magie*

Nous avons tous en mémoire les mots que Maurice Druon, dans son roman *Les Rois Maudits*, place dans la bouche du supplicié Jacques de Molay : « Pape Clément !... Chevalier Guillaume !... Roi Philippe !... Avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste jugement ! Maudits ! Maudits ! Maudits ! Tous maudits jusqu'à la treizième génération de vos races. »

À notre connaissance, il n'existe qu'une unique source manuscrite d'un témoin direct, Godefroi de Paris, qui assista à l'exécution et retranscrit, dans sa *Chronique métrique* (1312-1316), les dernières paroles du maître de l'ordre : « Je vois ici mon jugement où mourir me convient librement ; Dieu sait qui a tort, qui a péché. Il va bientôt arriver malheur à ceux qui nous ont condamnés à tort : Dieu vengera notre mort ». Une déclaration somme toute très sobre comparativement aux paroles qui lui sont prêtées par Druon. Il semble que la légende se soit constituée par déformations, confusions et ajouts successifs. Vers 1330, quelques années donc après l'affaire, Ferrero de Ferretis rapporte les dernières paroles d'un templier anonyme, prononcées devant le pape durant son procès : « J'en appelle de ton injuste jugement au Dieu vrai et vivant ; dans un an et un jour, avec Philippe responsable aussi de cela tu comparâtras pour répondre à mes objections et donner ta défense »⁶¹. En 1548, dans son *De Rebus Gestis Francorum*, Paul Émile semble avoir confondu les deux témoignages et transforme l'appel au jugement de Dieu en une véritable malédiction prononcée à l'encontre de Philippe le Bel et de Clément V. Plus tard, l'historien François Mézeray écrira avoir lu : « Que le Grand Maître n'ayant plus que la langue libre et presque étouffé de fumée, dit à haute voix : « Clément, juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître, dans quarante jours, devant le tribunal du Souverain Juge » »⁶².

Que l'on prête ou non foi à cette prophétie, le pape Clément V décède le 20 avril 1314, suivi, le 29 novembre, par le roi Philippe le Bel. Malheureusement

61) *Cronica de G. Villani, Collezione di storicia e cronisti italiani, tome II, Florence, 1845.*

62) *François Eudes de Mézeray, Abrégé chronologique de l'histoire de France, Volume 2, Paris, 1674.*

pour la légende, le chevalier Guillaume de Nogaret était déjà mort depuis mars 1313. Quant aux deux chevaliers dénonciateurs de l'Ordre : le premier fut pendu par arrêt de Justice ; on retrouva l'autre baignant dans son sang...⁶³

Ultérieurement, les amateurs de conspiration voudront discerner dans la mort du roi Louis XVI un effet de cette même malédiction et en attribuer l'accomplissement à la franc-maçonnerie. Lors de son exécution, un homme se serait élancé sur l'échafaud en s'écriant : « Jacques de Molay tu es vengé ! » Cet homme aurait été un franc-maçon se félicitant de la chute du dernier monarque issu de la lignée de Philippe le Bel. Et Cadet de Gassicourt de commenter : « Les vrais templiers ou jacobins ne tiennent pas loge ; leurs assemblées s'appellent chapitres. Il y a quatre chapitres, un dans chaque ville désignée par Jacques Molay et composé chacun de vingt-sept membres. Leur mot d'ordre est Jakin, Booz, Mac-Benac, Adonaï 1314, dont les lettres initiales sont celles de Jacobus Burgundus Molay beat anno 1314 »⁶⁴.

Éliphas Lévi, dans son *Histoire de la Magie*, rapporte à son tour la légende : « Un personnage hideux, gigantesque, à longue barbe, était partout où il y avait des prêtres à égorger. — Tiens, leur disait-il, avec un ricanement sauvage, voilà pour les Albigeois et les Vaudois ! Voilà pour les Templiers ! Voilà pour la Saint-Barthélemy ! Voilà pour les proscrits des Cévennes !... Et il frappait avec rage, et il frappait toujours, avec le sabre, avec le couperet, avec la massue. Les armes se brisaient et se renouvelaient dans ses mains ; il était rouge de sang de la tête aux pieds ; sa barbe en était toute collée, et il jurait avec des blasphèmes épouvantables qu'il ne la laverait qu'avec du sang ». Et Stanislas de Guaita, toujours dans les traces de Lévi, rapporte qu'après l'exécution de Louis XVI, ce même homme à la longue barbe monta sur l'échafaud ; il prit du sang royal plein ses deux mains et le secouant sur la tête du peuple, en disant d'une voix terrible : « peuple français, je te baptise AU NOM DE JACQUES et de la liberté ! »⁶⁵

D'ailleurs, comme nous venons de le lire chez Gassicourt, le nom de Jacobins ne vient-il pas de Jacobus Molay, et non, comme on le croit, de l'église des religieux jacobins ? ...

Au chapitre suivant, nous verrons comment la Franc-maçonnerie a revendiqué l'héritage de l'ordre du Temple. Ce rapprochement aura pour

63) Le pape Clément V mourut le 20 avril 1314, probablement d'un cancer des intestins. Philippe le Bel, le 29 novembre 1314, d'une chute de cheval. Enguerrand de Marigny fut pendu le 30 avril 1315. Esquieu de Floyran, dénonciateur de l'ordre, mourut poignardé. Le mystère demeure quant au décès de Guillaume de Paris, qui disparaît des chroniques après 1314. Par contre, Guillaume de Nogaret était mort bien avant les bûchers, dès le mois d'avril 1313.

64) Cadet de Gassicourt, *Le Tombeau de Jacques de Molay ou Histoire secrète et abrégée des initiés anciens et modernes, templiers, francs-maçons, illuminés*, 1797.

65) Éliphas Lévi, *Histoire de la Magie*, 1860.

conséquence de faire rebondir a posteriori sur les chevaliers les accusations de complot dont cette société fit l'objet à l'époque de la Révolution.

Si les critiques et les attaques sont historiquement aussi vieilles que la franc-maçonnerie elle-même, c'est la Révolution qui inaugure le tournant de l'antimaçonnerie à proprement parler, c'est-à-dire mâtiné de théorie du complot. En cette seconde moitié de 18^e siècle, alors que la Maçonnerie se contente de défendre mollement l'idéologie des Lumières, tout en se cherchant des filiations aristocratiques et en accueillant une proportion non négligeable de nobles et d'ecclésiastiques dans ses rangs, des ultras conservateurs vont l'accuser d'avoir voulu décapiter les rois. Les Templiers seront désormais complices des francs-maçons et des Illuminés de Bavière pour renverser l'ordre social.

Il faut reconnaître que certaines péripéties sont propres à alimenter la confusion : dès 1790, Cagliostro, le Grand Cophte de la Maçonnerie égyptienne, avait fait des révélations tout aussi sensationnelles que fantaisistes aux enquêteurs du Saint-Office. Ces « aveux » avaient été publiés, l'année suivante, sous le titre *Vie de Joseph Balsamo connu sous le titre de Cagliostro*⁶⁶. Il y était précisément question d'un complot ourdi dans les arrière-loges de la franc-maçonnerie et de la vengeance posthume de Jacques de Molay. Le romancier Alexandre Dumas, Stanislas de Guaita et beaucoup d'autres reprendront la lecture « occulte » de la devise de l'ordre telle qu'interprétée dans le compte rendu de la Procédure. Cette formule, « L. P. D. » dont les deux significations étaient « Liberté de Penser » et « Liberté, Pouvoir, Devoir », dissimulerait des intentions anticléricales et antimonarchistes, « l'arcane politique et social des Néo-Templiers » écrira Guaita, à savoir la sentence prononcée cinq siècles plus tôt contre les héritiers de Philippe le Bel : *Lilia pedibus destrue* : « foule aux pieds les lys »⁶⁷.

Par ailleurs, à partir des années 1750, apparaît dans la franc-maçonnerie, dans la lignée des grades dits de « vengeance », le grade de chevalier Kadosh qui implique, pour l'impétrant, de poignarder un mannequin couronné et un second coiffé de la tiare papale. Cependant, ainsi que le commente Jean-Vincent Bacquart : « En théorie, il n'y a rien de bien effrayant dans ces jeux de rôle à visée ésotérique, puisqu'en réponse à un assassinat symbolique, on procède à une vengeance symbolique afin de progresser dans la connaissance. Mais certaines loges françaises et surtout allemandes des années 1760-1780,

66) *Cagliostro, Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de Comte Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en 1790, 1791.*

67) « Entre autres particularités, il ne faut point oublier une croix, sur la bande laquelle étaient ces trois lettres L. P. D. Ce Cagliostro si fameux dans la maçonnerie, qui fit cette patente, qui a su donner un compte exact des plus petites choses qui y sont désignées, a affirmé constamment qu'il ignorait ce que signifiaient ces lettres. On sait d'autre part qu'elles veulent dire *Lilium Pedibus Destruere* (foulez aux pieds les lys) ». *Vie de Joseph Balsamo, Ibid.*

en intégrant la figure de Jacques de Molay dans les rituels et en la substituant parfois à Hiram, vont contribuer à la propagation de dangereuses rumeurs pour la réputation de la franc-maçonnerie. De symbolique lorsqu'il s'agit d'un architecte antique, la pantomime jouée en loge est moins innocente lorsqu'on parle de venger l'exécution du dernier grand maître de l'ordre du Temple. Prenant ces enseignements au premier degré, certains frères ne pourraient-ils pas être tentés de prendre pour cible la papauté et la monarchie française ? Pour ne rien arranger, Cagliostro – de son vrai nom Joseph Balsamo –, un aventurier italien peu recommandable, impliqué dans l'affaire du collier de la Reine, tombe entre les mains de l'Inquisition romaine en 1789. Interrogé, il produit un témoignage fantasque, aussitôt véhiculé dans toute l'Europe : la stricte observance, système de hauts grades maçonniques, aurait décidé de venger Jacques de Molay en conspirant contre l'Église et les monarchies européennes. La plupart de ces rituels templaristes – qui ne doivent pas être pris au pied de la lettre – n'ont jamais été utilisés à grande échelle ailleurs qu'en Allemagne, qu'importe, le mal est fait. Des réactionnaires farouchement opposés à la Révolution française, dont le plus célèbre sera le prêtre jésuite Augustin Barruel, vont faire des francs-maçons les derniers maillons d'une longue chaîne de conspirateurs contre la monarchie, dont auraient également fait partie leurs « ancêtres » templiers ! »⁶⁸

Né en 1741, à Paris, Augustin de Barruel entre chez les Jésuites à l'âge de 15 ans. Lorsque Louis XV bannit de France la Compagnie de Jésus, il se réfugie en Bohême où il est ordonné prêtre, travaille comme précepteur et publie plusieurs ouvrages. S'il n'est pas l'inventeur des théories du complot franc-maçon, des pamphlets antimaçonniques fleurissant dès 1789 et nous avons déjà évoqué Cadet de Gassicourt, ce sont néanmoins les écrits de Barruel qui vont en forger la légende. Parues en cinq tomes de 1797 à 1799, les *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* seront traduites en plusieurs langues. L'ouvrage s'ouvre sur cette déclaration : « Dans cette révolution française, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué ; tout a été l'effet de la plus profonde scélératesse, puisque tout a été amené par des hommes qui avaient seuls le fil des conspirations longtemps ourdies dans les sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter les moments propices au complot »⁶⁹.

La cible première de Barruel est l'ordre des Illuminés de Bavière, une société de libres penseurs, rationalistes et progressistes, fondée en 1776 par Adam Weishaupt et dissoute par le gouvernement bavarois dix ans plus tard. Pour en faire de dangereux conspirateurs, Barruel va nettement exagérer leur puissance et leur importance numérique, car ainsi que le pointe justement

68) Jean-Vincent Bacquart, *Mystérieux Templiers : Idées reçues sur l'ordre du Temple, Le Cavalier Bleu*, 2013.

69) Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 1798.

Pierre-André Taguieff : « On n'a pas fait la Révolution avec quelques centaines d'Illuminés bavarois »⁷⁰. Viennent ensuite les francs-maçons, puis les Juifs. Dans *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, l'auteur prête une même haine du christianisme aux Juifs et aux maçons, mais l'idée que la Maçonnerie est entièrement au service du « complot juif » n'émerge qu'en 1806, lorsque Barruel prétend avoir reçu une lettre d'un certain Jean Baptiste Simonini. L'origine de ce pamphlet est encore discutée, cependant il est probable que Barruel en soit lui-même l'auteur. D'abord distribué de façon confidentielle, ce faux sera republié en 1878, puis largement diffusé⁷¹.

Grâce à Barruel et quelques autres, l'antimaçonisme va progressivement devenir une doctrine populaire dans les milieux catholiques et contre-révolutionnaires. En 1873, Le pape Pie IX rédige la lettre encyclique « *Etsi multa luctuosa* » qui fait des loges maçonniques la « synagogue de Satan ». Elle sera suivie en 1884 par l'encyclique de Léon XIII, *Humanum genus*, qui condamne « le relativisme philosophique et moral de la franc-maçonnerie » et l'accuse de conspirer contre l'Église. À l'heure actuelle, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* sert encore de bréviaire à certains adeptes des théories du complot.

Enfin, concernant cette fameuse vengeance templière qui serait retombée sur la tête de Louis XVI, Barruel écrit : « on le voit ; il n'est pas besoin d'examiner ici si Molay et son ordre furent ou innocents ou coupables, si les Templiers sont ou ne sont pas les pères des Maçons ; il suffit de ce qui est incontestable, il suffit que les Maçons se les donnent pour ancêtres. Dès lors le serment seul de les venger, et toute allégorie cachée sous ce serment, ne montrent plus qu'une association toujours menaçante et toujours conspirante contre les chefs de la Religion et les chefs des Empires »⁷².

Nous allons voir à présent comment tout cela s'est mis en place.

70) « *Le retour de la théorie du complot. Entretien avec le politologue Pierre-André Taguieff* », propos recueillis par Samuel Blumenfeld, *Le Monde* 2, n° 90, novembre 2005.

71) *Dans la foulée de Barruel et d'autres, l'antisémite Edouard Drumont fera d'ailleurs, à son tour, de la maçonnerie, l'héritière des templiers et reprendra la légende de la vengeance contre les rois : « Une tradition constante dans la Franc-Maçonnerie prétend que le 18 mars 1314, date toujours célébrée dans les loges, quelques initiés déguisés en maçons vinrent recueillir les cendres du grand maître dans cette île aux Vaches qui est maintenant la place Dauphine, et firent là le serment d'exterminer les Capétiens et de venger leurs victimes. » Edouard Drumont, La France Juive devant l'opinion, 1886.*

72) Augustin Barruel, *Op. Cit.*

5. Le Templarisme

LES CHEVALIERS DU CHRIST. VOX EN EXCELSO. LA FRANC-MAÇONNERIE : DU MYTHE D'HIRAM AUX TEMPLIERS. LES HAUTS GRADES MAÇONNIQUES. UN ÉCRIN DE CRISTAL. MAC BENACH ! LES TEMPLIERS EN ÉCOSSE. LA STRICTE OBSERVANCE TEMPLIÈRE.

« Par ce qu'elle affirmait et par ce qu'elle cachait, par l'antiquité de son origine qu'elle faisait remonter aux premiers temps de la création et par le silence absolu qu'elle observait sur ses pratiques, la Maçonnerie éveillait, qu'elle le voulût ou non, l'idée qu'elle conservait le dépôt des sciences occultes et la réception dans la Loge prenait, dans l'imagination de plus d'un postulant, figure d'une véritable initiation. Car, à aucune époque, si l'on excepte la période néo-alexandrine et celle de la Renaissance, le concept d'une disciplina arcani, d'un ensemble de connaissances sublimes, révélées à l'humanité primitive, resté dans la possession d'une classe d'élus qui se les étaient transmises de génération en génération sous le sceau du secret, venus ainsi d'Orient en Occident, ne fut plus en faveur que pendant tout le 18e siècle ».

René Le Forestier, *La franc-maçonnerie templière et occultiste.*

S'il survécut, d'une certaine façon, au Portugal en tant qu'ordre des Pauvres Chevaliers du Christ, l'idée d'une perpétuation discrète ou clandestine de l'ordre du Temple dans le reste de l'Europe ne commença à circuler que tardivement après sa disparition : « Après la première moitié du 14e siècle, c'est-à-dire peu après la dramatique dissolution de l'Ordre, nous n'avons plus aucune trace d'une éventuelle survivance clandestine de l'Ordre, jusqu'au moment de la naissance du « mythe templier » entre le 17e et le 18e siècle, lorsque plusieurs sociétés secrètes (et parmi elles la Maçonnerie) se déclarèrent les descendants des anciens et infortunés chevaliers du Moyen Âge. Cependant, il est difficile d'imaginer que l'activité de l'Ordre ait été totalement interrompue par la condamnation du roi Philippe le Bel et de pape Clément V. Par exemple, au Portugal l'ordre des Templiers survécut en tant qu'ordre des Pauvres Chevaliers du Christ (qui était la première véritable dénomination des Chevaliers du Temple) : et donc l'ordre du Christ susdit et les Templiers ne sont qu'une seule et même chose ! L'Ordre préserva ainsi dans ce pays toutes ses propriétés et ses richesses, en continuant à occuper un rôle très important dans la politique portugaise. On pourrait en dire beaucoup sur l'histoire des Templiers au Portugal, et souligner que dans ce pays ils n'étaient pas des chevaliers quelconques : le royaume portugais avait été justement fondé par des chevaliers templiers au temps des guerres contre les Arabes, et il avait toujours été gouverné en stricte connexion avec l'Ordre. Et c'est chez les Templiers portugais qu'il se produit, un siècle après la dissolution

officielle de l'Ordre, l'organisation du grand projet d'exploration du monde – on pourrait se demander alors si une telle entreprise n'avait pas, parmi les conséquences préméditées, le but d'accomplir une sorte de « vengeance » contre l'Église romaine, contre la conception sacrée du monde sur laquelle l'Église fondait son autorité et sa doctrine. En effet, même si aujourd'hui la plupart des chercheurs attribue au roi Philippe le Bel et à son avidité la destruction des Templiers, et croit que Clément V ait été sous l'emprise du Roi, on peut penser qu'en vérité l'Église ait été impliquée en première personne dans cette action. D'ailleurs, comme dans le cas des persécutions contre les humanistes du 15^e siècle que nous avons auparavant décrites, dans le cas des Templiers les accusations d'« hérésie » et de « collusion avec l'ennemi » ne semblent pas sans fondement, et habituellement on oublie que les mêmes accusations avaient été formulées contre l'Ordre par l'empereur Frédéric II »⁷³.

Dans les faits, cette perpétuation est plutôt une re-création qui nécessita l'intervention du pape et une légère modification de nom. Le « Real Ordem dos Cavaleiros de Nosso Senhor Jesus Crist » (en français : l'Ordre du Christ), fut fondé en 1319, après que le roi Denis I^{er} se soit opposé à la réunion des biens du Temple à ceux des Hospitaliers. Après négociations, Jean XXII fulmina la bulle *Ad ea ex quibus* autorisant la création de cette nouvelle Christi Militia qui reçut en dévolution les biens du Temple. Une dynamique semblable verra, en Espagne, la création de l'Ordre de Montesa. Fulminée 7 ans plus tôt par Clément V, la bulle *Vox in excelso*, ordonnait en effet la dissolution de l'ordre du Temple « par décret irrévocable et valable à perpétuité » et interdisait à quiconque de s'en réclamer, d'en utiliser le nom ou les symboles sous peine d'excommunication : « Considérant également que l'Église Romaine a parfois supprimé d'autres ordres illustres pour des faits bien moindres que ceux ci-dessus mentionnés, sans même qu'un blâme soit attaché aux frères : non sans amertume et tristesse de cœur, non pas en vertu d'une sentence judiciaire, mais par manière de provision ou d'ordonnance apostolique, le susdit ordre du Temple et sa constitution, son habit et son nom par décret irrévocable et valable à perpétuité, et nous le soumettons à une interdiction perpétuelle avec l'approbation du saint concile, interdisant formellement à quiconque de se permettre à l'avenir d'entrer dans ledit ordre, de recevoir ou de porter son habit, ou d'agir en tant que templier. Quiconque transgressera ceci encourra la sentence d'excommunication ipso facto ». (*Vox in excelso*, 1312). Il ne saurait donc exister de tradition templière du point de vue de Rome, après la dissolution de 1312. Une proscription qui n'empêchera pas diverses organisations de se réclamer de l'ordre du Temple à partir du milieu du 18^e siècle et de répandre l'idée d'une perpétuation ininterrompue de la tradition templière. Les premiers à le faire furent les francs-maçons.

Si les premières loges maçonniques semblent être apparues à la toute fin

73) « Une utopie scientifique à la découverte d'un Nouveau Monde », Umberto Bartocci, *Politica Hermetica*, « Les contrées secrètes », n° 12, 1998, L'Âge d'Homme, Paris.

du 16^e siècle en Écosse, puis en Angleterre, c'est l'année 1717 qui marqua la fondation de la première « obédience » – fédération de loges – et la naissance officielle de la franc-maçonnerie dite « spéculative ». Plusieurs membres de quatre loges londoniennes décidèrent en effet, cette année-là, de se réunir pour fonder la Grande Loge de Londres et de Westminster qui deviendra plus tard la Grande Loge Unie d'Angleterre. Peu après, à la demande du duc de Montaigne, furent rédigées les *Constitutions* d'Anderson (1723) destinées à déterminer des rites, règles et principes communs à toutes les loges. À la même époque, la franc-maçonnerie arriva en France où elle rencontra un grand succès, d'abord parmi les nobles, puis dans toute la société à partir des années 1730-1740.

Désormais dotée d'une constitution, la fraternité va s'atteler à développer son corpus symbolique et se pourvoir d'un patrimoine. Si des éléments mythiques sont déjà présents dans les *Constitutions* d'Anderson qui évoquent notamment Pythagore et les mages de Chaldée, c'est au moment où apparaît le grade de Maître maçon, vers 1725, que se développe la fameuse légende d'Hiram : artisan bronzier dans le *Livre des Rois*, la tradition en fait un architecte auquel trois ouvriers tentent d'arracher son secret. À chaque refus, l'un des criminels le frappe. Une fois mort, ils dissimulent son cadavre, mais le roi Salomon ordonne sa recherche et enterre le corps avec les honneurs. À ce point, l'histoire admet plusieurs variantes qui joueront différents rôles dans la symbolique maçonnique et notamment dans les « hauts grades », dont nous verrons que certains mettent en scène la vengeance posthume de l'architecte.

Après la mise en place de ce premier mythe fondateur, la Maçonnerie va se tourner vers la chevalerie. Le rapprochement sera d'autant plus naturel que, dès l'introduction de la Maçonnerie en France, ses adeptes avaient choisi de traduire le terme anglais « gentleman » par « chevalier » et décidé que l'admission en Loge conférerait une forme de noblesse qui se traduisait par le port de l'épée au sein de la fraternité. En 1736, dans son *Discours à la loge Saint-Thomas*, l'écossais Andrew Michael Ramsay va officialiser ce lien en rattachant la Maçonnerie aux chevaliers croisés dont certains auraient été, d'après lui, également tailleurs de pierres. Dans son *Discours*, il commence par faire remonter cette société à Noé dont l'arche fut inspirée, nous dit-il, par « le Grand Géomètre Architecte de l'Univers ». Ses connaissances auraient été transmises à Abraham et aux patriarches qui les auraient transportées en Égypte, puis dans le reste du monde. Mais la « science secrète » en vint à se corrompre et se dégrader, pour n'être « conservée pure que parmi le peuple de Dieu » et permettre la construction du temple de Salomon. Après le martyr d'Hiram, ce roi aurait rédigé un ouvrage contenant les statuts et mystères de l'Ordre. Perdu durant plusieurs siècles, le texte aurait été retrouvé lors de la prise de Jérusalem par les croisés qui héritèrent, dans la foulée de signes secrets « pour se distinguer des infidèles et se reconnaître mutuellement ». De là, « plusieurs princes, seigneurs et artistes entrèrent en société, firent vœu de rétablir les temples des chrétiens dans la terre sainte, s'engagèrent par serment

à employer leur science et leurs biens pour ramener l'architecture à la primitive institution [...]. Pendant que les uns maniaient la truelle et le compas, les autres les défendaient avec l'épée et le bouclier ». Après la perte de la Terre sainte, les maçons se seraient repliés en Angleterre sous la direction d'Édouard 1er. Et Ramsay de conclure : « Depuis ce temps la Grande-Bretagne devint le siège de la science arcane, la conservatrice de nos dogmes et la dépositaire de nos secrets ».

Si le *Discours à la loge Saint-Thomas* n'évoque pas les chevaliers du Temple, leur préférant ceux de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, l'amalgame sera consommé dès 1750, avec l'apparition du premier grade maçonnique d'inspiration purement templière, connu sous le nom de « grade du chevalier Kadosch ».

La première apparition de ce grade semble avoir eu lieu à Poitiers en 1750, la seconde à Metz en 1761 et la troisième lors de l'arrivée du Rite Écossais Ancien et Accepté en France en 1804. Le terme lui-même est d'origine hébraïque et signifie « saint », « sanctifié », « consacré ». Il accepte également le sens d'« élu » qui semble avoir été préféré ici. Ce rituel s'inscrit dans la famille des grades dits de « vengeance » qui initient le maçon à la légende voulant qu'Hiram ait été vengé par les autres maîtres du chantier du Temple de Salomon. Dans le rituel des cahiers d'instruction de Quimper et de Poitiers, de Molay est associé à la personnalité d'Hiram, leur mort étant toutes deux aussi injustes : Hiram serait mort sous les coups de mauvais compagnons, tandis que de Molay est, lui, tombé sous ceux du pape et du roi de France.

Rappelons qu'à ses débuts, la franc-maçonnerie ne comptait que deux grades, celui d'Apprenti et celui de Compagnon. Puis le grade de Maître maçon apparut en Angleterre vers 1725, ces trois degrés constituant les grades fondamentaux, dits « bleus ». Enfin, à partir de 1740, la fraternité commença à s'enrichir de grades additionnels, les « hauts grades » ou « grades de perfectionnement », dont les rituels s'inspirent de divers fonds mystiques. Une centaine de rituels de hauts grades fut rédigée entre 1745 et 1775, héritant de l'appellation générique de « Maçonnerie écossaise ». Naîtra, par exemple, le Rite écossais ancien et accepté (REAA), qui compte trente degrés supplémentaires. C'est essentiellement dans cette Maçonnerie des hauts grades que vont se développer les mythes chevaleresques et templiers, avec tellement de succès que « la Maçonnerie écossaise finit par ne plus connaître que des chevaliers »⁷⁴.

Cette vogue des hauts grades et du templarisme remporta rapidement un vif succès et s'exporta de la France vers toute l'Europe. Comme l'explique Barbara Frale : « Cette façon fantaisiste et nostalgique de considérer l'ancien ordre militaire était apparue en Europe au début du 18e siècle ; elle naissait du mariage entre le désir sincère de rénover la société et une lecture de l'histoire

74) René le Forestier, *La Franc-Maçonnerie Templière et Occultiste*, Arché, 2003.

qui n'était pas des plus objectives. À la fin du 17^e siècle, il existait déjà dans tous les pays d'Occident une bourgeoisie qui s'était enrichie par le commerce et l'industrie naissante, avait accumulé un important patrimoine et envoyé ses enfants dans les meilleures écoles aux côtés des rejetons de la plus ancienne noblesse. Riches et pourvus d'une très bonne instruction, les membres de ce groupe social émergent se sentaient prêts à participer au gouvernement de la nation ; mais ils n'y parvenaient que rarement parce que cette société d'Ancien Régime restait soumise à un système rigide et fermé [...]. Le renouveau de la pensée qu'allait apporter la philosophie des Lumières incita la nouvelle classe émergente à chercher une voie autonome vers le pouvoir, une voie qui surtout permit d'agir concrètement pour faire évoluer la société et la rendre plus juste ; on regardait avec admiration le passé et en particulier celui de certaines régions d'Europe comme les Flandres, l'Allemagne, l'Ile-de-France ou l'Angleterre, où s'étaient formées de puissantes corporations de marchands et d'artisans qui, grâce à la solidarité de groupe, avaient pu prospérer et se défendre contre l'arrogance de la noblesse de sang. En particulier, les corporations de maçons, héritières de celles qui avaient édifié les grandes cathédrales gothiques comme Chartres, étaient soupçonnées de garder jalousement pour elles de mystérieuses connaissances scientifiques qui se seraient transmises de génération en génération, à travers les siècles, dans le plus grand secret. À une curiosité scientifique tout à fait légitime s'ajouta bientôt le besoin de se trouver des racines illustres et c'est ainsi que se formèrent au début du 17^e siècle de véritables clubs de gens animés par les idéaux de la philosophie des Lumières, mais convaincus de perpétuer la tradition de sociétés secrètes remontant parfois à l'Antiquité biblique : le nom générique de ces clubs vient du mot *maçonnerie*, lequel désignait les anciennes corporations de maçons. La société du temps était encore passionnément attachée à l'idée de noblesse [...]. Les anciens ordres de chevalerie exerçaient une puissante fascination : et même si les gens ne s'en faisaient pas une image très précise, ils voyaient en eux une sorte de voie privilégiée, une voie préférentielle, susceptible de conduire au sommet du pouvoir des personnes qui, naturellement douées, avaient eu l'infortune de naître hors de la caste aristocratique. Et l'ordre des Templiers, le plus célèbre et le plus contesté semblait se situer justement au point de rencontre de toutes ces aspirations »⁷⁵.

Enfin, il faut ajouter qu'aux références à la chevalerie va se mêler une autre légende de la franc-maçonnerie, très souvent sollicitée, celle de l'origine jacobite des « hauts grades » : en 1688, la dynastie des Stuarts est chassée des trônes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse par un coup d'État. Le prénom du roi évincé étant, en latin, *Jacobus*, ses partisans seront connus sous le nom de « jacobites ». Un mythe tenace affirme que les jacobites en exode auraient importé la maçonnerie dite « écossaise » sur le continent vers 1725. Les premiers hauts grades maçonniques seront axés sur des références constantes

75) *Barbara Frale, Les Templiers et le suaire du Christ, Bayard, 2011.*

aux Stuarts. En 1744, l'abbé Pérau écrira dans *L'ordre des francs-maçons trahi* : « Il court un bruit vague parmi les francs-maçons, touchant un certain ordre qu'ils appellent les Écossais, supérieur à ce que l'on prétend aux francs-maçons ordinaires, et qui ont leurs cérémonies et leurs secrets à part ».

Au milieu du 18^e siècle, alors que les premiers grades templiers fleurissent dans des loges françaises, des mythes de filiation vont venir les compléter, essentiellement originaires d'Allemagne. Les plus convoquées de ces lignées mythiques sont : la filiation de Beaujeu, la filiation d'Aumont, la filiation de Geoffroy de Gonnevillle et la filiation Larmenius. La première prend sa source dans un manuscrit découvert à Strasbourg, « De la maçonnerie parmi les chrétiens »⁷⁶. D'après ce document, Jacques de Molay, aurait fait venir près de lui, quelques jours avant son supplice, son neveu le comte François de Beaujeu, pour lui demander de récupérer un écrin de cristal et lui confier la mission d'assurer la survie du Temple. Après la mort de son oncle, celui-ci aurait réuni neuf chevaliers rescapés de la rafle qui auraient juré de maintenir l'Ordre en vie. Il aurait mêlé son sang avec celui de ces frères et fait vœu de propager l'Ordre sur le globe tant qu'il se trouverait neuf architectes parfaits... Après la mort de Beaujeu, la direction de l'Ordre aurait échu à Pierre d'Aumont réfugié en Écosse. Et le document de conclure : « Depuis Beaujeu l'Ordre n'a jamais cessé un instant de subsister »⁷⁷.

À la fois rejeton et concurrente de cette histoire, une autre légende, qui sera développée par la Stricte Observance Templière, veut qu'au soir du 18 mars 1314, Pierre d'Aumont, précepteur d'Auvergne et sept autres chevaliers, déguisés en maçons, aient récupéré les cendres de Jacques de Molay et crié « Mac Benach ! »⁷⁸ en jurant de venger l'Ordre. D'Aumont se serait alors rendu en Écosse, sur l'île de Mull, et aurait été désigné comme nouveau grand Maître de l'Ordre l'année suivante. L'homme aurait par la suite, prêté main-forte au roi Robert Bruce dans sa lutte contre les Anglais. Ce noyau de templiers serait à l'origine de la constitution de la loge maçonnique Heredom ou « Sainte Maison ».

Également centrée sur l'Écosse, Michael Baigent et Richard Leigh ont

76) Reproduit en appendice de l'ouvrage *Die Entstehung der Rittergarde in der Freimaurerei um die Mitte des XVIII Jahrhunderts*, de Gustav Adolf Schiffman, paru en 1882, ce texte est parfois appelé « document Schiffman ».

77) Manuscrit original, vers 1760, Strasbourg. Transcription par G. A. Schiffmann, 1882.

78) Cette expression vient de la légende d'Hiram. Après le meurtre de l'architecte, le roi Salomon aurait envoyé des hommes chercher son corps pour l'enterrer avec les honneurs. En exhumant le cadavre, l'un des ouvriers se serait exclamé « Mac Benach ! », ce qui signifie « la chair se détache » ou « la chair est corrompue ». L'expression deviendra le mot du grade de maître dans la franc-maçonnerie.

développé une hypothèse discutable, mais qui a le mérite d'être argumentée⁷⁹. Ceux-ci s'efforcent, à leur tour, de relier les Templiers aux Maçons via la lutte de Robert le Bruce pour libérer l'Écosse du joug anglais. Sacré roi d'Écosse en 1306, ce souverain mena une rébellion acharnée contre les Anglais et malgré plusieurs défaites, résista vigoureusement grâce à l'application de tactiques de guérillas et à la réception d'importantes quantités d'armes, jusqu'à la victoire de Bannockburn, en 1314, qui assura l'indépendance de l'Écosse. Cette victoire serait due, selon les chroniqueurs, à l'arrivée de troupes fraîches à cheval sur le champ de bataille. D'où provenaient ces troupes ? Et qui pourvoyait les Écossais en armes ?

En Angleterre, le roi Édouard, subissant les pressions du Pape Clément V, se résout à faire arrêter les Templiers, mais peu pressés de faire appliquer cette décision, plusieurs réussissent à s'enfuir. En Irlande, les Templiers ne subirent pratiquement aucune maltraitance et lorsque leurs biens furent confisqués, on ne trouva sur place qu'une très petite quantité d'armes. Or, c'est à cette époque que le roi Édouard se plaint de livraisons d'armes aux insurgés écossais. Il faut dire que Robert le Bruce, déjà excommunié et en mauvaise relation avec le Pape, ne met pas en application l'ordre d'arrestation qui ne lui parvient d'ailleurs qu'en 1309. Il sera le seul monarque d'Europe à ainsi résister au souverain pontife. Il est donc possible que certains templiers aient cherché refuge en Écosse. Par ailleurs, on ne trouve nulle trace après l'arrestation de la flotte de l'Ordre en Europe, qui croisait dans les eaux de la Méditerranée, de la Baltique, de la Manche et de l'Atlantique. Les documents dressant l'inventaire des biens saisis ne font pas état de celle-ci. Selon ces auteurs, la seule destination plausible pour cette flotte reste l'Écosse. Et tandis que partout en Europe les biens du Temple sont donnés aux Hospitaliers, on ne trouve aucune trace juridique ou scripturaire en Écosse d'une prise de possession des biens du Temple par l'Ordre des Hospitaliers.

De la présence en Écosse de nombreuses tombes de templiers et des motivations que Robert Bruce, roi d'Écosse excommunié, pouvait avoir pour les accueillir, Michael Baigent et Richard Leigh vont conclure à une filiation ininterrompue jusqu'à la création de la franc-maçonnerie. Une thèse qui pêche cependant par manque de rigueur méthodologique, par une absence totale de preuve et que les historiens classent volontiers dans l'« histoire-fiction ».

Parmi les organisations modernes se réclamant d'une filiation templière ininterrompue, la plus fameuse est sans doute la Stricte Observance Templière (S.O.T.), une obédience maçonnique allemande fondée, en 1751, par le baron Karl von Hund : « En Allemagne, un certain baron von Hund assure avoir été initié, en 1743, dans un grade maçonnique élevé qui fait explicitement référence à l'ordre templier. Ses initiateurs ? Deux personnages masqués qui

79) Michel Baigent et Richard Leigh, *Des Templiers aux francs-maçons*, Éditions du Rocher, 1991.

lui ont promis de le recontacter. Des années plus tard, il attend toujours et finit par se lancer lui-même dans la restauration d'un rituel directement inspiré de l'ordre du Temple »⁸⁰.

La S.O.T. prétendait restaurer l'Ordre originel et retrouver ses trésors en obéissant à ses chefs, les Supérieurs Inconnus. Elle conférait sept grades (apprenti, compagnon, maître, maître écossais, Novice, templier, Chevalier Profès qui comprenait lui-même plusieurs classes). Ferdinand de Brunswick-Lunebourg-Wolfenbüttel en devint le Grand Maître en 1777.

L'année précédente, qui vit la mort de Hund, Charles de Sudermanie (futur Charles XIII de Suède) avait commencé à établir des rapprochements avec la maçonnerie suédoise de Zinnendorf, appelée « École du Nord », influencée par l'hermétisme et le rosicrucianisme. Ce courant avait vu le jour en 1755 avec l'ouverture d'une première loge à Stockholm par le comte Axel Ericsson Wrede-Sparre, qui avait introduit la franc-maçonnerie en Suède une vingtaine d'années plus tôt. Malgré son appellation de « rite suédois », ses tenues s'inspiraient directement de celles des hauts grades français. S'y ajoutèrent en 1759, sous l'influence de Carl Friedrich Eckleff, considéré comme le véritable fondateur du système, des éléments de la légende rosicrucienne, qui vinrent se mêler à ceux de la légende templière pour donner naissance à un système de maçonnerie chrétienne. Bien que reprenant la légende de la filiation de Beaujeu, encore enjolivée sous la plume de Carl Friedrich Eckleff, le rite suédois abordait le templarisme d'un point de vue nettement symbolique, se plaçant sous l'égide d'une « chevalerie spirituelle ».

De leur côté, les participants du Convent de Wilhelmsbad (1782) refusant de reconnaître la filiation templière et le mythe des Supérieurs Inconnus, formèrent à sa place le Régime Écossais Rectifié dont les prieurés sont calqués sur l'organisation médiévale, et dont le degré terminal de Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte (C.B.C.S.) est un grade plus chevaleresque que maçonnique. Lors du convent, il est reconnu que la filiation templière est nettement plus symbolique qu'historique : « Après plusieurs recherches curieuses sur l'histoire de l'ordre des Templiers, dont on dérive celui des maçons, qui ont été produites, examinées et comparées dans nos conférences, nous nous sommes convaincus qu'elles ne présentaient que des traditions et des probabilités sans titre authentique, qui puisse mériter toute notre confiance, et que nous n'étions pas autorisés suffisamment à nous dire les vrais et légitimes successeurs des T[empliers], que d'ailleurs la prudence voulait que nous quittions un nom qui ferait soupçonner le projet de vouloir restaurer un ordre proscrit par le concours de deux puissances, et que nous abandonnions une forme qui ne cadrerait plus aux mœurs et aux besoins du siècle. »

80) *Sophie Coignard, « Francs-Maçons et Templiers : Enquête sur une filiation secrète », Le Point, n° 1740, 19 janvier 2006.*

Malgré ce vœu pieux, le « Discours inaugural » des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte commence ainsi : « Trois de nos ancêtres, possédant le grand secret, trouvèrent le moyen d'échapper aux recherches générales et particulières que l'on fit contre eux. Ils errèrent dans les bois et les montagnes, de royaume en royaume ; enfin ils se retirèrent dans des cavernes proches de Heredom en Écosse où ils vécurent, servis et secourus par les chev. de Saint-André du Chardon, les anciens amis et alliés des Templiers. Ces trois templiers firent une nouvelle alliance avec les chev. de Saint-André... ».

La Stricte Observance Templière connut un grand succès en Allemagne, puis en Europe, mais sa popularité commença à décliner dès le décès de son fondateur en 1876 ; elle perdura cependant jusqu'en 1955. Restaurée et restructurée en 1995, ses membres ne prétendent désormais plus à une filiation templière directe, mais à une parenté d'esprit : « Aucune organisation ne peut affirmer à l'heure actuelle descendre en droite ligne d'un Ordre médiéval, peut-on lire sur le site internet de l'Ordre. De nos jours, quel intérêt à rechercher absolument des preuves en ce sens ? La quête est bien sûr ailleurs »⁸¹.

81) <http://www.stricte-observance-templiere.com>

6. Autres légendes de la survivance du Temple

LA FILIATION LARMENIUS. JOSÉPHIN PÉLADAN. DES TEMPLIERS NAZIS. L'ORDO TEMPLI ORIENTIS. RENÉ GUÉNON. L'ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE. LE PRIEURÉ DE SION.

« Après la destruction de l'Ordre du Temple, les initiés à l'ésotérisme chrétien se réorganisèrent, en accord avec les initiés à l'ésotérisme islamique, pour maintenir, dans la mesure du possible, le lien qui avait été apparemment rompu par cette destruction ; mais cette réorganisation dut se faire d'une façon plus cachée, invisible en quelque sorte, et sans prendre son appui dans une institution connue extérieurement et qui, comme telle, aurait pu être détruite une fois encore. Les vrais rose-croix furent probablement les inspireurs de cette réorganisation. »

René Guénon, *Aperçus sur l'initiation*.

L'engouement des francs-maçons pour l'ordre du Temple va retomber dès le début du 19^e siècle. La franc-maçonnerie se débarrassant de ses « oripeaux templiers », selon l'expression de Demurger⁸², d'autres sociétés secrètes vont s'en emparer.

L'année 1804 voit l'émergence du « néotemplarisme », un mouvement perché sur la légende de la filiation Larmenius. Propagée par l'abbé Grégoire, Paul Sédir et A. Guyot, celle-ci raconte que Jacques de Molay, prévoyant la chute, aurait investi de ses pouvoirs un certain Jean-Marc Larmenius. L'Ordre serait ensuite resté dans l'ombre jusqu'à sa résurgence officielle orchestrée par Bernard-Raymond Fabré-Palapat, un ancien séminariste devenu médecin.

Ce nouvel Ordre du Temple, fondé en 1804, avec le soutien de l'empereur Napoléon 1^{er}, reposait sur une charte de transmission soi-disant rédigée par Larmenius en 1324, qui permettait à ses membres de prétendre à une filiation ininterrompue. Le document fut rapidement identifié comme étant un faux. Cependant, comme le souligne Albert Lantoiné : « Le document Larmenius, au-delà d'un simple faux, doit être perçu comme une réelle tentative de réalisation constructive pour atteindre un objectif spirituel. N'oublions pas que de nombreux courants maçonniques revendiquent, même symboliquement, une origine templière. De nombreux hauts grades maçonniques font d'ailleurs explicitement référence à l'Ordre du Temple, notamment dans le Rite Écossais Ancien & Accepté et dans le Rite Écossais Rectifié »⁸³.

82) John Charpentier écrira : « Le jugement de l'histoire a débouté la franc-maçonnerie du 18^e siècle de sa prétention à l'héritage de la Milice. » John Charpentier, *L'ordre des Templiers*, Tallendier, 2004.

83) Albert Lantoiné, *Histoire de la franc-maçonnerie française : La franc-maçonnerie dans*

La hiérarchie de l'Ordre comprenait : huit grands précepteurs, des prieurs, un sénéchal, un amiral, un hospitalier, un chancelier, un trésorier, etc. Les titres du grand-maître étaient : « son altesse éminentissime le très-grand, très-puissant et excellentissime prince, seigneur sérénissime, très-sacré père, souverain pontife et patriarche, monseigneur (*le nom du grand-maître*) ». En 1808, une remarquable et unique procession d'environ 200 chevaliers traversa Paris en direction de l'église Saint-Paul. Ce sera la seule manifestation de l'Ordre du Temple restauré. Après plusieurs schismes, la filiation de Fabrè-Palapat finit par s'éteindre et l'ordre par fermer définitivement ses portes en 1841.

À la Belle Époque, différents courants revendiquèrent à leur tour l'héritage du Temple. Ainsi : « Joséphin Péladan réussit le tour de force de défendre le catholicisme romain tout en se réclamant d'une tradition rosicrucienne et d'une tradition templière familiales, sur fond d'occultisme, d'art et de littérature. Son Ordre de la Rose-Croix du Temple et du Graal, né en 1890, reprend, certes, la devise du Temple « *non nobis Domine, sed nominis tuo gliorae solae* », mais il se fera surtout connaître à travers les extravagances littéraires de son grand maître et des Salons de la Rose-Croix où des artistes de renom viendront exposer leurs œuvres »⁸⁴.

À la même époque, des courants tels que l'ariosophie ou l'armanisme, préfigurateurs du mysticisme nazi, mêlant pangermanisme et aryanisme à des doctrines ésotériques, vont à leur tour s'approprier le mythe templier. Selon Guido List, l'un des premiers théoriciens de la supériorité aryenne, les Templiers auraient « servi de courroie de transmission à la gnose armanique au cours de la ténébreuse ère chrétienne ». Dans le *Secret des runes* (1908), il écrit au sujet de la croix pattée qu'il rapproche de la swastika ou croix gammée : « Ce signe fut appelé Baphomet ou tête parlante et fut utilisé comme preuve de l'hérésie lors du procès des templiers, et comme l'une des bases de leur condamnation. En fait, il ne s'agissait de rien d'autre que d'un signe de « tête qui parle » (c'est-à-dire le signe principal du troisième degré secret des Sages que nous avons mentionné). Les chevaliers de Malte et de Saint Jean, qui, encore aujourd'hui, utilisent la même croix, ne purent échapper au même funeste sort qu'en acceptant de lourds sacrifices. Mais l'Ordre des chevaliers teutoniques utilise également la swastika armaniste sous la forme de la croix pattée qui renferme encore l'antique et honorée fyrfos qui n'est perceptible qu'aux sages ». Et List de créer sur le modèle de la franc-maçonnerie dix degrés initiatiques dont le dixième n'est autre que « l'Aryen, un homme-dieu ».

De son côté, l'Autrichien Adolf-Joseph Lanz, qui s'octroiera le titre de « von Liebenfels », fondera en 1890, l'Ordre des Nouveaux Templiers (Ordo Novi Templi) : « La fascination qu'exercent sur lui les anciens ordres de

l'état, Émile Nourry, 1925.

84) Serge Caillet, « *Trois siècles de résurgences templières* », 2007. Serge Caillet - Bloc-notes d'un historien de l'occultisme : <http://sergecaillet.blogspot.be>

chevalerie, rapporte Nicholas Goodrick-Clarke, pousse le jeune Adolf Lanz à entrer, en 1893, au monastère de Heiligenkreuz, près de Vienne, dont les traditions perpétuent à ses yeux celles des légendaires templiers »⁸⁵. Défrocké, Lanz publia en 1905 *La théozoologie ou connaissance des singes de Sodome*. Il s'y élève contre les « races bâtardes », « contre la compassion des chrétiens pour les faibles » et pour le « mariage des femmes choisies ». De la quête des templiers, il fait une métaphore de pratiques eugénistes.

Peuvent également être cités, dans la même veine, la « Société des Héritiers des Templiers » (Societas Templi Marcioni) fondée par le Prêlat Gernot, qui prétendait être l'unique et véritable société templière, la Nouvelle Milice du Temple, proche des idéaux du rexisme de Léon Degreel, créée en 1936, etc.

Dans un autre genre, l'Ordo Templi Orientis (l'Ordre des Templiers de l'Orient ou O.T.O.) débuta ses activités vers 1895, mais fut officiellement fondé en 1904 par le chimiste et franc-maçon Karl Kellner, bientôt rejoint par Theodor Reuss, Franz Hartmann et Henry Klein. Bien que symboliquement placé sous l'égide des Chevaliers du Temple, l'O.T.O. se consacra, dès ses débuts, à la magie sexuelle, ainsi que le précise Reuss, en 1912, dans la revue *Oriflamme* : « Notre Ordre possède la clef qui ouvre à tous les secrets maçonniques et hermétiques, à savoir l'enseignement de la magie sexuelle ; et cet enseignement explique, sans exception, tous les secrets de la franc-maçonnerie et de tous les systèmes religieux ». À la demande de ce dernier, le célèbre mage anglais Aleister Crowley révisera entièrement les rituels de l'Ordre, les enrichissant de la révélation qu'il avait reçue en 1904 au Caire : la loi de Thélème. À la mort de Reuss en 1923, Crowley devint son successeur pour les pays anglophones. Malgré des querelles de succession, l'O.T.O. perdure, sous la direction d'Hymanus Bêta.

Entre temps, Reuss avait envoyé une charte de l'O.T.O. à Papus qui l'a sans doute chaleureusement remercié, mais n'en a fait aucun usage. Le hasard veut qu'au même moment, l'un de ses jeunes élèves, un certain René Guénon, soit très occupé à contacter Jacques de Molay par voie spirite. Il en sortira, en 1908, un Ordre du Temple rénové (OTR) à l'existence très éphémère, puisqu'une « communication » ordonna à son fondateur de le dissoudre trois ans plus tard.

En 1951, un occultiste du nom de Jacques Breyer s'installa au château d'Arginy, dans le Beaujolais, pensant avoir trouvé « le grand quartier général occulte » de l'ordre du Temple. Or, comme le précise Serge Caillet, « si la partie la plus ancienne du château semble en effet dater du XI^e siècle, ses liens avec le Temple sont sans le moindre fondement historique ». L'année suivante, Breyer s'essaya à des rituels théurgiques dans le donjon, avant de déclarer l'avènement d'une « nouvelle ère du Temple ». Tandis que Breyer multiplie les écrits sur le sujet, tout en gardant une certaine indépendance, du groupe qui se forme

85) Nicholas Goodrick-Clarke, *Soleil noir, Camion Blanc*, 2007.

autour de lui, émergent l'Ordre souverain du temple solaire (O.S.T.S.), en 1966, sous la direction de Jean Soucasse qui ira jusqu'à demander (en vain), la reconnaissance du pape, puis l'Ordre rénové du Temple (O.R.T.) sur l'initiative, en 1970 de Raymond Bernard, alors grand maître de l'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. pour les pays francophones.

Les années suivantes verront un certain nombre de schismes et de surges, donnant naissance à de nouveaux groupes tels que l'Ordre souverain du Temple initiatique (O.S.T.I.), l'Ordre des veilleurs du Temple (O.V.D.T.), la Fraternité pour la résurgence templière (F.J.R.T.), etc., ainsi que l'Ordre du Temple Solaire (l'O.T.S.) de sinistre mémoire, créé en 1984 à Genève par Joseph Di Mambro et Luc Jouret, ancien grand-maître de l'ORT, expulsé en 1984. Le groupe sera officiellement dissous en 1994, année qui verra des suicides collectifs de membres en Suisse et au Canada. L'année suivante, une nouvelle hécatombe eut lieu en France, portant le nombre des victimes à 74. Si le mystère plane encore sur ces drames – une opacité propre à alimenter les théories du complot, on ne peut que souligner le gouffre entre ces passages à l'acte et l'idéal templier dont les membres de l'OTS se réclamaient.

La liste pourrait encore s'allonger. D'après Laurent Dailliez, en 1972, existaient officiellement dans le monde 47 groupements néo-templiers. L'inflation spirituelle aidant, ce nombre est probablement beaucoup plus important de nos jours.

Doivent enfin être évoqués ceux qui regardent dans l'autre sens, à savoir qui ne se réclament pas d'une filiation templière, mais prétendent appartenir à des sociétés secrètes ayant donné naissance à l'Ordre du Temple. La plus fameuse est le Prieuré de Sion, popularisé par Dan Brown dans le *Da Vinci Code* (2003). Selon les thèses développées dans la littérature consacrée au sujet, Godefroi de Bouillon aurait fondé en 1099 l'Ordre du Prieuré de Sion (établi à l'abbaye Notre-Dame du Mont de Sion), une communauté qui serait elle-même à l'origine de l'Ordre du Temple. Les deux institutions auraient cohabité durant une quarantaine d'années, le Prieuré constituant la structure interne, ésotérique et le Temple, la structure visible, exotérique de l'ordre. En 1188, un schisme serait advenu, les Templiers auraient alors poursuivi leur chemin sous le nom d'Ormus ou d'Ordre de la Rose-Croix Veritas : « Si l'on en croit toujours les « Documents du Prieuré », l'année 1188 fut d'une importance cruciale pour Sion et pour les chevaliers du temple. Un an auparavant Jérusalem avait été reprise par les Sarrasins, en grande partie à cause de la violence et de l'incompétence de Gérard de Ridefort, grand maître du Temple. [...] On n'en connaît pas les raisons précises, mais selon les Dossiers secrets l'année suivante vit un tournant décisif dans l'existence des deux ordres. Et lorsqu'en 1188 une séparation définitive survint entre eux, l'Ordre de Sion se désintéressa de ses protégés, le père rejetant l'enfant... Cette rupture eut lieu au cours d'une cérémonie rituelle à laquelle les Dossiers secrets [...] font allusion en évoquant la « coupure de l'Orme » [...]. À partir de 1188 mentionnent les documents du Prieuré, les

Chevaliers du Temple sont autonomes, indépendants de l'Ordre de Sion et de toute contribution militaire ou autre à son égard. [...] Cette même année l'Ordre de Sion connaît de son côté une restructuration complète. Jusque-là les mêmes grands maîtres, Hugues de Payns ou Bertrand de Blanchefort par exemple, dirigeaient simultanément les deux institutions. À partir de 1188 l'Ordre de Sion va choisir son propre guide indépendant du Temple. Le premier d'entre eux sera Jean de Gisors »⁸⁶.

En 1308, le grand maître, Guillaume de Gisors, aurait reçu en cadeau, une tête en or portant le titre de « Caput LVIII^m » que nous retrouverons dans la partie dédiée au Baphomet. Et, toujours d'après ces sources, le Prieuré serait resté en activité, survivant secrètement sous diverses formes jusqu'à nos jours.

En réalité, et au risque de froisser les partisans du *Da Vinci Code*, le Prieuré de Sion fut mentionné pour la première fois en 1956 et s'avère être une invention du mystificateur français Pierre Plantard de Saint Clair. Dans une série de faux documents déposés à la Bibliothèque nationale au milieu des années 1960 et intitulés *Dossiers secrets d'Henri Lobineau*, Plantard présente le Prieuré de Sion comme une confrérie remontant à 1099, liée à l'Ordre du Temple et dont la mission aurait été de préserver le secret d'une descendance cachée des Mérovingiens pour la restauration d'une monarchie mérovingienne en France. Il prétendit également en être le dernier grand maître et, bien entendu, lui-même descendant de la lignée en question). L'idée fut relayée et popularisée par *L'énigme sacrée* de Michael Baigent, Richard Leight et Henry Lincoln (1982), un ouvrage à la source du *Da Vinci Code* et puisant lui-même largement dans les œuvres du décidément incontournable Gérard de Sède.

Parmi ces ordres secrets prétendument à l'origine de la fondation du Temple, citons encore l'Ordre des Frères d'Orient qui fut fondé dans la seconde moitié du 11^e siècle par Michel Psellos, empreint de doctrines hermétiques néo-pythagoriciennes. Cet ordre perdit encore de nos jours grâce à sa résurrection par Demetrios Sémélas qui en devint l'imperator après la découverte d'un manuscrit sur le mont Athos en 1902. Selon d'autres sources, les Templiers dériveraient de l'Ordre des Saints (ou *Kaddosh*) d'inspiration essénienne, gnostique et johannique. Un certain Arnaud de Toulouse serait parti en Palestine au début du 9^e siècle pour pénétrer les mystères de cette société. Il aurait accédé à l'initiation des trois grades et obtenu l'autorisation d'en fonder, en 804, une émanation en Europe. L'ordre aurait compté parmi ses membres des personnages tels que : Gerber d'Aurillac (le futur pape Sylvestre II), Raymond de Saint-Gilles (comte de Toulouse), Godefroi de Bouillon et les neuf chevaliers fondateurs de l'ordre du Temple.

Concluons humblement que cette question des relations entre templiers et ordres secrets reste ouverte à cause du manque de documents probants. Et passons à présent à la plus fameuse des légendes templieres : *Baphomet*.

86) Michael Baigent, Richard Leight et Henry Lincoln, *L'énigme sacrée, Pygmalion, 2004*.

Liste des grands maîtres « officiels » du Prieuré de Sion

Ugo de Blancheford (1150-1151)
Bernard de Tramelay (1151-1153)
Guillaume de Chanaleilles (1153-1154)
Evrard de Barres (1154-1154)
André de Montbard (1155-1156)
Bertrand de Blanquefort (1156-1169)
Philippe de Milly (1169-1170)
Eudes de Saint-Amand (1170- 1180)
Arnaud de Toroge (1181-1184)
Gérard de Ridefort (1184-1188)
Jean de Gisors (1188-1220)
Marie de Saint-Clair (1220-1266)
Guillaume de Gisors (1266-1307)
Édouard de Bar (1307-1336)
Jeanne de Bar (1336-1351)
Jean de Saint-Clair (1351-1366)
Blanche d'Évreux (1366-1398)
Nicolas Flamel (1398-1418)
René d'Anjou (1418-1480)
Iolande de Bar (1480-1483)
Sandro Botticelli (1483-1510)
Leonardo da Vinci (1510-1519)
Charles III (Duc de Bourbon-Montpensier) (1519-1527)
Ferdinand de Gonzague (1527-1556)
Nostradamus (1556-1566)
Duc de Longueville & Nicolas Froumenteau (1566-1575)
Louis de Nevers (1575-1595)
Robert Fludd (1595-1637)
Johann Valentin Andreae (1637-1654)
Robert Boyle (1654-1691)
Isaac Newton (1691-1727)
Charles Radclyffe (1727-1746)
Charles de Lorraine (1746-1780)
Maximilien de Lorraine (1780-1801)
Charles Nodier (1801-1844)
Victor Hugo (1844-1885)
Claude Debussy (1885-1918)
Jean Cocteau (1918-1963)
Pierre Plantard (1963-1984)

III. LE BAPHOMET

« Des symboles peuvent s'enraciner dans une culture et y rester fixés pendant une longue période. Ils peuvent aussi se transformer à la manière de Protée et voyager à travers de longs tunnels de l'histoire pour émerger sous une autre forme dans des régions fort différentes dans le temps et l'espace. »

Peter Partner, *Templiers, francs-maçons et sociétés secrètes.*

Le 13 octobre 1307, au petit matin, les sergents et les hommes d'armes du roi de France Philippe IV « le Bel » procèdent à l'arrestation en masse des Templiers. Le coup de filet a été secrètement mis au point un mois plus tôt lors d'un conseil restreint tenu à Pontoise. Aux premières accusations (blasphème, sodomie, hérésie, fornication, etc.), l'inquisiteur Guillaume de Paris, en charge des interrogatoires, n'aura pas grand-chose à ajouter. Par contre, au fil des mois, les crimes gagneront en précision. Dans le texte rédigé par Nogaret, on peut ainsi lire : « Cette engeance immonde a délaissé la source d'eau vive, et remplace sa gloire par le Veau et sacrifie aux idoles ». Une accusation vague qui se cristallisera, au fil des réquisitoires, en un culte voué à une « tête » à l'allure changeante et occasionnellement gratifiée d'un nom : Baphomet.

Dans les instructions envoyées en 1307 dans les provinces du royaume, Guillaume de Paris ordonne d'interroger les chevaliers du Temple sur : « une ydole qui est en forme d'une teste d'homme à une grant barbe ». L'acte d'accusation que publia la cour de Rome portait dans son article 46 : « que, dans toutes les provinces, ils avaient des idoles, c'est-à-dire des têtes dont quelques-unes avaient trois faces et d'autres une seule, et qu'il s'en trouvait qui avaient un crâne d'homme. » Et dans son article 47 : « Que dans leurs assemblées et surtout dans les grands chapitres, ils adoraient l'idole comme un Dieu, comme leur sauveur, disant que cette tête pouvait les sauver, qu'elle accordait à l'Ordre toutes ses richesses et qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de la terre ».

Un an et demi après l'arrestation des Templiers, l'idole incriminée a gagné en consistance. L'acte d'accusation du 12 août 1308 y consacre 5 des 99 points d'accusation : elle pouvait sauver (accusation 53), rendre riche (54 et 55), faire

fleurir les arbres (56) et faire germer la terre (57). Deux ans plus tard, dans les 127 chefs d'accusation présentés aux Commissaires pontificaux, Nogaret lui fera une place de choix. Pour autant cette supposée idole est très loin de jouer le rôle central que certains auteurs modernes ont voulu lui accorder et l'accusation passera finalement au second plan. À l'époque du procès, ce n'est pas tant sa nature qui intéresse les juges que le crime d'idolâtrie lui-même. Les Templiers seront ainsi accusés tour à tour d'adorer un chat, une tête, etc. Au point qu'il serait plus juste de considérer Baphomet comme une pièce parmi beaucoup d'autres dans un dossier lourdement à charge. Une pièce qui arrive cependant à point nommé pour enfler les rumeurs et charger des accusés que l'on « découvre », de surcroît, secrètement affiliés aux ennemis musulmans, « bafomet » étant, comme nous allons le voir, une dénomination occitane de Mahomet. Les témoignages portant sur l'idole seront donc volontiers accueillis par des accusateurs qui semblent n'avoir reculé devant aucun artifice de propagande pour éradiquer l'Ordre du Temple.

1. L'idole mystérieuse

LES PROCÈS-VERBAUX. UNE TÊTE MULTIFORME. UN MAHOMET OCCITAN. DES TEMPLIERS NÉCROPHILES.

« Deux des six témoins entendus à Carcassonne dans l'enquête contre l'ordre du Temple, Gauzerand de Montpezat et Raymond Rubei, parlèrent d'une idole faite en figure de Baphomet, d'un bois « ubi erat depicta figura Baphometi ». A Florence, l'un des témoins déclara qu'en lui montrant l'idole, on lui avait dit : Voici votre dieu et votre Mahomet : « Ecce deus vester et vester Mahomet ». Ces trois dépositions sont le point de départ de tout ce qui a été écrit sur le Baphomet et sur les figures dites baphométriques. »

Jules Loiseleur, *La Doctrine Secrete des Templiers.*

Selon le premier dénonciateur de l'ordre, Esquin de Floyrans :

« Les Templiers avaient abjuré la religion du Christ pour pratiquer celle de Mahomet.

Ils avaient fait alliance avec les Sarrasins, et trahissaient les princes chrétiens. Ils avaient trahi saint Louis.

Ils adoraient une idole couverte d'une peau d'homme, une vieil pel comme embasmée et de tèle polie, Cette idole avait ès fosses des yeux escarboucles reluisants⁸⁷.

Tout templier avait autour de lui une courroie çainte ou liée, laquelle était en leur mahomerie.

Ils cuisaient, rôtissaient au feu les enfants qu'ils avaient procréés aux filles, et toute la graisse ôtée ; et de cette graisse, ils sacraient et oignaient leur idole »⁸⁸.

Dans un premier temps cependant, les rapports de l'enquête inquisitoriale ne rapportent rien de semblable. Les Templiers confessent avoir renoncé au Christ et craché sur la croix, mais nient farouchement les autres accusations.

C'est dans un procès verbal, datant du 19 octobre 1307, que nous trouvons

87) Une vieille peau comme embaumée et faite d'étoffe brillante. Cette idole avait dans ses orbites des escarboucles étincelantes.

88) *Chronique de Saint-Denis, 14e siècle. Recueil des Historiens de France, tome 20. Pierre Dupuy et Nicolaus Gùrtler, Histoire de la condannation des Templiers, celle du schisme des papes tenans le siege en Avignon & quelques procès criminels. Brusselle, 1713.*

la première mention fugitive de l'idole. Lors de son interrogatoire, Raynier de l'Archent évoque une *capud*, c'est-à-dire une « tête », qu'il aurait vue douze fois, dans douze chapitres, et spécialement lors du chapitre qui fut tenu à Paris, le mardi après la fête de saint Pierre et Saint-Paul. L'accusé précise que cette capud avait une barbe, qu'on l'adorait, qu'on l'appelait Sauveur. Mais le 4 février 1310, devant la grande commission, il se rétracte de ces aveux, nia avoir jamais vu une telle idole, ni en avoir même entendu parler, ajoutant que rien d'illicite ne s'était déroulé lors de sa réception.

Le 21 octobre 1307, le frère Guillaume de Giaco, serviteur du grand-maître, dans la foulée de ses aveux sodomites, déclare avoir vu l'idole à Chypre.

Sous les feux ardents de la question, les témoignages vont se multiplier⁸⁹. Le 9 novembre de la même année, le Frère de Armessiac, délégué par Guillaume de Paris, entendait les aveux d'Hugo de Payrando, visiteur de France qui affirme avoir vu et même tenu la capud à Montpellier, dans un chapitre où tous les Frères l'adoraient et lui-même feignit de l'adorer :

« D. Où est cette tête ?

R. Je la rendis au Précepteur de la maison de Montpellier ; je ne sais si les envoyés au roi l'ont trouvée.

D. Comment était cette tête ?

R. Sur quatre pieds, dont deux du côté de la face et deux par-derrière.»

Dans sa seconde déposition, il déclara : « Aux chapitres généraux : où j'ai assisté à Paris, j'ai vu fréquemment sur l'autel une tête d'argent qu'adoraient les chefs qui tenaient le chapitre. On assurait que c'était la tête de l'une des onze mille Vierges, et je le croyais, avant notre arrestation, mais à présent que j'ai entendu parler d'idoles et de têtes, je soupçonne que c'était une tête d'idole, parce qu'il me semble qu'elle avait deux faces, qu'elle était d'un aspect terrible et qu'elle avait une barbe d'argent ». On lui demande si, dans les jours de solennité, cette tête était montrée au peuple. Il répond qu'il croit plutôt qu'on la montrait avec les autres reliques.

Le même jour, le templier Radulphe de Gysi, receveur de Champagne, déclara à l'inquisiteur Armessiac qu'il avait vu la tête, notamment dans sept chapitres tenus par Hugues de Payrando : à la vue de cette capud, tout le monde s'était prosterné en adoration. Selon lui « cette tête était terrible d'aspect, c'était la figure de quelque démon qu'on appelle en français vulgairement Maufé⁹⁰. » Le témoin fut si terrifié, selon ses dires, qu'il respirait à peine : « J'ai vu la tête

89) Voir à ce sujet les dépositions de Carcassonne de novembre 1307. Henri Finke, *Papsttum und Untergang des Templerordens*, Tome 2, 1907.

90) Littéralement « le mal fait, le malfaisant », *Maufait ou Maufé est l'un des noms du diable au Moyen Âge*.

dans sept chapitres différents; elle ressemble à la figure d'un certain démon, d'un Mauffé ; et toutes les fois que je jetais les yeux sur cette tête, un tel effroi s'emparait de moi, qu'à peine pouvais-je la regarder ; cette tête était adorée dans les chapitres. »

Au cours d'une seconde déposition, il avoua avoir fait des réceptions illicites et en narra les circonstances. Lorsque l'inquisiteur lui demanda : « pourquoi les assistants adoraient cette tête ? », il répondit : « que puisque les Templiers avaient renié Jésus-Christ, ils pouvaient bien adorer cette tête. » Mais, quant à lui, précisa-t-il, « il ne l'adora pas de cœur ».

Sa troisième déposition, devant les commissaires du pape, fut encore différente. Ainsi, il ne parle que de deux chapitres où était présente la tête. Dans l'un, il fut si effrayé que, s'étant incliné, il sortit sans attendre l'absolution et rapporte ne pouvoir livrer de détails sur l'idole. Il l'aperçut encore dans un autre chapitre, mais sortit aussitôt qu'elle fut apportée : « elle était dans un sac : je ne me ressouviens pas si elle ressemblait à la tête d'un homme, si elle était de métal ou de bois, ou si c'était un crâne humain. »

« D. Comment l'adorait-on ?

R. À l'instant où la tête était montrée, tous les Frères, ôtant leur capuche, s'étendaient à terre et l'adoraient.

D. Comment est sa figure ?

R. Terrible. Elle me semblait celle d'un certain démon qu'on appelle en français Mauffé. Toutes les fois que je la voyais, j'étais tellement saisi que je ne la regardais qu'avec terreur et tremblement.

D. Pourquoi donc l'adoriez-vous ?

R. Je pouvais bien adorer l'idole, puisque j'avais renié le Christ, mais je ne l'ai jamais adorée de cœur.

D. Vous souvenez-vous de quelqu'un des Frères qui l'adoraient ?

R. Je me souviens de Gérard de Grandvillars. »

Les divergences dans ces témoignages sont probablement imputables à des aveux arrachés sous la torture, plutôt qu'à des faiblesses de mémoire, malgré ce qu'en dit Raymond Stéphani dans sa déposition :

« J'ai été reçu à Lebrósines, auprès de Béziers, dans la forme illicite. On me montra une tête, en me disant qu'il fallait l'adorer ; mais je refusai et je ne l'adorai point. Cette tête me paraissait, quoique je n'en sois pas bien certain, blanche, avec une barbe. »

« D. Avez-vous été torturé ?

R. Oui, à Carcassonne, et fortement.

D. Pourquoi ne disiez-vous pas la vérité ?

R. Parce que je ne m'en souvenais pas ; mais je priai le sénéchal de permettre que je conférasse avec mes compagnons, et ayant délibéré avec eux, la mémoire me revint. »

De son côté, Raymond Narbonne rapporte que le chef qui faisait sa réception prit une idole noire et très hideuse, ayant la forme d'une tête humaine, qu'il tira de cette tête une ceinture qu'il lui donna pour porter sur sa chemise.

Étienne Trobati, reçu à Montpellier, déposa : « Le recevant me montra sur l'autel une idole ayant la forme d'une tête, et une croix où il y avait l'image du Christ, en me disant que je ne devais pas croire que Dieu fût mort, parce que cela n'était pas croyable, mais que je devais me confier en cette idole, qu'il me fit adorer, comme on baise les reliques. »

Gaucher de Liancourt, précepteur de Reims, a vu deux fois cette tête adorée dans deux Chapitres de Paris.

Jacques Ducis a vu six fois la tête au sein de six Chapitres tenus par Guillaume de Beaujeu, alors grand-maître, ou par Hugues de Peraudo, et il l'a adorée.

Jean Detournon, trésorier du Temple de Paris, a vu une fois dans un Chapitre et adoré une tête peinte qui était dans une niche.

Etc.

D'une façon générale, les aveux sont confus et contradictoires : tantôt l'idole est une statue, tantôt une tête, tantôt encore un animal ou une représentation imagée. Loiseleur, qui a étudié et publié au 19^e siècle les dépositions des inquisiteurs de Florence, écrit à ce propos : « L'objet du culte des Templiers était tantôt une idole ayant une seule tête, laquelle était barbue, tantôt une autre idole ayant deux et même trois têtes ». Un témoin entendu à Florence, écrit-il, « déclare que le précepteur de la maison de Sainte-Sophie de Pise avait une tête semblable à l'idole de Bologne, tête qui était sa propriété particulière et qu'il adorait »⁹¹. Selon Barbara Frale, les témoignages varient également selon les régions et les méthodes employées durant les interrogatoires⁹².

Après les premières allusions, les témoignages vont se faire plus nombreux : tête rouge ou noire, tête de coq, de chat, en bois, en métal, tête humaine à deux ou trois faces... Raoul de Gisy raconte que « c'était une méchante chose, ressemblant à un démon ; ayant jeté les yeux sur cette tête, j'en fus à ce point épouvanté que je ne savais plus où j'étais ». Étienne de Troyes, frère servant, dit avoir vu cette tête à Paris lors d'une réunion du Chapitre : « la tête, à ce qui lui sembla, était de chair depuis son sommet jusqu'à l'articulation

91) Jules Loiseleur, *La doctrine secrète des Templiers*, Paris, 1872.

92) Voir Barbara Frale, *Op. Cit.*

du cou, avec des poils de chien non recouverts d'or et d'argent, vraiment une face de chair ; elle lui parut tout à fait livide et marquée de taches ; sa barbe était semblable à celle de certains templiers, un mélange de poils noirs et blancs. Et alors le Visiteur (Hugues de Pairaud) se leva et dit à tous : allons, adorons-la et faisons-lui hommage, à elle qui nous aide et ne nous abandonne pas. Alors, tous s'avancèrent avec grande révérence, lui firent hommage et adorèrent la tête. Et le témoin entendit dire que c'était la tête du premier maître de l'Ordre, Hugues de Payens. Et de la nuque jusqu'aux épaules, elle était complètement incrustée de pierres précieuses, d'or et d'argent »⁹³. Dans d'autres dépositions, on apprend que cette tête aurait été adorée comme celle d'un sauveur. Un chevalier rapporte que celui qui le recevait lui montra une tête ou idole qui lui parut avoir trois faces, en lui disant : « Tu dois l'adorer comme ton sauveur et le sauveur de l'ordre du Temple » et qu'il adora l'idole en disant : « Béni soit celui qui sauvera mon âme. »⁹⁴.

Pour autant, seule une petite minorité, parmi les Templiers qui furent interrogés, parla de l'idole. Barbara Frale a dénombré 130 dépositions contenant des allusions plus ou moins explicites sur la masse des 1114 recueillies durant les procès. Et la majorité des accusés reconnut seulement en avoir entendu parler, sans l'avoir jamais vue ou se borna à confirmer sous la torture ce que suggérait l'accusation. Seules 52 dépositions sont plus précises⁹⁵.

Enfin, dans deux procès verbaux, se trouve la mention d'une « image Baphométrique » : Raymond Rubet dit qu'on lui avait montré une tête de bois *ubi erat depicta figura Baffometi* (où était peinte une représentation de Baphomet) et Gauceraud de Montpezat avoue avoir adoré une idole *in figuram Baffometi* (à l'image de Baphomet).

Ce terme, qui fera couler tellement d'encre, apparaît pour la première fois, vers 1195, dans le poème occitan « Senhors per los nostres peccatz » du troubadour Gavaudan⁹⁶ :

Empereire, vos o aujatz,
E-l reys de Frans'e sos cozis,
E-l reys engles, coms peitavis
Qu'al rey d'Espanha secorraz !

Empereur, écoutez-les,
Et vous, Roi de France et votre cousin,
Roi anglais, Comte poitevin
Secourez le Roi d'Espagne,

93) Hugues de Pairaud dont il est fait mention dans ce témoignage est le même qui affirma : « qu'il avait tenu cet objet entre ses mains dans un chapitre général à Montpellier, et que c'était une tête d'homme montée sur quatre pieds, deux du côté de la face et deux derrière ».

94) Jules Michelet, *Histoire de France*, Tome 3, 1837.

95) Barbara Frale, *Op. Cit.*

96) Alfred Jeanroy, « Poésies du troubadour Gavaudan », *Romania* n° 34, 1905.

Que anc, mais negus mielhs no poc
 À servir Dieu esser propdas :
 Ab Luy venseretz totz los cas
 Cuy **Bafometz** a escarnitz
 Els renegatz outrasalhitz.

Jamais personne ne pourra mieux,
 De servir Dieu, être proche,
 Avec lui, vous vaincrez tous les chiens,
 Que Mahomet a enjolé,
 Et les renégats tourne-veste

Plus loin, dans le même poème :

Profeta sera-N Gavaudas,
 Que-I digz er faitz e mortz als cas,
 E Dieus er honratz e servitz
 On **Bafometz** era grazitz

Prophète sera sire Gavaudan,
 Ce qu'il a dit se fera et mort aux
 chiens,
 Et Dieu sera honoré et servi,
 Là où l'on adorait Mahomet

Vers 1250, Austorc d'Aorlhac fait, à son tour, référence à Bafomet, dans un poème narrant la défaite de la 7e Croisade⁹⁷ :

Crestiantat vey del tot a mal
 meza,
 Tan gran perda no cug
 qu'ancmais fezes ;
 Per qu'es razos qu'hom
 hueymais Dieu descreza
 E qu'azorem **Bafomet**, lai on
 es,
 Tervagan e sa companhia,
 Pus Dieus vol e sancta Maria
 Que nos siam vencut a non
 dever,
 Els mescrezens fai honratz
 remaner.

Je vois que la Chrétienté a été durement
 touchée ;
 Je ne crois pas que nous ayons souffert
 plus grande perte.
 Et il est ainsi raisonnable que dorénavant
 nous devons abandonner notre croyance
 en Dieu
 Et adorer Mohammed ici, et
 Tervagan aussi et ses compagnons,
 Puisque Dieu et la Sainte Marie désirent
 Que nous soyons conquis injustement
 Et que les infidèles aient tous les honneurs

97) Alfred Jeanroy, « Le troubadour Austorc d'Aurillac et son sirventés sur la septième Croisade », *Romanische Forschungen* 23, 1907.

Comme nous pouvons le lire dans les extraits ci-dessus, Bafomet est un synonyme en Occitanie de « Mahomet ».

Rappelons que, lors des premières accusations, les chevaliers étaient notamment accusés d'avoir « abjuré la religion du Christ pour pratiquer celle de Mahomet » et, dans d'autres témoignages, l'allusion est plus claire. Le frère sergent Guillaume Collier de Buis-les-Baronnies dira que ses frères appelaient cette tête du nom de « Magometum » et Raymond Rubei précisa qu'on adorait l'idole en criant le mot arabe « Yalla ! », déformation évidente du nom Allah.

Ainsi que l'écrit Marion Melville : « Mais pourquoi Baphomet ? Ce nom mystérieux, qui a suscité tant de fausses dérivations, n'est autre qu'une déformation du nom du Prophète, soit en provençal, soit en des textes émanant du Royaume Latin ou langue d'oc, langue d'oïl et italien se mélangeaient pour former une lingua franca dans laquelle on trouve couramment bafomet et bafomeria pour Mahomet et mahomerie (mosquée) »⁹⁸.

Et Salomon Reinach de conclure : « il n'est plus douteux que Baphomet soit une simple altération de Mahomet [...] (les Templiers) ont dit des choses extravagantes, parce qu'ils ne savaient pas sur quoi on les interrogeait et qu'ils devaient bien, sous peine d'être torturés, inventer ou répéter quelque chose »⁹⁹. Cette thèse était d'ailleurs déjà soutenue au début du 19^e siècle par l'arabisant Sylvestre de Sacy, pour qui il s'agissait bien de l'altération du nom de Mahomet, ayant trouvé le mot Bafomeria pour signifier « mosquée » dans un glossaire du 18^e siècle.

Dans son poème « Ira et Dolor », le templier et troubadour Ricaut Bonomel écrit, dans un contexte qui ne laisse aucun doute sur le sens : « E Bafomet obra de son poder », c'est-à-dire : « Et Mahomet fait briller sa puissance ». Plus loin, il utilise le terme « Bafomeria » pour « mosquée ». Ce poème a été rédigé après la prise d'Arsuf au printemps 1265 par le sultan Baïbars (dit « Melicadefér »)¹⁰⁰ :

I
Ir'e dolors s'es dins mon cor asseza
Si qu'a per pauc no m'auci
demanes,
O meta jos la crotz qu'avi preza

I
La colère et la douleur ont tellement
rempli mon cœur
Que peu s'en faut que je ne me tue,
Ou que je n'abandonne la croix que
j'avais prise

98) Marion Melville, *La vie des Templiers*, Gallimard, 1978.

99) Salomon Reinach, « La tête magique des Templiers », *Revue de l'histoire des religions*, 1911.

100) Ricaut Bonomel, « La colère et la douleur d'un templier en Terre Sainte », publié par A. de Bastard, *Revue des Langues Romanes*, tome 81, 1974.

A la honor d'aquel qu'en crotz fo
mes ;

Cor crotz ni lei no'm val ni guia
Contr'als fels Turcs, cui Dieus
maldia ;

Anz es semblans, segon qu'hom
pot vezer,
C'al dan de nos los vol Dieus
mantener.

II

Al premier saut, an Cesaria
conqueza

E'l fort castel d'Alsuf per forza
pres.

Ai ! Senher Dieus, e qual via an
preza

Que dinz los murs d'Alsuf avia ?

Ailas ! Lo regne de SuriaN'a tant
perdut, qui'n vol dir lo ver,Per
tostemps mais n'er mermatz de
poder !

III

Doncs, ben es fols qui a Turcs mou
conteza

Pois Ihesus Christs non lor
contrastas res ;

Qu'il an vencut e venzon, de que'm
peza,

Francs et Tartres, Ermenis e Perses,

E nos venzon sai chascun dia,

Car Dieus dorm, qui veillar solia,

E **Bafometz** obra de son poder

En l'honneur de celui qui fut mis en
croix ;

Car Croix ni Foi ne me portent secours
ni ne me protègent

Contre les Turcs félons, que Dieu
maudisse ;

Au contraire il semble, d'après ce que
l'on peut voir,

Que Dieu veut les assister à notre
détriment.

II

Au premier bond ils ont conquis
Césarée

Et ils ont pris par violence le fort
château d'Arsuf.

Ah ! Seigneur Dieu, quel chemin
ont-ils pris ! Tant de chevaliers, tant de
sergents, tant de bourgeois

Qui étaient dans les murs d'Arsuf !

Hélas ! Le royaume de Syrie

En a tant perdu que, à dire vrai,

A jamais sa puissance en sera
amoindrie.

III

Il est donc bien fol, celui qui mène la
lutte contre les Turcs

Puisque Jésus-Christ ne s'oppose pas
du tout à eux ;

Car ils ont vaincu et continuent à
vaincre, ce qui me cause grand peine,

Francs et Tartares, Arméniens et
Persans ;

E fai obrar lo Melicadefer.

IV

No m'es semblan que per tan se
recreza,

Anz a jurat e dit tot a pales

Que ja nuls hom que en Jhesu Crist
creza

Non remandra, s'el pot, en est paes.

Enans fara **bafomaria**

Del mostier de Sancta Maria.

E pus son Fils, que'n degra dol aver

O vol n'el plaz, ben deu a nos
plazer.

Et ici chaque jour ils sont victorieux de
nous

Car Dieu dort qui avait l'habitude de
veiller.

Et Mahomet agi de toutes ses forces
Et fait agir Melicadefer.

IV

Il ne semble pas que pour autant il
renonce à la lutte,

Au contraire il a juré et dit bien
ouvertement

Que dorénavant il ne restera plus, s'il
le peut, dans ce pays

Un seul homme qui croie en Jésus-
Christ ;

Qu'au contraire il fera une mosquée

De l'église de Sainte Marie ;

Et puisque son Fils, qui devrait en être
affligé

Le veut et que cela lui plaît, cela doit
bien nous plaire (aussi).

L'accusation peut sembler étrange : dans les faits, les musulmans ne sont nullement idolâtres, le Coran interdisant formellement les images et plus encore, leur culte. Ainsi, lorsque Mahomet fit la conquête de La Mecque, il détruisit les idoles de la Kaaba et professa la défense absolue de toute représentation de Dieu (interdiction confirmée par plusieurs hadith). Mais cela gêne peu puisque la culture populaire de l'époque considérait les musulmans comme des adorateurs de Mahomet et d'idoles mystérieuses. Le chroniqueur Raoul de Caen dans sa *Gesta Tancredi* n'appelle-t-il pas les sarrasins des « adorateurs de Mahomet » ? Comme le rappelle Ernest Renan : « La foi vierge de la première moitié du moyen âge, qui n'eut sur les cultes étrangers au christianisme que les notions les plus vagues, se figurait Maphomet, Baphomet, Bafum, comme un faux dieu, à qui l'on offrait des sacrifices humains. Ce fut au 12^e siècle que Mahomet commença à passer pour un faux prophète [...]. Le nom de Mahomet devint ainsi presque synonyme d'impie, et quand Orcagna, dans l'enfer du Campo Santo de Pise, veut représenter, à côté des hérétiques, les contempteurs

de toutes les religions, les trois personnages qu'il choisit sont Mahomet, Averroès et l'Antéchrist. Le moyen âge n'allait pas à demi dans ses colères : Mahomet fut à la fois un sorcier, un infâme débauché, un voleur de chameaux, un cardinal qui, n'ayant pu réussir à se faire pape, inventa une nouvelle religion pour se venger de ses collègues. Sa biographie devint le répertoire de tous les crimes imaginables, à tel point que les histoires de Baphomet, furent, comme celles de Pilate, un thème d'anecdotes graveleuses »¹⁰¹. Au point qu'à l'époque, le terme en est venu à désigner, moins une idole particulière, que les idoles païennes et les figures diaboliques en général, tout comme « sarrasin » sera parfois employé comme synonyme de « païen ».

« De Bafomet » est également le titre de l'un des 4 chapitres qui nous soient parvenus de la traduction occitane du *Libre de la doctrina pueril* de Raymond Lulle¹⁰².

On pourrait, au risque de lasser le lecteur, multiplier les citations. Les références ne manquent pas. Ainsi, Nompar de Caumont qui, relatant ses voyages en Terre sainte, écrit en décrivant le lieu de culte des Sarrasins : « ... un petit houstel reont ont les ditz Morous crient de lassus hault à leur Baffomet de Mèque, en leur lantgatge... »¹⁰³. Ou en français moderne : « ... un petit hôtel rond d'où les musulmans crient à tue-tête vers leur Mahomet de la Mecque, en leur langage... »¹⁰⁴.

Pour conclure, si nous cherchons dans un dictionnaire occitan moderne, à l'entrée « Mahomet », nous lisons simplement : « Bafomet, nom propre masculin ».

Dans certains des récits soutirés par la torture aux pauvres chevaliers se retrouvent les échos d'une légende plus ancienne, rapportée par Gautier Map dans son *De nugis curialium*¹⁰⁵, écrit à la cour d'Angleterre. Salomon Reinach ne pense pas que ce texte ait influencé directement les témoignages des Templiers, mais le récit de Map serait un prototype des faits recueillis par les inquisiteurs et soumis, comme étant des documents sérieux, au concile de Vienne en 1311.

Ainsi, dans son *Procès des Templiers*, paru en 1841, Jules Michelet relate une histoire qui fut rapportée aux inquisiteurs par le templier Hugues de Faure.

101) Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, Michel Lévy frères, 1857.

102) Cf Marcel Dando : « Deux traductions provençales partielles du *Libre de Doctrina Pueril*, de Raymond Lulle, associées à des remaniements de la *Somme le Roi* », *Romania* 85, 1964 et Maria Carla Marinoni : *La versione occitanica della Doctrina Pueril di Ramon Llull*, Milano 1997.

103) Nompar de Caumont II (seigneur de), *Voyaige d'oultremere en Jherusalem par le seigneur de Caumont, 1418. Publié et traduit par Édouard Lelièvre La Grange en 1858*

104) *Ibid*

105) Gautier Map, *De nugis curialium*, Th. Wright, I, 18, p. 29

Celui-ci aurait déclaré qu'après la chute d'Acre, il se trouvait à Chypre où il entendit l'histoire d'un noble ayant aimé une jeune fille de Maraclée à Tripoli. N'ayant pu la posséder vivante, il exhuma son corps après sa mort, et eut commerce charnel avec elle avant de lui couper la tête. Une voix l'avertit de conserver avec soin cette tête, qui avait le pouvoir d'anéantir et de dissiper tout ce qu'elle regardait. Il la déposa dans un coffret. Mais Hugues de Faure ne rapporte pas que cette tête ait appartenu ensuite aux Templiers et il ne connaissait pas l'idole qu'on leur prêtait. Cette tête possédait cependant un pouvoir magique redoutable, dit-il.

Cette histoire en rejoint une autre presque identique, rapportée, le 1er mars 1310, par Antoine de Verceil, notaire des Templiers en Syrie : il y avait une fois, à Sidon, un seigneur qui aimait une noble jeune fille d'Arménie ; il ne la connut jamais de son vivant ; mais quand elle fut morte, la nuit qui suivit l'ensevelissement, il ouvrit la tombe et la posséda. Une voix tout de suite se fit entendre : « Reviens quand le temps de l'enfantement sera venu, car tu trouveras une tête, ton fils ». Neuf mois après, revenu sur le lieu du crime, le seigneur trouva près de la morte une tête humaine. « Garde bien cette tête, lui dit alors la voix, parce que tous les biens te viendront d'elle ».

Le mardi 11 mai 1311, les commissaires font comparaître devant eux les administrateurs et gardiens du Temple. Dans le procès-verbal de comparution, nous lisons : « Ledit jour, onze mai, les commissaires firent venir devant eux Guillaume Pidoye, administrateur et Gardien des biens du Temple, entre les mains duquel se trouvaient, disait-on, les reliques qui avaient été trouvées lors de l'arrestation des Frères. Les commissaires lui enjoignirent, ainsi qu'à Guillaume de Gisors et à Ragnier Bordone, ses collègues, de présenter toutes têtes en métal ou en bois trouvées dans les bâtiments du Temple. Guillaume Pidoye et ses collègues mirent sous les yeux des commissaires une tête grande, belle, en argent dore ; elle avait la figure d'une femme, renfermait les os d'une tête enveloppées dans les plis d'un linge blanc cousu ; un suaire (robe en toile fine ou gaze de Syrie), de couleur rougeâtre, était posé dessus, la recouvrait. On lisait ce mot et ce nombre sur une étiquette cousue : Capud LVIII. Ces os ressemblaient à ceux d'une petite tête de femme, et l'on disait que c'était la tête de l'une des onze mille vierges. Guillaume Pidoye affirma n'avoir rien trouvé de plus dans la maison du Temple »¹⁰⁶.

Le même jour, la commission entend le Frère Hugues de Fauro, chevalier ; il dépose : « La ville de Sydon a été achetée par le grand maître Thomas Béraut. J'ai entendu dire après la prise d'Accon, alors que j'étais en Chypre, qu'un certain noble adorait jadis une demoiselle du camp de Maraclée, du comté de Tripoli. Pendant sa vie, il n'avait pu la posséder ; mais, après sa mort, il fit exhumer son cadavre et lui fit couper la tête. Ce noble entendit, à ce moment, une voix qui lui cria « de bien garder cette tête, parce que quiconque la verrait

106) *Procès, vol. I, p. 502*

serait anéanti et détruit ». Il la plaça dans un écrin ; comme ce seigneur haïssait les griffons qui habitaient l'île de Chypre, il les attaqua; il exposa cette tête devant leurs forteresses et leurs camps, qui furent anéantis. Puis il se dirigea vers Constantinople, dans le but de prendre cette ville ; mais la vieille nourrice de ce seigneur, s'étant emparée de la clef de l'écrin qui renfermait cette tête, voulut par curiosité savoir ce qu'il contenait. Aussitôt le navire qui transportait l'expédition fut assailli par une tempête et fut englouti ; quelques matelots seuls purent échapper. Et l'on disait que depuis cette époque tous les poissons de cette partie de la mer avaient péri.

Hugues de Fauro affirme qu'il n'a jamais entendu dire que cette tête fût parvenue en la possession du Temple, pas plus que celle dont le témoin de Vercellis a parlé »¹⁰⁷.

À propos de cette légende, Gérard de Sède n'hésitera pas à conclure, avec son enthousiasme coutumier : « nous reconnaissons l'éternelle allégorie des amants d'Isis : celui qui ose soulever son voile et violer les secrets enfouis atteindra le sommet du savoir et de la puissance. Allégorie vieille de quarante siècles, mère de toutes celles qui se sont succédées sur le thème de la connaissance : arbre de science dont le fruit rend qui y goûte semblable aux dieux, vol du feu céleste de Prométhée, leitmotiv commun à tous les ésotérismes religieux. Quant aux détails morbides de la légende, ils ne font que confirmer et préciser cette interprétation. En effet, dans les traités alchimiques du 14^e siècle, revient très souvent cette formule : « La matière première se recueille au sexe d'Isis »¹⁰⁸.

107) *Procès*, vol. II, p. 221, 223, 224.

108) *Gérard de Sèdes*, *Op. Cit.*

Templiers

Un horrible conflit met aux prises hélas !
Deux pouvoirs souverains qui ne s'entendaient pas.
Un roi veut dépouiller l'Église maternelle,
Un pape le prétend soumettre à sa tutelle.
Leur affreux démêlé terminé brusquement
Emporte Boniface, et couronne Clément,
Le roi faux-monnayeur en fait sa créature,
Ensuite, sûr du juge, en secret il conjure
La ruine et la mort de ces preux chevaliers
Loués par saint Bernard, les vaillants Templiers,
On dit que leurs trésors inquiétaient Philippe,
Or et pouvoir ! Deux maux pour qui n'y participe,
Mais deux biens précieux entre les mains des rois.
Tel l'entend le monarque.
On dit aussi parfois
Que ces moines armés, source du maçonisme,
Auraient voulu saper le pur christianisme.
Adorant je ne sais quelle idole en secret,
Et que par ignorance on nommait Baphomet.
Mais comme en ces temps-là de conscience obscure
On condamnait à mort, sans autre procédure
Que l'emploi préventif ou du fer ou du feu,
Et sans autre témoin qu'un imparfait aveu,
Tout accusé suspect ou d'erreur ou de crime :
Il restera toujours le doute légitime
Que tant d'hommes de race et d'illustres guerriers
Aient de leur propre honneur déserté les sentiers,

Et que tout l'Ordre enfin, qui vivait de l'Église,
De ruiner sa mère ait formé l'entreprise.

Ajoutons qu'en Espagne et beaucoup d'autres lieux.
Où l'on rencontrait moins de princes besogneux
Pour convoiter leur or ou même pour les craindre,
Dans un oubli paisible on les laissa s'éteindre.

Mais en France, Clément et Philippe-le-Bel
Surprennent au Concile un arrêt solennel
Qui remet en leurs mains les réputés infâmes :
Soixante-onze, aussitôt périssent dans les flammes V
Ils s'étaient rétractés après la question :
C'était être relaps ! plus de rémission.

Collectif, *L'épopée du christianisme ou théosophie de l'histoire*, Henri
briquet, 1875.

2. Les Clercs Templiers

JOHANN AUGUST VON STARCK. LE SECRET MAÇONNIQUE. UN BAPHOMET SUR L'AUTEL.

Après la chute des Templiers, il faudra attendre plusieurs siècles pour voir Baphomet passer au premier plan. Non que les historiens aient cessé de s'intéresser aux mésaventures des chevaliers, mais jusque vers 1770, les productions sur le sujet conservent à l'idole la place très secondaire qu'elle occupe dans le procès. Le premier auteur à relever le nom de Baphomet pour le réinvestir à sa façon sera un franc-maçon allemand du nom de Johann August von Starck.

Né à Schwerin en 1741, August Starck (ou Stark) étudie la théologie et les langues orientales à l'université de Göttingen. En 1761, il est initié à la franc-maçonnerie dont il devient un adepte d'autant plus enthousiaste qu'il projette de s'y enrichir. Cependant, si certains ont voulu voir en lui un simple charlatan déterminé à vider les poches de ses confrères, le personnage s'avère plus complexe : « Esprit ondoyant partagé entre ses appétits et ses convictions intimes, écrit René le Forestier, il fut à la fois un arriviste et un doctrinaire, un intrigant et un mystique ; habile tacticien en même temps que mystagogue de bonne foi, il sut mettre les doctrines dont il était pénétré au service de ses intérêts temporels, mêler constamment l'imposture à la sincérité et se duper lui-même en s'étudiant à duper les autres »¹⁰⁹.

Lors d'un séjour à Saint-Petersbourg, il fait la connaissance du comte Pierre Ivanovic Melesino, officier général au service du tsar et fondateur, en 1765, d'un régime de hauts grades se réclamant des « Clercs Templiers », une obédience qui, selon son créateur, aurait préservé la sagesse des anciens Égyptiens comme celle des Hébreux. August Starck va s'inspirer des travaux de Melesino pour fonder son « Klerikat », deux ans plus tard, suivant ce principe que les membres du clergé rattachés au Temple étaient les véritables détenteurs de la connaissance, davantage que les rustres Chevaliers occupés à se battre.

L'histoire apocryphe de l'ordre, rédigée par Starck, enseigne que les chanoines du Saint-Sépulcre, héritiers des Esséniens, auraient transmis leurs savoirs secrets aux Templiers et de là, aux Clercs Templiers, par le biais d'une filiation que le théologien aura quelques difficultés à prétendre ininterrompue. Il y parviendra en se réclamant de l'autorité d'un chapitre fantôme résidant à Saint-Petersbourg. René le Forestier commente : « Il est évident que Starck avait, de son autorité privée, promu Clercs du Temple, quelques obscurs individus connus par lui à Saint-Petersbourg, sans d'ailleurs les avertir de l'honneur qu'il leur faisait »¹¹⁰.

109) René le Forestier, *La Franc-Maçonnerie Templière et Occultiste*, Arché, 20

110) *Ibid.*

En 1767, il contacte von Hund dans le projet d'unir son groupe à celui de la Stricte Observance Templière. Les négociations prendront plusieurs années, Starck étant réticent à livrer les « secrets internes » de l'Ordre (sans doute parce qu'il n'y en avait pas) et des membres influents de la S.O.T. émettant des doutes sur la légitimité du grand maître.

À ses recrues, August Starck, dont le nomen initiatique était Eques ab Aquila fulva, promettait de révéler les « vrais secrets de la maçonnerie » qui, selon les penchants de ses interlocuteurs, étaient plutôt alchimiques, spagyriques, théurgiques, magiques ou théosophiques. D'ailleurs, pour écarter toute question embarrassante, il était précisé au Novice : « il ne nous est pas permis de parler en toute liberté de secrets dont Dieu s'est réservé la communication ». Cette promesse de révélations occultes à venir - toujours reportées et toujours maçonniques » qui fit courir tant de monde vers les loges et dans lequel certains plus dispendieuses – répondait à la demande d'une partie de la franc-maçonnerie fascinée par l'ésotérisme, particulièrement par le fameux « secret voulaient voir la formule de la Pierre Philosophale, la « parole perdue »¹¹¹ ou encore d'autres choses. Cet engouement fera le succès de quelques escrocs fameux tel que le pasteur Rosa, Johnson ou du personnage qui nous préoccupe ici, même si August Starck semble s'être sincèrement intéressé à l'occulte. Son goût pour le mystère l'incita d'ailleurs à introduire des éléments du rite catholique dans ses cérémonies, au point d'être soupçonné de « crypto-catholicisme » par ses confrères protestants. C'est dans ce contexte qu'il déposa un objet symbolisant Baphomet¹¹² sur l'autel, car selon lui : les chevaliers du Temple pratiquaient vraiment la sorcellerie, Cornélius Agrippa avait lui-même été Clerc du Temple et l'idole possédait des « propriétés magiques » pouvant être réactivées.

Limité à 90 membres, le *Magnus Sacerdos Templarium* ou Cléricat, se composait de trois degrés, reprenant les motifs désormais classiques de la Maçonnerie, notamment le mythe d'Hiram, auxquels s'ajoutaient des emprunts aux rituels templaristes et des éléments issus de l'alchimie, la magie, etc. Les textes étaient rédigés en latin. C'est durant le rituel d'intronisation au grade suprême, le Canoniat, que Baphomet entra en scène :

« La cérémonie avait lieu au milieu de la nuit [...]. Les chanoines portaient la soutane, longue robe à traîne avec collet et revers rouges, boutonnée par devant et tombant jusqu'aux souliers ; le surplis sans manche, en mousseline blanche,

111) Dans la franc-maçonnerie, l'expression « mot perdu » ou « parole perdue » désigne à la fois le mot de maître que ses assassins auraient essayé d'arracher en vain à Hiram et qui demeure donc à jamais inconnu, puisqu'il fut à cette occasion modifié en « Mac Benach » (voir plus bas) et la façon juste de prononcer le Tétragramme divin (YHWH) dont seuls les prêtres du Temple de Jérusalem auraient eu connaissance. Dans le contexte présent, nous faisons référence à cette deuxième lecture.

112) Il nous a été impossible de découvrir quel objet faisait office de Baphomet dans les rituels d'August Starck. Il s'agissait peut-être d'un crâne.

avec des taillades garnies de deux franges de mousseline qu'on enroulait autour des bras, orné au côté gauche d'une croix rouge ; le birrhus, long vêtement à larges manches, en lin blanc, portant une croix ponceau ; le biretus, chapeau de forme ronde et de couleur ponceau avec cordons pendants [...]. La salle de réunion était aménagée en chapelle. Sur l'autel étaient la Bible et le Baphomet devant sept flambeaux dont trois seulement étaient allumés. Le Prieur portait la grande croix « mystique », les Chanoines avaient une petite croix du même modèle.

À minuit, le candidat était introduit dans la chapelle. On célébrait l'*Officium magnum consecrationis* [...]; prières dites sur la tête du postulant ; encens brûlé autour de lui ; chant des psaumes 110 et 111 [...]; consécration de l'eau par le Prieur avec du sel et par la récitation à haute voix de l'exorcisme [...]. Pendant que le Prieur priait à voix basse pour demander à Dieu de ne pas permettre que cette ordination définitive pût s'égarer sur un indigne, tous les Chanoines allumaient leurs cierges ainsi que les quatre flambeaux qui n'avaient pas encore brûlé sur l'autel. Le récipiendaire était aspergé sept fois d'eau lustrale, pendant que les assistants chantaient [...].

Le récipiendaire s'engageait solennellement à observer la règle d'André de Montbarre ; il prenait un cierge à la main, se mettait à genoux, touchait la croix mystique du Prieur et répétait la formule que lui dictait le Chancelier. Pour conclure son engagement, il jetait son cierge sur le sol en disant : *Sic me perdat Deus, si haec non servavero pro viribus, ut ego hanc facem*¹¹³ et tous les assistants répondaient : *Amen*. Le Prieur l'embrassait en disant : *Recipio te, ave Frater* [...]. Puis, il l'encensait trois fois, l'oignait avec l'huile sainte au front et à la main, lui passait au cou le ruban supportant la petite croix mystique, après en avoir touché le Baphomet, et lui passait au doigt l'anneau canonical, pendant que les frères le revêtaient de la soutane et du birrhus.

Le nouveau Chanoine était enfin introduit dans le chœur où on lui indiquait sa place ; après une dernière prière, le Prieur prononçait la clôture du chapitre¹¹⁴.

Lors du Convent de Kohlo, en 1772, à l'époque de l'apogée de la Stricte Observance Templière, un accord, le *Pactum Fundamentale*, fut signé entre la SOT et le Cléricat de von Starck, malgré les doutes émis par certains membres sur la légitimité des Clercs. En tout, le Cléricat coiffa pendant six ans la branche chevaleresque de la Stricte Observance, avant que les Clercs ne s'en séparent pour redevenir indépendants. Quelques années plus tard, après avoir manifesté des sympathies catholiques, Von Starck devait s'illustrer dans l'antimaçonisme radical et complotiste, avec notamment la publication en 1803 de l'ouvrage *Der*

113) « *Que Dieu m'anéantisse de cette façon, si je ne respecte pas mes engagements de toutes mes forces* », autrement dit, le récipiendaire s'engage à subir le même sort que la bougie.

114) René le Forestier, *Op. Cit.*

Triumph der Philosophie im achtzehnten Jahrhunderte dans lequel il rejoint les thèses d'Augustin Barruel sur la Révolution française. En 1809, il fit paraître anonymement (sous le pseudonyme de Theoduls Gastmahl) un plaidoyer pour l'œcuménisme, *Le Banquet de Théodule ou de la réunion des diverses sociétés, religieuses chrétiennes*, qui connut par la suite de nombreuses éditions. Il décéda en 1816.

3. Naissance d'une légende

DES TEMPLIERS GNOSTIQUES. LE BAPTÊME DE LA SAGESSE. LE PENTAGRAMME. BAPHÉ-MÉTOUS.

« Qu'ils aient eu une tête ou figure dans leurs chapitres généraux ; qu'ils l'aient adorée ; que cette adoration ait été marquée par le mépris exprès de la croix, c'est ce que tant de témoignages uniformes et volontaires ont attesté en tout pays, qu'on ne saurait en douter. »

Friedrich Nicolai, *Essai sur les accusations.*

Tandis que l'initiative d'August Starck demeurait cantonnée dans les cercles maçonniques, un autre écrivain s'emparait à son tour de Baphomet. Dans son *Essai sur les accusations portées contre l'Ordre du Temple et ses mystères*, paru en 1782, l'éditeur et homme de lettres allemand Friedrich Nicolai soutient la thèse de l'hérésie du Temple, l'existence d'une doctrine ésotérique templière, celle d'une règle secrète et rejette le rapprochement avec Mahomet pour octroyer à Baphomet une étymologie grecque.

Reprenant point par point les accusations, Friedrich Nicolai commence par déplorer le traitement que les Templiers ont subi, mais les juge néanmoins coupables : « Les historiens, révoltés de la dureté si commune au quatorzième siècle chez les Rois et les ecclésiastiques, avec laquelle les Templiers furent traités, se sont laissés entraîner à trouver les Templiers entièrement innocents et leurs Juges entièrement injustes. Mais n'auraient-ils pas dû penser que le voile épais dont ils couvraient leurs assemblées, doit inspirer de grands soupçons contre eux ; que ce mystère ne saurait être l'effet du hasard et qu'il est par conséquent doublement nécessaire d'examiner de près ces secrets bien loin de glisser sur cette matière, comme l'ont fait tous les historiens »¹¹⁵.

Si certains ont refusé d'avouer, c'est qu'ils ignoraient l'existence d'une « seconde réception » dans l'Ordre, durant laquelle les initiés devaient renier le Christ et piétiner la croix, poursuit notre auteur, qui valide dans le même mouvement d'autres charges telles l'absolution sans le recours d'un prêtre et l'idolâtrie. Reste à savoir à quelle hérésie peut renvoyer cet assortiment, certainement pas à l'Islam, car les musulmans rejettent les images. Par ailleurs : « si cette adoration secrète des Templiers devait indiquer un culte rendu à Mahomet, n'est-il pas à croire qu'ils auraient également pratiqué quelques-unes des cérémonies religieuses des Mahométans, telles que les ablutions, la direction du visage vers la Mecque pendant la prière, la célébration du vendredi,

115) Friedrich Nicolai, *Essai sur les accusations intentées aux Templiers et sur le secret de cet ordre*, 1782.

etc. ? Il ne s'en trouve pourtant nulle part la moindre trace »¹¹⁶.

Nicolai va donc fouiller le fond antique, dans lequel il trouve les gnostiques¹¹⁷ et de quoi rendre son bricolage présentable : l'Abrahas des Basilidiens devient une représentation acceptable de l'idole, tandis que l'expression *figura Baffometi*, citée dans les procès, pourrait être le pentagramme pythagoricien utilisé comme signe de reconnaissance entre initiés : « Il serait difficile de déterminer avec certitude la véritable signification du signe de *Baphometus*, de la *figura Baffometi* qui était peinte sur le buste, image du Créateur. Voici en attendant ce que j'en pense et mon opinion, prise comme simple hypothèse me paraît approcher de la probabilité. Ce signe n'était autre chose, à mon avis, que ce même pentagone de santé et de bien-être de Pythagore »¹¹⁸.

Ouvrons une brève parenthèse sur ce symbole : le pentagramme ou étoile à cinq branches fut très longtemps considéré comme une figure extrêmement bénéfique. Au 5^e siècle avant notre ère, il fut investi par Pythagore et ses disciples, raison pour laquelle il est parfois appelé « Signe pythagoricien ». À ces pointes étaient tracées les lettres du mot grec *ὑγεία*, signifiant « santé ». Par la suite, il sera utilisé en magie à partir du Moyen Âge et Léonard de Vinci le choisira pour illustrer son fameux schéma de l'homme de Vitruve dans son *Étude de proportions du corps humain selon Vitruve*, vers 1492. Dans le livre III, chapitre 31 du *De Occulta Philosophia*, Cornélius Agrippa écrit : « On ne peut obtenir certains caractères que par la révélation. Ils ne peuvent se trouver autrement, car leur vertu n'est révélée que par l'Intelligence Invisible et ils en sont les sceaux cachés, tout vibrants d'harmonie divine. Ils sont les intersignes des traités conclus, des traités ou des pactes conclus entre les anges et nous. À cette catégorie appartient le signe montré à Constantin qui, selon beaucoup d'auteurs, est une croix entourée de cette inscription latine : *In hoc vince* ; et cet autre signe qui fut révélé à Antiochus surnommé Soter : un pentagone symbole

116) *Ibid.*

117) Le terme « gnose » vient du grec « gnôsis » (γνώσις) qui signifie « connaissance ». Au fil du temps, il est devenu relativement polysémique, même si, d'un point de vue historique, on lui préfère généralement le terme plus précis de « gnosticisme » pour désigner le corpus de croyances développé par des groupes variés, qui connut son apogée au 2^e siècle de notre ère. Au sens universel, « gnose » renvoie à une quête mystique passant par une expérience ou une révélation personnelle et directe de la divinité. Le terme sera d'ailleurs réinvesti dans les spiritualités modernes et le New Age avec des acceptions variées. Cette ambiguïté fut l'objet de débats entre historiens, jusqu'au congrès de Messine de 1966 qui chercha à établir le compromis sus cité : « Dans le document de conclusion de Messine, la proposition fut de désigner sous le nom de gnosticisme [...] un groupe particulier de systèmes du deuxième siècle ap. J.C., et d'utiliser le terme « gnose » pour définir une conception de la connaissance, indépendamment des époques, décrite comme une connaissance des mystères divins réservée à une élite. » (Christoph Marksches, *Gnosis : an introduction*, Clark, 2003).

118) Friedrich Nicolai, *Op. Cit.*

de santé car, traduit en lettres, ce pentagone donne en grec Ugéia, c'est-à-dire santé. Ces deux rois, pleins de confiance dans la valeur des signes qui leur étaient révélés, remportèrent contre leurs ennemis des victoires éclatantes ».

Ce n'est qu'au 19e, sous l'influence du mage français Éliphas Lévi que le pentagramme acquiert une ambivalence : pointe en haut, il sera considéré comme le symbole de « la domination de l'esprit sur les éléments » et « le signe absolu de l'intelligence humaine », tandis que, pointe en bas, le pentagramme renverra à l'esclavage dans la matière, aux plus bas instincts et au personnage du diable. Repris par Stanislas de Guaita, cette version « diabolique » n'aura réellement de succès que dans la modernité. Par ailleurs l'association des pointes du pentagramme aux cinq Éléments - les quatre Éléments de l'Antiquité auxquels s'ajoute l'éther -, très fameux dans la magie contemporaine, semble n'avoir court que depuis le début du 19e. Ces acceptions et associations n'étant pas encore de mise lorsque Friedrich Nicolaï rédige son *Essai*, celui-ci désire très probablement référer aux pythagoriciens comme confrérie ésotérique de l'antiquité.



Friedrich Nicolaï, *Essai sur les accusations intentées aux Templiers et sur le secret de cet ordre*, 1782.

Plus étonnante encore est l'étymologie que l'auteur suggère pour le terme lui-même : « Je ne crois donc pas que Baphomet ait le moindre rapport avec Mahomet. Il me paraît décidé plutôt que le mot est Grec et qu'il signifie littéralement βαφη μετους (baphé métoús), le baptême ou la teinture de la sagesse. Ce terme et le sens que j'y attache, s'accordent aussi parfaitement avec l'adoration de Dieu, avec les mystères et, comme je le montrerai plus bas, avec toutes les coutumes qui étaient reçues dans l'ordre des templiers »¹¹⁹.

Selon Friedrich Nicolai, l'hérésie des gnostiques et des manichéens, consistant à rejeter la trinité et adorer le Baphomet comme image du Dieu Unique, aurait pu être communiquée aux Templiers par les Sarrasins. Et notre auteur de conclure avec beaucoup d'optimisme : « En expliquant de cette manière l'image que les Templiers adoraient, la chose paraît dans un nouveau jour les circonstances les plus contradictoires en apparence, s'enchaînent naturellement d'elles-mêmes »¹²⁰.

Il a parfois été écrit que l'*Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers et ses mystères* était un pamphlet antimaçonnique. Or s'il se clôt sur une dissertation portant sur l'origine de cette société, l'auteur se contente d'en réfuter assez poliment l'origine templière. Il est plus vraisemblable que Nicolai, lui-même franc-maçon, protestant et adepte de la Philosophie des Lumières ait manifesté des réticences à l'égard d'un rattachement légendaire de la franc-maçonnerie au catholicisme par le biais des Templiers. Par ailleurs, ce n'est pas le nom de Friedrich Nicolai que retiendront les générations futures, mais celui d'un orientaliste très fortement influencé par ses thèses : le baron Joseph Freiherr von Hammer-Purgstall.

119) *Ibid.*

120) *Ibid.*

4. Les Coffrets du Duc de Blacas

DES COFFRETS MYSTÉRIEUX. JOSEPH VON HAMMER-PURGSTAMM. LE BAHUMID.
QUE METÉ SOIT LOUÉ ! FRANÇOIS RAYNOUARD & AUTRES DÉTRACTEURS DE LA MÉTÉ.

*« Que Meté soit loué ! Il fait germer et fleurir toutes choses !
Il est notre principe qui est un et sept !
Abjure ta foi et abandonne-toi à tous les plaisirs »*

En 1789, des ouvriers, que le marquis de Chastenay employait à déblayer les pierres d'un terrain, trouvèrent un coffret. En pierre calcaire, d'une grosse vingtaine de centimètres, la boîte comportait d'étranges images en relief. L'objet passa de main en main pour arriver finalement dans le cabinet du duc de Blacas qui l'acheta à un antiquaire. C'est du moins ce que rapporte la comtesse Victorine de Chastenay, propriétaire du château de l'Essarois, dans une lettre adressée à Prosper Mignard : « Le coffret dont vous vous occupez a été acheté à Dijon, chez un marchand de curiosités, par M. Rollin, changeur à Paris, et a été vendu ensuite par ce dernier à M. le duc de Blacas. Le coffret portait pour toute inscription : « Trouvé dans la terre de la Cave, appartenant à M. le marquis de Chastenay ». Vous savez, monsieur, quel est à Essarois le lieu qu'on nomme la Cave : c'est là qu'ont été recueillis les débris de sculpture que vous avez examinés. On peut bien croire qu'à l'édifice païen dont nous avons retrouvé les fragments et constaté la place, ont, après neuf ou dix siècles, succédé des constructions possédées par les Templiers. Voulaine, Bure étaient à eux ; ils ont eu à Courban des propriétés. Je trouve dans nos papiers de famille les traces des ventes ou échanges avec les Templiers dans ces diverses contrées. C'est au commencement de 1789 que mon père chargea des ouvriers, employés déjà par les chartreux de Lugny, de quelques travaux à Essarois ; c'était à la contrée de la Cave qu'ils devaient trouver les pierres dont ils avaient besoin. J'ai su depuis qu'ils avaient tiré des fouilles qu'ils y avaient faites quelques objets qui parurent sans aucun prix, et sans doute le coffret en aura fait partie »¹²¹.

Le coffret d'Essarois mesure 25 centimètres de long et 19 de large. Sur le couvercle se trouve sculpté un personnage androgyne avec une barbe et des seins ; debout sur un crâne, il brandit dans chaque main un sceptre orné, l'un du croissant lunaire, l'autre du disque solaire ; sur sa tête se trouve une couronne crénelée ; son pied droit surplombe ce qui ressemble à une fleur, sous son pied gauche, un pentagramme ; le personnage est entouré de caractères arabes.

Le pourtour du coffret est également décoré de scènes. Sur l'un des petits côtés, un homme tient par la main deux enfants dont l'un est monté sur un

121) Lettre datée du 3 mars 1851. Citée par Prosper Mignard, *Monographie du coffret du duc de Blacas, ou preuves du Manichéisme de l'Ordre des Templiers*, Dumoulin, 1852

crocodile ; il est entouré de deux autres personnages, dont l'un est pourvu d'ailes et brandit une couronne de laurier ; l'autre tient une hache. De l'autre côté, se trouve un homme dont la tête est ceinte d'une couronne ainsi qu'un personnage nu à cheval sur le dos d'un taureau.

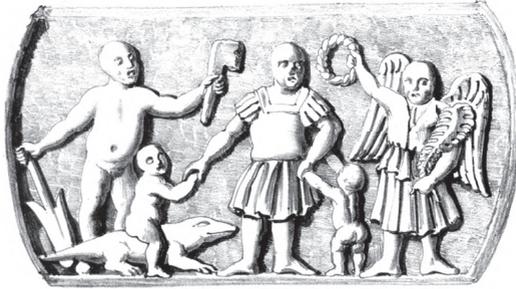
Sur l'un des flancs du coffret se trouve une figure androgyne ressemblant à celle du couvercle, que deux personnages à figure de chien ou de chat semblent adorer. L'autre grand côté montre un homme nu maintenu sur un hypocauste par des personnages également nus, tandis que deux autres lavent ce qui ressemble à un veau mort.

Un second coffret comportant des scènes parentes, découvert à Volterre en Toscane, entra également dans la collection du duc de Blacas. Cette seconde cassette, dont il manque le couvercle, mesure environ 25 centimètres de long sur 13 centimètres de large. Elle est en pierre plus fine.

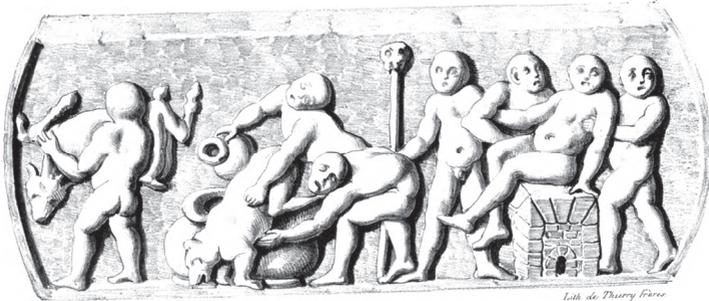


Planche A. *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen-âge du cabinet de M. le duc de Blacas, Joseph von Hammer-Purgstall, 1832.*

Pl. B.



Pl. C.



J. Pouilly del.

Lith. de Thierry, France

Planches B et C. *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen-âge du cabinet de M. le duc de Blacas, Joseph von Hammer-Purgstall, 1832.*

Pl. F.



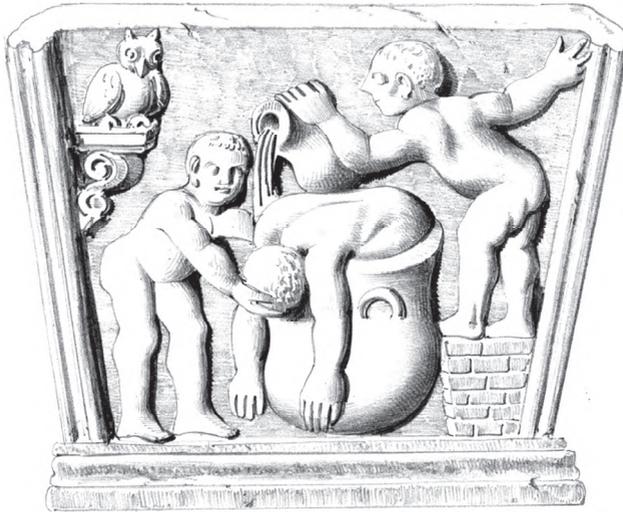
J. Pouilly del.

Lith. de Thierry, France

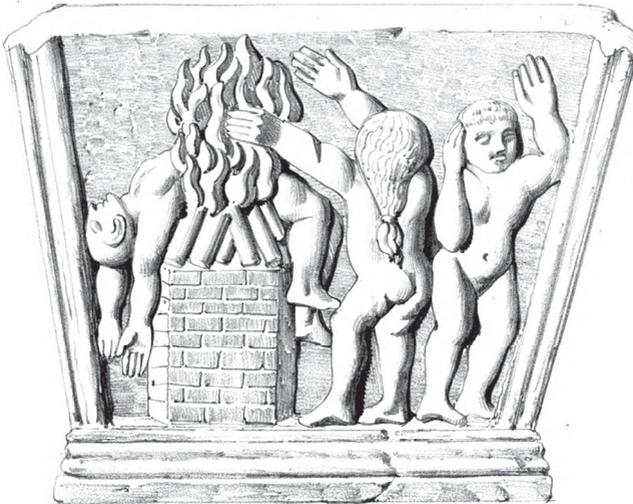
Off. de la Bibliothèque Nationale

Planche F. *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen-âge du cabinet de M. le duc de Blacas, Joseph von Hammer-Purgstall, 1832.*

FIG.



PI.H.



J. Beault del'

Lath. de Thierry fecit

Planches G et H. *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen-âge du cabinet de M. le duc de Blacas, Joseph von Hammer-Purgstall, 1832.*

Il est aujourd'hui notoire que ces objets n'ont aucun rapport avec l'ordre du Temple, mais sont clairement des œuvres modernes imitées de l'Antiquité. En 1955, Charles Picard en a ainsi rapproché les motifs de scènes trouvées sur d'autres pièces de collection représentant le sacrifice d'un porc durant des bacchanales. Il précise : « Jusqu'au 18^e siècle encore, on reproduisait le motif, plus ou moins incompris : il a été curieusement dénaturé sur un faux de l'époque, le coffret « baphométrique », soi-disant mis au jour à Essarois, en Côte-d'Or, et qui est conservé à Londres, au British Museum »¹²². Mais pour l'orientaliste Joseph von Hammer-Purgstall, qui les découvre en 1825, ces pièces sont agréablement analogues aux monuments du Moyen âge qu'il a présentés dans son *Mysterium Baphometis revelatum*¹²³.

Né à Graz en 1774, Joseph Hammer entre très jeune à l'Académie royale des langues orientales de Vienne. Il y étudie le turc, le persan et l'arabe, ainsi que l'italien, le français, le latin et le grec. Ses études terminées, il se consacre à des recherches et des traductions, avant d'être envoyé à Constantinople, puis en Égypte comme interprète et traducteur de l'amiral Sidney Smith¹²⁴. Revenu en Autriche, après un détour en France qui lui permet de rencontrer l'orientaliste Silvestre de Sacy, il publie en 1806, la traduction anglaise commentée d'un manuscrit arabe sur les alphabets anciens, *Ancient alphabets and hieroglyphic characters explained*¹²⁵, dans laquelle se trouve une figure que l'auteur appelle « le mystère de Bahoumid et Kharouf ». Au premier terme, il trouve une ressemblance avec le terme Baphomet et traduit le second par « veau ». Selon lui : « Cette figure exprime le plus sublime secret, appelé à l'origine Bahumed ou Kharuf. *Le Secret de la Nature du Monde, ou Secret des Secrets ou Commencement et Retour de Toutes Choses* ». Il en conclut qu'elle correspond à l'idole des Templiers qui, à l'imitation des Druses, auraient adoré un veau et la rapproche de la figure d'Athanasius Kircher, intitulée « Anima Mundi », en raison des cercles imbriqués qu'elle présente : « Il est inutile de rappeler au lecteur la grande antiquité et la signification mystérieuse de la vénération idolâtre dans laquelle le veau a été constamment tenu. Il est superflu de répéter tout ce qui a été dit sur le culte d'Apis en Égypte, ravivé par les Israélites dans le culte du veau et toujours vivant à l'heure actuelle dans les rites mystérieux des

122) Charles Picard, « Un thème alexandrin sur un médaillon de Begram : la cuisson symbolique du porc », *Bulletin de correspondance hellénique*. Volume 79, 1955.

123) Joseph von Hammer-Purgstall, « *Mysterium Baphometis revelatum, seu Fratres Militiae Templi, qua Gnostici et quidem Ophiani, Apostasiæ, Idolodulie et Impuritatibus convicti, per ipsa eorum Monumenta* », *Mines de l'Orient*, Volume 6, 1818.

124) En 1791, son père anobli ajouta un « von » à son patronyme. Puis, en 1835, Joseph Hammer reçut le titre de baron d'Autriche sous le nom de Hammer-Purgstall.

125) *Ancient Alphabets and Hieroglyphic Characters Explained With an Account of the Egyptian Priests, Their Classes, Initiation, and Sacrifices, Ahman Bin Abubekr Bin Wahshih, traduction par Joseph Von Hammer, 1806*

Druzes [...]. Bahumed ou Bahumet est lié à l'histoire des Templiers pour avoir constitué l'un de leur secret et l'une des formules mystérieuses par lesquelles ils s'adressaient à l'idole d'un veau dans leurs assemblées secrètes. Différentes explications étymologiques de ce terme ont été proposées, mais certainement aucune aussi satisfaisante que celle-ci, ce qui prouve que les Templiers possédaient une certaine connaissance des hiéroglyphes, probablement acquise en Syrie »¹²⁶.

En réalité, rien n'indique une origine commune des termes. Silvestre de Sacy, lors de sa recension de cet écrit, dans le tome 6 du *Magazine Encyclopédique* de 1810, réfutera cette thèse, rendant à Baphomet ses racines occitanes et précisant que « kharuf » signifie un « agneau » et non pas un « veau ».

Les années suivantes, Hammer laissera tomber l'hypothèse « Bahumid » pour se tourner vers les gnostiques.



« La figure Bahumid », *Ancient Alphabets and Hieroglyphic Characters Explained With an Account of the Egyptian Priests, Their Classes, Initiation, and Sacrifices, Ahman Bin Abubekr Bin Wahshih*, traduction par Joseph Von Hammer, 1806.

En 1807, il obtient le poste d'interprète à la chancellerie de la cour de Vienne et, deux ans plus tard, fonde la revue *Mines de l'Orient*. C'est dans le sixième et dernier numéro de cette revue, paru en 1818, que se trouve l'essai consacré aux Templiers, dont le titre complet révèle l'orientation : *Le mystère de Baphomet révélé, par lequel l'Ordre du Temple ainsi que les gnostiques et les ophites sont convaincus d'apostasie, d'idolâtrie et d'impureté par leurs*

126) *Ibid.*

propres monuments. Selon Hammer, les Templiers sont coupables. À la suite de Nicolaï, il les déclare gnostiques, mais, au contraire de l'éditeur allemand, ne leur concède sans aucune circonstance atténuante : hérétiques, dépravés, idolâtres, apostats, entretenant des relations avec les Assassins, les chevaliers auraient mérité leur condamnation.

Ses motivations restent difficiles à cerner. Proche des ultra-conservateurs, notamment de Metternich, et conseiller de la cour d'Autriche depuis 1817, Hammer semble avoir eu pour finalité de discréditer la Franc-maçonnerie templière et à travers elle, la Franc-maçonnerie tout court. Dans un autre livre, paru la même année, Hammer compare la confrérie des Assassins à celle des franc-maçons, les qualifiant toutes deux de « sociétés révolutionnaires ». Comme le rappelle Barbara Frale : « Si, en France, les Templiers apparurent comme les champions de la libre pensée contre l'oppression des deux « dinosaures » de l'Ancien Régime, à savoir le trône et l'autel, en Allemagne, au contraire, les études sur les Templiers servirent à frapper les groupes radicaux et subversifs qui s'inspiraient d'eux. Le prince de Metternich, tête de file de la réaction contre les bouleversements apportés en Europe par Napoléon, avait mis en œuvre une politique culturelle visant à ruiner le crédit des néo-templiers, les groupes maçonniques modernes : il s'agissait de faire comprendre que ces héroïques frères d'un ordre secret dont les Français et la Révolution s'honoraient de descendre n'étaient en réalité qu'une bande d'hérétiques pervers, ennemis de Dieu, de l'Église et de l'État »¹²⁷.

Le résultat, cependant, se révèle plus ambigu : « *Le mystère de Baphomet révélé* ressemble, à première vue, à un traité maçonnique antireligieux dans la tradition de Barruel, mais il s'achève comme une rhapsodie romantique de religion primitive », écrit Peter Partner, qui en évoque plus loin les « chimères poétiques »¹²⁸. Et il est vrai que les théories de Hammer tiennent plus de la rêverie que de la thèse d'histoire. S'inspirant de l'essai de Friedrich Nicolaï, qu'il a lu une décennie plus tôt, Hammer affirme que les templiers étaient des ophites, une secte d'adorateur du serpent, qui d'après Origène pratiquait le reniement du Christ¹²⁹.

127) Barbara Frale, *Op. Cit.*

128) Peter Partner, *Op. Cit.*

129) Le terme vient du terme grec *ophis* (ὄφις) signifiant « serpent ». Sans doute antérieur au christianisme, l'ophisme est parfois considéré comme la phase primitive du mouvement gnostique. Pour les ophites, le Serpent est le messager d'un dieu inconnu qui aurait eu pour mission de transmettre secrètement le Savoir à l'homme. Même s'il n'est pas lui-même un dieu, il est révéralé, car il a fait don de la Connaissance (gnosis) que le démiurge voulait garder pour lui afin d'asservir ses créatures. À ce titre, les auteurs chrétiens ne seront pas tendres envers ce qu'ils considèrent comme une hérésie. Ainsi, Origène commente : « Il y a une certaine secte qui n'admet pas un nouveau membre avant qu'il n'ait prononcé un anathème contre Jésus ; et cette secte est digne du nom qu'elle s'est choisie ; car c'est la secte des Ophites, qui blasphème dans

Pour démontrer ses théories, l'auteur entasse tout un assortiment de soi-disant preuves archéologiques : monnaies, bas-reliefs, motifs sculptés sur des tombeaux, dans des églises, sur des calices, des coffrets, etc. Certains de ces artefacts, dont la majorité provient du Museum de Vienne, et qui remonteraient, selon Hammer, au 13^e siècle, représentent des scènes d'inspiration gnostique ou des idoles que l'auteur interprète comme étant celle des templiers. La plupart montre des hommes barbus, dont certains pourvus de caractères androgynes, entourés de signes astrologiques, de croix et de serpents. Sur l'un de ces documents, l'on peut ainsi examiner une figure nue portant une coiffure à la Cybèle qui tient une chaîne de ses deux mains et qui est entourée de symboles divers, le soleil et la lune au-dessus d'elle, en dessous, le Pentagramme et l'Hexagramme et sous ses pieds un crâne humain.

Sur un autre document, on peut voir deux personnages hermaphrodites :

- Le premier est plutôt féminin, mais pourvu d'un sexe masculin. Il tient une chaîne dans chaque main ;

- Le second est de type masculin portant une barbe et ayant un sexe féminin. Il porte également une chaîne dans chaque main. Sur les côtés sont disposées 12 étoiles, à gauche en bas, il y a un Pentagramme et à droite un Hexagramme. Sous ses pieds, se trouve un crâne humain.

Ces figures quelque peu inquiétantes constituent la première tentative de mise en image de l'idole supposée des chevaliers du Temple. Éliphas Lévi s'en souviendra lorsqu'il offrira au public la représentation devenue classique d'un androgyne à tête de bouc, avec le caducée d'Hermès entre ses jambes croisées en tailleur et un pentagramme sur le front.

D'après Hammer, ces images représentent donc Baphomet qu'il faut, en réalité, lire *Mété* : « On trouve, dans la procédure prise contre l'ordre du Temple, que les chevaliers adoraient une idole en forme de Bafomet, *in figuram Baphometi*. En décomposant ce mot, on a Bafo et Meti. Βαφῆ, en grec, signifie teinture, et par extension baptême ; μήτεος, signifie de l'esprit : le Bafomet des Templiers était donc le baptême de l'esprit, le baptême gnostique, qui ne se faisait point par l'eau de la rédemption, mais qui était une lustration spirituelle par le feu : Bafomet signifie donc l'illumination de l'esprit »¹³⁰.

L'idole *Mété* correspondrait à la Sophia gnostique, également appelée, toujours selon Hammer : « Achamoth, Sophie, Barbeloth, Prounicos, mère, brebis, terre, Jérusalem, Ogdoade, Bahomed ou Baphomet, et qui, sous ces

ses prières au serpent » (Origène, *Catena*, fragment 47). Et Thomas d'Aquin, dans son ouvrage *Sur les Articles de la Foi*, de commenter : « La cinquième [hérésie] est celle des Ophidiens ou Ophites qui, pensant que le Christ est un serpent, ont un serpent accoutumé à lécher le pain avec sa langue, et le leur sanctifie comme l'eucharistie ».

130) Cité par François Reynouard. *Journal des Savants*, mars 1819.

différents noms, est, après le Père éternel, le premier personnage de la hiérarchie gnostique »¹³¹.

Il la décrit comme un personnage réunissant les attributs des deux sexes, avec une barbe, une poitrine de femme et des cornes ; elle est accompagnée de la croix en forme de tau, du serpent et d'une coupe, symbole du baptême du feu :

« La Mété est représentée sur ces idoles, conformément aux idées des gnostiques, et particulièrement à celles des ophites, sous, une figure humaine, réunissant les attributs des deux sexes ; elle est accompagnée de la croix tronquée ou de la clef de la vie et du Nil des anciens Égyptiens qui ressemble à un T, du serpent si fameux dans toutes les mythologies, de la représentation du baptême de feu, et en outre de tous les symboles maçonniques, tels que le soleil, la lune, l'étoile signée, le tablier, la chaîne, le chandelier à sept branches, etc., etc.

Trois vases en pierre, du cabinet des antiques de Vienne, portent les mêmes inscriptions, les mêmes symboles ; et représentent de plus, eu bas relief, les orgies impures des ophites ou adorateurs du serpent. Ces vases sont évidemment les calices du baptême de feu, puisqu'on les retrouve tant sur ces bas reliefs que sur les baphomets placés aux pieds de la Mété qui tient le néophyte dans ses bras au-dessus des flammes qui sortent du vase. Sur un des bas reliefs, l'acte complet du baptême de feu est représenté. La Mété figure deux fois sur ces vases sous la forme d'un androgyne, entourée de la chaîne des éons, et tenant à la main la clef de vie ou le T qui, chez les ophites, portent le nom de bois de la vie ou de clef de la connaissance. C'est le caractère baphométrique par excellence ; les idoles la portent sur le front, et on sait combien de fois il en est question dans les dépositions des templiers »¹³².

Comme la Mété accepte de multiples variations, notre orientaliste va facilement trouver des ophites partout. Ainsi que des francs-maçons, car, contrairement à Friedrich Nicolaï, Hammer souscrit bien entendu aux légendes maçonniques faisant de la Franc-maçonnerie la fille du Temple. L'argumentaire dérive au fil des pages, jusqu'à faire des Templiers les héritiers d'un culte païen obscène ayant survécu au christianisme - celui de Priape, l'auteur s'étant peut-être souvenu de l'accusation portée par Cornélius Agrippa. Dans la foulée, le Graal¹³³ devient un symbole gnostique prouvant l'apostasie et Hammer de

131) Joseph von Hammer-Purgstall, *Mémoire...*, Op. Cit

132) « *Les Baphomets ou le mystère des Templiers* », *Mélanges géographiques et historiques*, Tome I, 1819

133) Comme l'écrit l'un des rédacteurs du *Nouveau conservateur belge* : « M. de Hammer cherche la confirmation de cette interprétation dans le poème de Tituel, dans le roman anglais de la Mort d'Arthur et dans les romans français de Lancelot et de Tristan. Il en cite de longs fragments et y voit les traces des opinions des Gnostiques. Il y trouve même le nom Mété, mais

conclure que les Templiers étaient dépravés, suivant cette supposition gratuite que les ophites l'étaient avant eux : « Il spécula, comme beaucoup le firent après lui, sur la possibilité qu'une croix tronquée au « tau » fût un symbole phallique. Aucune preuve ne vint renforcer cette hypothèse, mais celle-ci fut reprise par les folkloristes à travers tout le 19^e siècle. L'application de cette théorie aux Templiers était fort sujette à caution. La croix du Temple était de forme régulière et nullement tronquée. L'imagination fertile de Hammer le persuada de l'existence d'une croix « tau » qu'il pensait voir sur des pièces de monnaie ou des façades de monuments anciens, mais sans pouvoir prouver une origine templière. Comme Barruel, Hammer est un maître dans l'argument spécieux »¹³⁴.

Hammer se contente généralement de dire : « ces monuments sont relatifs aux Templiers, donc ils sont gnostiques » ou « ces monuments sont gnostiques, donc ils concernent les Templiers »¹³⁵. Et l'historien Joseph-François Michaud de conclure avec bon sens : « M. Hammer a rassemblé et fait graver jusqu'à cent médailles et divers autres monuments qu'il attribue aux Templiers, parce qu'il croit y voir le Métè, le Tau des gnostiques. Les médailles et les monuments qu'il cite ne sont pas même des preuves de l'existence d'une secte de gnostiques ; et, quand cette existence serait démontrée, ces médailles et ces monuments étant entièrement étrangers aux Templiers, pourquoi les leur appliquer ? »¹³⁶

il faut avouer qu'il y trouve parce qu'il l'y place, en le substituant à des mots qu'il croit altérés. Dans le texte anglais, il remarque le mot metes, qui signifie des mets, mais il assure qu'il avait été employé parce qu'il offrait un tout autre sens aux initiés. » Le Nouveau Conservateur Belge : Recueil Ecclésiastique, Philosophique et Littéraire, Tome VII., Vanlinthout et Vandenzande éditeurs, Louvain, 1832

134) Peter Partner, *Op. Cit.*

135) Cette formulation de François Raynouard a été régulièrement reprise par les critiques.

136) Joseph-François Michaud, *Histoire des Croisades, 1812-22.*

Les Baphomets ou les mystères des Templiers

« Le dernier cahier du précieux recueil, *les Mines d'Orient*, contient un mémoire latin du célèbre orientaliste, M. de Hammer, intitulé : *Le Mystère du Baphomet révélé ou les Templiers convaincus par leurs propres monumens, d'avoir été des gnostiques et des ophites, et, comme tels, coupables d'apostasie, d'idolâtrie et d'impureté.*

On se rappelle que les Templiers furent accusés d'adorer certaines idoles nommées Têtes de Baphomet. M. de Hammer en a découvert une douzaine dans le cabinet impérial des Antiques à Vienne. On les avait prises pour des idoles tibétaines. M. de Hammer a déchiffré les inscriptions arabes, grecques ou latines qu'elles portent, ainsi que les symboles dont elles sont chargées. Le nom de l'idole Mété, c'est-à-dire la raison, la sagesse en langue grecque, s'y reproduit partout ; accompagné des doctrines gnostiques et des abjurations de la foi chrétienne. C'est du mot Mété et de celui de Baphé que s'est formé le nom de Baphomet, qui signifie baptême de l'esprit, et qui a rapport au baptême de feu des anciens gnostiques. La Mété est représentée sur ces idoles, conformément aux idées des gnostiques, et particulièrement à celles des ophites, sous une figure humaine réunissant les attributs des deux sexes ; elle est accompagnée de la croix tronquée ou de *la clef de la vie et du Nil* des anciens Égyptiens qui ressemble à un T, du serpent si fameux dans toutes les mythologies, de la représentation du baptême de feu, et en outre de tous les symboles maçonniques, tels que le soleil, la lune, l'étoile signée, le tablier, la chaîne, le chandelier à sept branches, etc., etc. Trois idoles, gravées dans le recueil *Curiosités historiques et littéraires*, vol. 2 , chap. 6 , portent le nom de *Mété* en caractères arabes. On trouve la même inscription sur plusieurs médailles et bractéates que jusqu'à présent on n'avait pu expliquer.

Trois vases en pierre, du cabinet des Antiques de Vienne, portent les mêmes inscriptions, les mêmes symboles, et représentent de plus, en bas-relief, les orgies impures des *ophites* ou adorateurs du Serpent. Ces vases sont évidemment les calices du baptême de feu, puisqu'on les retrouve tant sur ces bas-reliefs que sur les baphomets placés aux pieds de la *Mété* qui tient le néophyte dans ses bras au-dessus des flammes qui sortent du vase. Sur un des bas-reliefs, l'acte complet du baptême de feu est représenté. La Mété figure deux fois sur ces vases sous la forme d'un Androgyne, entourée de la chaîne des *Cléons*, et tenant à la main la clef de la vie ou le T qui, chez les ophites, portent le nom de *bois de la vie* ou de *clef de la connaissance*. C'est le caractère baphométrique par excellence ; les idoles la portent sur le front, et on sait combien de fois il en est question dans les dépositions des Templiers.

Maintenant ces idoles, ces hiéroglyphes, ces symboles, ces inscriptions se retrouvent sur les châteaux, les églises et les tombeaux des Templiers. Dans les Archives de l'histoire et de la géographie, 1818, n°44 et 45, on trouve la

description d'une église des Templiers à Schoengraben, où plusieurs sculptures représentent non seulement la *Mété*, mais encore son antagoniste perpétuel, le démon *Jaldabaoth* avec son emblème le lion et avec le principal hiéroglyphe gnostique le grand serpent dévorant un enfant, hiéroglyphe expliqué d'après saint Épiphane, *Héres.* xxvii, paragraphe 10. Les mêmes représentations se trouvent dans l'église des Templiers à Ebenfurt et en plusieurs autres endroits. Les églises des Templiers à Prague et à Egra en Bohême renferment les mêmes symboles gnostiques ; dans la première, on les voit peints à fresque et sur verre. M. de Hammer les a encore retrouvés dans les églises des Templiers à Steinfeld et à Wultendorf en Autriche. M. le comte Teleki, dans un *Voyage en Hongrie*, page 216, affirme en avoir vu de semblables dans une église des Templiers de Saint-Martin, dans la péninsule de Muran. Le château de Pottenstein en Bohême, jadis appartenant aux Templiers, porte l'inscription suivante : *Signata Metis caritas extirpat hostes*, qu'on ne peut expliquer que moyennant le sens caché gnostique...

La conclusion de ce mémoire est que les principaux chefs, les membres les plus instruits de l'ordre des Templiers, étaient réellement des apostats, secrètement livrés à des cérémonies superstitieuses, et probablement aussi aux pratiques licencieuses et impures des hérétiques dont ils pratiquaient les opinions. La suppression de cet ordre ne fut donc pas injuste ; le supplice même des chefs et des docteurs aurait pu être justifié dans les idées du siècle qui les vit périr ; mais les procédés inquisitoriaux et le secret dont toute cette procédure fut enveloppée, en excitant l'horreur et la défiance, ont fait paraître les Templiers plus innocents qu'ils ne l'étaient. »

Notice sur le *Mysterium Baphometis revelatum* de Joseph Hammer-Purgstall. *Le Nouveau Conservateur Belge : Recueil Ecclésiastique, Philosophique et Littéraire*, Tome VII., Vanlinthout et Vandenzande éditeurs, Louvain, 1832.

Plusieurs érudits, dont Silvestre de Sacy, réfutèrent consciencieusement les arguments du *Mysterium baphometis*, rappelant le sens occitan du terme, et concluant que l'idole évoquée dans les procès était probablement un reliquaire. Les années suivantes, Hammer fera sienne cette idée, mais en l'empilant sur sa propre théorie : un reliquaire certes, mais *gnostique*.

C'est d'ailleurs, paradoxalement, son principal contradicteur qui va assurer la postérité de ces théories. Ardent partisan de l'innocence, le philologue François Raynouard avait remporté un vif succès à la Comédie Française en 1805 avec sa tragédie *Les Templiers* qui avait relancé l'intérêt du public pour le thème¹³⁷.

137) Ces vers sont devenus célèbres :

« Nul de nous n'a trahi son Dieu, ni sa patrie ;
Français, souvenez-vous de nos derniers accents :
Nous sommes innocents, nous mourons innocents.

L'édition de la pièce fut d'ailleurs précédée d'un « Précis historique sur les Templiers ». Cinq ans plus tard, Napoléon l'autorisa à consulter les archives des procès fraîchement arrivées à Paris, après des siècles de conservation jalouse au Vatican et, en 1813, Raynouard publia *Monuments relatifs à la condamnation des Templiers* dans lequel il se fit, de nouveau, le champion des chevaliers martyrs. En 1819, il donna une première critique des thèses de Hammer, dans le numéro de mars du *Journal des Savants*, or, ce sont précisément les articles de Raynouard qui allaient faire la notoriété de la Mété et du gnosticisme templier.

De son côté, sourd aux arguments de ses contradicteurs, Hammer persista dans ses thèses et continua de développer son système. En 1825, il rencontra le duc de Blacas à Milan, un autre « ultra », collectionneur d'objets ésotériques, qui lui parla des coffrets et lui en offrit des lithographies. En 1832, fut publié le *Mémoires sur deux coffrets gnostiques du Moyen-âge, du cabinet de M. le duc de Blacas*, dans lequel Hammer s'essaie notamment à déchiffrer une inscription incompréhensible en arabe. À force de corrections et d'hypothèses, il prétendra avoir réussi à la transposer en latin : « Exaltatur Mete germinans, stirps nostra Ego et Septem fuere. Tu es unus Renegantium. Reditus προκτός (Proktos : terme signifiant « anus » en grec) fit ». Une fois rendue en français, l'inscription donnerait : « Que Meté soit loué ! Il fait germer et fleurir toutes choses ! Il est notre principe qui est un et sept ! Abjure ta foi et abandonne-toi à tous les plaisirs »¹³⁸.

Même Loiseleur, qui trouve de son côté les templiers absolument cathares et légèrement satanistes, commente : « Des inscriptions aussi défectueuses devaient se prêter complaisamment à tout ce qu'on demanderait d'elles. Or il fallait, pour le triomphe des figures baphométriques, que le personnage androgyne représenté sur le couvercle du coffret d'Essarois portât ce nom de Mété qui entre, au dire de l'orientaliste allemand, dans la composition du mot Baphomet. L'ignorance du graveur avait arbitrairement transposé les lettres ; la science de M. de Hammer les remit en place avec autant d'arbitraire, et, au moyen de toutes sortes d'efforts et de combinaisons, il parvint à tirer de l'inscription la formule que nous allons reproduire et qu'il place dans la bouche de Mété. Ce nom qui est de la plus haute importance, puisqu'il est le lien qui unit le coffret d'Essarois au Baphomet, et, par le Baphomet, aux Templiers, ce nom, dans l'inscription, est simplement écrit T.E.M., et ne fut obtenu qu'au moyen de l'addition d'une lettre, en transposant les autres et en plaçant le mot ainsi fabriqué de toutes pièces à une place arbitraire et qu'il n'occupe pas dans le texte. Un orientaliste attaché aux antiques du Musée du

L'arrêt qui nous condamne est un arrêt injuste ».

François Raynouard, Les Templiers, Acte V, scène 8, 1805.

138) *Le pouvoir de « faire germer et fleurir toutes choses » attribué à Mété fait référence aux articles 56 et 57 de l'acte d'accusation des Templiers, dans lesquels il est écrit que l'idole avait le pouvoir de « faire fleurir les arbres et germer la terre ».*

Louvre, à qui nous avons fait soumettre cette inscription, pense qu'elle n'offre aucun sens certain et qu'on peut y lire à peu près tout ce qu'on veut »¹³⁹.

Le *Mémoires sur deux coffrets* se termine sur cette conclusion : « Quelles qu'imparfaites soient les notions données par Chehrastani¹⁴⁰ sur les marcionites, les caïnanites, les bardesanites et les templiers sabéens, elles suffisent pour montrer l'intime liaison qu'il y a entre les systèmes gnostiques et les systèmes religieux de l'ancienne Perse. Le foyer de ces doctrines était la Syrie, où le culte du veau et les assemblées nocturnes se sont conservés encore aujourd'hui parmi les druses et parmi les nossairis, et d'où ont passé en Europe, par les croisades, ces abominables orgies dont le secret est dévoilé par les sculptures et les inscriptions des idoles, cratères et coffrets. La gnosis, quelque pure et sublime qu'elle ait pu être dans la conception des philosophes qui l'établirent comme un système de cosmogonie et de hiérarchie des génies et des démons, a été évidemment pervertie par des libertins, qui s'en sont servis uniquement pour assouvir leurs passions honteuses, ou par des ambitieux qui se sont servis du libertinage comme d'un moyen pour s'assurer de l'obéissance aveugle des initiés.

Ces monuments, dont les sujets s'expliquent en partie par les passages cités de S. Irénée et de S. Épiphane, attestent que les pères de l'Église n'ont rien exagéré dans ce qu'ils racontent des orgies nocturnes des ophites ; et l'accord parfait des idoles, des cratères et des coffrets, avec les accusations portées par le Saint-Siège contre les templiers, et avec les dépositions des derniers, montre que ces guerriers n'étaient rien moins qu'innocents. En jetant les yeux sur ces orgies ophitiques, dont le symbole était le serpent, on conçoit comment Chehrastani a dû assigner au serpent le dernier degré dans l'échelle des créatures ; en effet, les ophites étaient les derniers et les plus dépravés de tous les gnostiques du moyen âge. Leur perversité ne doit pas être confondue avec la gnosis pure, dont M. Matter a tracé l'histoire, et dont les symboles reproduits par les architectes du moyen âge, à l'extérieur et dans l'intérieur des églises, ainsi que sur certaines médailles, se sont conservés chez les maçons »¹⁴¹.

Devenu le premier président de l'Académie des sciences de Vienne, dont il avait activement soutenu la fondation, Hammer offrit un dernier essai à la postérité intitulé « La culpabilité des templiers » qui sera inséré en 1855 dans les *Mémoires de l'académie de Vienne*. Il décéda l'année suivante.

À sa suite, Prosper Mignard, reprenant ses thèses, signa un *Éclaircissement sur les pratiques occultes des Templiers* (1851), suivi d'une *Monographie du coffret du duc de Blaças, ou preuves du Manichéisme de l'ordre des Templiers*

139) Jules Loiseleur, *La doctrine secrète des Templiers*, 1869

140) Hammer fait ici référence au *Livre des religions et des sectes (Kitab al-Milal wa al-Nihal)* de l'écrivain perse Al-Shahrastâni, 12^e siècle.

141) Joseph von Hammer-Purgstall, *Mémoire... Op. Cit*

(1852) et d'une *Suite de la Monographie du coffret de M. le duc de Blacas, ou preuves du Manichéisme de l'Ordre du Temple*, en 1853. À son tour, Jules Loiseleur s'inspirera de ces travaux pour publier, en 1872, la *Doctrine secrète des Templiers*. Il y rejette les arguments d'Hammer, mais prétend détenir enfin la « preuve formelle » de la culpabilité des Templiers, sans pour autant parvenir à livrer d'argument convaincant ou inédit.

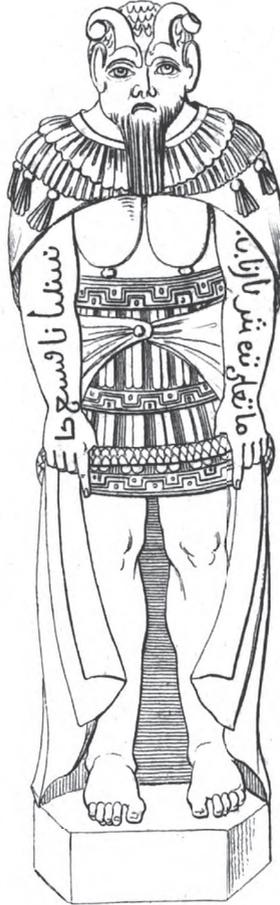


Image extraite de l'ouvrage de Joseph von Hammer-Purgstall, « *Mysterium Baphometis revelatum...* », *Mines de l'Orient*, 1818.

5. Un festival étymologique

LES DISCIPLES DE MÉTÈ. LE BAIN DE L'INTELLIGENCE. BAPHÈMÈTÈIOS. TEM-ROUP-AB. TEM-O-HPAB. BAHUMID & VOHUMITA. BIOS-PHOS-MÉTIS. AB-OPH-TEM. BAPTISTE & MAHOMET. FATHER MITHRAS. ABUFIHAMAT. OUBA EL PHOUMET. MAPHOMET. TEINTURIEUR DE LA LUNE. UN PORT DE CHYPRE. PTAH ET SEKHMET. UNE ÉTYMOLOGIE GRÉCOHÉBRAÏQUE. ENCORE LES STATUTS SECRETS.

Outre fournir une esquisse de substance à l'idole Baphomet, les thèses de Joseph Hammer vont inaugurer l'ère des spéculations étymologiques fantaisistes. À sa suite, quantité d'auteurs vont s'employer à décortiquer le terme à l'aide d'acrobaties linguistiques. On rencontre ainsi des hypothèses hébraïques, babyloniennes, grecques, égyptiennes et même grécohébraïques. Les exemples qui suivent ne prétendent pas en offrir un panel exhaustif, ce qui serait très long et affreusement lassant, d'autant que ces supputations se valent qualitativement et n'ont d'autre mérite que de montrer l'imagination de leurs auteurs.

Parmi les multiples conjectures, l'étymologie proposée par Joseph Hammer reste celle qui rencontre encore le plus de succès. On peut ainsi lire dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Louis Grégoire, paru en 1871 : « Baphomet : nom de statuette symboliques qui jouaient un rôle dans les cérémonies mystérieuses des gnostiques et, plus tard, des Templiers »¹⁴². Et dans le *Dictionnaire encyclopédique universel* de Camille Flammarion, paru une vingtaine d'années plus tard : « nom d'une idole qu'on dit avoir été adorée par les gnostiques et les Templiers et qui réunissait les attributs des deux sexes »¹⁴³. À son tour, le pasteur anglican et occultiste Montague Summers traduira Baphomet par « intégration dans la sagesse primordiale » pour en faire une déité gnostique¹⁴⁴ et, à l'entrée « Baphomet » du *Dictionnaire des sciences occultes* paru en 1937, on trouve : « On nommait ainsi les figures idolâtriques qu'adoraient les Templiers selon les accusations portées contre eux. On a assimilé ces têtes étranges à Métè, ou la Sagesse, la divinité des gnostiques. On y retrouvait la croix tronquée ou la clef égyptienne de la Vie et de la Mort, le serpent, le soleil, la lune, le flambeau à sept branches, l'étoile du sceau »¹⁴⁵.

142) Louis Grégoire, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*, Garnier frères, 1871

143) Camille Flammarion, *Dictionnaire encyclopédique universel contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du 19e siècle*, Edition Flammarion, 1894-1898.

144) Montague Summers, *Witchcraft and Black Magic*, 1926.

145) *Dictionnaire des sciences occultes*, Collectif sous la direction de Frederic Boutet (1937), Pygmalion, 1976.

Dans les rangs des exégètes égarés dans les marécages de la Mété, certains se sont essayés à des variantes : « Il est inutile d'insister sur la prétendue idolâtrie des templiers, écrit l'archéologue Claude-Sosthène Grasset d'Orcet, personne n'y croit plus. Ils avaient tout simplement hérité des traditions du culte de Mithra, transportées d'Arles à Constantinople par Constantin, sans protestation de la part des souverains pontifes de Rome ; aussi, il s'y maintint tranquillement jusqu'au onzième siècle, pendant qu'on brûlait les manichéens dans le cirque. La prétendue idole de Baphomet était tout simplement une gourde en argent en forme de tête barbue et chevelue qu'on emplissait de vin, parce que *Baphomet* veut dire en grec le bain de l'intelligence. Or, on sait que les templiers avaient la réputation de bien arroser leur intelligence sans qu'ils adorassent le vin comme une divinité. Ils étaient chrétiens on ne peut plus orthodoxes et avaient une dévotion particulière pour l'Enfant Jésus, qui représentait le même principe que Mithra ou l'Orient »¹⁴⁶.

Et Pierre Dujols d'écrire, dans ses notices bibliographiques : « L'idée de Nicolai est recevable si l'on admet, avec Hammer, cette légère variante : *Baphè Mètèios*, qu'on pourrait traduire par baptême de Mété. On a constaté, justement, un rite de ce nom chez les ophites. En effet, Mété était une divinité androgyne figurant la Nature naturante. Proclus dit textuellement que Métis, nommé encore Epikarpiaios, ou Natura germinans, était le dieu hermaphrodite des adorateurs du Serpent. On sait aussi que les Hellènes désignaient, par le mot Métis, la Prudence vénérée comme épouse de Jupiter. En somme, cette discussion philologique avère de manière incontestable que le Baphomet était l'expression païenne de Pan. Or, comme les Templiers, les ophites avaient deux baptêmes : l'un, celui de l'eau, ou exotérique ; l'autre, ésotérique, celui de l'esprit ou du feu. Ce dernier s'appelait le baptême de Mété. Saint Justin et saint Irénée le nomment l'illumination. C'est le baptême de la Lumière des francs-maçons »¹⁴⁷.

Vers 1860, le célèbre occultiste Éliphas Lévi proposera de retourner le terme en « Tem. ohp. Ab » qui serait l'abréviation de « Templi Omnium Hominum Pacis Abbas » (le père du temple de paix de tous les hommes), un renversement qu'il qualifie de « cabalistique », car l'hébreu s'écrit de droite à gauche : « Le Baphomet des Templiers, dont le nom peut s'épeler cabalistiquement en sens inverse, se compose de trois abréviations : Tem Oup Ab, *Templi omnium hominum pacis abbas*, le père du temple, paix universelle des hommes »¹⁴⁸.

146) de-Sosthène Grasset d'Orcet, « L'ordre du christ de Portugal et la conquête de l'Asie », *Revue Britannique*, année 1894, tome 4. Réédité dans Claude-Sosthène Grasset d'Orcet, *Histoire secrète de l'Europe*, 2 tomes, E-dite, 2000.

147) Pierre Dujols, *Bibliographie générale des sciences occultes*, 1913.

148) Éliphas Lévi, *Dogme et rituel de la haute magie*, tome 2, Paris, Germer Baillière, 1861. Cette explication sera notamment citée par Émile Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* (1863-1877), mais celui-ci donne également : « Un des noms donnés par les écrivains

À son tour, Alain Marillac fera sienne l'initiative de la cabriole, mais commence par découper le terme différemment : « TEM O HPAB », les premières lettres désignant le Temple, car « les lettres TEM, sont la racine grecque du mot temple, signifient « couper ». En grec, le verbe *tenneim* prend cette racine et veut dire aussi « couper », d'où *tmessis* ou *tomé*, « coupure ». En latin, *templum* est formé de TEM I OM, qui, à l'origine, est « l'espace délimité dans le ciel et sur la terre et à l'entour duquel on fait ses observations ». Temple pourrait donc être rapproché du grec *tenemos*, l'enclos sacré [...]. Dans ce cas, on pourrait interpréter TEM O comme « ordre du Temple », signifiant la coupure avec la tradition et étant un lieu retranché, formant un égrégore sacré, un enclos, un lieu sacré propre à faciliter le contact entre le ciel et la terre »¹⁴⁹. Quant aux trois dernières lettres, l'auteur nous dit qu'elles pourraient renvoyer à Hugues de Payns, André de Montbard et Bernard de Fontaine, mais reconnaît que l'hypothèse est un peu « tirée par les cheveux ». En toute logique, il choisit donc de le remettre à l'endroit et de substituer aux lettres latines des lettres hébraïques pour se lancer dans une interprétation cabalistique qui le conduit à identifier dans Baphomet une corruption phonétique de Béhémoth, le monstre marin de l'Ancien Testament. Ce qui est également l'hypothèse de René Guénon : « Quant au fameux « Baphomet », dont le nom a donné lieu à tant d'hypothèses aussi peu satisfaisantes les unes que les autres [...], il se pourrait fort bien qu'il vienne de son équivalent hébreu, c'est-à-dire du Béhémoth biblique, et peut-être n'y a-t-il pas besoin de chercher plus loin la solution de cette énigme... »¹⁵⁰

Après l'abandon de sa première hypothèse par Joseph Hammer lui-même, on pensait « Bahumid » évacué. Mais ce n'est pas le cas. Ainsi, Edgar Blochet rapproche bahumid du persan « Vohumita », décomposé « vohu » qui signifierait « bon » et « mita », « mesuré », puis « bien mesuré ». Il en déduit que Baphomet serait un ange mazdéen assimilé au Christ par les gnostiques iraniens¹⁵¹.

Paul le Cour, fondateur de la revue ésotérique *Atlantis*, décompose Baphomet en « bios » (« vie » en grec), « phos » (lumière) et « métis » (sagesse), tandis que son collaborateur François Dupuy-Pacherand préfère, quant à lui, en retourner les syllabes : « Ab » « Oph » « Tem », qu'il traduit respectivement par « issu de », « serpent », « tranche », et l'ensemble par « parcelle du grand serpent cosmique ».

De son côté, John Charpentier pense que Baphomet pourrait être une contraction des noms « Baptiste » et « Mahomet ».

du moyen âge et de la Renaissance à Mahomet ».

149) Alain Marillac, *Le Baphomet, idéal templier*, Louise Courteau, 1988.

150) René Guénon, *Études sur la Franc-Maçonnerie et le compagnonnage*, 1964.

151) Edgar Blochet, « Études sur le gnosticisme musulman », *Rivista degli studi orientali* tome 2, 1908-1909

Quant à Aleister Crowley, l'un de ses guides spirituels lui aurait soufflé que : « Baphomet était Père Mithra (father Mithras), la pierre cubique à l'angle du Temple ».

Occasionnellement, le terme retourne à l'arabe. Pour Idries Shah, Baphomet doit être rapproché du mot « abufihamat », dont la prononciation en espagnol mauresque devait donner quelque chose comme « bufihimat », ce qui signifie « père de la compréhension » ou « Père de la connaissance ». Le mot « compréhension » est rendu en arabe par la racine FHM qui peut être employé également pour signifier « connaissance » ou « noir, charbonneux ». Le Baphomet ne serait donc rien d'autre que le symbole de l'homme accompli dont le symbole est la tête noire. Tête noire que l'on retrouve d'ailleurs sur le blason de la famille d'Hugues de Payens, fondateur de l'Ordre du Temple¹⁵².

Ailleurs, on trouvera « Ouba el Phoumet », expression signifiant « la bouche du Père », ou « Maphomet », « l'incompris ».

Enfin, l'étymologie « bach h'ammed » fut proposée par l'archiviste en chef des hautes Alpes, Paul Aimès, à l'occasion d'une communication tenue lors du 79e Congrès National des Sociétés Savantes de Paris et des Départements, à Alger en 1954. Selon lui, le terme Baphomet serait un emprunt à l'arabe « bach h'ammed », signifiant « Premier Laudateur ». L'expression aurait été déformée et entachée d'une consonance intentionnellement péjorative pour désigner Jésus Christ. L'explication a été cependant très vite contestée, des intervenants du congrès ayant souligné que le préfixe « bach » était d'origine turque et non arabe¹⁵³.

La formule « teinturier de la lune » sera proposée par Fulcanelli en 1930, qui s'appuie sur la *Mété* de Joseph Hammer, mais tire l'interprétation vers l'alchimie, en n'hésitant pas, pour cela, à recruter quantité de termes grecs et latins : « Dans l'expression hermétique pure, correspondant au travail de l'Œuvre, Baphomet vient des racines grecques Βαφευς, teinturier, et μεις, mis pour μεν, la lune ; à moins qu'on ne veuille s'adresser à μετηρ, génitif μετρος, mère ou matrice, ce qui revient au même sens lunaire, puisque la lune est véritablement la mère ou la matrice mercurielle qui reçoit la teinture ou semence du soufre, représentant le mâle, le teinturier, — Βαφευς, — dans la génération métallique. Βαφε a le sens d'immersion et de teinture. Et l'on peut dire, sans trop divulguer, que le soufre, père et teinturier de la pierre, féconde la lune mercurielle par immersion, ce qui nous ramène au baptême symbolique de Mété exprimé encore par le mot baphomet. Celui-ci apparaît donc bien comme l'héroglyphe complet de la science, figurée ailleurs dans la personnalité du

152) Idries Shah (également connu sous le pseudonyme d'Arkon Daraul), *Les Soufis et l'ésotérisme* (1964), Payot, 1972.

153) Voir *Bulletin philologique et historique jusqu'à 1715 du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1913-1958.

dieu Pan, image mythique de la nature en pleine activité. Le mot *Bapheus*, teinturier, et le verbe *meto*, cueillir, moissonner, signalent également cette vertu spéciale que possède le mercure ou lune des sages, de capter, au fur et à mesure de son émission, et cela pendant l'immersion ou le bain du roi, la teinture qu'il abandonne et que la mère conservera dans son sein durant le temps requis. C'est là le Graal, qui contient le vin eucharistique, liqueur de feu spirituel, liqueur végétative, vivante et vivifiante introduite dans les choses matérielles. »

Dans la même veine, citons encore Bernard Marillier : « Le premier témoignage qui parle d'une tête est celui du frère Larchant (octobre 1307) qui dit l'avoir vue à Paris, précisant que les frères l'adoraient, la baisaient et l'appelaient leur Sauveur [...]. Si l'on écarte les têtes animalières « démoniaques », propres à la mentalité démonologique du Moyen Âge, « l'idole » en question renvoie à une double réalité mythico-initiatique d'origine Indo-européenne et païenne.

La première phase était constituée par le « rite de la tête coupée », rite qui s'ensource dans tous les mythes qui se rattachent à la Tradition primordiale [...]. Le néophyte, par la récitation de formules et le jeu de scènes dramatisées, s'identifiait à la divinité, lui permettant d'opérer sa renaissance spirituelle en intime communion avec le divin [...]. Loin d'être une « idole », la tête templière, probablement une tête postiche ou un masque, ou encore un vrai reliquaire, fut le centre d'un rite d'initiation de nature héroïco-solaire. Par le rite de la décapitation symbolique, les Templiers, à la fois moines et religieux, captaient l'esprit et la puissance spirituelle, se mettaient en phase avec le divin, et se préparaient à vaincre à la fois leurs ennemis visibles et invisibles, ceux qui gîtent au tréfonds de l'être, les plus redoutables.

La seconde phase était constituée par l'émergence d'un univers intemporel et dramatisé à l'extrême de la conscience propre à chaque templier - ce qui expliquerait les formes variées de la tête décrite par les témoins -, à l'irruption, sous une forme symbolique et à un moment donné du rite, d'une « figure subtile » supra-humaine et transcendante, d'un « daimon – démon », c'est-à-dire d'un génie lié à une réalité supérieure que le néophyte devait expérimenter et vivre comme une épreuve, une sorte de « second baptême » ou de catharsis de nature périlleuse aboutissant à la captation d'une Gnose, de la « Virginia Sophia » qui procurait, selon l'aveu même de certains templiers, l'éternité, la gloire et la richesse, tout cela devant se comprendre sur un plan strictement spirituel.

C'est donc par un véritable et complexe processus ésotérico-alchimique que passait le templier, processus dont on pourrait trouver la confirmation, selon certains auteurs alchimiques, notamment Fulcanelli et Canseliet, dans le fait que le nom « Bapheus » peut se traduire par « teinturier » qui, dans la langue des alchimistes, veut dire fleurir, récolter, moissonner la « sève » vitale du feu

spirituel »¹⁵⁴.

En 1958, le journaliste et homme politique Albert Ollivier a suggéré un rapprochement avec un port de Chypre appelé Bapho : « Il est curieux, écrit-il, que, dans toutes les thèses soutenues, personne n'ait songé à rapprocher le nom de Baphomet de Bapho, le port de Chypre, où les Templiers vont siéger. D'autant que dans l'antiquité, Bapho (ou Baffo) avait un temple fameux consacré à Astarté, qui était à la fois Vénus et la Lune, vierge et mère, et on l'adorait sous la forme d'une pierre noire, avec des sacrifices d'enfants, comme le Baal »¹⁵⁵.

Pour d'autres encore, Baphomet serait une contraction de Ptah et Sekhmet, les noms des dieux égyptiens de la ville de Memphis. Dans une série d'articles sur les Templiers, l'ésotériste Jean-Louis Bernard interprète l'idole comme « la clef d'un ésotérisme temporel qui fera des templiers, dès le séjour en Orient, des maîtres de la « haute banque ». D'où reçurent-ils ce rituel – nettement satanique en essence ? La piste la plus immédiate mène à la secte irakienne des « Adorateurs du diable » - sorte de sorcellerie arabe, vouée au Shaïtan (Satan) ; une autre, aux Assassins ». Puis : « Il est vraisemblable que « Baphomet » dérivait de Ptah ou Phtah, le dieu égyptien de l'alchimie. Et les templiers se seraient intéressés à l'alchimie. Or, ce mystérieux Ptah, l'un des ancêtres-dieux des Égyptiens, semble avoir appartenu à une humanité différente - celle des chèvrepieds, des caprinés humanisés ; voire divinisés, qui furent identifiés par la suite aux dieux cornus de la sorcellerie ; puis, abusivement, le christianisme identifia leur chef, dit le Cornu, à Satan »¹⁵⁶. À noter que Karl Gottlob von Anton¹⁵⁷, un contemporain de Friedrich Nicolai, supposait que le Baphomet, désigné par quelques templiers comme ayant quatre pieds, n'était autre que le Sphinx égyptien, symbole du mystère.

Mais la palme revient sans doute à Hugh Schonfield, spécialiste de la Bible, qui n'hésite pas à faire appel à la Kabbale pour affirmer qu'« il ne peut y avoir que peu de doutes sur le fait que l'idole des Templiers représentait la Sophia en son aspect féminin et isiaque et qu'elle était liée à Marie Madeleine dans son aspect chrétien »¹⁵⁸. Pour arriver à cette conclusion, Schonfield applique à Baphomet le code de tsérouf atbash, dans lequel la première lettre de l'alphabet hébreu est remplacée par la dernière lettre de l'alphabet et ainsi de suite.

154) Bernard Marillier, *Armorial des maîtres de l'Ordre du Temple, suivi de Essai sur la Symbolique Templière*, Pardès, 2000.

155) Albert Ollivier, *Les Templiers*, Gallimard, 1958

156) Jean-Louis Bernard, « Les Templiers », 2011 & « Le Baphomet », 2011. Sur le site Bouddhanar, <http://bouddhanar.blogspot.be>

157) Karl Gottlob von Anton, *Untersuchung über das Geheimniß und die Gebräuche der Tempelherren*. Dessau 1782.

158) Hugh J. Schonfield, *The Essene Odyssey*, Element Books, 1984.

Selon lui, ce code Atbash aurait été utilisé par les esséniens pour dissimuler certains de leurs enseignements qui auraient par la suite, soit transité par les gnostiques, puis par les cathares jusqu'aux chevaliers du Temple, soit auraient été découverts par ces mêmes chevaliers lors de fouilles sous l'emplacement du Temple de Salomon. Or, non seulement, il est douteux que les Templiers aient été instruits en hébreu au point de s'amuser à appliquer des procédés de la Kabbale, mais surtout Ba-Ph-O-Me-Th donne en atbash : Shin Vav, Peh, Yod, Aleph, « sophia », terme qui veut dire « sagesse »... Mais en grec ! En araméen, la traduction est plus prosaïque : « graisse, lubrifiant »...

Les travaux de Joseph Hammer vont, par ailleurs, inspirer à Théodore Merzdorf, sa « découverte » des *Statuts secrets de l'Ordre des Chevaliers du Temple*, dont nous avons déjà parlé. Ces textes font une part belle à Baphomet. On peut ainsi lire dans la traduction qu'en a donnée René Gilles :

« La troisième prière dite de Baphomet, est celle qui sert d'ouverture au Coran et qui porte le nom de « Fatiha ». Le récepteur ajoute : « Un Maître, une Foi, un Baptême, un Dieu Père de tous, et chacun qui invoque le nom de Dieu est sauvé ». Il relève alors le néophyte et oint ses paupières avec l'huile sainte en disant : « je te veux oindre, ami de Dieu, avec l'huile de la Grâce, afin que tu voies la Lumière de notre Baptême du Feu et qu'elle brille pour toi et pour nous tous sur le chemin de la Vérité et de la Vie Éternelle ».

Art. 17. - La figure de Baphomet est retirée de sa châsse et le récepteur dit : « Le Peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière et elle a brillé pour ceux qui étaient assis dans les ombres de la mort. Il y en a trois qui rendent témoignage à Dieu et au monde, et ces trois sont : Un » (Saint-Jean).

Tous les Frères s'écrient : « Yah Allah! », c'est-à-dire, « Splendeur de Dieu », baisent l'image et la touchent de leur ceinture [...].

Art. 18 - Le néophyte est conduit aux archives où on lui enseigne les : mystères de la science divine, de Dieu, de Jésus enfant, du véritable Baphomet, de la Nouvelle Babylone, de la nature des choses, de la vie éternelle ainsi que la science secrète, la grande Philosophie, Abrax et les talismans. Choses qui toutes doivent être rigoureusement cachées aux ecclésiastiques admis dans l'Ordre »¹⁵⁹.

D'une façon générale, les chercheurs fascinés par cette mystérieuse tête vont en donner, après Joseph Hammer, une lecture de préférence mystique ou ésotérique. Si cette tête existait, elle ne pouvait que receler quelque mystère inavouable ou merveilleux. Et, toujours selon ces auteurs, puisque les Templiers joignaient aux hommages rendus à l'idole, leur mépris pour la croix du Christ, c'est donc bien qu'ils suivaient un culte secret, hérétique, condamnable, car : « on ne peut douter de la vérité des cérémonies secrètes en usage dans l'ordre

159) René Gilles, *Les Templiers sont-ils coupables ?* Guichaoua Henri, 1957.

des Templiers. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les informations judiciaires, et de les comparer aux témoignages des autres chevaliers d'Angleterre, libres et hommes d'honneur »¹⁶⁰.

Accusations auxquelles Voltaire répondra benoîtement : « Qu'auraient-ils en effet gagné en maudissant une religion qui les nourrissait et pour laquelle ils combattaient ? [...] Cette tête dorée, qu'on prétend qu'ils adoraient et qu'on gardait à Marseille, devait leur être représentée. On ne se mit seulement pas en peine de la chercher, et il faut avouer qu'une telle accusation se détruit d'elle-même »¹⁶¹.

160) Bernard Picart, *Histoire des religions et des mœurs de tous les peuples du monde*, volume 6, Paris, 1789

161) Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, 1756.

Une petite leçon, mon cher enfant

Dans le roman *Time is of the essence* d'Aldo Paredes, le diable en personne explique au héros :

« On me connaît sous de nombreux noms. Mes préférés sont le Seigneur des Mouches, une référence à Baal ; le Prince des Ténèbres ; et Belzébuth. Les Templiers m'appelaient Baphomet. Une petite leçon, mon cher enfant :

Le nom Baphomet est d'origine babylonienne. Bahu Mid était l'un de leurs principaux dieux, le dieu de la reproduction. Les Templiers étaient des catholiques romains, mais ils adoraient l'image de Baphémitis-Sophia qui était une adaptation de ce dieu babylonien associé à la déesse de la sagesse, Sophia. Sophia est également considérée comme la fiancée et parfois, la mère de Dieu. Ils furent mes instruments pour rétablir l'aspect féminin de la divinité ou la fertilité qui contrariait tellement l'Église romaine. J'ai utilisé Saint Bernard de Clairvaux pour établir Marie comme Reine des Cieux et ainsi, Marie est considérée par l'Église moderne comme étant la mère de Dieu.

Garde à l'esprit, mon cher enfant, que Marie équivaut à Mar, qui est associé avec le dieu de l'eau dans les langues babylonienne et hébraïque, Bahu.

J'ai donc voulu m'amuser un peu avec le dogme catholique. Si tu prends le terme Baphomet et que tu utilises le code atbash, qui remplace la première lettre de l'alphabet hébreu par la dernière, la seconde par l'avant-dernière, etc., le résultat sera Sophia ; donc, en réalité, lorsqu'ils adorent Mary / Sophia, c'est à moi qu'ils se soumettent. J'ai mis cela en place il y a très longtemps.

De surcroît, du premier au troisième siècle, je fus appelé Éon, et l'on me donna le nombre Hexakosioi Hexékonta Hex qui peut être littéralement traduit en langage moderne par « éternité » ou six cent soixante-six. Certains de ces noms doivent te dire quelque chose, mmmh ? »

Aldo Paredes, *Time is of the essence*, iUniverse.com, 2010.

6. Du Saint Suaire à Jean le baptiste

CAPUT LVIII. UNE TÊTE PARLANTE. LE BAPHOMET DE TEMPLECOMBE. SINODOLOGIE. DES CORDELETTES. LA TÊTE DE JEAN LE BAPTISTE. LA TÊTE MOMIFIÉE D'HUGUES DE PAYNS.

« *Quelquefois, on la trouve sous le nom d'Idole (Idolum), mais le plus souvent celui de Tête (Caput), une seule fois sous le nom d'Idole en figure d'homme [...]. Tous ne parlent que d'une tête simple, un seul excepté, qui dit qu'en Orient, ils avaient une figure à deux têtes. Beaucoup disent qu'elle est barbue. On trouve dans les six Articles d'Abraham Bzovius, qu'elle a les cheveux noirs et crépus. Mais je ne trouve pas qu'aucun témoin ait dit quelque chose de fixe sur cette chevelure. Un d'entre eux dit à la vérité, que cette tête avait un air affreux, comme celui d'un esprit malin et un autre, qu'elle a quatre pieds, deux du côté de la tête et deux de derrière. Peut-être que ces deux témoignages éclairent le discours naïf d'un troisième témoin, qui dit avoir vu deux fois cette tête en chapitre, où il ne faisait pas fort clair. On se souviendra que les chapitres se tenaient de nuit* ».

Friedrich Nicolai, *Essai sur les accusations.*

Et si cette la fameuse « tête » était tout simplement une relique sainte ? En supposant l'existence d'un tel objet, présentant l'aspect d'un visage ou d'une tête, ce qui met déjà les hypothèses sous condition, les descriptions livrées dans les témoignages des Templiers pourraient correspondre à une relique ou à un reliquaire.

Dans la séance du 13 mai 1310, une tête conservée dans la maison du Temple à Paris fut montrée à la commission pontificale. Connue sous le nom de Caput LVIII M, elle s'avéra contenir les reliques d'une jeune fille (des morceaux de crâne) et fut l'unique « tête » jamais découverte en possession des Templiers. Cette pièce incita le danois Friedrich Münter, connu pour avoir découvert, transcrit et publié, en 1794, le *Livre des Statuts de l'Ordre des Templiers*, à conclure que l'idole évoquée durant le procès n'était autre qu'un reliquaire. Cette conclusion sera également celle d'autres savants tels que Sylvestre de Sacy. Ainsi que l'écrit Marion Melville¹⁶² : « L'explication la plus plausible de « l'idole des templiers » décrite assez souvent sous la forme d'une tête d'homme montée sur quatre pieds, est-ce qu'il s'agissait en vérité d'un reliquaire, présenté à la vénération des frères [...]. Les templiers faisaient preuve d'un goût marqué pour les physionomies humaines dans le décor sculpté de leurs chapelles : les têtes gigantesques d'Athlit, les grotesques du Temple de Londres, les figures

162) Marion Melville, *Op. Cit.*

d'ange en cul-de-lampe à Coulommiers, les élus et les réprouvés de La Ferté Gaucher, pour ne citer que quelques exemples. On peut supposer que ce penchant s'étendait aux objets du culte, ce qui expliquerait l'existence d'un certain nombre de reliquaires en forme de tête, parfois à trois visages : ce serait alors un symbole de la Trinité, comme il en existe dans les églises orthodoxes ».

Le christianisme médiéval représentait, en effet, parfois le dogme de la trinité sous la forme du *vultus trifons* : une personne pourvue de trois visages ou trois personnes identiques. Le concile de Trente y mit fin en 1563, car l'image rappelait trop certaines idoles païennes, une interdiction qui fut renouvelée par le pape en 1628.

Une autre hypothèse qui fut proposée, est que l'idole pouvait être l'une de ces fameuses « têtes parlantes » dont le pape Sylvestre II était supposé posséder un exemplaire, d'autant que ces artefacts étaient connus sous le nom de « têtes enchantées » ou « têtes de Mahomet ». La légende en est notamment rapportée par Pauwels et Bergier dans *Le Matin des Magiciens*, qui racontent que Sylvestre II aurait possédé dans son palais, une tête de bronze répondant par « oui » ou « non » aux questions qu'il lui posait sur la politique et la situation générale de la chrétienté. Il se serait agi d'un automate analogue à nos modernes machines binaires, permettant un calcul simple avec deux chiffres. Cette « tête magique », détruite à la mort du pape, aurait été façonnée, toujours selon Pauwels et Bergier, « sous une certaine conjonction des étoiles qui se place exactement au moment où toutes les planètes sont en train de commencer leur course »¹⁶³. Et selon H.P. Blavatsky, dans *Isis Dévoilée* : « le pape Sylvestre II fut accusé publiquement de sorcellerie par le cardinal Benno, pour avoir fabriqué une « Tête d'airain divinatoire ». Ces têtes et autres statues parlantes, trophées de l'habileté magique de moines et d'évêques, n'étaient que des reproductions des dieux animés des temples anciens ».

Trois siècles plus tard, nous retrouvons une « tête parlante » entre les mains d'Albert le Grand : « On avait trouvé dans quelques manuscrits que ce laborieux dominicain avait fait une tête d'airain qui répondait sans hésiter à toutes les questions qu'on pouvait lui adresser, et les critiques ont dit avec raison que c'était là un conte absurde, attendu qu'une tête artificielle ne peut pas avoir de raisonnement suivi. S'ils avaient eu un peu plus d'érudition, ces critiques auraient su que le fait de la tête d'airain est vrai ; seulement, au lieu de répondre à toutes les questions, elle se bornait à répondre à des questions sur les nombres ; seulement encore, au lieu de prononcer ses réponses, elle les présentait écrites entre ses lèvres entr'ouvertes, à l'aide de rubans mus par un mécanisme intérieur. En d'autres termes, la tête d'airain, construite par Albert le Grand, était tout simplement une machine à calculer, exécutant quelques additions et quelques multiplications composées d'un petit nombre de chiffres.

163) Louis Pauwels et Jacques Bergier, *Le Matin des magiciens*, Gallimard, 1960.

Roger Bacon, contemporain d'Albert le Grand, construisit, lui aussi, une tête d'airain qui répondait à certaines questions. Elle a été ridiculisée comme celle du religieux allemand. C'est avec aussi peu de fondement ; car cette tête de Roger Bacon n'était qu'une machine à calculer, faite en rivalité de celle d'Albert le Grand.

Il est presque inutile de dire qu'en enfermant dans une tête le mécanisme à l'aide duquel se déroulaient les rubans numérateurs, on avait pour unique but de faire paraître plus extraordinaires les réponses arithmétiques qui venaient apparaître entre les lèvres de la tête d'airain, dont le mécanisme était mû par quelque pédale cachée sans doute »¹⁶⁴.

Si la conjecture est plaisante, elle n'en demeure pas moins irréaliste, aucun élément ne laissant supposer, dans les procès ni dans l'histoire du Temple que l'Ordre ait jamais possédé une semblable tête animée. Rien n'empêche cependant d'y rêver.

Revenons à l'éventualité d'une relique, une hypothèse qui a été envisagée dès l'incrimination de l'ordre. À partir de 1308, des évêques diocésains sont autorisés à enquêter. Des dépositions recueillies, ils concluent que la tête évoquée est un reliquaire et posent des questions dans ce sens. Ils ne parviendront cependant à aucune conclusion.

Durant la Seconde Guerre mondiale, des bombardements sur la petite ville de Templecombe, dans le Sud Ouest de l'Angleterre, mirent au jour une énigmatique peinture sur bois représentant un visage masculin barbu. Grâce à une datation au carbone 14, la création de l'œuvre fut estimée aux alentours de 1280. Or, à cette époque, le village était un fief des Templiers.

Plusieurs hypothèses seront alors proposées par les historiens, notamment l'éventualité que l'idole soit le Mandylion¹⁶⁵ ou le Saint-Suaire. Les premiers à développer cette piste seront Yann Wilson¹⁶⁶ et l'historien anglais Noel Currer-Briggs. Dans *Le Suaire de Turin*, paru en 1978, Wilson explique qu'après le sac de Constantinople, le Saint Suaire fut transféré au duché franc d'Athènes, qui survécut jusqu'en 1311. Il aurait pu constituer un dépôt en gage de prêts consentis par l'Ordre du Temple à ce duché, voire un achat pur et simple. Il pense que les chevaliers du Temple ont pu peindre à Templecombe le visage apparaissant sur le linceul sacré qui se trouvait alors en leur possession : « Selon la déposition de Jean-Denis de Tavernay, la première fois que l'idole Saint Suaire fut exposée au cours d'un chapitre de l'ordre correspond à la période à

164) Jacomy-Régnier, *Histoire des Nombres et de la numération mécanique*, Paris, 1855.

165) *Le Mandylion est le nom donné à une pièce de tissu sur laquelle l'image du Christ aurait été miraculeusement imprimée de son vivant. Pour l'Église orthodoxe, il s'agit de la première icône. Le Mandylion est mentionné pour la première fois au 5e siècle.*

166) Yann Wilson, *Le Suaire de Turin*, Albin Michel, 1994.

laquelle Guillaume de Beaujeu fut grand-maître (1273-1291), et donc à celle à laquelle les Templiers étaient entrés en possession du Saint Suaire. Après la défaite d'Acre en 1291, ils se retirèrent de la Terre sainte et s'installèrent dans l'île de Chypre où ils transfèrent leurs archives, leurs biens et leurs reliques ; à cette date, l'ordre possédait déjà le Saint Suaire... d'Acre (1291), il est probable que le Saint Suaire a été transféré à Chypre en même temps que les autres choses appartenant aux Templiers, et de là à Montpellier, où Hugues de Pairaud dit l'avoir vu et touché au cours du chapitre général qui s'est tenu dans cette ville à l'automne 1293. Pour finir, le Saint Suaire devait se trouver au Temple de Paris en 1295 et 1296, durant les chapitres généraux de l'Ordre »¹⁶⁷.

De son côté, l'historienne Barbara Frale, reprenant les thèses de Wilson, pense que l'idole pourrait correspondre à deux objets distincts : un reliquaire et un drap imprimé d'une silhouette humaine. Elle s'appuie, pour cela, sur le témoignage rapporté par Michelet de Jean de la Tour, trésorier du Temple de Paris, évoquant le portrait d'un homme inconnu et sur celui du frère templier Guillaume Bos parlant d'un dessin monochromatique sur un tissu, ainsi que sur la paronymie entre les familles de Charny et de Charnay, qui auraient détenu le suaire au Moyen Âge.

Selon Barbara Frale, l'iconographie médiévale étant très codifiée, un écart aurait pu suffire à rendre « illisible » le portrait d'un saint ou d'un apôtre pour un public illettré et habitué à se repérer à des symboles clairs – les clefs de saint-pierre, le cochon de saint-Antoine, etc. Or l'ostension de l'idole semblait se faire de nuit et laisser l'identification en échec. Si elle est très courante en Orient, la représentation du Mandylyon est rare en Occident et donc susceptible de laisser les témoins perplexes.

Il est vrai que les Templiers étaient de grands acheteurs et pourvoyeurs de reliques qui ne regardaient pas à la dépense pour s'en procurer et conservaient occasionnellement celles que leurs propriétaires avaient laissées en gage contre des prêts d'argents. Le Temple possédait ainsi un fragment important de la Vraie Croix conservé dans un reliquaire à Jérusalem, ainsi qu'une Épine de la Couronne qui avait la réputation de fleurir miraculeusement le Vendredi saint. Les Templiers étaient par ailleurs considérés comme des experts pour authentifier les reliques. On peut alors se demander pourquoi, si leur supposée idole était une relique sainte, les chevaliers n'en ont pas tout simplement déclaré la possession, réduisant l'accusation d'idolâtrie à néant. Ainsi que l'écrit Daniel Raffard de Brienne : « cette hypothèse ingénieuse bute sur trop d'obstacles pour qu'on puisse l'accepter. [...] On ne comprend pas pourquoi ils auraient dû tenir aussi secrète la possession d'une relique connue, nous l'avons vu, jusqu'à Pékin. On comprend encore moins pourquoi une relique aussi sainte aurait été l'objet de rites mystérieux et terrifiants et encore pourquoi les Templiers, basés au Moyen-Orient, ne sont intervenus ni à Constantinople ni à Athènes où le

167) Antonio Lombatti, *Il Graal e la Sindone*, Mondadori, Milan, 1998.

Saint Suaire eut à séjourner par la suite »¹⁶⁸.

L'une des raisons pourrait être l'interdiction du commerce des reliques, promulguée suite aux abus et pillages commis par les Vénitiens lors de la quatrième croisade. Si le but originel de l'expédition était bien de reprendre Jérusalem, les intérêts des Vénitiens, qui avaient financé la croisade, avaient pris rapidement le pas sur les idéaux religieux. Les villes traversées par les croisés furent pillées, à commencer par Zadar – ce qui leur valut une excommunication du pape -, puis Constantinople, la capitale de l'Empire byzantin, qui sera assiégée à deux reprises et tombera en 1204. Lors du pillage de la ville, quantité d'objets sacrés furent dérobés : « L'idée se mit à circuler que si l'on se procurait au moins une relique, on était libéré du vœu de libérer Jérusalem ; les gens pensèrent qu'une fois le butin obtenu, ils pouvaient tourner le dos au Saint-Sépulchre et rentrer chez eux, la conscience en paix. Personne ne voulait revenir les mains vides. Aucun sanctuaire ne fut épargné ».

Ces débordements auront notamment pour conséquence l'interdiction du trafic de reliques sous peine d'excommunication, promulguée lors du IV^e concile de Latran en 1215¹⁶⁹. L'hypothèse de Ian Wilson est que l'excommunication prononcée par Innocent III à l'encontre des Vénitiens aurait pu inciter les Templiers à taire le fait qu'ils possédaient le Suaire.

Pendant Barbara Frale rappelle que si la démarche pouvait contrarier les canons de l'Église, elle ne tenait pas de l'idolâtrie. Les saints devenaient saints par acclamation populaires et les gens étaient habitués à considérer comme saintes certaines personnes, même de leur vivant, en raison de leur vie exemplaire. La faute était donc pardonnable et le silence des templiers demeure par conséquent inexplicable. À l'heure actuelle, l'hypothèse du Saint Suaire divise toujours, les historiens. Suffisamment crédible pour être envisagée, elle demeure cependant contestable par manque de preuves.

Une autre tête célèbre sera également sollicitée par les chercheurs, celle de Saint Jean le baptiste - et l'on notera qu'aujourd'hui le Saint Suaire est exposé dans une église qui lui est dédiée. L'histoire est connue : lors de la fête donnée pour son anniversaire, Salomé, la fille d'Hérodiade, dansa devant Hérode qui fut tellement envoûté par le spectacle, qu'il lui dit : « Demande-moi ce que tu voudras. Ce que tu me demanderas, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. » Salomé réclama alors, pour sa mère, la tête de Jean Baptiste présentée sur un plateau. Hérode envoya un garde décapiter le saint et lui offrit la tête. La légende veut que son corps ait été enterré à Sébaste en Samarie et qu'en 362, ses restes aient été brûlés par l'empereur Julien puis « jetés au

168) Daniel Raffard de Brienne, *Enquête sur le Saint Suaire*, Claire Vigne, Paris, 1996.

169) *C'est en 1241 que les dernières reliques de la passion (fragments de la Vraie Croix, Couronne d'Épines, Lance, Éponge), cédées à Louis IX, quittèrent Constantinople. Elles furent installées, à Paris, dans la Sainte-Chapelle, édifiée spécialement pour les recevoir.*

vent », mais des moines de Jérusalem seraient parvenus à sauver quelques reliques. À partir de là, plusieurs églises prétendirent détenir sa tête. Un tombeau censé la contenir se trouve même dans la mosquée de Damas. Lors de la prise de Constantinople en 1204, un chanoine du nom de Wallon de Sarton aurait découvert la tête de saint Jean le baptiste et l'aurait ramenée à Amiens. Elle y serait demeurée jusqu'en 1218 lorsqu'un incendie détruisit la cathédrale.

Enfin, une dernière hypothèse voudrait que cette tête soit celle du fondateur de l'Ordre : « L'abbé Pétel, dans son ouvrage sur la commanderie de Bonlieu, cite la découverte de l'historien Henri Finke, qui, en 1910, avait consulté pour la première fois les archives du Vatican. Il y avait relevé la déposition, lors du procès des Templiers, d'un ancien frère servant du Temple, Étienne de Troyes, concernant l'adoration d'un reliquaire en forme de tête. Celui-ci, interrogé au Temple de Poitiers en 1308, déclarait : « C'est une coutume de l'Ordre de tenir, chaque année, à la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, un chapitre général. L'année de ma profession, ce chapitre eut lieu à Paris et j'y assistai les trois jours qu'il dura. Les séances commençaient la nuit et se prolongeaient jusqu'à l'heure de prime. La première nuit, un prêtre, précédé de deux frères tenant de grosses torches avec candélabres d'argent, apporta une tête et la déposa près de l'autel sur deux coussins placés eux-mêmes sur un tapis de soie. Cette tête m'a paru être de chair depuis le sommet jusqu'au nœud du cou, avec des cheveux blancs, sans aucun placage d'or ni d'argent. La face était également de chair ; elle m'a paru très livide et très pâle, avec une barbe de poils noirs et blancs, semblable à celle des Templiers. Le visiteur, se levant, dit à l'assemblée : « Allons ! Adorons la tête ! Offrons nos hommages à celui qui nous a fait ce que nous sommes et qui nous continue sa protection ». Tous s'inclinant devant cet ordre adorèrent la tête avec grande révérence. J'ai ouï dire que cette tête était celle du premier grand maître du Temple, Hugues de Payns »¹⁷⁰.

Doit-on voir dans l'une de ces têtes une origine – relique ou symbolique – de Baphomet ? Personne n'a encore apporté de réponse à cette question.

170) Cité par Thierry Leroy, *Les templiers, légendes et histoire*, Imago, 2007.

7. Le Baphomet de Chinon

UNE LONGUE HALTE. DES GRAFITTI DANS UNE TOUR. JE REQUIERS À DIEU PARDON. L'HORLOGE COSMIQUE DES TEMPLIERS. LE CRAYON MAGIQUE D'YVON ROY. LE BAPHOMET DE CHINON.

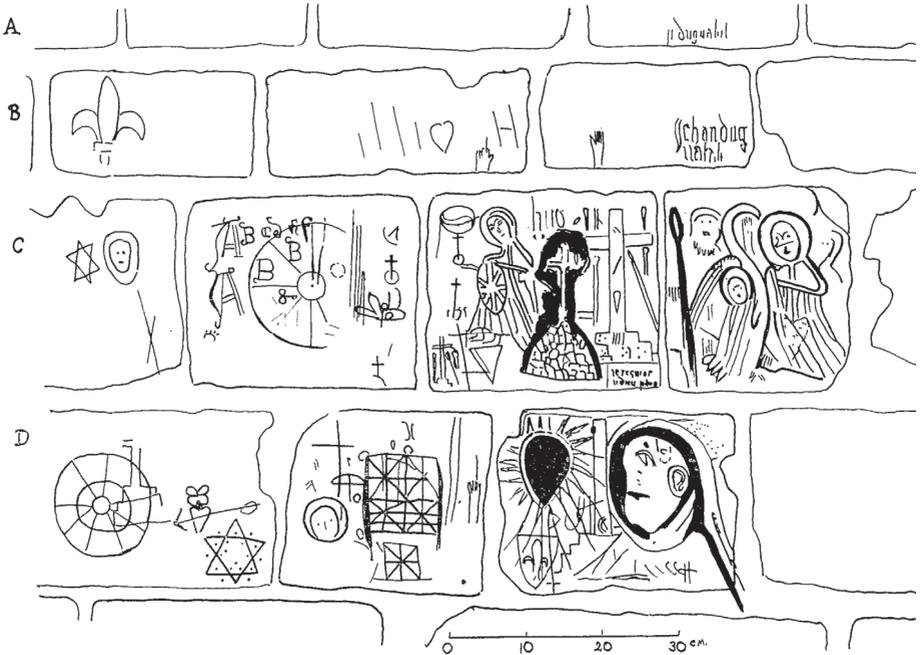
Après la rafle et les premiers épisodes du procès, Clément V demanda à rencontrer les accusés. Il fut convenu que soixante-quinze templiers seraient conduits à Poitiers, mais l'expédition fit halte à Chinon, où les dignitaires de l'Ordre restèrent emprisonnés. La version officielle fut qu'ils étaient tombés malades, mais il est plus probable que le roi se soit montré réticent à les laisser entre les mains du pontife. Le pape dut se résoudre à envoyer trois cardinaux qui les interrogèrent en août 1308. Leurs confessions furent consignées dans un document connu sous le nom de « Parchemin de Chinon ». On y apprend que les dignitaires de l'ordre reconnurent le crachat sur la croix et certaines transgressions, puis furent absous par le pape.

Furent emprisonnés à Chinon : Jacques de Molay, Maître de l'ordre ; Raimbaud de Caromb, précepteur des commanderies templières en Outremer ; Hugues de Pairaud, précepteur de France ; Geoffroy de Gonneville, précepteur d'Aquitaine et du Poitou et Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie. Si la date précise de leur arrivée à Chinon demeure inconnue, on sait qu'ils s'y trouvaient toujours en 1309. Leur séjour fut donc relativement long. Il est donc tout à fait possible que les Templiers, désœuvrés et n'ayant rien de mieux à faire pour tuer le temps, ait entrepris de graver des messages sur les murs, une occupation assez classique chez les prisonniers.

La tradition veut que, durant cette captivité, ils aient été enfermés dans la tour du Coudray, un donjon circulaire construit par le roi Philippe-Auguste au 13^e siècle. Si c'est le cas, il furent logés dans une salle inaccessible de l'extérieur du château, située à un ou deux mètres au-dessus du niveau de la cour intérieure de l'édifice. La pièce, de facture simple, comporte une cheminée et quatre archères. Les pierres sont gravées de plusieurs graffiti : des croix, des formes géométriques, des lettres, des étoiles, des personnages, ainsi que la phrase « Je requiers à Dieu PDON ».

Le premier à mentionner ces graffitis en relation avec l'ordre du Temple fut l'historien local Gustave de Cougny en 1860 : « Dans l'embrasure de cette archère, on aperçoit des images grossières gravées dans la pierre et représentant trois chevaliers à genoux devant des croix. Le plus grand et le plus remarquable est vêtu d'une longue robe ; sa poitrine est couverte d'un écu et il tient en mains une énorme épée. Au-dessus de sa tête sont écrits ces mots en majuscules gothiques : « Je requiers à Dieu pardon ». Nous n'avons pu déchiffrer une autre inscription, dans laquelle, peut-être, eussions-nous lu un nom. Serait-ce

un souvenir des malheureux Templiers renfermés au château sous Philippe le Bel ? La position pénitente, le costume, l'inscription pourraient le faire penser. Nous avons aussi remarqué dans cette salle deux écus gravés également dans la pierre ; l'un figure un chevron brisé surmonté d'une espèce de trèfle, l'autre trois ancras, deux en chef et un en pointe, et une croix au centre de l'écu »¹⁷¹.



Le grand panneau gravé de l'archère d'entrée à l'ouest, divisé en ses 4 assises A à D. Donjon du Coudray. Source : Raymond Mauny, « État actuel de la question des graffitis attribués aux Templiers dans le donjon du Coudray à Chinon », *Bulletin de la société des amis du vieux Chinon*, tome 7, 1973.

Cette attribution sera l'objet de nombreuses publications et de débats animés entre ses détracteurs et ses partisans, ces derniers étant, comme toujours, beaucoup plus enthousiastes. Ainsi, en 1912, Gabriel Richault écrit : « Ces inscriptions proviennent *assurément* des chevaliers du Temple qui furent enfermés au château pendant plusieurs mois ».

171) Gustave de Cougny, *Notice archéologique et historique sur le château de Chinon*, Challuau

En 1918, Richard de Morcourt publia les premières photographies des graffitis, puis en 1922, Louis Charbonneau-Lassay signa un opuscule intitulé « Le cœur rayonnant du donjon de Chinon attribué aux Templiers »¹⁷², agrémenté de gravures de sa main. De l'inscription « Je requiers à Dieu pardon », il conclut qu'elle exprime le repentir des chevaliers du Temple : « ce que l'on sait bien avoir été certainement l'état d'âme des maîtres du Temple relativement au sort de leur Ordre et de leurs personnes en leur situation particulièrement grave et inquiétante au château de Chinon, s'accorde pleinement avec l'impression que produit le « cri de repentir » de cette composition qui « sue l'angoisse »... »¹⁷³.

D'autres commentateurs iront encore plus loin. Dans son étude « Deux logis alchimiques », Eugène Canselier voulut discerner dans le dessin d'une roue ornée de lettres une « horloge cosmique » ; son travail fut repris par Georges Beltikhine en 1958, dans « L'horloge cosmique et le secret des templiers »¹⁷⁴, Papus s'y mettra à son tour en voulant y trouver la fameuse malédiction des Templiers : « la condamnation à mort, à travers les siècles, du Pape et du Roi de France, gravée en rouge de la main de Jacobus Burgundus Molay »¹⁷⁵; d'autres encore y verront la révélation de l'emplacement du Graal...

Dans les années 70, Chinon va trouver ses faussaires, dont le plus fameux, Yvon Roy, fut dénoncé par l'historien Raymond Mauny comme étant lui-même l'auteur des inscriptions qu'il prétendait avoir découvertes : « La moisson était tellement incroyable que le doute naquit en nous et se développa [...] Il fallut peu à peu se rendre à l'évidence : de bonne ou de mauvaise foi, Y. Roy « inventait » aux deux sens du terme, les inscriptions avec ce que nous appelâmes bientôt son « crayon magique ». Là où l'on ne voyait absolument rien — nous avons des photos de l'état antérieur de certaines des pierres crayonnées — lui trouvait, sous une soi-disant couche de calcin, d'innombrables inscriptions ! [...] Tel est le point de la question début 1973. Bien que les spécialistes qualifiés de graffiti et d'écritures du 14^e siècle que nous avons demandés en vain depuis un an ne soient pas encore venus, nous avons désormais la preuve que nous avons affaire, pour la grande majorité des crayonnages Roy, à des interprétations abusives, mais plus souvent encore à des falsifications dues probablement au trop grand enthousiasme de leur auteur qui lui-même ne cache pas qu'il se considère comme un templier et pensait ainsi défendre l'Ordre »¹⁷⁶.

172) Louis Charbonneau-Lassay, *Le cœur rayonnant du donjon de Chinon*, Arché, 1975.

173) *Ibid.*

174) Georges Beltikhine, « L'horloge cosmique et le secret des Templiers », *Inconnues n°13*, 1958.

175) Papus, *Conférences ésotériques*, Durville, 1908. Repris dans *Traité élémentaire d'occultisme et d'astrologie*, Dangles, 1936. Cité par Hervé Poidevin, « Chinon, un testament imaginaire », <http://lespierresdusonge.over-blog.com>

176) Raymond Mauny, « Etat actuel de la question des graffitis attribués aux Templiers dans le

Déjà en 1969, le même auteur appelait à la prudence : « S'il est fort possible, à mon avis, sinon probable, qu'une partie au moins des graffiti de la tour du Coudray soit le fait des Templiers [...], il n'existe aucune certitude à ce sujet et le problème ne sera sans doute jamais résolu. Bien que Chinonais et, de ce fait même, tenté de trancher le débat en faveur de l'attribution de ces dessins à Molay et ses compagnons, la stricte objectivité historique m'oblige à rester sur une prudente réserve »¹⁷⁷.

En effet, si les datations effectuées sur les murs corroborent la thèse voulant que ces inscriptions datent du 14^e siècle, rien ne permet d'affirmer qu'elles sont l'œuvre des Templiers, d'autant que ces dessins n'ont rien de bien particulier comparé à ceux que l'on trouve sur les murs d'autres prisons. La question reste encore, à ce jour, non tranchée.

donjon du Coudray à Chinon », *Bulletin de la société des amis du vieux Chinon*, tome 7, 1973
177) Raymond Mauny, « Les graffiti du donjon de Chinon attribués aux Templiers », *Archéologia*
n° 28, mai-juin 1969

Le testament des templiers à Chinon

En conclusion de son *Testament des templiers à Chinon*, Yvon Roy consacre quelques pages à Baphomet. Comme le souligne Hervé Poidevin, dans son article « Chinon, un testament imaginaire », il est regrettable que l'ouvrage, dont le contenu est pour le moins discutable, ait été de nouveau publié en 2002 sans avertissement de l'éditeur :

« Au cours de la description des signatures, sur le côté droit de l'archère sud-est, nous sommes tombés, à l'extrémité d'une rangée, sur une pierre de millarge qui n'était pas du tout à sa place. Vérification faite, c'était bien une anomalie, car toutes les archères sont régulièrement construites en pierre de tuffeau.

Mais dans l'intérieur de la tour, une seule pierre de tuffeau se trouvait au milieu des pierres de millarge, qui forment tout le pourtour intérieur de la salle [...]. Cette pierre n'était pas lisse, mais présentait un creux en apparence informe. Nous fûmes encore plus intrigués, en parcourant le pourtour de la salle en suivant le déplacement du soleil, de découvrir que cette pierre prenait plusieurs aspects.

Lorsqu'on se place à l'est, on croit voir le visage potelé d'un enfant. Au fur et à mesure que l'on avance vers le sud, c'est la figure d'un adolescent qui se dessine. Quand on est au sud apparaît celle d'un homme dans la plénitude de l'âge, avec une belle barbe qui n'est pas sans rappeler celle des faces de certaines statues romanes des cathédrales de Reims, de Chartres, d'Amiens et de Sens ; et l'on pense aussi au fameux Moïse de Michel-Ange.

Enfin, si l'on poursuit cette expérience en allant vers l'ouest, on voit une tête décrépite, puis celle d'un vieillard. Si l'on a la curiosité de passer tout à fait à l'ouest, c'est-à-dire au-delà de la mort, au-delà des apparences, on découvre un visage de profil avec une grande oreille qui semble écouter une grande bouche munie d'une barbe, le tout légèrement anthropomorphe.

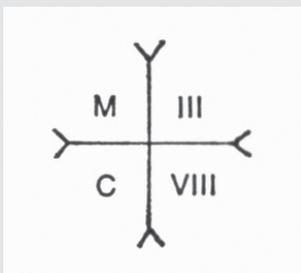
Cette pierre figure donc successivement, selon son éclairage, les quatre âges de la vie et la transmission de la parole de bouche à oreille.

Nous en étions là de la découverte, lorsque nous nous sommes rendu compte que cette pierre portait, elle aussi, une inscription.

Et voici ce que nous avons lu, non sans une grande stupéfaction:

POUR REpondre AUX ACCUSATIONS QUI NOUS SONT
ANNONCEES PAR LE ROY PHILIPPE IV ROY DE
FRANCE LE FAUX MONAYEUX QUI NOUS BRIGANDA
LE JOUR DE LA FESTE DE SAINT BAMONDOT

MIL TROIS CENT SEPT ET SES MINISTRES MAUDITS
 NOGARET PLESIAN DUBOIS PARIS QUI TORTURA LES
 FRERES A PARIS NOTAMENT ROBERT BAMONDOT DU
 PEN MAMBENT ROBERT TALMONT MICHEL ROY PROU
 NAT
 BESANCON QUI AVAIT DOUZE ANS D'AGE
 BIENHEUREUSE TRINITE QUI NOUS AVEZ CREES
 AYEZ PITIE DES MILES DU TEMPLE DE
 SALOMON



POUR NOUS BAFOMET EST LE PRINCIPE DES ESTRES
 CREES DE DIEU TRINITE

C'est alors que nous avons eu l'idée de sceller la pierre, ce qui fut fait en présence d'un huissier de justice, lequel assista à la suite de la découverte, comme en témoigne le constat que nous conservons.

Or la pierre était gravée sur trois faces.

Voici ce que nous avons lu sur la face est :

BAFOMET EST LE PRINCIPE DES ESTRES CREES
 DE DIEU TRINITE.

XIX KAL. SEPTM - III - HUIT.

La face ouest :

XIX SEPT.

BAFOMET EST LE PRINCIPE DES ESTRES CREES
 DE DIEU TRINITE

JEHAN GUALUBIA LE JOUR DE NOSTRE DEPART
POUR PARIS AU TEMPLE NEU.

Un sceau accompagne le tout. Il est très beau et représente le temple, avec un dôme en bulle d'oignon comme la mosquée d'Omar. On comprend que ce texte théologique soit scellé par le Chapelain.

La face nord est plus précise encore :

LE PRINCIPE DES ESTRES CREES DE DIEU
EST POUR NOUS BAFOMET.

C'est une définition du principe d'action du Verbe. Une croix malhabile nous donne la date :

ADIEU NOUS PARTONS DEMAIN
POUR PARIS AU TEMPLE NEUX »

Yvon Roy, *Le testament des templiers à Chinon*, Mame, 1974.

8. Du bouc de Mendès à la Pierre Philosophale

ÉLIPHAS LÉVI. LE BOUC DE MENDÈS. LE DIEU PAN & LE DIABLE. L'ALCHIMIE SPÉCULATIVE. FULCANELLI. ENCORE GÉRARD DE SÈDE. BOUC ÉMISSAIRE. LE BOHOMET.

« *Le baphomet est l'image synthétique où les initiés du Temple avaient groupé tous les éléments de la Haute Science et de la Tradition* »

Fulcanelli, *Les Demeures philosophales*.

« *Et de vivre en Chaldée les incita à approfondir l'astrologie. Rien ne serait moins surprenant, d'autre part, que d'apprendre qu'ils s'adonnèrent à la magie (d'où, peut-être, cette fable de l'enfant qu'ils faisaient rôtir pour oindre de sa graisse leurs idoles) ; cultivèrent les arts divinatoires ou évocatoires, et pratiquèrent l'alchimie. Quoi qu'il en soit, en la pierre philosophale (materia prima magisterium), ils n'ont dû voir que le Parergon, la chose secondaire, l'Ergon, ou chose essentielle, étant la recherche de cette unité de la matière, qui hanta la pensée de Goethe* » .

John Charpentier, *Templiers : L'enseignement intérieur du Temple*.

Le premier auteur à offrir une ébauche de silhouette à Baphomet avait été Joseph Hammer, avec la figure intitulée *Bahumid*, puis avec les multiples représentations de Mété qu'il s'efforçait de « reconnaître » sur des coffrets, des vases ou des bas-reliefs. L'orientaliste avait ainsi contribué à octroyer à l'idole des traits qui lui faisaient jusqu'à alors défaut, les témoignages d'époque la donnant simplement pour un portrait ou une tête, parfois féminine, parfois barbue, parfois biface. La grande variété des images proposées par von Hammer, qui veut reconnaître des gnostiques et des templiers partout, ne permit pas cependant que la silhouette se fixe. On la suppose seulement androgyne et entourée de symboles. Il faudra attendre le 19^e siècle pour que l'occultiste Éliphas Lévi, se souvenant des images de la Mété, en donne une représentation à la fois inédite et classique - ou plutôt inédite à force d'être classique car, ainsi que le veut la logique ésotérique de son temps, Lévi met un point d'honneur à empiler dans sa figure neuve toutes les chimères antérieures.

Nous avons déjà évoqué l'étymologie qu'il confère au terme, fruit d'une pirouette plutôt déconcertante : « Le Baphomet des Templiers, dont le nom peut s'épeler cabalistiquement en sens inverse, écrit-il, se compose de trois abréviations : TEM OUP AB, *Templi omnium hominum pacis abbas*, le père du temple, paix universelle des hommes »¹⁷⁸. Considérons à présent le reste de

178) Éliphas Lévi, *Dogme et rituel de la haute magie*, tome 2, Paris, Germer Baillière, 1861.

l'exégèse.

Né en 1810, Éliphas Lévi Zahed, de son vrai nom Alphonse-Louis Constant, se destine tout d'abord à la prêtrise. Il entre au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, mais le quitte après avoir été ordonné diacre. Durant la première partie de sa vie, riche en tourments, il se réfugie dans l'étude, puis se tourne vers la politique et l'ésotérisme. Son premier opus majeur, *Dogme et rituel de la haute magie*, paraît de 1854 à 1856. C'est dans le frontispice du tome 2 qu'apparaît l'image de Baphomet, mais, dès l'introduction du livre, Éliphas Lévi évoque les chevaliers du Temple : « Les templiers ont-ils réellement adoré Baphomet ? [...] Ne jugez rien à la légère ; ils sont coupables d'un grand crime : ils ont laissé entrevoir à des profanes le sanctuaire de l'antique initiation ; ils ont cueilli encore une fois et partagé entre eux, pour devenir ainsi les maîtres du monde, les fruits de la science du bien et du mal ».

Dans les pages qui suivent, Lévi va s'efforcer de recycler et réconcilier toutes les gloses des auteurs qui l'ont précédé sur le sujet, poussant le syncrétisme jusqu'à faire du Baphomet un symbole du « grand agent magique universel » ou, comme il le dit lui-même « un sphinx des sciences occultes » : « Il existe aussi dans la nature une force bien autrement puissante que la vapeur, et au moyen de laquelle un seul homme, qui pourrait s'en emparer et saurait la diriger, bouleverserait et changerait la face du monde. Cette force était connue des anciens : elle consiste dans un agent universel dont la loi suprême est l'équilibre et dont la direction tient immédiatement au grand arcane de la magie transcendante. [...] Les gnostiques en faisaient le corps igné du Saint-Esprit, et c'était lui qu'on adorait dans les rites secrets du sabbat ou du temple, sous la figure hiéroglyphique de Baphomet ou du bouc Androgyne de Mendès ».

Pourquoi cette apparition du bouc de Mendès ? Éliphas Lévi semble avoir filé une erreur de l'historien grec Hérodote qui décrit le dieu tutélaire de la ville de Mendès, Banebdjedet, comme étant associé au dieu grec Pan, traditionnellement représenté avec une tête de chèvre¹⁷⁹. Plus loin, le même affirme que le bouc et le dieu Pan s'appellent « Mendès » en égyptien. Dans les faits, le dieu égyptien Banebdjedet, parfois nommé « Bélier seigneur de Mendès », est communément représenté sous les traits d'un bélier à cornes horizontales, ce qui a pu favoriser la confusion d'Hérodote. C'est donc à Pan, dont le nom grec signifie « le

179) « Les Mendésiens ne sacrifient ni chèvres ni boucs. En voici les raisons : ils mettent Pan au nombre des huit Dieux, et ils prétendent que ces huit Dieux existaient avant les douze Dieux. Or, les Peintres et les Sculpteurs représentent le Dieu Pan, comme le font les Grecs, avec une tête de chèvre et des jambes de bouc : ce n'est pas qu'ils s'imaginent qu'il ait une pareille figure, ils le croient semblable au reste des Dieux ». (*Histoire*, livre II, Hérodote). Dans son ouvrage *l'Origine de tous les cultes, ou Religion universelle*, paru en 1795, Charles-François Dupuis assimile également cette divinité au dieu supposé des Samaritains qu'il appelle « le bouc Azima ». Le terme sera repris occasionnellement comme synonyme de Baphomet, notamment dans les thèses complotistes contemporaines.

tout », qu'Éliphas Lévi pense lorsqu'il livre une association, qui sera acceptée sans sourciller par les générations suivantes.

Et « le tout » synthétise très bien l'affaire : cet « Agent universel » peut être lui-même symbolisé par quantité de choses, si l'on en croit notre auteur : un serpent à tête de taureau, de bouc ou de chien, le double serpent du caducée, l'ancien serpent de la Genèse, le serpent d'airain de Moïse, entrelacé autour du tau, « c'est-à-dire du lingam générateur », précise Lévi, le bouc du sabbat, la double queue du serpent qui forme les jambes du coq solaire des Abraxas gnostiques et le Baphomet des templiers. Liste non exhaustive. Tout un régiment de symboles qui se tasse entre les cornes d'un bélier qu'on a pris pour un bouc.

La référence n'est évidemment pas innocente. Animal consacré à Dionysos durant l'antiquité, le bouc est volontiers associé à la luxure, tandis que les Hébreux lui font jouer le rôle de victime expiatoire : le jour des Propitiations, un bouc est offert en sacrifice à Dieu tandis qu'un autre est chargé symboliquement des péchés et chassé dans le désert (*Lévitique 16*). Dès l'expansion du christianisme en Europe, l'animal sera associé au diable, dont la représentation emprunte par ailleurs volontiers les traits du dieu gréco-romain Pan, pourvu de cornes, de sabots, d'une pilosité animale, etc. À ce dieu, comme au bouc, sera associé le péché de chair, condamné dès le 4^e siècle par saint Augustin, ainsi que l'ivresse, la licence, le chaos moral et social. Pan, dont est dérivé le terme « panique », a tout ce qu'il faut pour incarner ce que l'Église rejette dans le paganisme, dont elle a fait l'hérésie par excellence, et horrifier les chrétiens. Il sera donc le modèle du diable. Grillot de Givry écrira dans son Musée des sorciers, mages et alchimistes : « le Mendès de l'Égypte décadente, combinaison du faune, du satyre et de l'aegypan, tendant à devenir synthèse définitive de l'anti-divinité »¹⁸⁰.

L'accusation d'idolâtrie qui pesa sur les Templiers se mêle, dans l'imaginaire chrétien, à l'adoration de divinités thériomorphes, à la licence sexuelle et facilement à la sorcellerie.

Outre la référence à la luxure - car ce Diable, que l'on commence à représenter à partir du 11^e siècle, se doit d'être à la fois repoussant et tentateur -, la figure que l'Église dessine à Satan et celle que Joseph Hammer, comme Éliphas Lévi, octroient à Baphomet est celle d'un « monstre », c'est-à-dire d'un désordre vivant dans lequel tous les repères sont confondus : traits humains et animaux, masculins et féminins, etc. À la racine du concept de « monstruosité » se trouve l'idée d'une conformité entre l'homme et le créateur : ce qui n'est pas à l'image de dieu est monstrueux, c'est-à-dire hors-norme, singulier, dépourvu d'hérédité et de liens sociaux. Dérèglement

180) Grillot de Givry, *Le musée des sorciers, mages et alchimistes*, Paris, 1929. Cité par Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles : Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Robert Laffont, 1997.

impudique du vivant, par excès, lacune ou perversion de ses traits, le monstre est par nature obscène. Il manifeste un désordre, plus encore : il est lui-même ce désordre, un collage d'éléments disparates qui semblent ne pas tenir ensemble.

Baphomet sera donc, avant tout, un « collage », pour ne pas dire un patchwork, et les commentaires d'Éliphas Lévi pour l'élucider tout aussi bigarrés.

Le Baphomet selon Éliphas Lévi, Dogme et rituel de la haute magie, 1856.



« Figure panthéistique et magique de l'absolu. Le flambeau placé entre les deux cornes représente l'intelligence équilibrante du ternaire ; la tête du bouc, tête synthétique qui réunit quelques caractères du chien, du taureau et de l'âne, représente la responsabilité de la matière seule et l'expiation, dans les corps, des péchés corporels. Les mains sont humaines, pour montrer la sainteté du travail, elles font le signe de l'ésotérisme en haut et en bas, pour recommander le mystère aux initiés, et elles montrent deux croissants lunaires, l'un blanc qui est en haut, l'autre noir, qui est en bas, pour expliquer les rapports du bien et du mal, de la miséricorde et de la justice. Le bas du corps est voilé, image des mystères de la génération universelle, exprimée seulement par le symbole du caducée. Le ventre du bouc est écaillé, et doit être coloré en vert ; le demi-cercle qui est au-dessus doit être bleu ; les plumes, qui montent jusqu'à la poitrine, doivent être de diverses couleurs. Le bouc a un sein de femme, et ne porte ainsi de l'humanité que les signes de la maternité et ceux du travail, c'est-à-dire les signes rédempteurs. Sur son front, entre ses cornes et au-dessous du flambeau, on voit le signe du microcosme ou le pentagramme la pointe en haut, symbole de l'intelligence humaine, qui, placé ainsi au-dessous du flambeau, fait de la

flamme de ce dernier une image de la révélation divine. Ce panthée doit avoir pour siège un cube, et pour marchepied soit une boule seule, soit une boule et un escabeau triangulaire. Dans notre dessin nous lui avons donné la boule seulement, pour ne pas trop compliquer la figure. »

Classement et explication des figures : Bouc du Sabbat - Baphomet et Mendès. Frontispice. *Dogme et rituel de la haute magie*, Éliphas Lévi, 1856.

La figure est d'abord placée sous le signe de la polarité, un concept central dans l'ésotérisme du 19^e siècle. On y retrouve donc plusieurs éléments en miroir : le macrocosme et le microcosme, suivant la célèbre formule hermétique « ce qui est en bas est comme ce qui est en haut », le double caducée, l'expression « Solve et Coagula » qui désigne en alchimie la dissolution et la recombinaison de la matière, le caractère hermaphrodite de la figure, etc. - tout cela symbolisant peu ou prou l'union des contraires.

« Sphinx des sciences occultes », Baphomet est un symbole qui concerne plus particulièrement le domaine alchimique, la notion d'« agent universel » renvoyant, entre autres, selon Lévi à la *Materia Prima*.

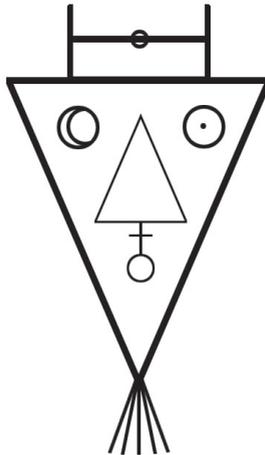
Originellement préoccupée par la transmutation des métaux, à partir de la Renaissance, sous l'influence de Paracelse et de son disciple Gérard Dorn, l'alchimie va se faire par la suite philosophique et mystique. Des correspondances s'établissent entre les stades du Grand Œuvre et les étapes d'une transformation psychologique et spirituelle de l'alchimiste lui-même. End'autres termes, comme la franc-maçonnerie, l'alchimie devient « spéculative ». Dans les meilleurs des cas, cette dimension va s'ajouter à l'aspect pratique et expérimental, mais plus les siècles passent et plus le domaine se désincarne. À l'époque de Lévi, elle est devenue majoritairement conjecturale, ce qui fait de son Baphomet la métaphore d'une métaphore. Cela explique sans doute qu'on peut si facilement y fourrer tous les symboles qu'on désire.

La lecture alchimique du Baphomet va rencontrer un franc succès : elle permet de réhabiliter l'idole, éventuellement de spéculer sur des pratiques templières alchimiques, sans oublier que les figures codées et totalisantes ont toujours eu un fort pouvoir de séduction sur les adeptes de l'ésotérisme.

L'un des auteurs les plus célèbres ayant écrit sur cette discipline est Fulcanelli, dont nous avons entrevu l'inventivité étymologique. Dans le *Mystère des cathédrales* (1926), puis dans *Les demeures philosophales* (1930), il s'applique à décrypter la symbolique alchimique d'édifices sacrés tels que la cathédrale d'Amiens ou Notre-Dame de Paris. À son tour, il succombe à la fascination du Baphomet pour en faire « l'image synthétique où les Initiés du Temple avaient groupé tous les éléments de la haute science et de la tradition » ; « l'hiéroglyphe complet de la science, figurée ailleurs dans la personnalité du dieu Pan, image mythique de la nature en pleine activité » ;

le Graal, qui contient le vin eucharistique, liqueur de feu spirituel, liqueur végétative, vivante et vivifiante introduite dans les choses matérielles »¹⁸¹.

Et tout cela dans le même paragraphe. Il est vrai, toutefois, qu'il le décrit très différemment de Lévi, sur base de symboles imbriqués parvenant à renfort de lignes croisées à former une sorte de tête : « Il se composait d'un triangle isocèle à sommet dirigé en bas, hiéroglyphe de l'eau, premier élément créé, selon Thalès de Milet, qui soutenait que « Dieu est cet Esprit qui a formé toutes choses de l'eau ». Un second triangle semblable, inversé par rapport au premier, mais plus petit, s'inscrivait au centre et semblait occuper l'espace réservé au nez dans la face humaine. Il symbolisait le feu, et, plus précisément, le feu enclos dans l'eau, ou l'étincelle divine, l'âme incarnée, la vie infuse dans la matière. Sur la base inversée du grand triangle d'eau s'appuyait un signe graphique semblable à la lettre H des Latins, ou à l'ετα des Grecs, avec plus de largeur cependant, et dont la barre centrale se coupait d'un cercle médian. Ce signe, en stéganographie hermétique, indique l'esprit universel, l'Esprit créateur, Dieu. À l'intérieur du grand triangle, peu au-dessus et de chaque côté du triangle de feu, on voyait à gauche le cercle lunaire à croissant inscrit, et à droite le cercle solaire à centre apparent. Ces petits cercles se trouvaient disposés à la manière des yeux. Enfin, soudée à la base du petit triangle interne, la croix posée sur le globe réalisait ainsi le double hiéroglyphe du soufre, principe actif ; associé au mercure, principe passif et solvant de tous les métaux. Souvent, un segment plus ou moins long, situé à la pointe du triangle, se creusait de lignes à tendance verticale où le profane reconnaissait, non point l'expression du rayonnement lumineux, mais une sorte de barbiche.



Mise en croquis de ce que pourrait être le Baphomet de Fulcanelli.

181) Fulcanelli, *Les demeures philosophales*, Tome 1, J. J. Pauvert, 1965

Après avoir ainsi expliqué son bonhomme-allumette, Fucanelli conclut : « Ainsi présenté, le baphomet affectait une forme animale grossière, imprécise, d'identification malaisée ».

Et d'autres auteurs, tels que Gérard de Sède ou Louis Charpentier de renchérir : « Savoir comment extraire de toute matière le pur sel qu'elle contient c'est posséder le Secret de la Pierre [...]. Cette Pierre, lorsqu'elle est à l'étape de Sublimation, ne doit pas être exposée et mise en contact avec l'air atmosphérique qui pourrait partiellement la dissoudre et la priver de ses vertus ; l'on ne peut non plus respirer ses émanations sans grand danger. Le Sage préfère la conserver dans son enveloppe naturelle, il s'assure ainsi de pouvoir l'en extraire par un simple effort de la volonté et l'application de l'Agent Universel sur l'enveloppe, que les kabbalistes appellent "écorces" [...]. Afin d'exprimer hiéroglyphiquement cette loi de prudence, ils donnent à leur Mercure, personnifié en Égypte par Hermanubis, une tête de chien ; et à leur Soufre, représenté par le Baphomet des Templiers, une tête de bouc, ce qui a produit cette si mauvaise réputation des cénacles occultes du Moyen âge »¹⁸².

Si l'apparence octroyée par Lévi au Baphomet ne prêche donc pas en sa faveur, il va néanmoins s'efforcer d'en faire un « hiéroglyphe pieux » qui ne doit pas, selon lui, être confondu avec son cousin diabolique :

« Le taureau, le chien et le bouc sont les trois animaux symboliques de la magie hermétique dans laquelle se résument toutes les traditions de l'Égypte et de l'Inde. Le taureau représente la terre ou le sel des philosophes ; le chien, c'est Hermanubis, le Mercure des sages, le fluide, l'air et l'eau ; le bouc représente le feu, et il est en même temps le symbole de la génération.

En Judée on consacrait deux boucs, l'un pur, l'autre impur. Le pur était sacrifié en expiation des péchés ; l'autre, chargé par imprécation de ces mêmes péchés, était envoyé en liberté dans le désert [...]. Toute la kabbale et toute la magie se partagent en effet entre le culte du bouc sacrifié et celui du bouc émissaire. Il y a donc la magie du sanctuaire et celle du désert, l'église blanche et l'église noire, le sacerdoce des assemblées publiques et le sanhédrin du sabbat.

Le bouc qui est représenté dans notre frontispice porte sur le front le signe du pentagramme, la pointe en haut, ce qui suffit pour en faire un symbole de lumière ; il fait des deux mains le signe de l'occultisme, et montre en haut la lune blanche de Chesed, et en bas la lune noire de Géburah. Ce signe exprime le parfait accord de la miséricorde avec la justice. L'un des ses bras est féminin, l'autre masculin, comme dans l'androgynie de Khunrath dont nous avons dû réunir les attributs à ceux de notre bouc, puisque c'est un seul et même symbole. Le flambeau de l'intelligence qui brille entre ses cornes est la lumière magique de l'équilibre universel ; c'est aussi la figure de l'âme élevée au-dessus de la matière, bien que tenant à la matière même, comme la

182) Albert Pike, *Morales et Dogmes*, 1950.

flamme tient au flambeau. La tête hideuse de l'animal exprime l'horreur du péché, dont l'agent matériel, seul responsable, doit seul et à jamais porter la peine : car l'âme est impassible de sa nature, et n'arrive à souffrir qu'en se matérialisant. Le caducée, qui tient lieu de l'organe générateur, représente la vie éternelle ; le ventre couvert d'écailles c'est l'eau ; le cercle qui est au-dessus, c'est l'atmosphère ; les plumes qui viennent ensuite sont l'emblème du volatile ; puis l'humanité est représentée par les deux mamelles et les bras androgynes de ce sphinx des sciences occultes »¹⁸³.

Un bouc « lumineux » donc, mais toujours en danger d'être rattrapé par son double. Dans son *Histoire de la magie*, parue trois ans plus tard, Éliphas Lévi sera nettement moins tendre à l'égard des Templiers et de leur idole : « Les templiers avaient deux doctrines, une cachée et réservée aux maîtres, c'était celle du johannisme ; l'autre publique, c'était la doctrine catholique romaine. Ils trompaient ainsi les adversaires qu'ils aspiraient à supplanter, Le johannisme des adeptes était la kabbale des gnostiques, dégénérée bientôt en un panthéisme mystique poussé jusqu'à l'idolâtrie de la nature et la haine de tout dogme révélé. Pour mieux réussir et se faire des partisans, ils caressaient les regrets des cultes déchus et les espérances des cultes nouveaux, en promettant à tous la liberté de conscience et une nouvelle orthodoxie qui serait la synthèse de toutes les croyances persécutées. Ils en vinrent ainsi jusqu'à reconnaître le symbolisme panthéistique des grands maîtres en magie noire, et, pour mieux se détacher de l'obéissance à la religion qui d'avance les condamnait, ils rendirent les honneurs divins à l'idole monstrueuse du Baphomet, comme jadis les tribus dissidentes avaient adoré les veaux d'or de Dan et de Béthel. »

Et voilà le veau-agneau du Bahumid en voie d'être réconcilié avec le bouc-bélier de Mendès et notre Baphomet « pieux » insidieusement retourné comme un gant.

183) Éliphas Lévi, *Op. Cit.*

Le Bohomet

« Les Druses ont été comparés successivement aux pythagoriciens, aux esséniens, aux gnostiques, et il semble aussi que les templiers, les rose-croix et les francs-maçons modernes leur aient emprunté beaucoup d'idées.

[...] Je demandai le soir même au kaïmakan, comme par une simple curiosité d'étranger, ce que c'était que le horse ; il ne fit pas difficulté de me dire que c'était une pierre taillée en forme d'animal que tous les Druses portent sur eux comme signe de reconnaissance, et qui, trouvée sur quelques morts, avait donné l'opinion qu'ils adoraient un veau, chose aussi absurde que de croire les chrétiens adorateurs de l'agneau ou du pigeon symbolique. Ces pierres, qu'à l'époque de la propagande primitive on distribuait à tous les fidèles, se transmettaient de père en fils.

Pendant les deux siècles qu'a duré l'occupation du Liban par les Chevaliers du Temple, ces derniers y avaient jeté les bases d'une institution profonde. Dans leur besoin de dominer des nations de races et de religions différentes, il est évident que ce sont eux qui ont établi ce système d'affiliations maçonniques, tout empreint, au reste, des coutumes locales. Les idées orientales qui, par suite, pénétrèrent dans leur ordre ont été cause en partie des accusations d'hérésie qu'ils subirent en Europe. La franc-maçonnerie a, comme tu sais, hérité de la doctrine des templiers, voilà le rapport établi, voilà pourquoi les Druses parlent de leurs coreligionnaires d'Europe, dispersés dans divers pays, et principalement dans les montagnes de l'Écosse (djebelel-Scouzia). Ils entendent par là les compagnons et maîtres écossais, ainsi que les rose-croix, dont le grade correspond à celui d'ancien templier.

[...] J'ai produit mes titres, ayant heureusement dans mes papiers un de ces beaux diplômes maçonniques pleins de signes cabalistiques familiers aux Orientaux. Quand le cheikh m'a demandé de nouveau ma pierre noire, je lui ai dit que les templiers français, ayant été brûlés, n'avaient pu transmettre leurs pierres aux francs-maçons, qui sont devenus leurs successeurs spirituels. Il faudrait s'assurer de ce fait, qui n'est que probable ; cette pierre doit être le bohomet (petite idole) dont il est question dans le procès des templiers. »

Gérard de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851.

9. Partout, des Baphomets...

LE DIABLE DU TAROT. LES VISAGES DE BAPHOMET. LE DIABLE DE SAINT MERRY.

« Je me replie sur la rue des Juges-Consuls, me retrouve devant la façade de Saint-Merri. Je ne sais pas pourquoi, mais quelque chose me pousse à allumer ma lampe de poche et à la diriger vers le portail. Gothique fleuri, arcs en accolade.

Et puis soudain, cherchant ce que je ne m'attendais pas à trouver, sur l'archivolte du portail, je le vois.

Baphomet. Juste où les demi-arcs se rejoignent, tandis qu'au faite du premier se trouve une colombe du Saint-Esprit, dans la gloire de ses rayons de pierre, sur le second, assiégé par des anges orants, lui, le Baphomet, avec ses ailes terribles. À la façade d'une église. Sans pudeur.

Pourquoi là ? Parce que nous ne sommes pas très loin du Temple. »

Umberto Eco, *Le pendule de Foucault*.

Dans les traces de Lévi, des générations d'occultistes s'appliqueront à confondre le bouc de Mendès avec l'idole templière, en oubliant qu'aucun témoignage d'époque ne corrobore cette représentation - dans les comptes rendus de l'inquisition aucune mention d'un bouc n'a jamais été rapportée ni même suggérée aux suppliciés -. On peut ainsi dire, dans le *Glossaire raisonné de la divination, de la magie et de l'occultisme* d'Ernest Bosc, paru en 1910 : « Baphomet : Représentation symbolique du Démon ; c'est la forme sous laquelle il se fait adorer au sabbat, il prend également cette même forme ou celle d'un bouc noir dans ses entrevues avec les sorcières. Cet être symbolique a la tête du bouc, les seins flasques d'une femme, le corps d'un homme et les pieds du bouc. D'après quelques mythographes, le Baphomet serait aussi le symbole de l'esprit descendu dans la matière. Dans la Messe Noire ou messe à rebours, le Baphomet joue un grand rôle, sur lequel nous ne saurions insister ici »¹⁸⁴.

À la même époque, le Baphomet rejoindra un autre diable chéri des occultistes, celui de la lame XV du Tarot. Les versions les plus anciennes qui nous soient connues de cette carte présentent, avec des variations, des figures démoniaques classiques de l'iconographie médiévale. Chez Court de Gébelin et ses successeurs, qui mettent ce jeu à la mode chez les adeptes de l'ésotérisme au 18^e siècle et lui inventent une origine égyptienne, le diable sera assimilé

184) Ernest Bosc, *Glossaire raisonné de la divination, de la magie et de l'occultisme*, Librairie du 20^e siècle, 1910.

à Typhon. Et, bien entendu, sous l'influence d'Éliphas Lévi, on le trouvera bientôt sous la forme du bouc-Baphomet.

En 1889, Oswald Wirth, le secrétaire de Stanislas de Guaita, dessine, sous sa dictée, la première version d'un Tarot dont l'arcane XV présente une nette parenté avec le dessin de Lévi, dont Guaita était le disciple direct. Son Diable montre une tête et des pieds de boucs, ainsi que l'inscription « solve » et « coagula » sur les avant-bras. Ce Tarot parut dans une édition au tirage limité à cent exemplaires, sous le titre « Le Livre de Thoth ». En 1927, une version légèrement modifiée fut éditée, accompagnée de l'ouvrage *Le Tarot des imagiers du Moyen Âge*, dans lequel on peut lire : « le Diable nous apparaît dans le Tarot sous l'aspect du Baphomet des Templiers, bouc par la tête et les jambes, femme par les seins et les bras. Cette idole monstrueuse dérive du Bouc de Mendes et du Grand Pan androgyne des Gnostiques. Comme le Sphinx grec, elle réunit en elle les quatre Éléments dont le Diable est le principe animique. Ses jambes noires correspondent à la Terre et aux esprits des profondeurs obscures que représentent les Gnomes du Moyen Âge et les Anounnaki redoutés des Chaldéens »¹⁸⁵.

Robert Falconnier ira plus loin dans la marche en crabe. Dans *Les 22 lames hermétiques du tarot divinatoire*, paru en 1896, il file une histoire mythique du Tarot, qu'il fait transiter par l'Égypte, la Kabbale et Platon, en s'offrant un détour par l'Apocalypse et les Templiers : « On retrouve une figure du Tarot dans l'Apocalypse de l'évangéliste Jean à Pathmos et Saint Augustin y fait allusion dans une lettre à sa mère. Au 11^e siècle, le pape Grégoire VII fit faire une traduction du Tarot d'après les tablettes d'Enoch. Cent ans plus tard, on reconnaît une figure du Tarot dans le Baphomet des Templiers qui furent brûlés comme hérétiques, sous Philippe le Bel »¹⁸⁶.

En 1909, Arthur Edward Waite publia, chez l'éditeur William Rider & Son of London, un tarot dessiné d'après ses indications par l'illustratrice Pamela C. Smith et appelé à devenir l'un des plus populaires du monde anglo-saxon. Dans ce jeu, l'iconographie de l'arcane XV, c'est-à-dire le Diable, s'inspire, à son tour, nettement du dessin d'Éliphas Lévi. Dans l'ouvrage accompagnant le jeu, *The Pictorial Key to the Tarot*, publié deux ans plus tard, Waite décrit ainsi la carte : « Son aspect est une combinaison, une moyenne ou une harmonisation de plusieurs motifs mentionnés dans la première partie. Le bouc cornu de Mendes, pourvu d'ailes semblables à celles d'une chauve-souris, se tient debout sur un autel. Au creux de son ventre se trouve le signe de Mercure. Sa main droite levée et tendue forme l'inverse de la bénédiction donnée par le Pape dans la cinquième carte. Dans sa main gauche, il tient une grande torche enflammée, pointant vers la terre. Un pentagramme inversé est dessiné sur son front. Un

185) Oswald Wirth, *Le Tarot des imagiers du Moyen Âge*, 1927.

186) Robert Falconnier, *Les 22 lames hermétiques du tarot divinatoire - exactement reconstituées d'après les textes sacrés & selon la tradition des mages de l'Égypte ancienne*, 1896.

anneau se trouve en face de l'autel, auquel sont enchaînés deux personnages, mâle et femelle. Ceux-ci sont analogues à ceux de la cinquième carte, comme s'il s'agissait d'Adam et Ève après la chute. Voici la chaîne et la fatalité de la vie matérielle.

Les personnages ont une queue, pour symboliser leur nature animale, mais leurs visages reflètent l'intelligence humaine et celui qui est au-dessus eux n'est pas leur maître à jamais. Même à ce moment-là, il est lui-même un esclave, enchaîné par le mal qui est en lui et aveugle à la charité. Surpassant sa dérision habituelle envers des arts qu'il prétendait respecter et interpréter en maître, Éliphas Lévi affirme que la figure baphométrique n'est autre que la magie et la science occulte. Un autre commentateur affirme que, dans le monde céleste, il signifie la prédestination, mais qu'il n'existe pas d'équivalent dans notre monde grossier et brutal. Ce qui signifie qu'il est le Gardien du Seuil après que ceux qui mangé du fruit défendu aient été chassés du jardin mystique »¹⁸⁷.

Papus reprendra à son tour l'image, mais n'évoquera que brièvement Baphomet dans son ouvrage sur le tarot : « Typhon, le Baphomet mystérieux des Templiers, qui rassemble les forces supérieures pour les répandre sur la Terre »¹⁸⁸.

D'une façon générale, la figure inventée par Lévi connut une belle postérité puisque son Baphomet est considéré, de nos jours, comme la silhouette légitime de l'idole. À sa suite, notre modernité filera l'anachronisme en la reconnaissant d'après ces attributs conférés bien après la chute des Templiers. Alain Marillac conclut ainsi que la figure de Baphomet est un condensé des représentations thériomorphes des quatre évangélistes¹⁸⁹ : « Les Templiers auraient uni ces symboles en une représentation unique et complète dont l'unité se fait pourtant autour de leur patron, saint Jean, l'aigle soucieux d'éternité. Ils auraient ajouté certains éléments précis du langage des bâtisseurs comme les cornes montrant la connaissance, la bouche ouverte désignant celui qui la dispense, la barbe signe de sagesse, etc. »¹⁹⁰

De son côté, Jean Louis Bernard explique : « C'est à Lyon que les « chasseurs d'énigmes » situent le cœur des mystères templiers, notamment de celui du Baphomet. Le visage de l'« idole » y est sculpté sur les bas-reliefs de la cathédrale Saint-Jean, en tête satanique... On le retrouve à l'hôtel Gadagne (un musée) qui fut édifié par un financier de ce nom, détenteur du secret, à

187) Arthur Edgar Waite, *The Pictorial Key to the Tarot*, illustré par Pamela Colman Smith, 1911.

188) Papus, *Le tarot divinatoire. Clef du tirage des cartes et des sorts*, 1909.

189) *Les pères de l'Église feront des « quatre vivants », c'est-à-dire des quatre animaux ailés décrits dans la vision d'Ezéchiel, des emblèmes des quatre évangélistes : le lion pour Marc, le taureau pour Luc, l'homme pour Matthieu et l'aigle pour Jean.*

190) Alain Marillac, *Le Baphomet, idéal templier*, Louise Courteau, 1988.

l'intérieur, dans la cage d'escalier, vers l'étage supérieur. Et il y a la légende locale de ce Christ à tête d'or – un Christ ou le Baphomet ? - qui fut jadis enterré à la périphérie, là où s'étend aujourd'hui le parc de la Tête d'Or... Une tête d'or sur une statue de métal vulgaire ou de pierre, n'est-ce pas là un symbole de la transmutation, de la magie des métaux, donc du Baphomet ? »¹⁹¹



Photographie d'une pierre clé de voûte du château de Tomar (Portugal), construit par l'ordre du Temple vers 1160, devenu après la chute du Temple le couvent de l'ordre du Christ. Cette image, datant du 16e siècle, a souvent été interprétée comme étant une représentation possible de Baphomet.

Désormais, la moindre gargouille prend une allure templière et l'on identifie volontiers l'idole dans des sculptures ou sur des porches. On a ainsi trouvé un Baphomet à Saint-Bris-le-Vineux, dans la forteresse de Tomar, dans la pyramide de Falicon et bien entendu sur le fronton de l'église Saint-Merry, cette sculpture restant sans doute le « baphomet » qui a fait couler le plus d'encre.

Située en plein cœur de Paris, à quelques pas de la Tour Saint-Jacques, l'église Saint Merry (ou saint Merri) tient son nom de l'abbé Saint-Médéric, mort en l'an 700, dont les restes reposent toujours dans la crypte. Si un premier édifice a existé à cet emplacement sans doute dès le 10e siècle, l'église actuelle a été construite entre 1515 et 1612, ce qui n'empêche pas nombre d'auteurs de prétendre qu'elle fut construite par les Templiers et qu'ils y sculptèrent, au-dessus de l'entrée, un Baphomet. Ainsi, d'après Guy Tarade et Christophe Villa-Mélé : « Tous les tenants de l'ésotérisme vous confieront, sous le sceau du secret que l'église Saint-Merry est le seul édifice religieux

191) Jean-Louis Bernard, « Le Baphomet », 2011. Sur le site Bouddhanar, <http://bouddhanar.blogspot.be>

de France qui a donné refuge à une représentation du célèbre Baphomet, la mystérieuse idole à laquelle les Templiers rendaient un hommage particulier. C'est vrai ! Une statuette à damner un démon trône au sommet de la porte de l'édifice ! »¹⁹² Et selon Bernard Roger : « Quant au petit hermaphrodite [le Baphomet], il ne saurait mieux justifier sa présence qu'au travers des acteurs du drame alchimique, parmi lesquels il trouve une ressemblance frappante avec le Rebis, être bisexué né des amours d'un vieillard et d'une jeune vierge, fixe et volatil, personnage central, polaire, prince de l'Œuvre voué à la destruction, et dont la mort doit donner naissance au phénix, jeune roi ou pierre philosophale triomphante. Au pied de l'archivolte, de part et d'autre de la porte, un dragon ailé et un dragon aptère rappellent la nature des deux protagonistes minéraux du début des travaux »¹⁹³.

Or d'après les historiens, la sculpture en question aurait été ajoutée lors de la rénovation de l'église en 1841. En 1870, Louis de Ronchard, directeur de l'École du Louvre, rendit un rapport affirmant qu'elle était d'origine, c'est-à-dire qu'elle daterait de 1515 ou 1520, tandis que d'autres affirment qu'il s'agirait de la copie d'un statuette antérieure. Quoiqu'il en soit, rien ne semble, historiquement, la lier aux chevaliers du Temple.

Soulignons enfin un Baphomet tout à fait assumé, celui qui fut ajouté, en guise de clin d'œil, au bas d'un vitrail de la chapelle de la commanderie de la Villedieu, lors de sa rénovation de 2012.



« Baphomet » de l'église Saint Merry.
Photographie par Aurélien Llavador, 2014.

192) Guy Tarade et Christophe Villa-Mélé, « Le Baphomet de Saint Merry, l'annonciateur de la lumière », 2010, *Les Archives du Savoir Perdu* : <http://lesarchivesdusavoirperdu.over-blog.com>

193) Bernard Roger, *Paris et l'Alchimie, Alta*, 1980

10. Lucifer chez les francs-maçons

LA PLUS GRANDE MYSTIFICATION DES TEMPS MODERNES. GABRIEL-ANTOINE JOGAND-PAGÈS ALIAS LEO TAXIL. LES PROPHÈTES DE L'ANTIMAÇONNISME. DIANA VAUGHAN ET LE PALLADISME. CALOMNIEZ, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE.

« Lucifer est le Grand-Maître secret de la franc-maçonnerie et il se livre aux pires horreurs dans la pénombre des arrières loges. Les francs-maçons adorent 44 435 633 démons et un horrible diabolotin porte aux frères les convocations aux réunions maçonniques »

Leo Taxil, *Le diable au XIXe siècle*, numéro 1, novembre 1892.

« Tout le monde sait que le domaine du Déchu, sur cette terre, se divise en deux camps : L'un, celui du Palladisme, de la Haute Maçonnerie, des Lucifériens, qui englobe le vieux et le nouveau monde, qui possède un anti-pape, une curie, un collège de cardinaux, qui est, en quelque sorte, une parodie de la cour du Vatican. »

J. K. Huysmans, *Préface du Satanisme et la Magie de Jules Bois*.

Et c'est des francs-maçons qu'il va être de nouveau question à présent. Le lundi de Pâques 1897, un parterre de journalistes et de représentants du clergé attend, dans une salle de la Société Géographique de Paris, la venue de Diana Vaughan, fiancée du diable et prêtresse repentie des arrière-loges maçonniques. Mais au lieu de la belle luciférienne, c'est Leo Taxil, qui monte sur l'estrade et avoue devant un public médusé être l'auteur de « la plus grande mystification des temps modernes ». Le discours qui s'ensuit, prononcé devant un auditoire au bord de l'émeute, marque le terme d'une imposture qui aura duré douze ans. Selon les mots de l'auteur : « ce poisson d'avril a été une gigantesque baleine ».

Léo Taxil, de son vrai nom Gabriel-Antoine Jogand-Pagès est né à Marseille en 1854. Après une éducation chez les jésuites qui lui suscite une aversion profonde envers la religion, il devient journaliste, adopte le pseudonyme de Léo Taxil et se spécialise dans l'anticléricalisme agressif, n'hésitant pas à diffamer et inventer pour les besoins de la cause. Si l'on en croit ses dires, son goût de la « fumisterie » lui vint de façon très précoce. Dans son discours du 19 avril 1897, il rapporte avoir provoqué une panique dans le port de Marseille en répandant la rumeur d'une invasion de requins et conclut ainsi son récit : « L'auteur de la mystification ne fut pas découvert. Vous le voyez devant vous. C'était en 1873 ; j'avais alors dix-neuf ans ».

Fondateur de La Ligue anticléricale en 1881, qui comptera jusqu'à 4.000 membres, ainsi que de la revue et de la librairie du même nom, il multiplie

des parutions diffamantes à l'encontre du clergé qu'il accuse notamment des pires déviances sexuelles. En 1879, il remporte un franc succès avec *À bas la calotte* qui se vend à près de 150 000 exemplaires (mais lui coûte un procès) et, les années suivantes, enchaîne avec *Les Soutanes grotesques*, *La Chasse aux corbeaux*, *Calotte et calotins*, etc.

En février 1881, il rejoint les rangs de la Franc-Maçonnerie¹⁹⁴, dont il sera exclu quelques mois plus tard, pour des raisons qui restent confuses. Anecdote ou légende, il est rapporté que, durant sa réception, Léo Taxil aurait relevé une faute d'orthographe sur un panneau dans le temple. Sans hésiter, il aurait pris sa plume et écrit sur le crâne du cabinet de réflexion : « Le Grand Architecte de l'Univers est prié de corriger la faute d'orthographe qui se trouve dans l'inscription du 31e panneau à gauche ».

Jusqu'en 1885, Taxil parvient à faire son beurre en multipliant les ouvrages exécrant l'Église et les prêtres, mais la mode finit par lasser. Criblé de dettes, il doit fermer les portes de sa librairie. C'est alors qu'il est subitement « touché par la grâce » (il rapportera avoir trouvé son chemin de Damas en lisant la traduction du procès de Jeanne d'Arc et participera à la campagne en vue de sa béatification). Pour commencer, il désavoue ses écrits antérieurs par le biais d'une rétractation publique parue dans le numéro de la *République anticléricale* du 23 juillet 1885, effectuée un pèlerinage à Rome et reçoit l'absolution de Léon XIII qui lève son excommunication. Ravi de compter désormais dans ses rangs un ex-libre-penseur, l'Église va jusqu'à payer ses dettes. La ficelle est énorme, d'autant que Taxil ne change rien à sa formule. Mettant désormais sa plume au service des catholiques, il se lance dans l'écriture d'une série d'ouvrages antimaçonniques dans la même verve que dans ses œuvres anticléricales. Il publiera trois livres au cours des années 1885 et 1886 : *Les Frères Trois Points*, *Le Culte du Grand Architecte*, *Les Sœurs Maçonnes*. S'ensuivra une édition populaire résumant ces trois volumes, sous le titre *La Franc-Maçonnerie dévoilée et expliquée*. En 1886, Taxil confirme son passage dans le rang des catholiques en publiant *Le Vatican et les francs-maçons*. Suivront encore d'autres ouvrages, ainsi que des journaux comme *La France chrétienne*. Certains soupçonnent la supercherie, mais beaucoup de lecteurs se laissent convaincre, dont la fameuse Marie-Françoise Thérèse Martin, plus connue sous le nom de sainte Thérèse de Lisieux. Après avoir bouffé de la soutane pendant plusieurs années, Taxil devient donc l'enfant chéri de la presse catholique.

Pour farcir ses volumes, le journaliste n'a que l'embaras du choix. Né dans le sillage de la révolution un siècle plus tôt, l'anti-maçonnisme se voit régulièrement réactualisé dans les milieux catholiques et l'année précédant la « conversion » de Taxil, le pape Léon XIII a fulminé la bulle *Humanum Genus* dans laquelle on peut notamment lire : « Fière de ses précédents succès, la

194) Léo Taxil est reçu franc-maçon le 21 février 1881 dans la loge « Le Temple des amis de l'honneur français ». Il est initié au « Temple Rouge », 16 rue Cadet, à Paris.

secte des francs-maçons lève insolemment la tête et son audace semble ne plus connaître aucune borne. Rattachés les uns aux autres par le lien d'une fédération criminelle et de leurs projets occultes, ses adeptes se prêtent un mutuel appui et se provoquent entre eux à oser et à faire le mal »¹⁹⁵.



Leo Taxil, *Les Mystères de la franc-maçonnerie dévoilés*, 1886.

Pour plus de réalisme, Taxil va mêler des éléments extraits de vrais rituels maçonniques avec des inventions nourries des fantasmes typiques de son époque. Dans un premier temps, les accusations demeurent relativement classiques. Le diable y joue certes un rôle, mais de second plan. Dans l'ouvrage *Assassinats maçonniques* de Leo Taxil / Paul Verdun, paru en 1887, nous trouvons ce genre de compte-rendu : « Et l'initié [...] évoque Satan, dont il a fait son Dieu. Il l'évoque suivant le *Rituel de Haute Magie*, rédigé par un prêtre apostat qui s'appelait Constant¹⁹⁶ ; il l'adore sous la figure du Baphomet,

195) *Humanum genus*, lettre encyclique de S. S. Le pape Léon XIII condamnant le relativisme philosophique et moral de la franc-maçonnerie, le 20 avril 1884

196) *Allusion au mage français Éliphas Lévi, né Alphonse-Louis Constant, et à son Dogme et Rituel de la Haute Magie*, paru de 1854 à 1856

idole infâme à la tête et aux pieds de bouc, aux seins de femme et aux ailes de chauve-souris »¹⁹⁷. Mais c'est le roman *Là-bas* de Joris-Karl Huysmans, paru en 1891, qui incitera Taxil à faire tourner entièrement sa mystification autour du satanisme. Sous le pseudonyme d'Adolphe Ricoux, il signe *L'Existence des loges de femmes* en 1891, ouvrage qui inaugure la doctrine du Palladisme : « Albert Pike a réformé l'ancien rite Palladique et lui a donné le caractère luciférien dans toute sa brutalité. Le Palladisme, pour lui, est une sélection : il laisse aux Loges ordinaires les adeptes qui se bornent au matérialisme ou qui invoquent le Grand Architecte sans oser lui donner son vrai nom ; et il groupe sous le titre de Chevaliers et de Maîtresses Templières, les fanatiques que le patronage direct de Lucifer ne fait pas frémir. »

Ailleurs : « Les francs-maçons du Rite Palladique se proclament les héritiers directs des Templiers. Leurs trois premiers degrés d'initiation sont empruntés au Rite moderne d'adoption, et ils ont deux grades spéciaux. Ils affirment que lors du procès intenté à Jacques de Molay et à ses complices, un certain nombre de templiers réussirent à sauver la monstrueuse idole dite le Baphomet, la transportèrent en Écosse, et là, continuèrent leurs pratiques secrètes »¹⁹⁸.

Si le succès est d'ores et déjà au rendez-vous, c'est par le biais d'un feuilleton, un genre très populaire à l'époque, que Taxil va parfaire sa mystification. Pour cela, il recrute Charles Hacks, un ancien camarade d'école. *Le Diable au XIXe siècle*, signé du pseudonyme du « Dr Bataille », paraît sous forme de périodique à partir de novembre 1892 ; il tiendra le public en haleine jusqu'en décembre 1894. En tout, près de 2000 pages qui permettront aux lecteurs de suivre les aventures d'une certaine Diana Vaughan, prêtresse transfuge du Palladium, une société censée se livrer à la débauche, au meurtre rituel et à l'adoration de Baphomet. Selon le Dr Bataille, le Baphomet aurait été donné aux Templiers par le Grand Architecte lui-même pour leur servir de Palladium. Il aurait été transporté, en 1801, à Charleston, aux États-Unis, où fut fondé le premier Suprême Conseil maçonnique.

Dans plusieurs illustrations, Taxil réutilisera des symboles du 18e degré du Rite écossais ancien et accepté en y remplaçant l'agneau pascal par la fameuse illustration imaginée en 1854, par Éliphas Lévi. L'image est notamment reproduite en couverture de l'ouvrage *Y a-t-il des femmes dans la Franc-Maçonnerie ?*

Ainsi que le rapportent Jean André Faucher et Achille Ricker dans leur Histoire de la Franc-maçonnerie : « Dès lors, les prétendues révélations se succèdent. Le public, effaré et effrayé apprend que le Diable converse tous les

197) Paul Verdun est le nom de plume sous lequel se fit connaître, Gustave Marchand un collaborateur du canular de Taxil. *Assassinats maçonniques, Paul Verdun et Léo Taxil*, éditions Letouzey et Ané, 1890, p. 23.

198) Adolphe Ricoux (Léo Taxil), *L'Existence des loges de femmes*, Téqui, 1891.

vendredis à trois heures avec le général américain Pike, chef universel de la Maçonnerie. La farce est grosse et cependant l'Église s'y laisse prendre. Bien que Rome ait ouvert une enquête discrète sur le personnage, Leo Taxil réussit à obtenir une audience de Léon XIII ; l'évêque de Port-Louis, Mgr Meurin, prend une consultation chez Léo Taxil afin de savoir ce qu'est exactement la Maçonnerie. Des disciples se révèlent, qui ajoutent leurs propres découvertes à celles de l'écrivain proluxe. On voit alors le Diable se déguiser en crocodile pour jouer du piano chez les francs-maçons. Deux Jésuites, le Père Grüber et le Père Portalié dénoncent l'imposture, mais ils ne sont pas entendus et les ouvrages de Taxil sont traduits en anglais, en italien, en espagnol, en allemand.»¹⁹⁹



DELHOMME & BRIGUET, ÉDITEURS

« la femme séduite par Baphomet entre les colonnes du temple maçonnique », illustration de l'ouvrage d'Abel Clarin de la Rive, *La femme et l'enfant dans la franc-maçonnerie universelle*.

D'après des documents officiels de la secte, Delhomme et Briguet, 1894.

199) Jean André Faucher, Achille Ricker, *Histoire de la Franc-maçonnerie en France*, Nouvelles éditions latines, 1968.

Pike, mort en 1891, ne pourra pas se défendre de ces accusations. Quant à Diana Vaughan, dont on annonce régulièrement d'imminentes conférences publiques, elle tarde à se montrer, au point que le doute commence tout de même à s'installer chez certains lecteurs. En guise de réponse, en juin 1895, il est annoncé que Diana Vaughan se retire dans un couvent. Pierret, son éditeur, est chargé de transmettre à *La Croix* une somme de 300 francs destinée à l'envoi à Lourdes de pèlerins pauvres auxquels la jeune femme demande de prier pour elle. Puis, elle commence à écrire ses *Mémoires d'une ex-palladiste* qui sortent en 1896, dans lesquelles elle décrit les fondements et le fonctionnement des loges palladistes. Ce sera le dernier sursaut du Palladisme. Quelques mois plus tard, Abel Clarin de La Rive, un auteur antimaçonnique qui avait commencé par croire à l'authenticité des révélations du Dr Bataille, débuta une enquête approfondie. Sur le point d'être démasqué, Taxil convoqua la presse, sous prétexte de présenter enfin au public la véritable Diana Vaughan.

Devant un audience abasourdie, il déclara que ses révélations n'étaient qu'une « aimable plaisanterie » destinée à ridiculiser la crédulité des catholiques. Et Massimo Introvigne de conclure : « L'affaire fait grand bruit, car le Pape lui-même avait reçu Taxil ; on en rit, on s'énerve et finalement on l'oublie »²⁰⁰.

Ce qui n'est pas tout à fait vrai, car les révélations de Taxil laissèrent en état de choc un public tenu douze ans en haleine au point que, si l'auteur lui-même n'a plus fait parler de lui (il terminera sa carrière comme correcteur à l'imprimerie de Sceaux), certains refusèrent de croire à l'imposture et les spéculations continuèrent. Ainsi que l'écrit Marianne Closson : « On ne sait quelle était la proportion de ces « menteurs sincères » parmi les collaborateurs de Léo Taxil quand il lança *Le Diable au XIXe siècle*, mais à coup sûr Huysmans appartenait à cette catégorie. En effet, c'est en constatant le succès de *Là-bas* que Taxil dit avoir eu l'idée de lancer une revue sur la franc-maçonnerie satanique. Pour marquer sa dette, il n'hésita pas à reprendre l'appellation de « Réthéurgistes Optimates » inventée par Huysmans pour désigner la secte luciférienne dans son roman. Loin de s'en étonner, l'écrivain ne fut que davantage convaincu, et il alla même dans un premier temps jusqu'à refuser de croire, après les aveux de Léa Taxil, qu'il ne s'agissait que d'une mystification »²⁰¹.

Entre temps, Taxil aura également fait des émules qui ajoutent le Baphomet à leur arsenal antimaçonnique. En 1895, c'est-à-dire l'année où paraît en un seul volume les chroniques du *Diable au XIXe siècle*, Jules Doinel, fondateur de l'Église gnostique, abdiqua de ses charges et publia, sous le pseudonyme de Jean Kostka, *Lucifer démasqué*, un ouvrage dans lequel il reprend le rituel

200) Massimo Introvigne, « Diana Redux : 'L'Affaire Diana Vaughan – Léo Taxil au scanner' par Athirsata », 2010, CESNUR : <http://www.cesnur.org/>

201) Marianne Closson, « Le diable au XIXe siècle de Léo Taxil », *Fictions du diable : Littérature et démonologie de saint Augustin à Léo Taxil*, Collectif (Françoise Lavocat, Pierre Kapitaniak, Marianne Closson), Droz, 2007.

d'armement du Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte (un rituel appartenant au Rite Écossais Rectifié), tout en s'attaquant à l'Église gnostique et au Martinisme. Pour cela, lui aussi emprunte à Eliphas Lévi son Baphomet, une image apte à frapper l'imaginaire du lecteur.

Bien entendu, pour les adeptes des théories du complot, qui ne supportent aucune réfutation, les aveux de Léo Taxil sont en eux-mêmes une « preuve ». En 1911, on pouvait, par exemple, trouver dans le *Manuel de sociologie catholique* de l'abbé Albéric Belliot, une formidable compilation à base d'orgies, de chapitres secrets, culte baphométrique, manichéisme et bien entendu satanisme, le tout attribué comme il se doit à la franc-maçonnerie. Aux rubriques opportunément intitulées « Culte du mal pratiqué dans la Franc-Maçonnerie » et « Indices variés du culte de Satan dans la Franc-Maçonnerie », on peut ainsi lire : « Or, l'élément commun en question, celui qui se retrouve également chez les Gnostiques, chez les Manichéens, chez les Albigeois et chez les Templiers, c'est le culte du mal pratiqué à différents degrés et sous différentes formes par tous ces sectaires de la pire espèce, soit dans le genre sacrilège soit dans le genre orgiaque, à la faveur de réunions secrètes [...]. Quant aux Templiers, leurs chapitres secrets, qui avaient lieu la nuit, étaient tels que des sentinelles étaient placées jusque sur les toits de leurs couvents pour prévenir toute surprise du dehors, ce qui laisse supposer des abominations semblables à celles qui faisaient dire à saint Léon à propos des Manichéens : « Ils n'ont pour loi que le mensonge, pour religion que le démon, pour sacrifice que des turpitudes » [...]. En résumé, il n'est guère contestable qu'il n'y ait encore aujourd'hui une véritable religion du mal organisée, et cette religion, c'est le maçonisme ; son église, c'est la Franc-Maçonnerie, son Dieu, c'est le même que les ophites (gnostiques très avancés) adoraient sous la forme du serpent et que les Templiers adoraient sous la figure du Baphomet. En un mot, c'est Satan lui-même [...]. Le « Satanisme » constitue le véritable « secret » maçonnique. [Cette notion] se ramène soit au panthéisme mystique et cabalistique de la Gnose, soit au dualisme de Manès, et, qu'elle soit gnostique ou manichéenne, cette doctrine aboutit à la divinisation du mal, c'est-à-dire de Satan ». Et l'auteur de conclure : « Si l'on connaissait exactement les dessous maçonniques de la fameuse affaire « Diana Vaughan », montée naguère par Léo Taxil et le Dr Bataille, on trouverait à coup sûr dans cette vaste supercherie la preuve même de ce qu'elle eut pour but de cacher »²⁰².

De nos jours, le canular de Taxil, bien que largement connu, poursuit toujours confortablement sa carrière dans les théories du complot. Parmi ses adeptes, il faut citer un ouvrage bien documenté, mais aux thèses insoutenables : *L'Affaire Diana Vaughan : Léo Taxil au scanner*, signé du pseudonyme d'Athirsata²⁰³.

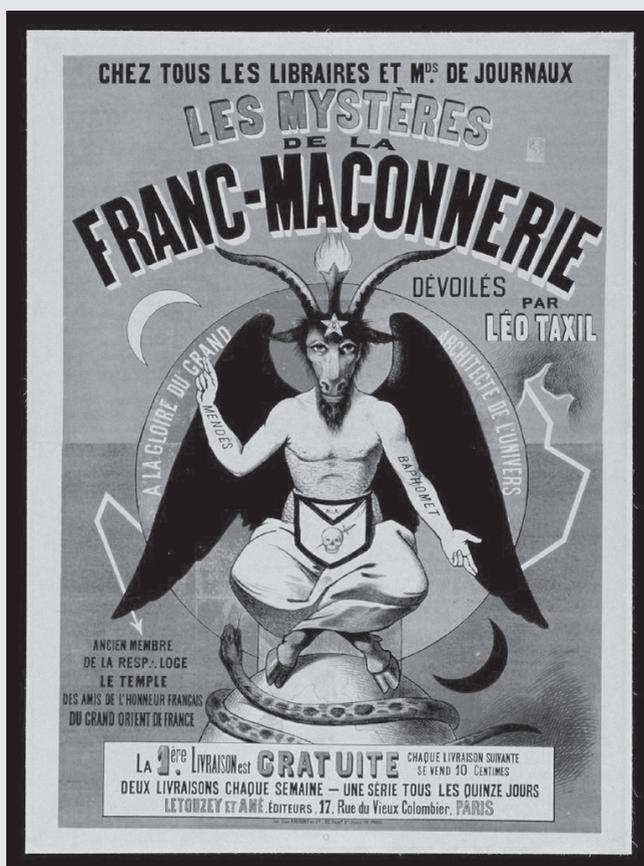
202) Albéric Belliot, *Manuel de sociologie catholique : histoire, théorie, pratique*, Lethielleux, 1911

203) Athirsata, *L'Affaire Diana Vaughan : Léo Taxil au scanner. La plus grande mystification du*

D'autres se contentent de répercuter des contenus sans en connaître la source, Internet foisonne de références orphelines au Palladisme, à Diana Vaughan et bien entendu au Baphomet. Dans cette veine, nous devons citer encore le pamphlet antimaçonnique rédigé en anglais sous la forme d'une bande dessinée et traduit en plusieurs langues : *The Curse of Baphomet*²⁰⁴. Il s'agit ici une fois de plus d'un mélange maladroit de toutes les élucubrations du genre : satanisme, franc-maçonnerie, magie et en prime, le maléfique Aleister Crowley dont nous allons parler tout de suite...

XIXe siècle... mais pas celle qu'on croit, Sources Retrouvées, 2002.

204) Publié par Jack T. Chick, 1991. Réédité en 2011 sous le titre *That's Baphomet ? Voir plus loin dans l'ouvrage.*



Le diable ! le diable !

« Le Souverain Pontife s'était signalé, un an auparavant, par l'encyclique « Humanum Genus », et cette encyclique répondait à une idée bien arrêtée des catholiques militants. Gambetta avait dit : « Le Cléricalisme, voilà l'ennemi ! » L'Église, d'autre part, disait : « L'ennemi, c'est la Franc-Maçonnerie ! »

Dauber sur les francs-maçons était donc le meilleur moyen de préparer les voies à la colossale fumisterie dont je savourais d'avance tout le suave bonheur. [...] J'avais constaté, dès les premiers temps de ma conversion, que chez un certain nombre de catholiques, on est convaincu que le nom de « Grand Architecte de l'Univers », adopté par la Franc-Maçonnerie pour désigner l'Être suprême sans se prononcer dans le sens particulier d'aucune religion, on est convaincu, dis-je, que ce nom sert en réalité à voiler habilement messire Lucifer ou Satan, le diable ! On cite, par-ci, par-là, quelques anecdotes où le

diable a fait tout à coup une apparition dans une Loge maçonnique et a présidé la séance. Cela est admis chez les catholiques.

[...] Mes premiers livres sur la Franc-Maçonnerie furent donc un mélémélo de rituels, avec des petits ajoutés qui n'avaient l'air de rien, avec des interprétations en apparence anodines; chaque fois qu'un passage était obscur, je l'éclairais dans le sens agréable aux catholiques qui voient en messire Lucifer le suprême grand-maître des francs-maçons. Mais cela était à peine indiqué. J'aplanissais d'abord et tout doucement le terrain, sauf à labourer ensuite et à jeter la semence mystificatrice qui devait si bien germer.

Après deux années de ce travail préparatoire, je me rendis à Rome. Reçu d'abord par le Cardinal Rampolla et le Cardinal Parocchi, j'eus le bonheur de les entendre, l'un et l'autre, me dire que mes livres étaient parfaits. Ah ! oui, ils dévoilaient très exactement ce qu'on savait fort bien au Vatican, et c'était vraiment heureux qu'un converti publiât ces fameux rituels. Le Cardinal Rampolla me donnait du « mon cher » gros comme le bras, et comme il regrettait que je n'eusse jamais été qu'un simple Apprenti en Maçonnerie ! [...] Et le Souverain Pontife appuyait sur ce mot le diable avec une intonation qu'il m'est facile de rendre. Il me semble que je l'entends encore, me répétant : « Le diable ! le diable ! ».

[...] L'arbre du luciférianisme contemporain commençait à croître. Je lui donnai tous mes soins pendant quelques années encore... Enfin, je refis un de mes livres, en y introduisant un rituel palladique, censément obtenu en communication, et de ma belle fabrication, de la première à la dernière.

[...] Alors, l'heure était venue de m'effacer ; sans quoi, la plus fantastique fumisterie des temps modernes eût échoué piteusement. Je me suis mis en quête du premier collaborateur nécessaire. [...] Je lui fis lire les divers livres d'auteurs qui s'étaient emballés à la suite de mes mirifiques révélations. Le plus extraordinaire de ces ouvrages est celui d'un évêque jésuite, Mgr Meurin, évêque de Port-Louis (île Maurice), qui vint me voir à Paris et me consulta. On pense s'il fut bien renseigné !... [...] Partant de cette idée bien arrêtée que les francs-maçons adorent le diable, et convaincu de l'existence du Palladisme, il a découvert les choses les plus extraordinaires au fond des mots hébreux qui servent de mots de passe, etc., dans les innombrables grades des rites maçonniques. Cordons, tabliers, accessoires rituels, il a tout scruté ; il a examiné jusqu'aux moindres broderies figurant sur la plus insignifiante pièce d'étoffe ayant appartenu à un franc-maçon, et, avec la meilleure bonne foi du monde, il a trouvé mon palladisme partout. »

Extraits de la conférence donnée par Léo Taxil le 19 avril 1897, à la Société de Géographie.

11. Aleister Crowley

MAÎTRE THÉRION. LE DIABLE N'EXISTE PAS. L'ECCLÉSIA GNOSTICA CATHOLICA.

« Cet homme est sans doute le plus grand et le plus inquiétant, peut-être le seul magicien du 20e siècle occidental. »

Kurt Seligman, *Miroir de la magie*, 1956.

« Durant le premier Éon, j'étais le Grand Esprit.

Durant le second Éon, les hommes me connurent comme le Dieu Cornu, Pangenitor Panphage.

Durant le troisième Éon, Je fus le Ténébreux, le Diable.

Durant le quatrième Éon, les hommes ne me connurent pas, j'étais le Caché.

Durant le nouvel Éon, j'apparais devant vous tel que Baphomet, le dieu avant tous les dieux, qui devra demeurer jusqu'à la fin du monde. »

Peter Carroll, *Liber Null & Psychonaut*, 1987.

Au 20e siècle, « Baphomet » sera le nom mystique choisi par Aleister Crowley lors de son accession au X^o grade de l'Ordo Templi Orientis. Mais n'allons pas chercher trop loin : si Crowley a choisi ce nom, c'est probablement pour marquer les esprits, comme il le fit avec son « 666 » et son « Maître Théron ». D'ailleurs ce choix le laisse lui-même perplexe. En 1929, il écrit dans *Confessions* : « J'avais choisi le nom de Baphomet comme nomen dans l'OTO. Pendant plus de six ans, j'avais essayé de découvrir la bonne façon de l'épeler. Je savais qu'il devait contenir huit lettres, et que les correspondances numériques et littérales devaient être de nature à exprimer sa signification, de façon, à la fois, à confirmer ce que les érudits avaient découvert à son sujet, mais également à éclaircir les problèmes que les archéologues avaient jusqu'ici échoué à résoudre... Une théorie portant sur ce nom, c'est qu'il renvoie aux termes βαφή μήτεος, le baptême de sagesse ; une autre veut qu'il soit une corruption du titre « Père Mithra ». Inutile de dire que le suffixe R corrobore cette dernière hypothèse. J'ai additionné les lettres du mot tel que le Mage l'avait épilé. Ce qui donne un total de 729. Ce nombre n'était jamais apparu dans mon travail kabbalistique et donc ne signifiait rien pour moi. Il s'est toutefois justifié comme étant le cube de neuf. Le mot κηφας, le titre mystique donné par le Christ à Pierre comme pierre angulaire de l'Église, a la même valeur. Jusqu'à présent, le Mage avait montré de grandes qualités ! Il avait résolu le problème étymologique et montré pourquoi les Templiers auraient donné le nom de Baphomet à leur- soi- disant idole. Baphomet était Père Mithra,

la pierre cubique à l'angle du Temple »²⁰⁵.

Né le 12 octobre 1875, dans la petite ville de Leamington Spa en Angleterre, Aleister Crowley subit douloureusement, durant son enfance, les convictions religieuses de ses parents qui appartiennent à une secte protestante fondamentaliste : les darbystes, ou Frères de Plymouth. La légende veut que sa mère l'ait surnommé « La Bête » en référence à l'Apocalypse, surnom qu'il s'appropriera en se faisant appeler « To Mega Therion »²⁰⁶. Étouffé par un climat de rigorisme moral qu'il qualifiera plus tard d'« enfance en enfer », le jeune Alexander se détourne rapidement de la foi chrétienne.

Sa première vocation est l'écriture et, en 1895, il intègre le Trinity College de Cambridge où il étudie la littérature tout en menant une vie dissolue. C'est à cette époque qu'il change son nom en « Aleister » et noue ses premiers contacts avec les sociétés secrètes, dont la Golden Dawn, un ordre qui se présente comme une « université » consacrée à l'enseignement des sciences occultes. Crowley y est initié en 1898, mais n'y demeurera que 18 mois. Se voyant refuser l'initiation aux degrés supérieurs et las des luttes de pouvoirs qui ravagent la Golden Dawn, le mage décide en 1901 de délaisser l'Europe pour s'offrir un tour du monde.

C'est après un retour en Europe en 1903, un mariage et un nouveau tour du monde qu'il entre, au Caire, en contact avec une entité du nom d'Aiwass qui lui dicte le *Liber Al vel Legis* censé annoncer l'avènement d'une nouvelle ère religieuse. Le contenu de ce livre constitue la base de la future religion « thélémite ».

Nous avons évoqué, dans un chapitre précédent, l'Ordo Templi Orientis fondé en Allemagne vers 1895 sur le modèle de la franc-maçonnerie. Lorsqu'il rencontre Theodor Reuss, en 1910, Aleister Crowley s'est déjà forgé une réputation. Deux ans à peine après son entrée dans l'O.T.O., Crowley en a grimpé tous les échelons et se retrouve en charge des branches anglaises et irlandaises dont il entreprend de réécrire les rituels, d'abord en y introduisant des éléments de magie sexuelle, puis son propre système : Thelema. Lors de son accession au dixième et dernier grade de l'O.T.O, il choisit comme nomen initiatique « Baphomet », une figure qu'il identifie, entre autres, comme étant

205) Aleister Crowley, *The Confessions of Aleister Crowley : An Autohagiography (1875–1947)*, Routledge & Kegan Paul, 1979. Ce passage réfère à une série de travaux magiques effectuée en 1918, « l'œuvre d'Amalantrah », au cours de laquelle Aleister Crowley a eu la vision de plusieurs entités dont un mage qui s'est présenté sous le nom d'Amalantrah et lui a délivré diverses instructions. Apparemment, le Mage lui a également donné une étymologie (fausse) du terme Baphomet.

206) En grec : « la grande bête », une référence à l'Apocalypse selon saint Jean : « Puis je vis monter de la mer une bête qui avait dix cornes et sept têtes, et sur ses cornes dix diadèmes, et sur ses têtes des noms de blasphème. » (Apocalypse, 13,1).

« l'être originel », « un symbole de la vraie magie », « l'arcane parfait » et « l'androgynisme divin ». Dans le *Liber Aleph*, on peut ainsi lire : « Ce bouc est également appelé la Force, et il se tient au Méridien, à l'Éveil du printemps, et sa nature est de sauter sur les montagnes. Il est donc un symbole de la vraie Magick »²⁰⁷.

Le chapitre 33 du *Book of Lies* est intitulé « Baphomet » qu'il évoque comme étant un dieu à tête d'âne²⁰⁸ tout en prêtant à Jacques de Molay l'adoration d'un aigle bicéphale, un symbole emprunté à l'héraldique, mais surtout à la franc-maçonnerie :

« Un Aigle noir et bicéphale est DIEU ; même un Triangle Noir est Lui. En Ses serres, Il tient une épée ; oui, une épée acérée y est maintenue.

Cet Aigle est consumé dans le Grand Feu ; quoique pas une plume n'en soit roussie.

Cet Aigle est avalé par la Grande Mer ; mais pas une plume n'est mouillée. Ainsi vole-t-Il dans le ciel, illuminant la terre à Son gré.

Ainsi parlait IACOBUS BURGUNDUS MOLENSIS²⁰⁹, le Grand-Maître du Temple ; mais du DIEU à tête d'Âne il n'osa rien dire »²¹⁰.

Et dans son fameux *Magick en théorie et pratique* : « Le Diable n'existe pas. C'est un faux nom inventé par les Frères Noirs afin de signifier une Unité dans leur ignorante confusion. Un Diable qui serait unité serait un dieu. Le « Diable » est, historiquement, le Dieu de toute personne détestée d'une autre... Ce serpent, SATAN, n'est pas l'ennemi de l'Homme, mais Il est Celui qui fit des dieux de notre race, connaissant le bien et le mal ; Il proclama « Connais-toi toi-même ! » et enseigna l'initiation. Il est « Le Diable » du Livre de Thoth, et Son emblème est BAPHOMET, l'Androgynisme qui est l'héroglyphe de l'arcane de la perfection... Il est par conséquent la Vie et l'Amour. Mais, en outre, Sa lettre est Ayin, l'Œil, car Il est la Lumière ; et son image zodiacale est le Capricorne, ce bouc bondissant dont l'attribut est la Liberté »²¹¹.

Enfin, dans son *Book of Thoth*, à la suite de Wirth, Waite et d'autres, Crowley identifie Baphomet à l'arcane XV du Tarot qu'il associe de nouveau à la lettre hébraïque Ayin (l'œil) et au signe du Capricorne : « Cette carte représente l'énergie créatrice dans sa forme la plus matérielle ; dans le zodiaque, le Capricorne occupe le Zenith. Il est le plus exalté des signes ; il

207) Aleister Crowley, *The Equinox*, Volume III, numéro VI, Thelema Publishing, 1962.

208) Cette assimilation de Baphomet à un dieu à tête d'âne est confirmée par un passage du *Book of Thoth* : « Baphomet, the ass-headed idol of the Knights of the Temple ».

209) Nom latin de Jacques de Molay.

210) Aleister Crowley, *Book of Lies*, 1913.

211) Aleister Crowley, *Magick en théorie et pratique*, Livre III (1929). Esh Editions, 2013.

est le bouc sautant avec convoitise sur les sommets de la terre. Le signe est gouverné par Saturne, qui régit l'individualité et la pérennité. Dans ce signe, Mars est exalté, manifestant, dans sa meilleure forme, l'énergie matérielle du feu de la création. La carte représente Pan Pangenetor, le géniteur de Tout. C'est l'arbre de vie s'inscrivant dans le contexte des déclinaisons extraordinairement ténues, complexes et fantastiques de la folie, la folie divine du printemps, déjà contenue dans la folie méditative de l'hiver ; car le Soleil se tourne vers le nord en entrant ce signe [...]. Le principe de cette carte est l'approbation de toute chose existante. Elle ne se réjouit pas moins des choses rêches et stériles que douces et fertiles. Toute chose l'exalte également. Elle représente l'apogée de l'extase dans chaque phénomène, même dans ceux qui sont naturellement répugnants ; ce signe transcende toutes les limitations ; il est Pan ; il est tout. »

En résumé, pour Aleister Crowley, Baphomet, épelé « BAFOMITHR », est « Père Mithra », le demiurge, dont la guématrie (729) renvoie à celle du terme araméen « kephas », une pierre ou un roc, nom que Jésus donna à son apôtre Simon. Par conséquent Baphomet est également la Pierre Cubique à l'angle du Temple. Il est par ailleurs, le troisième terme dans l'Ecclesia Gnostica Catholica : le fils, c'est-à-dire la synthèse, l'union du Serpent et du Lion, Baphomet symbolisant également l'union des contraires : la fusion du Chaos et de Babalon, du père et de la mère, du sperme et de l'ovule, etc. l'hermaphrodite accompli, le rebis alchimique, l'Arcane de la Perfection, le Fou du Tarot. Enfin, Baphomet est le pentagramme inversé, le dieu Pan, symbole du « tout », qui s'incarne dans la lame XV du Tarot : le Diable.

Credo de l'Ecclesia Gnostica Catholica

Rédigé en 1913, le *Liber XV, The Gnostic Mass*, fut publié en 1918 dans l'International, puis en appendice de *Magick en Théorie et en Pratique*. Dans ses *Confessions* Crowley précise qu'il écrivit ce rituel afin qu'il soit utilisé au sein de l'O.T.O. pour la « cérémonie centrale de célébrations publiques ou privées, correspondant à la Messe de l'Église Catholique Romaine ». Ce n'est qu'en 1979, que Grady MacMurtry (Hymenaeus Alpha X) sépara l'Ecclesia Gnostica Catholica de l'Ordo Templi Orientis pour en faire une organisation indépendante.

« Je crois en un Seigneur secret et ineffable ; et en une Étoile dans la Compagnie des Étoiles à partir du feu de laquelle nous avons tous été créés, et vers qui nous retournerons tous ; et en un Père de la Vie, Mystère du Mystère, en Son Nom CHAOS, le seul vice régent du Soleil sur la terre, et en l'Air unique qui nourrit tout ce qui respire.

Et je crois en une Terre, notre Mère à tous, et en une Vierge dont sont issus tous les hommes et où ils résideront tous, Mystère du Mystère, en Son Nom

BABALON.

Et je crois au Serpent et au Lion, Mystère du Mystère, en Son Nom BAPHOMET.

Et je crois en une Église Gnostique et Catholique de la Lumière, de la Vie, de l'Amour et de la Liberté, dont le Mot est THELEMA.

Et je crois en une communion des Saints.

Et, aussi longtemps que la nourriture et la boisson seront transmutes en nous journellement en une substance spirituelle, je crois au Miracle de la Messe.

Et je confesse un Baptême de la Sagesse, par lequel nous accomplissons le Miracle de l'Incarnation.

Et je confesse ma vie une, individuelle et éternelle qui fut, et est, et qui sera.

AUMGN. AUMGN. AUMGN. »

L'influence d'Aleister Crowley sur l'ésotérisme fut considérable, au point que les historiens parlent parfois de « magie post-crowleyenne » pour désigner les courants contemporains de cette nébuleuse. Les générations suivantes virent l'émergence de mouvements inédits tels que la Wicca, le néo-paganisme, les différentes déclinaisons du satanisme, le New Age, la Chaos Magic, etc., ainsi que diverses résurgences des théories du complot. Chacune de ces chapelles réinvestira à sa façon le Baphomet, figure d'autant plus souple qu'elle demeure toujours non élucidée et que les auteurs précédents en ont déjà fait un couteau suisse symbolique. Dans les courants contemporains, le Baphomet sera parfois assimilé au dieu Pan, parfois au duo Shiva-Kali, parfois à Abrasax²¹², à l'Archonte démoniaque qui dirige ce monde, ou encore à Ishtar ou Astarté, à l'*Anima Mundi* ou simplement à la « Déesse ». D'autres y voient un avatar du Baron Samedi, de Thanatos ou de Cernunnos, etc.

Cette tendance aux amalgames, au syncrétisme et aux surinterprétations s'est accentuée depuis l'émergence d'internet. L'information est vite avalée, jamais vérifiée. Les théories du complot sont les grandes gagnantes du brassage. En remuant la boue des vieilles thèses antimaçonniques, elles y ont évidemment trouvé Baphomet. Il faut dire qu'entre temps, le satanisme moderne l'avait annexé pour en faire un symbole pur et simple du diable.

212) Abrasax, Abracax ou Abraxas est une entité gnostique qui préside aux 365 jours de l'année, dieu polymorphe au corps d'homme à tête de coq et dont les jambes sont des serpents, il est vêtu d'une armure et tient un fouet et un bouclier.

12. L'Église de Satan : Retour à la case départ

ENVOÛTEMENTS ET MAGIE NOIRE. LE PENTAGRAMME INVERSÉ. ANTON SZANDOR LAVEY & L'ÉGLISE DE SATAN. LE SCEAU DE BAPHOMET.

« Vous finirez par arriver au diable, puisque c'est là que vous désirez aller. »

Claude Seignolle, *Le bout du monde*.

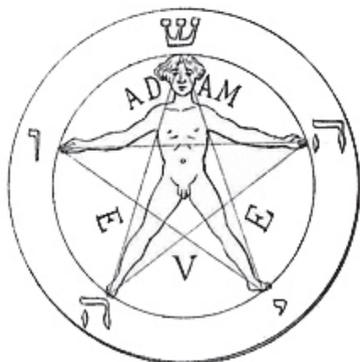
L'image d'une tête de bouc inscrite dans un pentagramme inversé apparaît pour la première fois dans la *Clé de la Magie Noire* de Stanislas de Guaita. N'en déplaise aux satanistes et aux adeptes du complot, il n'existe aucune version de ce symbole antérieure à la parution de l'ouvrage, à savoir 1897.

À l'époque de la rédaction de ses *Essais de sciences maudites*²¹³, le jeune mage avait des comptes à régler avec quelques occultistes qu'il se fit un devoir d'accuser de magie noire. Pour un résumé très large de l'affaire : l'écrivain Joris Karl Huysmans, auteur du fameux roman *Là-bas* (1891), accusa Guaita d'envoûter à distance son ami l'ex-abbé Boullan, un moine défroqué aux mœurs incertaines. Deux camps se formèrent, le célèbre occultiste Gérard Encausse, dit Papus, se rangeant aux côtés de Guaita, tandis que l'écrivain Jules Blois épousait la cause de Huysmans. Une guerre magique s'ensuivit, chaque parti accusant l'autre de satanisme et l'histoire se termina par un duel dans un pré. C'est dans ce contexte que Guaita va composer notre symbole et c'est dans l'œuvre d'Éliphas Lévi, dont il est un fervent admirateur, que Guaita va puiser l'inspiration. Pour commencer, sous l'influence de Lévi, il détermine un sens au pentagramme, un symbole jusque-là indifféremment positionné : « On sait que le Pentagramme, où s'inscrit la figure du microcosme humain (Vouloir, Intellect, Amour, Puissance et Beauté) constitue un hiéroglyphe convertible : dans sa position normale, une seule pointe en haut, il est le bouclier du mage de lumière et traduit les vertus bienfaisantes et les glorieuses prérogatives de l'Intelligence, volontairement ralliée au plan providentiel [...]. Mais orienté en sens inverse, l'Astre pentagrammatique n'est plus qu'un symbole d'iniquité, de perdition, de blasphème : ses deux pointes en l'air deviennent les cornes du Bouc immonde menaçant le Ciel et dont la tête s'encadre au pentacle stellaire, avec ses oreilles basses dans les branches latérales, et sa barbe en désordre dans l'unique pointe inférieure »²¹⁴.

213) *Le recueil Essais de sciences maudites comprend plusieurs tomes, eux-mêmes divisés en livres : Tome I - Au seuil du Mystère, 1886. Tome II - Le serpent de la Genèse : Première septaine - Le Temple de Satan, 1891. Deuxième septaine - La Clef de la Magie Noire, 1897. Troisième septaine - Le Problème du Mal (resté inachevé du vivant de Guaita).*

214) Stanislas de Guaita, *La Clef de la Magie Noire, 1897.*

Toujours sous l'inspiration des écrits de Lévi, Guaita adjoint Lilith, Samael (associé selon Éliphas Lévi à la planète Mars) et Léviathan, le nom de ce dernier étant inscrit en hébreu sur les pointes du pentagramme. Le dessin lui-même a probablement été gravé par Oswald Wirth, son secrétaire et ami.



La clé de la magie noire, Stanislas de Guaita, 1897.



« Figure n° 24 : Le pentagramme expressif de la subversion ». Paul Jagot, *Science Occulte et Magie Pratique*, 1925.

Durant les décennies suivantes, l'illustration sera répercutée, avec des modifications mineures, par divers auteurs, notamment l'écrivain et scénariste Maurice Bessy dont l'*Histoire en 1000 images de la magie*, parue en 1961, atterrit entre les mains du futur fondateur de l'Église de Satan, Anton Szandor LaVey.

Quelques mots sur ce personnage haut en couleur. De son vrai nom Howard Stanton Levey, le futur fondateur de l'Église de Satan voit le jour le 11 avril 1930 à Chicago. Très jeune, il se passionne pour les classiques de la littérature fantastique, notamment pour l'œuvre d'H. P. Lovecraft. À l'âge de 17 ans, il quitte l'école et se met en quête d'un emploi. Par la suite, celui qui se fait désormais appeler Anton Szandor LaVey s'inventera une biographie rêvée dans laquelle il aurait travaillé comme dresseur de fauve dans un cirque, exercé la profession d'hypnotiseur, couché avec Marilyn Monroe, occupé le poste d'organiste officiel de la ville de San Francisco et œuvré comme photographe pour la Police de San Francisco. Selon lui, ce dernier travail lui aurait permis de prendre conscience de la véritable nature humaine : « J'ai vu le côté le plus sanglant, le plus grimaçant de la nature humaine. Des gens abattus par des malades mentaux, poignardés par leurs amis ; des enfants réduits en bouillie par des chauffards. C'était dégoûtant et déprimant. Je me suis demandé : mais où est Dieu ? J'en suis venu à détester l'attitude moralisatrice consistant à opposer à la violence le sempiternel « c'est la volonté de Dieu ! » »²¹⁵.

Mais, en 1991, le journaliste Lawrence Wright, qui prépare un article pour

215) Cité par Burton H. Wolfe, dans l'introduction de *The Satanic Bible*. Une version augmentée de ce texte se trouve dans la biographie de LaVey, *The Devil's Avenger*, Burton H. Wolfe, Pyramid Books, 1974.

le magazine *Rolling Stone*, découvre les multiples incohérences des récits autobiographiques du « pape noir » et les révèle dans : « It's Not Easy Being Evil in a World That's Gone to Hell »²¹⁶. Lorsque Wright présenta ses conclusions à LaVey, celui-ci lui aurait répondu : « Je ne veux pas que la légende disparaisse. Vous risquez de désenchanter un grand nombre de jeunes qui me considèrent comme un modèle. Je préfère conserver mon fond de mystère ».

Au milieu des années 60, LaVey anime des soirées à San Francisco ; il y donne des conférences dans lesquelles il exprime ses convictions athées, individualistes et matérialistes, très inspirées de la philosophie d'Ayn Rand. Selon lui, il n'y a « ni de gloire radieuse au ciel ni de pécheurs rôtiissant en enfer ». La seule réalité est la vie terrestre dont il faut jouir ici et maintenant. Autour de lui, se forme un groupe qu'il nomme son « Magic Circle ». Enhardi par son succès, le 30 avril 1966, année qu'il déclare être l'an zéro du calendrier sataniste, Anton LaVey se rase le crâne et fonde la « Church of Satan » (CoS). Pour l'occasion, la maison familiale du 6114 California Street est repeinte en noir et déclarée quartier général du mouvement.

Durant les premiers mois, LaVey célèbre des cérémonies qui sont essentiellement des parodies de la messe chrétienne, inspirées de la description donnée par Huysmans dans son roman *Là-bas*. Car même si la CoS s'affiche athée et se veut loin des clichés des 'adorateurs du diable', un peu de décorum démoniaque ne nuit jamais au paysage. Sa notoriété sera assurée par la presse et quelques événements tels que la célébration d'un mariage sataniste et du baptême de Zeena LaVey, devant l'inévitable parterre de journalistes.

Malgré un premier schisme en 1975 qui voit l'un des proches de LaVey, Michael A. Aquino, quitter la CoS pour s'en aller fonder le ToS (Temple of Set) et quelques accidents de parcours du même acabit, l'Église de Satan poursuit son chemin. À son fondateur, décédé en 1997, ont succédé la veuve d'Anton LaVey, Blanche Barton, puis le couple Peter H. Gilmore et Peggy Nadramia, qui en demeurent à ce jour les dirigeants.

Revenons à notre « Sceau de Baphomet ». Séduit par l'illustration de l'ouvrage de Maurice Bessy, Anton LaVey commence par en placer une reproduction au-dessus de son autel. Par la suite, il la retouche légèrement et la dépose comme marque commerciale, sous l'intitulé « sigil of Baphomet », pour en faire le logo officiel de l'Église de Satan. Ce sceau apparaîtra tout d'abord sur la pochette du disque *The Satanic Mass*, produit en 1968²¹⁷, c'est-à-dire un an avant la fondation de la CoS, puis comme couverture de *la Bible Satanique*, parue en 1969. L'image se diffuse alors dans le grand public avec le succès qu'on lui connaît.

216) Lawrence Wright, « It's not easy being evil in a world that's gone to hell », *Rolling Stone*, Septembre 1991.

217) L'image est créditée Hugo Zorilla, un pseudonyme d'Anton LaVey.

Une fois qu'on a trouvé une belle image, encore faut-il y injecter du sens. Dans la *Bible Satanique*, LaVey n'hésite pas à affirmer : « Le symbole du baphomet était employé par les chevaliers des templiers pour représenter Satan ». Il ajoute : « Au long des âges, ce symbole a porté beaucoup de noms différents. Parmi eux on trouve : le Bouc noir, le judas, et plus souvent, le bouc émissaire. Baphomet représente les pouvoirs des ténèbres combinées avec la fertilité générative du bouc »²¹⁸. Et Peter Gilmore de compléter : « La face de bouc représente la corporéité. Dans l'ancienne Égypte, les boucs étaient considérés comme des représentations du dieu du désir, et nous pensons que le désir est un facteur important de la biologie qui continue à faire avancer l'humanité, c'est pourquoi nous lui accordons une grande valeur. L'étoile à cinq branches provient en réalité des pythagoriciens. Il s'agit de cette figure dans laquelle tous les éléments sont disposés les uns par rapport aux autres selon le nombre d'or. C'est là un magnifique symbole mathématique de perfection... Autour, il y a deux cercles, le premier touchant les pointes, le second à l'extérieur. À l'intérieur de ces cercles, des caractères hébraïques épelant Léviathan »²¹⁹.

Voilà l'idole retournée, une nouvelle fois, au Diable. La suite est connue. Le « sceau de Baphomet » échappera aux adeptes de la CoS pour devenir un emblème flou, récupéré par les vrais et les faux satanistes, les fans de Black Metal, les adeptes de la voie de la Main Gauche et par leurs détracteurs - notamment par ceux qui voient Satan à tous les coins de rue. Le pentagramme pointe en haut, cher à Guaita, en prendra aussi pour son grade, plus personne ne maîtrisant désormais le distinguo. On peut ainsi lire sur internet que « Washington est la ville de tous les complots, car le pentagone forme un pentagramme, qui est un symbole satanique », que les « Illuminati adorent le Baphomet » ou encore « Au 18e degré et jusqu'au 33e degré, le Maître maçon commence son initiation à l'Occultisme et l'adoration du Baphomet, Lucifer le porteur de lumière Iblis »²²⁰.

Les accusations d'idolâtrie et d'hérésie formées contre les Templiers ont finalement trouvé de nouvelles cautions et de nouveaux inquisiteurs pour remplir le dossier à charge du conspirationnisme de templiers alchimistes Illuminati francs-maçons satanistes sacrificateurs d'enfants membres d'un complot planétaire et probablement extra terrestres. De quoi s'occuper en attendant que la bulle du rêve n'éclate. Le Baphomet, quant à lui, habite toujours le royaume féérique du mythe, dont les fleuves alimentent les légendes urbaines, les journaux à sensation et, plus sympathiquement, ce qu'on appelle l'« occulture ».

218) Anton Szandor LaVey, *Satanic Bible*, Avon Books, 1969.

219) Peter Gilmore, « *The History of the Use of the Sigil of Baphomet in the Church of Satan* », 2001. Site officiel de l'Église de Satan : <http://www.churchofsatan.com/Pages/index.html>

220) « *Franc-maçonnerie et adoration de satan* », 2013, sur le site *Héritage Ancestral* : <http://heritageancestrale.wordpress.com>

13. La Magie moderne

LA VOIE DE LA MAIN GAUCHE. HIÉROGAMIE BLASPHEMATOIRE. LE TERRIFIANT FOGC. L'ORDRE DES NEUF ANGLES. GERALD GARDNER & LA WICCA. LA MESSE DU CHAOS B. LES THÉORIES DU COMLOT. LES AVENTURES DE PHIL HINE.

« Or, quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous les saints anges, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire.

Et toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.

Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. »

Évangile selon Matthieu.

« Dans l'obscurité là-bas, quelque chose émerge... »

Queering Baphomet, Phil Hine.

Les récupérations contemporaines de Baphomet sont trop nombreuses pour espérer en livrer un panorama exhaustif, d'autant que ces recyclages n'apportent généralement rien de nouveau, brassant et réinvestissant les mêmes clichés – ceux que nous avons évoqués tout au long de cet ouvrage : hérésie, transgression, syncrétisme, androgynie, réconciliation des opposés, instincts, force vitale et sexualité, avec par conséquent une odeur de soufre planant avec entêtement même sur ses avatars les plus « positifs ».

Pour les adeptes du Tarot l'assimilation à la carte du Diable est désormais acquise, avec des lectures ambiguës, mais tournant toujours autour de la même sphère symbolique des « instincts » plus ou moins bien contrôlés. Chez Gérard Serbanesco, qui s'inspire des écrits du martiniste Serge Marcotoune, le Baphomet de la lame XV du Tarot représente le karma et les « passions matérielles, sexuelles, résultant des énergies de la nature. Par son essence, il demeure indifférent aux idées morales. Il est la force animale, rien de plus. Il peut servir le bien ou le mal [...]. Réussir à dominer la force animale, le Baphomet, cela veut dire faire de lui un instrument des réalisations idéales, morales, humanitaires [...]. Si l'homme ne sait pas dominer Baphomet, celui-ci devient son ennemi, qui le conduit à Adam-Bélicial, le Diable »²²¹.

Ce voile d'ombre aura pour conséquence de séduire préférentiellement les adeptes de la voie dite de la *Main Gauche*. Dénommée en Inde *Vamachara* ou

221) Gérard Serbanesco, *L'Histoire de l'ordre des Templiers et les Croisades (2 tomes)*, Byblos, 1969-1970.

Vama Marga cette approche implique l'expérimentation magique et spirituelle des interdits de la voie « droite » : sexe, consommation de viande, d'alcool, de psychotropes, etc. Elle appartient typiquement au tantrisme. Popularisée en Occident par Héléna Pétrovna Blavatsky, dans les années 1870, avec une connotation de débauche et de magie noire, cette voie est réhabilitée depuis quelques années par des individus et des groupes qui rejettent le dualisme des monothéismes. Ces groupes seront généralement séduits par le Baphomet tel que rêvé par Éliphas Lévi, une figure symbolisant l'union des opposés ou plus trivialement, la sexualité. On peut ainsi lire dans l'ouvrage de Nikolas et Zeena Schreck, *Demon of the Flesh* : « Celui qui arpente le chemin du Vama Marga cherche à intégrer son opposé sexuel, afin de créer un être androgyne complet, favorisant ainsi l'accouplement de Shakti et Shiva, source de la création permanente du monde, au sein de sa propre conscience. L'une des nombreuses formes de Shiva vénérées par les adeptes tantriques est connue comme Ardhanarisvara ; sous cette forme, la divinité est dépeinte comme un androgyne, le côté gauche de son corps étant féminin, le côté droit, masculin. Le mystérieux égrégore hermaphrodite occidental appelé Baphomet symbolise le même principe »²²².



Le dieu Pan. Illustration de Marie Briot pour l'ouvrage de Jean Baudouin, *Recueil d'Emblèmes ou tableau des sciences et des vertus morales*, Tome I, Paris, 1685.

222) Nikolas Schreck, Zeena Schreck, *Demons of the Flesh : The Complete Guide to Left-Hand Path Sex Magic*, Creation Books, 2002.

En d'autres termes, assez tôt assimilé à Pan, Priape et autres figures liées aux désirs charnels et à la transgression, Baphomet, tout comme son grand frère par amalgame, Satan, aura tendance à horrifier ceux qui désirent l'être et à séduire une population en mal de frissons. Les premiers voient des démons partout, les seconds se réclament d'une version aseptisée du satanisme et vont à l'économie de diabolisation. Ceux-là préféreront l'ambiguïté de Baphomet à la figure radicale de Satan, d'autant que leurs revendications se réduisent souvent à réclamer une liberté sexuelle que personne, d'ailleurs, ne leur refuse.

La silhouette de Baphomet sera occasionnellement rapprochée de la posture du démon assyrien Pazuzu, dont la statuette en bronze est conservée au Louvre :



Pazuzu, 1er millénaire av. J.-C., Musée du Louvre.

Les Rites de Baphomet :

Hiérogamie blasphématoire de Samaël et Lilith

Ce rituel est une hiérogamie dans laquelle l'homme prend la place de Samaël et sa compagne celle de Lilith. Le but est d'atteindre l'Union avec sa/son partenaire en tant qu'avatar de Lilith/Samaël.

Matériel requis : bougies noires ; bougies rouges ; bougies blanches ; une représentation de Baphomet ; une dague ; de l'encens ; du vin rouge. Matériel optionnel : un rasoir ; un crâne humain (éventuellement faux) ; le crâne d'un animal à cornes ; une robe noire à capuche ; une robe blanche à capuche.

Disposez les bougies comme bon vous semble. Un homme & une femme sont nécessaires pour mener ce rituel à bien.

Ouvrez le Temple comme il convient.

Chevalier de Mendez (homme) : « In nomine Baphe Metis, ici débute le Grand Œuvre de l'Union Infernale de Lilith, la Déesse Noire et de Samaël, le gardien du Pilier Noir ».

Le Chevalier met un genou à terre, pointe la dague vers le vagin de l'Impératrice de Mendez (femme) et demande : « Veux-tu t'offrir volontairement comme sacrifice au Seigneur Baphomet des Ténèbres sans Limites et de la Lumière Éternelle ? »

À l'approbation de l'Impératrice, le Chevalier entreprend de pratiquer le sexe oral sur elle de manière intense jusqu'à ce qu'elle atteigne l'orgasme.

Tous deux se mettent alors debout et le Chevalier demande à l'Impératrice de tracer une croix sur son bras avec le rasoir. Lorsque cela est fait ; elle fait couler un peu de sang dans un calice contenant du vin. Le Chevalier boit et dit « Fluide de Nos Corps, puissions-nous atteindre l'Éther du Cornu en cette Union Blasphématoire ».

Le Chevalier enduit ses lèvres et celles de l'Impératrice du sang du bras de l'Impératrice. Elle prend alors du sang et trace une croix sur le front du Chevalier. Ils s'embrassent passionnément.

Le Chevalier place ensuite son pénis dans la bouche de l'Impératrice et dit : « L'Union de Lilith et de Samaël a dévoré a dévoré mon coeur et mon âme, ainsi que ceux de mon impératrice ».

L'Impératrice pratique une fellation sur le Chevalier jusqu'à ce qu'il atteigne l'orgasme. Puis le Chevalier lèche le sexe de l'Impératrice jusqu'à ce que celle-ci atteigne l'orgasme.

Ils se remettent debout et chacun peint une croix sur la poitrine du partenaire.

Ensuite, avec la dague, face à face, ils tracent un pentagramme inversé l'un vers l'autre.

Le Chevalier : « Fais ce que tu veux sera le tout de la Loi ».

L'Impératrice : « L'Amour est la Loi, l'Amour sous la Volonté ».

Le Chevalier : « Nous sommes devenus Un ; Nous sommes Baphomet ».

L'Impératrice : « Qu'il en soit ainsi ».

Le Chevalier : « Il en est ainsi ».

Fermeture du Temple.

Jason Perdue, *Hecate's Womb (and other essays)*, Lulu.com, 2011.

Il faut ajouter que le paradoxe d'un certain ésotérisme est de reprendre à son compte les fabrications, à défaut de contenu propre. Les satanistes, athées comme théistes, auront ainsi tendance à rejouer les messes noires décrites par Huysmans et à prendre au pied de la lettre les relations des inquisiteurs médiévaux. Par ailleurs, comme le souligne Phil Hine : « Il y a, pour certains occultistes, un indéniable romantisme à être impliqué dans ce genre de chose. Cela est dû en partie aux romans populaires occultes, notamment des classiques comme *Les vierges de Satan* de Dennis Wheatley et les œuvres de Dion Fortune. Dans la fiction la « Grande Fraternité Blanche » de Dion Fortune, un cénacle d'adeptes, œuvrant de façon désintéressée pour le bien de l'humanité, est amené à combattre diverses « loges noires » – des fraternités composées d'individus douteux qui magouillent dans la politique, le chantage, le transfert d'argent sale et utilisent sans doute les techniques de « magie noire » de Gareth Knight – l'homosexualité et la drogue. Ils sont dépeints dans les romans de Fortune comme plutôt bohèmes et décadents, contrairement aux mages blancs, conservateurs et austères. De même, il y a un certain charme pour certains occultistes à se déclarer « mage noir » ou « sataniste ». Si une étiquette véhicule des valeurs taboues ou choquantes, alors certaines personnes seront tentées de se l'agrafer à la veste »²²³.

Dans *Frabato le Magicien* de l'occultiste Franz Bardon, Baphomet est doté d'une coloration nettement infernale. Le roman narre les exploits d'un magicien blanc aux prises avec les membres d'une abominable loge sataniste pratiquant le sacrifice humain : le « Freimaurerischer Orden Von Golden Centurium » (Ordre Maçonique de la Centurie d'Or), plus connu sous l'abréviation F.O.G.C. Si la première mention de cette société mythique semble se trouver dans un texte de

223) Phil Hine, « Black magic and the left-hand path ». Sur le Site de Phil Hine : <http://www.philhine.org.uk>

Willhem Quintscher publié en 1928²²⁴, c'est le roman *Frabato* qui l'a fait passer à la postérité. La légende veut que cette loge vouée à l'adoration des démons ait été fondée en 1840 à Munich. Pour le frisson, écoutons ce qu'en dit Stephen Flowers qui fait (presque) semblant d'y croire : « Le FOGC était centré sur le culte du sacrifice humain... Le nombre d'initiés dans la loge était limité à 99 membres – le centième membre de l'ordre étant le Démon lui-même. Chaque année, un nouveau membre était recruté et initié, par conséquent le membre surnuméraire devait être sacrifié au Démon. Cela avait lieu durant la nuit du 23 juin, jour de la Saint-Jean. Si aucun frère n'était mort au cours de l'année, un tirage au sort désignait le l'initié devant être sacrifié. Celui qui était choisi pour cet honneur devait avaler du poison. S'il refusait, son exécution pouvait se faire à distance par l'intermédiaire du redoutable « Tépaphone », une machine qui, couplée avec la volonté d'un magicien, pouvait tuer n'importe qui n'importe où »²²⁵.

Il convient de préciser ici que *Frabato le Magicien* fut rédigé par sa secrétaire, Otti Votavova, plusieurs années après la mort de Franz Bardou et fut d'abord présenté comme une œuvre romanesque avant d'être considéré comme une autobiographie. Jetons néanmoins un œil à ce que le texte nous dit de Baphomet :

« La pièce avait une seule fenêtre qui pouvait être camouflée de façon automatique. À l'Est, une colonne tétragonale, ornée de signes magiques, constituait l'autel. À côté, prêts à l'emploi, prenaient place quelques instruments utilisés en magie. Au-dessus de cet ensemble, trônait l'image du plus grand dieu vénéré par les magiciens noirs, Baphomet. Les murs étaient recouverts d'un velours bleu sombre et du plafond bleu clair pendait un grand lustre. Sur l'autel, une lampe, petite et discrète, irradiait les sept rayons de l'arc-en-ciel en symbole des sept sphères planétaires. Cette lampe magique, est appelée « lanterna magica » par les occultistes. À chaque coin de la pièce, deux grosses chandelles se dressaient dans de luxueux candélabres d'argent. Bien que ce lieu pût être éclairé par la lumière électrique, on n'utilisait, pour les opérations magiques, que des chandelles ou des lampes à pétrole [...]. Le Grand Maître franchit majestueusement le cercle, tenant dans la main gauche une épée magique et, dans la main droite, une baguette. À son cou, pendait le sceau magique de l'entité qu'il était sur le point d'évoquer. Face à l'Est, il se mit à réciter la formule évocatoire avec enthousiasme : « Je suis en contact avec vous, vous, salamandres et esprits ignés de l'Enfer. Votre Élément m'est soumis sur les trois plans d'existence. Je t'évoque et je te conjure, Prince des esprits ignés de l'Enfer ! Je t'évoque au nom de Satan, ton Maître tout puissant qui est ton Seigneur et ton Prince ! » ».

224) Voir *Abraxas (Frater Daniel), Les rituels de la loge FOGC, Publications du forum Abraxas, 2011-2012.*

225) *Stephen Flowers, Fire & Ice : The Brotherhood of Saturn, Llewellyn. 1994.*

Plus loin : « De sa main droite, il leva sa baguette magique et traça dans l'air le sceau des Ténèbres, signe requis pour évoquer le Maître des démons. À peine avait-il fini de tracer ce sceau qu'un rayon incandescent surgit du sol et illumina toute la pièce. Le Grand Maître se tenait là comme assommé par des éclairs et luttait pour ne pas perdre conscience car le lieu s'était empli d'une radiation paralysante et meurtrière [...]. Une forme très étrange s'intensifiait maintenant dans le triangle magique devant le cercle. La tête d'un bouc cornu sur un corps humain couvert de poils et ayant des seins, devint visible. Les mains se terminaient par de singuliers doigts crochus et les pieds avaient des sabots comme ceux que possède le taureau. Une queue longue et épaisse complétait cette silhouette. Lorsque cette apparition devint complètement visible, le rayon lumineux disparut dans le sol. Il était très rare que le magicien vît auparavant cet esprit. C'était Baphomet, le Maître des démons ! »²²⁶

Des années plus tard, l'Ordre des Neuf Angles, un groupe sataniste théiste contemporain, cette fois bien réel, va s'emparer à son tour de la figure de Baphomet, pour en faire une divinité féminine, épouse de Satan.

Se réclamant du « satanisme traditionnel », l'ONA a été fondé dans les années 60 à partir de groupes plus anciens, regroupés sous l'autorité d'un certain Anton Long, dont l'identité demeure toujours discutée. L'Ordre des Neuf Angles a fait scandale dans les milieux ésotériques en prônant notamment les sacrifices humains. Son enseignement fait porter l'accent sur l'individualisme, la transgression et les pratiques occultes de type sénestre, dans un but et d'évolution spirituelle et d'acquisition de pouvoirs. On peut ainsi lire dans l'un des nombreux manifestes disponibles en ligne : « nous encourageons les expériences amORAles, l'hérésie et la transgression des normes communes ».

L'ONA va faire de Baphomet une divinité sombre et vampirique, dont le nom pourrait signifier « la maîtresse ou la mère du sang » et qui est « décrite comme une belle femme mature, nue au-dessus de la taille, tenant dans Sa main la tête tranchée, dégoulinante de sang, d'un jeune homme [...]. D'un point de vue exotérique, on peut dire de Baphomet, de ses sœurs et de Sa progéniture qu'elles représentent le fécond et vivifiant Principe Féminin Sénestre. L'équilibre sombre, dangereux, splendide et féminin, l'aspect purificateur indispensable... Traditionnellement, c'est à Baphomet que les Initiés et les Adeptes de la Tradition sombre dédiaient les victimes choisies lorsqu'un sacrifice humain était accompli »²²⁷.

226) Franz Bardon (*Otti Votavova*), *Frabato le Magicien*, éditions Alexandre Moryason, 1979.

227) *Extraits de différentes publications de l'ONA, disponibles en ligne et dans la revue de l'ordre, Fenrir - Journal of Satanism and the Sinister*, par The Heresy Press, dont « *The occult fiction of the Order of Nine Angles* » ; « *The Dark Goddess as archetype* » ; « *Ritual Book of the Temple of Atazoth* » ; « *Ontology and Theology of Traditional Satanism* » ; « *The Ceremony of Recalling* » ; « *Grimoire of Baphomet* », etc.

Baphomet est notamment invoquée dans un rituel appelé la Cérémonie du Rappel qui consiste en l'union sexuelle d'un prêtre et d'une prêtresse²²⁸ censée incarner la déesse, tandis que des prières et des chants, tels que « Agios ô Baphomet », sont récités par les autres membres de la congrégation :

« Elle prend alors le Calice contenant l'Élixir Rouge, y trempe la pointe du poignard sacré et oint les membres qui ont formé un cercle autour d'elle.

La Prêtresse :

Je vous connais, mes enfants, vous êtes sombres,
Et pourtant, aucun de vous n'est aussi sombre,
Ni aussi funeste,
Que je le suis.
Je vous connais et je connais les pensées,
Qui habitent vos cœurs,
Pourtant, aucun de vous n'est aussi haineux,
Ni aimant que je le suis.
D'un regard, je peux vous foudroyer.

Elle va ensuite embrasser chaque membre de la congrégation sur les lèvres, et ôter leurs robes. Puis elle prend une coupe de vin et l'offre à la personne (homme ou femme) qu'elle a précédemment choisie. Celle-ci boit une gorgée de vin, puis rend la coupe à la Prêtresse qui va l'offrir à chaque membre de la congrégation.

Lorsque tous ont bu, elle dit :
Qu'aucune culpabilité ne vous lie !
Qu'aucune pensée ne vous freine !
Régalez-vous et profitez
Des joies extatiques de cette vie :
Mais n'oubliez jamais
Je suis le vent qui arrache
Votre âme !

La Prêtresse s'accouple avec la personne de son choix, prenant son plaisir selon ses désirs et accomplissant ainsi leur possession par les puissances. L'assemblée consomme alors les gâteaux et le vin, puis les membres de la congrégation prennent leur plaisir selon leur désir ».

228) Nous avons choisi les termes « prêtre » et « prêtresse » pour éviter d'entrer dans la complexité des grades et des fonctions au sein de l'ONA. Le rituel comporte, en réalité, un couple Maître / Maître et un couple Prêtresse / Prêtre, ce dernier étant l'objet du sacrifice. Les lecteurs curieux peuvent se reporter au Grimoire de Baphomet, dont une traduction française est donnée sur le site Rat Holes : <http://www.chaosophie.net>.



Le symbole de l'Ordre des Neuf Angles (ONA).

D'une sensibilité proche de l'ONA, l'*Ordo Sinistra Vivendi* a été fondé dans les années 90, en Nouvelle-Zélande, par Kerry Bolton (sous le pseudonyme de Faustus Scorpius), militant ultra-droitier de longue date. Originellement nommé *Order of the Left Hand Path*, l'*Ordo Sinistra Vivendi*, qui adopta ce nom en 1994, devait développer une idéologie satanique très marquée par l'interprétation nazie du surhumanisme nietzschéen.

La particularité du surhumanisme de l'OSV (particularité qui le rapprochait considérablement de l'ONA d'Anton Long duquel Bolton était très proche) était qu'outre sa dimension métaphysique, finalement assez classique, il comprenait une dimension concrète et futuriste, celle de l'*Homo Galactica*, amené à, littéralement, conquérir les étoiles, côtoyant donc, sans contradiction, un satanisme tout à fait « médiévalisant » et théiste, avec ses messes noires, ses invocations à des déités anciennes et son recours à la figure de Baphomet. Par la suite, le groupe changea de main et, de nouveau, de nom pour devenir l'*Ordo Deorc Fyre*, avant de, plus ou moins, disparaître.

Le « Rituel de reconstruction du temple de Baphomet » de l'OSV, emprunte aux légendes et aux pièces du procès que nous avons égrenées tout au long de cet ouvrage. Son auteur le présente ainsi :

« Baphomet (du Grec « Baphe Metios », littéralement « baptême ou absorption de la Sagesse », ce qui est significatif de la dimension gnostique de l'Ordre) en vint à remplacer Jésus comme divinité révérée par les Templiers. L'image d'un crâne humain ou d'un visage barbu auquel les chevaliers rendaient leur culte en échange de la prospérité, de la sagesse et de la fertilité a souvent été employée dans ce cadre [...]. Il semblerait qu'aucune idole à l'image de Baphomet n'ait jamais été retrouvée. Malgré cela, ces dernières années ont

vu fleurir plusieurs temples et églises templières incorporant à leur décorum, outre quelques symboles gnostiques, des figures hermaphrodites démoniaques, ailées, cornues et barbus. Le temple de Lanleff, en Bretagne, ne contient aucune iconographie chrétienne, mais des gravures d'humains, de béliers et de boucs s'accouplant avec des moutons, et des tracés suggérant un pentagramme. Décoration curieuse pour un Ordre censé être chrétien [...].

Le rituel qui va suivre a été conçu sur la base de ce que l'on connaît du symbolisme et de la terminologie templières. Le nombre 8 et la forme octogonale présentaient une importance certaine aux yeux de l'Ordre ; l'évocation de Baphomet est inspirée d'une inscription gravée sur un coffre templier découvert en Bourgogne ; la phrase employée pour renier Jésus et la réponse qu'elle provoque (« Yalla », un mot d'origine sarrasine) sont extraites des minutes des interrogatoires pratiqués par l'Église ; la légende faisant de Jésus le fils d'un légionnaire romain et d'une prostituée fut empruntée par les Templiers aux sectes gnostiques, déduction tirée par ces derniers de leur connaissance des histoires juives (notamment du *Talmud* et du *Sepher Toldos Jeshu*²²⁹).

Dans ce rituel également, la croix aux brins de longueur égale placée au sommet du triangle renvoie au triomphe des désirs et besoins charnels et à la négation de la Trinité ».

Préparation :

– La représentation de Baphomet est l'élément central de la cérémonie et doit être posée sur l'autel, entourée de bougies noires. Elle peut prendre la forme d'un crâne, d'une tête barbue et cornue ou d'une statuette correspondant aux descriptions données plus haut dans le texte. Elle peut être faite de n'importe quelle matière ;

– des ceintures de corde (une par participant) enroulées autour du Baphomet ou attachées à lui ;

– un crucifix retourné, placé sur le sol, devant l'autel ;

– un calice rempli de vin (le Graal de la Sagesse) ;

– un bâton ou un fléau surmonté d'un octogone ;

– une cloche ;

– le Grand Maître (prêtre) et l'assistant se tiennent des deux côtés de l'autel, les autres célébrants, disposés en demi-cercle, lui font face.

²²⁹) *Livre des engendremens de Jésus, document composite d'origine juive, opposé au Christianisme dont la version « finale » semble remonter au Moyen-Age.*

Déroulement

L'assistant : allume les bougies et fait sonner la cloche huit fois ;

Le prêtre : à l'aide du bâton, il dessine en l'air une croix dont les bras font la même taille et un triangle, pointe tournée vers le bas ;

« Je déclare ce Temple ouvert. Que chaque Templier s'avance et communique avec Baphomet » ;

Tous : un par un, se rapprochent de l'autel et piétinent le crucifix ;

Le prêtre (à chaque participant) : « Je reney Jhesu, Je reney Jhesu, Je reney Jhesu. » ;

Tous (répondant au prêtre à tour de rôle) : « Yalla ! Yalla ! Yalla ! » ;

Le prêtre : tend une ceinture à chaque participant ;

Tous : prennent leur ceinture, l'embrassent et la nouent autour de leur taille ;

« Béni soit celui qui sauvera mon âme. » (chacun retourne à sa place) ;

Le prêtre : « Partageons le Graal de la Sagesse. Que jamais vous ne cessiez de poursuivre son essence. » ;

L'assistant : fait passer le calice parmi les célébrants ;

Le prêtre : « Que Metios soit célébré, lui qui fait bourgeonner et fleurir les choses. Il est notre racine ; il est 1 + 7 ; abjurez votre foi et abandonnez-vous à tous les plaisirs. » ;

L'assistant : fait tinter la cloche huit fois ;

Le prêtre : « Écoutez maintenant l'histoire véritable de Jésus l'imposteur telle qu'elle nous a été transmise dans les temps anciens par les Initiés de l'Orient.

Il est né de la prostituée Miriam et du soldat romain Pandera et fut nommé Yeshua ben Pandera.

Dans son enfance, il fut amené en Égypte par le rabbin Joseph. Là, il entra dans la prêtrise et y apprit les secrets de la magie. À son retour à Jérusalem, on lui fit le récit de ses origines. Il dut quitter la synagogue et se réfugier en Galilée.

Proclamant qu'il était le fils de Dieu annoncé par Isaïe, il essaya de tromper Israël et les rabbins le traitèrent comme un magicien et un bandit.

Avec l'aide d'une horde de trois cents Galiléens, Yeshua ben Pandera entreprit alors de s'emparer de Jérusalem et de se faire couronner roi d'Israël. Grâce à Judas Iscariote, il fut enfin capturé, puis condamné par le *Sanhedrin* à être lapidé à mort et pendu.

Son cadavre fut ensuite dérobé par ses disciples qui affirmèrent qu'il était monté dans les cieux, mais qu'il reviendrait en gloire.

C'est ce fils d'un soldat romain et de la prostituée Miriam qui devait être adopté par une secte messianique insignifiante et que le Christianisme désigna ultérieurement sous le nom de Jésus. Ainsi ben Pandera devint-il Jésus, le fils de Dieu.

Je reney Jhesu, Je reney Jhesu, Je reney Jhesu ! » ;

Tous : « Yalla ! Yalla ! Yalla ! » ;

Le prêtre : « Au nom de Jacques de Molay et de tous les Templiers martyrs, par le pouvoir de Baphomet, que le trône papal s'effondre et que Rome s'écroule.

Et mort à celui qui trahira notre Ordre !

Salut à toi, Baphomet ! » ;

Tous : « Salut à toi, Baphomet ! » ;

L'assistant : fait retentir la cloche huit fois et éteint les bougies²³⁰.

Pour Gerald Gardner, fondateur de la Wicca, la chute des templiers pourrait être due à l'exclusion des femmes dans la chaîne de transmission des pouvoirs : « Les sorcières enseignent que, pour la magie, un couple homme-femme qui éprouve une certaine sympathie l'un pour l'autre est nécessaire [...]. Elles disent que la Déesse a strictement interdit à un homme d'être initié par un homme ou de travailler avec un homme, ou pour une femme d'être initiée par une femme ou de travailler avec une femme [...]. La malédiction de la Déesse peut s'abattre sur celui qui violera cette loi »²³¹.

Née dans le contexte du néo-paganisme moderne vers le milieu du 20e siècle, la Wicca est un mouvement qui se réclame de l'« Ancienne Religion » et s'inscrit dans la continuité des thèses de l'ethnologue Margaret Murray, supposant l'existence d'un culte millénaire ayant survécu à l'oubli et aux persécutions par le biais de pratiques rituelles et magiques : « Il y a eu des sorcières à toutes les époques et dans tous les pays. Je veux dire par là qu'il y a toujours eu des hommes et des femmes qui avaient une connaissance des remèdes, des philtres, des charmes, des potions d'amour et, à une époque, des poisons [...]. Par moment on les détestait, par moment on les appréciait, par

230) *Ordo Sinistra Vivendi – Philosophie & Rituels, traduction française anonyme, 2015, sur le site Rat Holes : <http://www.chaosophie.net>*

231) *Gerald Gardner, Witchcraft Today, 1954, traduction française par Ameth sur le site Gerald Gardner a dit... <http://geraldgardner.free.fr/index.html>*

moment on les honorait, par moment on les persécutait »²³². Bien que les thèses de Margaret Murray et d'autres aient été depuis longtemps désavouées par les historiens, elles constituent toujours l'une des bases de la religion Wicca.

Les adeptes de cette religion croient en une double divinité, aux polarités complémentaires : la Grande Déesse, parfois confondue avec la nature elle-même, et son parèdre, le Dieu cornu, une déité de la chasse, de la vie et de la mort qui sera reconnue dans les divinités de divers panthéons, de Shiva à Pan en passant par Cernunos, etc.

Comme beaucoup d'autres avant et après lui, Gardner corrobore certaines des accusations émises à l'encontre des templiers, tout en en laissant d'autres de côté. Il les suppose en possession d'un « secret de résurrection ou de régénération », peu ou prou assimilé au Graal, qui leur aurait permis « d'atteindre une vie heureuse après la mort sans l'aide de l'Église ». De même la fameuse corde dont il est fait mention dans les procès aurait un air de famille avec « la corde consacrée que possèdent les sorcières et qu'elles utilisent de bien des façons ». Plus loin : « Grâce à leurs longs séjours à l'Est, les templiers peuvent être devenus plus tolérants et plus larges d'esprit que leurs concitoyens qui sont restés chez eux. Certains d'entre eux peuvent avoir, après leur retour en Europe, été tentés d'aller parmi les gens du peuple et de leur parler librement, d'autant plus qu'ils les avaient déjà fréquentés pendant leur jeunesse et ils peuvent avoir essayé des pratiques, considérées comme de l'hérésie pure par les sorcières, bien que ces pratiques soient basées sur leurs méthodes ».

Toujours selon Gardner, l'idole des templiers serait un crâne, symbolisant la mort et la résurrection. Quant à Baphomet, il pourrait être le dieu androgyne des sorcières : « Un templier de Florence a dit qu'on lui a dit : « Adorez cette tête, cette tête est votre Dieu et votre Mahomet », et il a dit qu'il l'a adorée en embrassant ses pieds. Il semble que personne n'a demandé comment on pouvait embrasser les pieds d'un crâne. Est-ce que cela peut être un rite ressemblant à une ancienne pratique de sorcière où il est dit que : « quand le dieu n'était pas présent, il était représenté par un crâne et des os en croix » (« la Mort et ce qu'il y a après » ou « le paradis et la régénération »). De nos jours, c'est symbolisé par la Grande Prêtresse, debout les bras croisés, pour représenter le crâne et les os croisés. Le fidèle embrasse ses pieds, disant une sorte de début de prière : « Béni soit ... » [...]. Pendant cette prière à la Grande Prêtresse, elle ouvre ses bras en position du Pentacle. Elle représente alors la déesse ou la régénération, ce qui signifie que la prière est accordée. « Ainsi, elle est autant dieu que déesse, masculine et féminine, mort et régénération, on pourrait dire bisexuelle »²³³.

Si l'on peut laisser à Gardner le bénéfice d'une prudence relative : « Je ne dis pas que les templiers étaient les membres du culte sorcier, simplement que

232) *Ibid.*

233) *Ibid.*

certains d'entre eux peuvent s'être souvenus d'un ancien culte de Mort et de Résurrection et [...] ont probablement pratiqué certaines magies qui y étaient liées », il tombe rapidement dans le piège classique de prendre au pied de la lettre les accusations à l'encontre des hérétiques, templiers, sorcières, etc., et d'en déduire des parentés ou des filiations. Or, les accusations dont ces différents groupes ont fait les frais sont simplement caractéristiques des multiples « chasses aux sorcières » que l'humanité a connues. On y retrouve systématiquement les mêmes crimes imaginaires : magie noire, sacrifices humains, perversions sexuelles et orgies, adoration d'une idole maléfique, etc. Autrement dit, une liste propre à horrifier la population et justifier les persécutions.

D'autres courants modernes, tels que la Chaos Magic, se sont, à leur tour, approprié l'idole. Né dans les années 70, ce courant excelle dans le recyclage, à égalité de verve avec le complotisme, mais sans la naïveté de croire les amalgames authentiques ou révélateurs. Pour la Chaos Magic, dont la devise est « rien n'est vrai, tout est permis », les systèmes magiques et mystiques ne révèlent aucune « vérité transcendante », mais ne sont que des outils permettant d'agir sur le réel. Ainsi perchée sur le relativisme, cette mouvance va se permettre toutes sortes de mélanges et d'emprunts, jusqu'à piocher dans des œuvres de fiction. Cofondateur des Illuminati de Thanateros, l'anglais Peter J. Carroll écrira ainsi une messe de Baphomet à usages multiples, utilisant une langue inventée et reprenant plusieurs des poncifs associés à l'idole :

« Ce rite peut être exécuté comme un sacrement pour éveiller l'inspiration, favoriser la divination ou communier avec des champs de conscience particuliers. Il peut être un enchantement pour modifier la réalité physique. Il peut être aussi exécuté pour consacrer des outils magiques ou afin d'évoquer des entités destinées à un usage ultérieur.

[...] En dessinant l'Étoile du Chaos en l'air, au-dessus du cercle et aidé par les visualisations des participants, le prêtre ou la prêtresse commence :

Ol – sonuf – varosagai – gohu. Je – Règne – Au-dessus de vous – J'ai dit.

Vouina – vabzir – de – tehom – quadmonah. Le Dragon – Aigle – du – Chaos Primitif.

Zir – ile – iaida – dayes praf – elila. Je suis – le Premier – le Très Haut – qui vit dans – le Premier Aether.

Zirdo – kiasi – caosago – mospeleh – teloch. Je suis – la Terreur – de la Terre – les Cornes – de la Mort.

Panpira – malpirgay – caosagi. Verser – le Feu de la Vie – sur la Terre.

[...] Le prêtre, ou la prêtresse, qui doit assumer la manifestation se représente dans la forme traditionnelle du Dieu. Baphomet est la représentation terrestre du courant de vie, cornu et androgyne, ailé, reptilien, sous des formes bestiales

et humaines. Le prêtre cherche, en lui, à éveiller le Chi, ou la Kundalini, le Serpent Sacré, qui est connu sous bien des noms. Les autres participants peuvent aider en chantant l'incomparable Hymne à Pan, en projetant le pentagramme inversé sur lui et, si le besoin en est, en administrant le Baiser Infâme (ce baiser, soi-disant obscène, sur le postérieur du diable a été mal compris. Tout ce qui est exigé c'est un souffle sur le périnée, l'espace entre les parties génitales et l'anus – lieu où la Kundalini attend pour être réveillé) »²³⁴.

Ailleurs, le même auteur définira Baphomet comme : « Le champ d'énergie psychique généré par la totalité des êtres vivants sur la planète ».

Frère ennemi de la Chaos Magic, puisqu'il croit en ses propres mensonges, le « complotisme » a la même tendance à faire feu de tout bois. Parmi les enthousiastes du recyclage, se trouve par exemple Jack Chick que nous avons déjà cité, dans le chapitre consacré à Léo Taxil. Chrétien fondamentaliste, né en Californie en 1924, Jack Thomas Chick fonde, dans les années 70, la maison d'édition Chick Publications destinée à distribuer des tracts militants dont il écrit lui-même les scénarios et dessine les planches. À ce jour, Jack Chick a publié une trentaine de bandes-dessinées, traduites en plusieurs langues, qui expriment des positions agressives contre les bouddhistes, les juifs, les musulmans, les homosexuels, les francs-maçons, les jeux de rôle, le rock'n roll, les évolutionnistes, etc. qu'il accuse en bloc de satanisme et de complot contre l'humanité.

Dans *La Malédiction de Baphomet (The Curse of Baphomet, 1991, réédité sous le titre That's Baphomet ? en 2011)*, un couple infortuné apprend que leur fils, à l'hôpital après une tentative de suicide se laisse dépérir. Un ami de la famille leur révèle que la franc-maçonnerie, dont ils sont tous deux adeptes, est en réalité vouée au Diable (c'est-à-dire Baphomet). Bouleversés par cette révélation, les parents décident de brûler les ouvrages maçonniques en leur possession et leur fils se rétablit miraculeusement.

L'une des caractéristiques principales du conspirationnisme est de pousser la surinterprétation à son paroxysme, en rejetant toute réfutation comme étant un faux réalisé par les conspirateurs eux-mêmes. Au 19^e siècle, ces théories s'en prenaient préférentiellement aux sociétés secrètes auxquelles il était reproché, comme nous l'avons vu, d'avoir fait chuter la royauté et de comploter l'anarchie sociale. Les Juifs seront les victimes suivantes, produit d'un antisémitisme présent dès les écrits de Barruel, qui culminera avec l'apparition des fameux *Protocoles des Sages de Sion* en 1901, un faux document émis pour justifier et encourager les pogroms. Les Juifs, puis d'autres groupes, seront désormais les complices des Francs-maçons et des Illuminati dans un complot qui se fait de plus en plus « mondial », s'enflant au même rythme que des

234) Peter J. Carroll, « La Messe du Chaos « B ». Sur le site KAosphoruS : <http://www.kaosphorus.net>

spéculations qui suivent elles-mêmes une logique de boule de neige. Proche du délire paranoïaque, c'est-à-dire l'application d'une logique hyper-rationnelle à des prémisses délirantes, les théories du complot vont s'approprier le Baphomet pour ajouter des strates aux couches déjà nombreuses du mille-feuille. Partant du principe que la représentation d'Eliphas Lévi est la silhouette légitime de l'idole qui est elle-même le symbole très vague des « forces du mal », les conspirationnistes vont s'essayer à la reconnaître partout. Pour le dire trivialement, il suffit qu'une star ou un politicien lève le bras pour que la photographie soit considérée comme la preuve que l'individu appartient au complot mondial, la dernière « victime » en date étant la chanteuse Lady gaga qui s'est offert une publicité exceptionnelle sur internet en adoptant les codes du « complot mondial » : œil d'Horus, pyramide, etc. et bien entendu, la fameuse posture de Baphomet.



Jack T. Chick, *La Malédiction de Baphomet*, Chick Publications, 1991.

Une approche transgenre de Baphomet, par Phil Hine

« Ma relation avec Baphomet a commencé en 1983, alors que je me considérais moi-même plus ou moins comme un Wiccan, une étiquette qui était déjà légèrement floue sur les bords. J'avais acheté une statuette de Baphomet dans une boutique occulte et l'avait placée sur mon autel, sans trop savoir pourquoi. J'avais pris l'habitude de méditer en imitant la position de la statue. À cette époque je m'injectais de fortes doses de Kenneth Grant, et j'avais mis de côté tout ce que je pouvais trouver dans les textes occultes sur Baphomet - Levi, Crowley - ce genre de choses. Mais je ne « connaissais » pas vraiment Baphomet.

[...] Au début des années 1990, je suis revenu vers Baphomet, cette fois par le biais d'un ordre magique appelé l'IOT, pour qui la « Messe du Chaos B » - un rituel plutôt minimaliste centré sur une personne étant « possédée » par Baphomet - faisait partie des cérémonies favorites. Pendant toute cette période, j'ai vu de nombreuses déclinaisons de Baphomet : des Baphomets féroces qui abreuyaient les participants d'injures ; des Baphomets prophétiques qui parlaient en langue et faisaient d'absurdes promesses de gloire future ; des Baphomets inspirés qui versaient leur essence dans un calice pour la partager. À ce moment-là, je commençais à penser que Baphomet était *incomplet*. Habituellement, on peut se faire une idée sur les divinités en ayant recours à un mythe [...]. Mais il y avait également un autre axe ici - la possession par des êtres « inconnus » que je découvrais à travers la danse-théâtre expérimental et le travail avec des masques : des entités qui n'existaient qu'à l'occasion d'un événement ; qui avaient des « rôles informes » qui ne se sont développés et n'ont « poussé » qu'au fil du temps et des performances répétées. Contrairement aux divinités « classiques » des mythologies familières, ils n'avaient aucun rôle défini, pas leur place dans un panthéon, et il n'était pas facile de leur attribuer une « fonction ».

C'est ainsi que j'ai commencé à penser à Baphomet - quelque chose se situant au-delà des frontières et des chemins par lesquels j'abordais généralement les entités en termes de travail magique. Je me suis désintéressé des analyses occultes abordant Baphomet de façon « symbolique », pour me pencher sur ce Baphomet davantage en « suggestions ». Moins un masque qu'une mascarade.

[...] En 2004, j'ai connu ma première expérience transgenre de Baphomet, lors une rencontre au Queer Pagan Camp. Elle m'a offert une perspective différente sur Baphomet et une approche également différente de la possession. C'était dans le cadre d'un rituel organisé par des amis, qui m'ont demandé si j'étais volontaire pour « porter » Baphomet. J'ai passé presque toute la journée à me préparer pour ce rituel, en invoquant les divinités préliminaires (Pan et Éris) [...]. Ce fut, sans aucun doute, la possession la plus intense que j'ai vécue jusqu'ici.

[...] Je reviens à ma réflexion précédente - Baphomet est un

« inachevé », un devenir en termes deleuziens : Baphomet est un corps monstueux ; un assemblage sans référent dans le monde réel (images de monstres de carnaval) ; un excès de signes – bouc–poitrine–cornes–feu–ailes- ; une surface à partir de laquelle plusieurs images sordides - femme-satan-sabbat - éclosent et moussent. Entre les cornes du bouc flamboie un incendie ; pas le feu alchimique contrôlé de la science, plutôt la chaleur humide et féconde du tas de compost. Pénis serpents-enlacés, vagin dissimulé. Implosion de possibilités ; surfaces ; tolérances. L'impulsion de Baphomet - est une pulsation de la vie sauvage ; le mystère au cœur du sabbat ; une image floue dans les contours de la flamme d'une bougie ; une offrande à l'indicible. Les hérésies des templiers rendues momentanément manifestes. Le « spectre » de la sodomie et de tous les actes inavouables ; la chasse aux sorcières prenant forme. Non hermaphrodite ; *certainement pas* l'éphèbe androgyne accepté de l'imaginaire occidental ; une multiplicité de plans et d'horizons en mouvement : Baphomet comme la fusion entre l'animal et la matière. Baphomet ne veut rien dire ; il ne peut pas être enchaîné par les régimes d'ordre symbolique. Baphomet appelle au désir errant librement en tant qu'excès ; la perversion polymorphe sans but, le but, le résultat. Baphomet porte des organes humains comme un acte de résistance ; il s'attarde sur des traînées décolorées de paillettes et de bave d'escargots. Sur des désirs amorphes et des gémissements. Dans l'obscurité là-bas, quelque chose émerge...

Phil Hine, « queering Baphomet », 2010, sur le site <http://enfolding.org>.

CONCLUSION : AU DIABLE !

« *Maudire, c'est prier le diable.* »

Georg Christoph Lichtenberg, *Aphorismes*.

Né d'un malentendu linguistique, le mythe de Baphomet a émergé au 18^e siècle comme mauvais rêve de la franc-maçonnerie qui, en se revendiquant des Templiers, en a involontairement entraîné les casseroles. À croire qu'on ne se réclame pas impunément d'une communauté envoyée au bûcher. Déjà à l'époque du procès, Jean Bodin soulignait l'appartenance des chevaliers du Temple aux « minorités persécutées », avec son cortège de crimes chroniquement imputés à ceux que l'on désire expédier au feu. Ces charges, que l'on reconnaît toujours identiques, ponctuent l'histoire humaine comme de méchantes ritournelles et, après les chrétiens, les juifs, les sorcières, etc., les sociétés secrètes contemporaines font à leur tour les frais des légendes urbaines à base de cannibalisme, bébés sacrifiés, complots, orgies sexuelles. Au-dessus trône la baudruche Baphomet qu'on aimerait être le Diable ou l'un de ses avatars.

Car si l'idole a été récupérée par la franc-maçonnerie, puis par les différents secteurs de l'ésotérisme, la théorie du complot est sans doute le domaine où sa silhouette est la plus convoquée. Dans la foulée de Barruel, les complotistes modernes pensent que des sociétés secrètes s'attellent à diriger le monde. Par nature malveillantes, ces puissances de l'ombre se doivent d'adorer le Mal sous une forme ou une autre. Mais Satan est peut-être trop culturellement connoté et somme toute, manque de mystère. Alors, on va dire qu'elles adorent Baphomet. Et de recycler les vieilles illustrations du canular de Taxil ou de trouver un air de ressemblance entre le dessin d'Éliphas Lévi et la dernière chanteuse à la mode.

Après sa récupération par l'Église de Satan et d'autres groupes sénestres, son xième retour au Diable pour ainsi dire, il ne se passe plus rien, sinon encore du recyclage. À l'ère d'internet, Baphomet continue d'assumer son rôle d'auberge espagnole, les auteurs, bien que prolifiques, se contentant de brasser de vieilles lectures. La *Mété* de Joseph Hammer est passée dans la culture générale, comme les délires de Léo Taxil, les spéculations alchimiques et bien entendu, le classique portrait de l'idole par Lévi que le grand public pense avoir existé de toute éternité. Comme tout mythe, Baphomet a l'ambition d'être intemporel, ce que facilite nettement l'ignorance de ceux qui en parlent.

En fin de compte, l'idole Baphomet ne ferait peser aucune menace sur le monde, si les suspicions de satanisme qui jalonnent l'histoire ne débouchaient régulièrement sur des persécutions, autrement dit si envoyer les autres au diable, ne revenait pas à paver l'enfer.

ANNEXE : LA CULPABILITÉ DES TEMPLIERS

PAR LE D^R BARON HAMMER-PURGSTALL
MEMBRE ACTIF DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES
(AVEC VII TABLEAUX)

Tiré à part du tome 6 des *Mémoires de la classe de philosophie de l'histoire de l'académie impériale des sciences*.

Vienne, Imprimerie d'état & de la cour impériale & royale, 1855.

(PRÉSENTÉ EN SÉANCES DE LA CLASSE DE PHILOSOPHIE DE
L'HISTOIRE POUR L'ANNÉE MDCCCLIV)

Traduction française par Lionel Duvoy

J'ai démontré, il y a trente-six ans, dans le *Mysterium Baphometis revelatum*²³⁵ publié dans le sixième volume des *Mines de l'Orient*²³⁶, la doctrine secrète des Templiers et leur culpabilité, à partir du Baphomet du Cabinet des Antiquités impérial et royal et de ses inscriptions arabes, à partir des sculptures des ruines d'anciennes commanderies et à partir des déclarations des Templiers qui, en plus de ces monuments, concordent parfaitement avec l'art grossier du moyen-âge. L'affirmation selon laquelle leur doctrine secrète était gnostique dut rencontrer un grand nombre d'adversaires, après qu'ait été passé sous silence un demi-siècle d'histoire de documents et de monuments attestant de la vérité.

Ces adversaires peuvent être répartis en trois classes : dans la première se rangent ceux qui se sont déjà déclarés, il n'y a pas si longtemps, en faveur de l'innocence des Templiers, pour ce que ces derniers auraient été jugés par un roi et un pape ; dans la deuxième, il y a tous les francs-maçons, car leur symbolique

235) *Mysterium Baphometis revelatum sed fratres militae templi, qua Gnostici et quidem ophiani apostasiae, idoloduliae et impuritatibus convicti sunt per ipsa coram monumenta*, Vienne, 1818, in-folio, avec 5 planches. (*Le mystère de Baphomet révélé, ou les Frères du Temple condamnés par eux-mêmes de gnosticisme, d'apostasie ophidienne, d'idolâtrie et d'impuretés, en regard de leurs monuments.*) NdT : Les notes entre crochets [...] sont celles de Hammer.

236) (NdT) *Réunissant les travaux de chercheurs amateurs, les Fundgruben des Orients furent publiées sous la direction d'Hammer-Purgstall, constituant 6 volumes parus à Vienne de 1809 à 1818.*

est visiblement celle des Templiers ; ceux-là, par conséquent, croient, pour faire honneur à l'Ordre du Temple, que leur propre société est menacée ; la troisième compte dans ses rangs les amateurs chevaleresques de l'histoire qui, parce que l'Ordre a montré des exemples de grande bravoure et de virile constance, ont pensé devoir prêter également aux Templiers toutes les autres vertus d'un chevalier, bien que rien ne fut plus éloigné du sens chevaleresque du moyen-âge courtisant les dames, que l'esprit des Templiers. Des poètes renommés, se sont emparés récemment de ce sujet avec reconnaissance, comme d'un motif poétique, et quand Werner, dans *Les Fils de la vallée*²³⁷, concède leur culpabilité, Raynouard, en revanche, se porta fort de leur innocence dans sa tragédie intitulée *Les Templiers*²³⁸ ; il était naturel qu'il prît leur défense contre les attaques du précédent, tandis que la réfutation des partisans de ce dernier fut passée sous silence, tout comme *l'Histoire du Gnosticisme* de Matter²³⁹, laquelle prouve la survivance des sectes gnostiques jusqu'au haut moyen-âge.

L'incrédulité des adversaires du *Mysterium Baphometis revelatum* n'est pardonnable que dans la mesure où ceux-ci ne comprenaient pas l'arabe et qu'ils n'avaient aucun jugement sur la justesse de la version et de la traduction des inscriptions arabes ; cependant, il est inacceptable que des orientalistes de renom et réputés — tel mon cher ami le baron *Sylvestre de Sacy*²⁴⁰ —, que je pressai à maintes reprises, par courrier, de se prononcer publiquement sur la question de savoir si les caractères arabes avec lesquels les mots latins comme *Cantate*, *Mete*, etc. sont écrits sur le Baphomet, pourraient être lus d'une autre manière, de sorte qu'ils auraient la signification d'un terme arabe, il est impardonnable dis-je que, dans l'impossibilité présente de lire ces caractères arabes autrement que par *Mete* et *Cantate*, pas un seul de ces spécialistes de l'Orient ne se soit pourtant publiquement présenté en qualité de témoin attendu et que, par suite, il n'ait pas été donné aux lecteurs ne comprenant pas l'arabe leur plein droit à connaître la vérité.

Monsieur Mignard²⁴¹, dont les trois écrits²⁴² sur le coffret du Duc de Blacas

237) (NdT) Zacharias Werner (1768 – 1823), *Die Söhne des Tales*, 1803.

238) (NdT) François-Juste-Marie Raynouard (1761 – 1836), *Les Templiers. Première représentation à la Comédie Française, le 14 mai 1805. En 1813, l'auteur publia également des Monuments relatifs à la condamnation des Templiers.*

239) (NdT) Jacques Matter (1791 – 1864), *Histoire critique du Gnosticisme et de ses influences*, 1828.

240) (NdT) Antoine Isaac, baron Sylvestre de Sacy (1758 – 1838).

241) (NdT) Prosper Mignard (1802 – 1891).

242) [1. *Histoire de différents cultes, superstitions et pratiques mystérieuses d'une contrée bourguignonne. Par Mignard. Dijon 1851. In quart. 2. Monographie du coffret de M. le Duc de Blacas. Par Mignard. Paris 1852. Quart. 3. Suite de la monographie du coffret de M. le Duc de Blacas, ou preuves du Manichéisme de l'ordre du Temple. Par Mignard. Paris 1853. Quart.]*

ont fourni au présent essai leur plus proche mobile, affirme avec raison : « *Mr de Hammer se plaint avec raison que Mr. Silvestre de Sacy n'ait pas voulu voir que ces mots Mete et Cantate des inscriptions autour de l'image ne signifient absolument rien en arabe.* » Ce membre de l'Académie de Dijon (Monsieur Mignard) avait déjà, durant sa jeunesse, attesté de la découverte d'un des deux coffrets du Duc de Blacas dans les ruines d'une commanderie et, tout comme moi, avait correctement lu et traduit, grâce à l'assistance d'un officier français d'Alger érudit en arabe (Mr. de la Poterie), les inscriptions arabes du coffret qui y fut découvert²⁴³ ; il avait aussi élevé la voix pour prendre la défense de mon interprétation. Il est d'autant plus de mon devoir de porter à la connaissance de l'Académie des Sciences, et à un public plus large, cette voix ainsi que le contenu de ces trois œuvres de Monsieur Mignard relatives aux Templiers.

Mais avant que je ne parle du contenu de ces trois ouvrages, il est nécessaire de poursuivre le récit commencé plus haut. Sept ans s'étaient écoulés depuis la parution du *Mysterium Baphometis* quand Monsieur le Duc de Blacas me transmit, en 1825 à Milan, dans le salon de S.A. Monsieur le Prince de Metternich, les lithographies qu'il avait commandées de ses deux coffrets, sur les lieux de découverte desquels il ne sut toutefois me donner que peu d'indications, si ce n'est que l'un fut découvert en France et l'autre en Italie. Au premier coup d'œil, je reconnus la même représentation de l'idole gnostique mâle et femelle, avec les chaînes des Éons, que celles que l'on trouve sur les monuments sculptés dans les fouilles d'Orient, ainsi que les mêmes inscriptions en arabe. Je m'offris aussitôt à l'interpréter et lui réclamai la permission de consacrer un traité à ces deux coffrets, imprimé aux frais de Monsieur le Duc de Blacas. Entre temps passèrent encore sept années avant que mon traité, dont l'édition fut assurée par Monsieur Reinaud, parut imprimé sous le titre : *Mémoire sur les deux coffrets gnostiques du moyen-âge du cabinet de le Duc de Blacas*, Paris, 1832, avec sept gravures sur cuivre (trois de chacun des coffrets et une septième, sur laquelle furent reproduites, pour les comparer, les monuments découverts lors des fouilles). Le mémoire ne parut jamais en librairie, le Duc de Blacas en ayant distribué les exemplaires à ses amis.

Ce n'est que neuf années plus tard que fut édité, dans le premier tome de la *Collection de documents inédits de l'histoire de France* de Monsieur Michelet, le procès publié des Templiers et, au cours de l'année suivante, le second volume. Monsieur Michelet s'exprima, tant dans la préface au premier tome, que dans un essai publié dans la *Revue des deux mondes*²⁴⁴, d'après les connaissances présentes dans les dépositions des Templiers, et en aucun cas à la faveur de ces derniers.

Lorsque je donnai au public la première partie de mes éclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers, je n'avais pas sous ma main la précieuse

243) [Histoire des différents cultes, page 78.]

244) Tome X, 1837

collection des documents inédits de l'histoire de France ; mais je viens de lire scrupuleusement cet ouvrage, et j'y ai puisé un faisceau de preuves qui corroborent tout ce que j'ai avancé en premier lieu. Ainsi, l'existence de l'idole ou figure barbue, point sur lequel il y a eu le plus de division, ne doit plus aujourd'hui faire l'ombre d'un doute, puisque après avoir fourni la preuve matérielle, j'y ajoute des témoignages historiques irréfragables. Les voici :

L'acte d'accusation portait que les Templiers adoraient des têtes dans leurs grands chapitres et assemblées spécialement et dans les instructions que Guillaume de Paris, un des inquisiteurs, envoyait aux provinces, il ordonnait d'interroger les templiers sur une idole qui est en forme d'une teste d'hommes, à (avec) une grande barbe. Or, le frère Jean Taillefer, du diocèse de Langres, reçu membre de l'ordre à Mormans (en Bourgogne), déclara qu'on avait placé devant lui, sur l'autel de la chapelle où se fit la cérémonie d'initiation, une idole représentant une figure humaine.

Monsieur Michelet a en effet reporté son jugement historique définitif jusqu'à la parution du deuxième tome des Actes, lequel aurait dû contenir tous les actes relatifs aux Templiers, à leurs statuts et leurs procès, gardés dans d'autres archives françaises, car il dit pour conclure la préface du premier tome :

« La série des pièces une fois complétée et ordonnée, nous pourrions essayer de les apprécier, d'en déterminer la valeur, enfin de résumer le procès, d'en donner le sens historique, et de mieux motiver le jugement que nous avons hasardé ailleurs sur une si vaste si obscure question. »

La première partie fit attendre la seconde pendant dix ans, avant la parution duquel il eût été impertinent de dire le dernier mot sur la culpabilité des Templiers. Monsieur Michelet, en explorateur érudit et impartial de tous les documents templiers, donne dans ce deuxième volume le jugement ultime qu'il s'est forgé à partir d'eux sur la doctrine secrète et, par conséquent, la culpabilité des Templiers ; en prenant connaissance de ces actes, il reconnaît avec franchise avoir dû modifier substantiellement le jugement favorable à l'Ordre qu'il avait émis sur lesdits documents dans le tome troisième de l'*Histoire de France*. « *Du reste, poursuit-il, quelque opinion qu'on adopte sur la règle des Templiers et l'innocence primitive de l'ordre, il n'est pas difficile d'arrêter un jugement sur les désordres de son dernier âge. Il suffit de remarquer dans les interrogatoires que nous publions, que les dénégations sont presque toutes identiques, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu ; qu'au contraire, les aveux sont tous différents, variés, selon les circonstances spéciales, souvent très naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité.* » Ce jugement définitif de Monsieur Michelet, qui s'appuie sur les déclarations des Templiers et, mieux encore, la leçon des deux volumes d'actes du procès suffisent à convaincre les esprits impartiaux de la culpabilité des Templiers. Le premier volume fait même déjà l'affaire, et les déclarations qu'il contient

sont propres à produire, dans un jugement non mêlé de passion ou conduit de façon insensée par un autre intérêt, la plus parfaite conviction que les Templiers étaient coupables. On ne peut en aucun cas ranger parmi les impartiaux Monsieur le Dr Wilhelm Havemann²⁴⁵, l'auteur de l'*Histoire du Dénouement de l'Ordre des Seigneurs du Temple*²⁴⁶, parue cinq ans après la publication du premier volume des actes du procès. Aussitôt que je vis, dans l'*Allgemeine Zeitung*, que le Dr Havemann de Göttingen s'occupait d'une nouvelle histoire des Templiers, je me décidai, puisqu'il ne pouvait avoir eu connaissance du *Mémoire sur les deux coffrets de Mr le Duc de Blacas* – lequel n'était pas paru en librairie – à le lui envoyer ; mais, selon sa réponse, il arriva trop tard pour qu'il puisse y porter les égards appropriés. Son travail était achevé (*son siège était fait*²⁴⁷ comme Vertot le répondit dans un cas semblable²⁴⁸), cependant que Monsieur Havemann, dans les dernières pages de son ouvrage et dans l'avant-propos sur l'un des aspects importants de ces monuments pour l'esprit de son œuvre (laquelle constitue une défense aveugle des Templiers), emprunte d'une façon totalement réductrice, et en les sous-estimant, des formules du *Mémoire* mentionné, par quoi nous sommes mis dans la nécessité, avant de nous occuper des trois derniers écrits, de répondre fermement par une seule démonstration. Monsieur Havemann affirme, dans son avant-propos relatif au *Mémoire sur les deux coffrets* « qu'aucune preuve n'est donnée que les prétendues cassettes aient été la propriété des Templiers, qu'elles eurent un quelconque lien direct avec l'Ordre, qu'elles furent découvertes dans des États auxquels les Templiers avaient autrefois appartenu. »

La demi-preuve que les prétendues cassettes ont été la propriété des Templiers, qu'elles ont un quelconque lien direct avec l'Ordre, a été établie par le rapprochement des figures et des inscriptions découvertes, avec le Baphomet du Cabinet des Antiquités Royal et Impérial, mais la preuve complète « qu'elles ont été trouvées dans des États auxquels les templiers avaient autrefois appartenu », qu'il m'était impossible d'établir dans le *Mémoire*, — parce que le propriétaire des cassettes ne sut pas m'en dire davantage, si ce n'est que l'une

245) *Wilhelm Valentin Havemann (1800 – 1869)*.

246) [Geschichte des Ausgangs des Tempelherrensordens von Dr Wilhelm Havemann (Histoire du dénouement de l'Ordre des Seigneurs du Temple par le Dr Wilhelm Havemann). *Stuttgart und Tübingen 1846.*]

247) *En français dans le texte.*

248) *Hammer-Purgstall* mentionne ici l'anecdote rapportée dans la notice sur l'abbé René Auber de Vertot (1655 – 1735), au premier volume de ses *Œuvres choisies* (Paris, 1819, p. XXVI), à propos de son *Histoire de l'Ordre de Malte* : « on se rappelle, qu'ayant un siège à décrire, et ne recevant pas les instructions qu'il attendoit, l'abbé de Vertot écrivit l'histoire du siège, moitié d'après le peu qu'il sçavoit, moitié d'après son imagination. Les Mémoires étant enfin arrivés, notre auteur se contenta de dire : « j'en suis fâché, mais mon siège est fait. » Cette anecdote, en la supposant vraie, ne tendroit qu'à nuire infiniment à la réputation d'un historien, dont le premier mérite doit être la vérité. »

fut découverte en Bourgogne, l'autre en Italie — est à présent produite de la manière la plus satisfaisante et la plus éclatante par les trois textes mentionnés de Monsieur Mignard.

En effet, celui-ci démontre, documents à l'appui, que l'une de ces cassettes fut découverte au lieu-dit *La Cave*, situé près d'Essarois, dans les ruines de l'ancienne commanderie de Voulaine²⁴⁹. Ce qui est dit dans la I est non seulement justifié par cette preuve du lieu de découverte, mais également par les actes du procès eux-mêmes, que Monsieur le Dr. Havemann, malgré le fait qu'ils contiennent les preuves les plus flagrantes de la culpabilité des Templiers, néglige et rejette d'une façon absolument injustifiée aux yeux de la critique impartiale, raison pour laquelle, avant d'avancer dans la présentation plus précise du contenu des trois écrits de Monsieur Mignard et dans les preuves découlant des actes du procès, quelques mots restent nécessaires au sujet du livre de Monsieur Havemann.

« *Si, dit-il à la fin de son ouvrage, p. 357, les reproches étaient fondés sur les règlements selon lesquels s'effectuait l'admission, alors les déclarations faites lors des interrogatoires doivent concorder avec les principaux rapports.* »²⁵⁰ L'inconsistance de ces suppositions apparaîtra plus loin dans

249) [« *Voici maintenant deux lettres de la comtesse Victoria de Chastenay, propriétaire du château d'Essarois : une de ces établit la filiation du coffret, et l'autre montre les rapports de voisinage entre la maison des chevaliers du Temple de Voulaine et la contrée où a été trouvé ce coffret.* » Nous renvoyons aux deux lettres de la Monographie du coffret de M. le Duc de Blacas, p. 18, la note aux lettres présentées.] Nous reproduisons ici la lettre du 3 mars 1851 adressée par la comtesse de Chastenay à Mignard : « *Le coffret dont vous vous occupez a été acheté à Dijon, chez un marchand de curiosités, par M. Rollin, changeur à Paris, et a été vendu ensuite par ce dernier à M. le duc de Blacas. Le coffret portait pour toute inscription : Trouvé dans la terre de la Cave, appartenant à M. le marquis de Chastenay. Vous savez, monsieur, quel est à Essarois le lieu qu'on nomme la Cave : c'est là qu'ont été recueillis les débris de sculpture que vous avez examinés. On peut bien croire qu'à l'édifice païen dont nous avons retrouvé les fragments et constaté la place, ont, après neuf ou dix siècles, succédé des constructions possédées par les Templiers. Voulaine, Bure, étaient à eux ; ils ont eu à Courban des propriétés. Je trouve dans nos papiers de famille les traces de ventes ou échanges avec les Templiers dans ces diverses contrées. C'est au commencement de 1789 que mon père chargea des ouvriers, employés déjà par les chartreux de Lugny, de quelques travaux à Essarois. C'était à la contrée de la Cave qu'ils devaient trouver les pierres dont ils avaient besoin. J'ai su depuis qu'ils avaient tiré des fouilles qu'ils y avaient faites quelques objets qui parurent sans aucun prix, et sans aucun doute le coffret en aura fait partie. Continuez, monsieur, vos travaux- et vos recherches : vous avez certainement une grande page d'histoire à créer, etc.* »

250) [D'une manière extrêmement singulière, Monsieur le Dr. H., en faisant la recension du IIe volume des actes du procès (N. 131 & 132), tombe même dans la contradiction la plus frappante en y prenant le parti de nier la concordance des déclarations, contre Monsieur Michelet : « *les déclarations de ceux qui sont passés aux aveux, dit-il, se concentrent sur les points de l'accusation (et) les témoins nécessaires à leur complète identité.* » Cette identité, niée par

tout son éclat grâce à la preuve, découlant des actes, *que les déclarations concorde avec les principaux rapports*. « *Tout contribua à prouver* (dit même Monsieur Havemann) *que l'Ordre, dans les éléments les plus essentiels de son existence, dans ses statuts profondément pénétrés de la foi catholique, était hérétique*. » Nous verrons par la suite que les déclarations (dont très peu sont rejetées par le défenseur) sont *unanimes* pour dire que l'impétrant devait renier le Christ et cracher sur la Croix, qu'aussi, l'esprit de l'Ordre était véritablement hérétique sous son *principal rapport* et dans ses règlements secrets. Ceux qui furent auditionnés parlèrent à plusieurs reprises des règlements secrets (*puncta secreta*) et pourtant, Monsieur Havemann (p. 358) conclut, de façon tout à fait incompréhensible, « *que les juges ne soupçonnèrent en aucun cas l'existence de règlements secrets à côté de ceux qui étaient connus*. » Dans les règlements connus et dans la règle donnée à l'ordre par Saint Bernard, il pouvait bien n'être absolument pas question de renier le Christ, cependant que *presque toutes* les personnes entendues déclarèrent *unanimement*, dans les descriptions de leur intronisation, qu'après avoir été habillés, ils étaient conduits sur le côté dans la chapelle ou derrière l'autel où l'on exigeait d'eux qu'ils reniassent le Christ et qu'ils crachassent sur la Croix, qu'en cas de refus de l'impétrant, l'intronisant lui faisait prêter le serment d'obéir à tous les règlements de l'Ordre, s'appuyant en réalité sur les *points secrets* de ce dernier ; aussi fut-il impossible aux juges, comme le dit Monsieur Havemann, de *soupçonner l'existence de statuts secrets*. Que tous ceux qui furent admis et déclarèrent avoir été obligés de renier le Christ et de cracher sur la Croix soient unanimes sur le fait qu'ils ne renièrent le Christ que par la bouche et non par le cœur, qu'ils ne crachèrent pas sur la Croix elle-même, mais seulement à côté, est tout naturel, car ils auraient par avance prononcé leur propre arrêt de mort en confessant le reniement réel du Christ et le fait de cracher réellement sur la Croix. Les intronisants apaisaient la conscience des impétrants s'y refusant en leur assurant qu'ils pourraient, s'ils considéraient cela comme un péché, les confesser par la suite ; ils pouvaient se confesser où bon leur semblait, mais pas à qui ils voulaient.

Nec poterant, absque licencia, nisi sacerdotibus ordinis confiteri²⁵¹ ; ...quod non debebant confiteri nisi fratribus vel donatis presbyteris dicti ordinis²⁵². Precipiebatur quod non confiterentur nisi presbyteris ordinis sine eorum licencia²⁵³. Absque licencia non poterant nisi sacerdotibus ordinis confiteri²⁵⁴.

(Ils ne pouvaient se confesser sans autorisation, si ce n'est à des prêtres

Monsieur le Dr. H. dans son ouvrage, qu'il soutenait dans sa recension, consiste seulement dans les quatre principaux points de l'accusation, tout le reste portant la marque caractéristique de la vérité, comme le dit Monsieur Michelet, même dans la naïveté des déclarations.]

251) [Procès des Templiers, p. 517.]

252) [Ibid., p. 226]

253) [Ibid., p. 438]

254) [Ibid., p. 563]

désignés par eux / ...qu'ils ne devaient se confesser qu'aux frères ou bien à des prêtres nommément désignés. / Il prévoyait que l'on ne se confesse pas sans son autorisation, si ce n'est à un prêtre désigné. / Sans autorisation, ils ne pouvaient se confesser, si ce n'est à un prêtre désigné.)

Cependant, cette interdiction de se confesser à un autre prêtre que celui de l'Ordre n'était pas toujours stipulée à l'impétrant : *non fuit ei inhibitum quod non confiterentur nisi sacerdotibus ordinis*²⁵⁵ (il ne fut pas prévenu de ne pas se confesser à quelqu'un d'autre qu'un prêtre désigné). Les initiateurs riaient souvent des doutes de conscience de l'impétrant, *quibus sic factis, dictus Odo incepit subsidere quasi dispiciendo ipsum testem, ut sibi visum fuit*²⁵⁶ et leur disaient qu'il ne s'agissait que d'une plaisanterie : *et cum ipse testis diceret quod hoc nullo modo faceret, dictus frater Raynaudus dixit eidem ridendo : Non cures, quia hoc non est nisi quedam truffa*²⁵⁷ - une autre fois, les initiateurs poussèrent l'hypocrisie si loin qu'ils pleurèrent amèrement sur la naïveté et la gêne de l'impétrant, et sur la nécessité de devoir l'y contraindre : *et dictus frater Guido amare flevit quando precepit ei quod abnegaret Ihesum, dixit ei quod hoc spontebat eum facere, et quod non haberet pro malo, quia noc erat de punctis ordinis et ipse idem facerat ; et si volebat, poterat de hoc confiteri et purgere conscienciam suam*²⁵⁸ *et flevit dictus receptor et dixit, quod hoc multum displicabat sibi, quia oportebat fieri supra dicta et quod abnegarent ore non corde.*

Après ces nécessaires propos préliminaires sur l'œuvre du Dr. Havemann, nous allons nous pencher sur le contenu des trois textes de Monsieur Mignard et, de là, sur les déclarations du procès des templiers, dans lesquelles est attesté ce qui est pleinement affirmé dans le *Mysterium Baphometis revelatum*.

Pour les deux coffrets de Monsieur le Duc de Blacas, Monsieur Mignard s'est exclusivement occupé de celui qui fut découvert dans les ruines de la commanderie de Voulaine, mais il n'a donné aucune information sur celui provenant de Volterra en Toscane ; nous allons ici pour notre part nous intéresser surtout au premier coffret, qui fut suffisamment expliqué dans les trois écrits de Monsieur Mignard et, pour cela aussi, de manière plus détaillée, au deuxième, dont la description forme une partie du *Mémoire sur les deux coffrets de Mr. Le Duc de Blacas* non paru en librairie. Nous passerions ici complètement sous silence la première cassette si nous n'avions à établir, grâce à une leçon et à une traduction des inscriptions, une preuve frappante (parce que les cassettes furent découvertes dans un ancien logis templier) de l'accord entre les déclarations des Templiers et l'un des monuments découverts dans leurs habitations et,

255) [Ibid., p. 505]

256) [Ibid., p. 531]

257) [Ibid., p.510]

258) [Ibid., p.628]

deuxièmement, si nous n'avions à répéter l'idée selon laquelle le Baphomet du Cabinet des Antiquités Royal et Impérial se rapporte de façon manifeste à la secte gnostique des Ophidiens, cependant que Monsieur Mignard explique que les illustrations trouvées sur le coffret de Voulaine sont proches de celles des sectes hérétiques de Manichéens ou Cathares. Pour atteindre ce double but, on trouvera ici (tableau VII, 1) les figures d'un vase du Cabinet des Antiquités Royal et Impérial portant les mêmes inscriptions arabes et reproduisant les deux cassettes de Monsieur le Duc de Blacas tirées des *Mines d'Orient*, mais en reprenant les séries d'illustrations du coffret discuté par Monsieur Mignard, à savoir celles du couvercle et des deux côtés, d'après les dessins de Monsieur Mignard, lequel est plus précis que les lithographies que me communiqua le Duc de Blacas, car il a plus fidèlement représenté le personnage masculin-féminin que lesdites lithographies ne font pas bien ressortir. Les autres dessins (Tableaux IV, V, VI) représentant les illustrations du coffret trouvé en Italie sont ceux du *Mémoire sur les deux coffrets de Mr. le Duc de Blacas* non paru en librairie.

Monsieur Mignard a supposé, à raison, que la barbe du Mete, qui manque sur les lithographies du Duc de Blacas, existait bel et bien. Et avant qu'il n'apprenne que ces lithographies proviennent non pas de moi mais du Duc de Blacas, je me reconnais coupable d'avoir omis ce péché, lequel étant désormais mieux expliqué ici, rachète toute accusation.

Le *Mete* mâle-femelle (ce mot est écrit en inscription arabe) tient dans ses deux mains les chaînes des Éons, est surmonté du soleil et de la lune et à ses pieds sont disposés le pied druidique²⁵⁹, une étoile et le crâne. L'inscription arabe à droite du *Mete* dit (tableau I) :

زیتى لعت ركنم ب عيسف رانز هتاموه

(Voici le *Mete* de la Ceinture et des Septs, tu renies le Très-Haut $\pi\rho\omega\kappa\tau\omicron\varsigma$ ²⁶⁰)

Remarquons simplement, quant à la forme, qu'au mot *tu* (*Ente*), le point du *Nun* est presque mis n'importe où et qu'il manque le *Alif* et le *Ta*, alors que le mot *Ente* des inscriptions arabes du Baphomet conservé au Cabinet des Antiquités royal et impérial est clairement lisible devant *Monkir* (ركنم) ; ainsi ne peut-il y avoir aucun doute sur la bonne manière de lire le *Alif* et le *Ta* manquants.

259) Mesure druidique correspondant à la demi-coudée égyptienne (0,63 m), proportionnel au rayon terrestre tel qu'il put être calculé par Eratosthène (6400 km). Aujourd'hui, ce rayon est arrêté à 6378 km.

260) Anus.

Dans l'inscription arabe à gauche du *Mete*, le graveur mal informé a commis encore plus d'erreurs, pas seulement dans la transposition des mots, mais également dans les caractères ; ainsi, les deux mots *Kane neslna*, c'est-à-dire : « *Notre race est ou sont* » appartient au *Seban (Septs)* inscrit de l'autre côté, à savoir : *Notre race sont les Septs* (les sept Éons reliés ensemble comme les maillons d'une chaîne), et ces mots se suivent correctement dans les inscriptions du monument templier conservé au Cabinet des Antiquités Royal et Impérial ; hormis ces déplacements, les caractères de *K,ane* sont dans le désordre, en ce que le Nun est placé devant *Neslna*, mais le *K,alif*, après. Le mot qui suit se dit *Náschi*, c'est-à-dire *Germinant (Germinans)*, et le suivant encore : *notre retour* ; le dernier – *Tif (πρωκτος)* – n'est cependant qu'à l'envers, tel qu'on peut encore le lire de nos jours à l'instar du mot *Hu (Jehova)*, qui est écrit à l'endroit et à l'envers sur les tableaux écrits des couvents de derviches, manière d'écrire qui est récemment devenue la mode chez les graveurs de sceau en Europe.

Puisque les graveurs de ces inscriptions étaient mauvais en arabe, les erreurs dont ils se rendirent coupables en déplaçant les caractères et les mots, ne devaient pas susciter le moindre étonnement ; quiconque est versé dans les lettres grecques et romaines sait parfaitement combien l'on y rencontre de fautes d'écriture ou d'inversions de caractères. C'est l'explication la plus vraisemblable des erreurs de mots qui prédominent dans ces inscriptions arabes ; mais il est également possible que cette confusion soit devenue intentionnelle, afin d'induire les profanes en erreur quant à la vraie lecture et à la signification de l'alphabet arabe, certes, mais pas de la formule entière. L'inscription de gauche rend ainsi en arabe :

(ریند ریست أم) أم ن اذ ی شلد (انلسن ناک) اک انلسن ن

fuit origo nostra germinans reditus noster est πρωκτος, le mot *Meâbnâ* étant également déformé ou plutôt inversé, puisque d'abord le *na*, puis le *ma* insolite est placé avec une omission, puis le *mea* (Mim Alif) ; tous ces mots se trouvent aussi sur d'autres inscriptions de monuments templiers et sont suffisamment expliqués dans le *Mysterium Baphometis revelatum*, seules les deux courtes inscriptions au-dessus de la tête et aux pieds du *Mete* ne se trouvent nulle part ailleurs et méritent une attention toute particulière. Aux pieds (tableau I) est écrit en caractères arabes le mot latin : *Cantate*.

ماتاناک

Ce mot, tout comme le *Mete* écrit en arabe *ماتام*, est une preuve irréfutable que ces inscriptions ne sont pas du pur arabe, mais qu'ils furent mêlés à des termes latins et grecs par les Européens dans le but de dissimuler aux profanes leurs enseignements et leur liturgie gnostiques. Il est impossible que les

formules arabes avec lesquelles les mots *Metē* et *Cantate* sont écrits, soient lues d'une autre manière et qu'une signification arabe y réside. J'ai déjà vraiment réclamé à mon cher ami le baron S. de Sacy de tirer un sens arabe de ce mot et tous les arabologues s'épuiseront inutilement à lire ces formules autrement que ce qu'elles disent réellement, à savoir *Metē* et *Cantate*.

Ainsi, le *Cantate* – *chantez* ou *louangez* –, ce que les initiés à ces doctrines secrètes doivent chanter ou louer est écrit au-dessus de la tête : *Yalla Sidna* (*يالا سيديس*) *Ô Dieu, notre Seigneur !* –

Il est impossible que les déclarations du Templier *Raimond*²⁶¹ soient confirmées par une preuve plus flagrante que celle-ci.

Dans les actes du procès publiés par Dupuy²⁶², il est dit à ce propos : « *Un autre ajoute cette particularité que le supérieur montrant l'idole, dit ce mot sarrasin Yhalla.* »²⁶³

Quiconque a voyagé dans le Proche Orient a souvent entendu ce mot : I, c'est-à-dire Ô Dieu !

Sidna, Notre Seigneur ! est connu de tout européen élevé dans le *Cid* espagnol, de même que les arabes, en Espagne, nommaient le héros chrétien *Sid*, c'est-à-dire Seigneur, et ainsi, *Sidney Smith* ne fut pas nommé autrement, en Syrie et en Égypte, que *Sidna*, à savoir Notre Seigneur ! Ce dieu ou seigneur de la doctrine secrète des Templiers est ici représenté par le *Metē* ou *Baphomet* masculin-féminin, *ubi era depicta figura Baphometi*. Bien que chez les auteurs du Moyen-âge, le Baphomet se présente également comme une déformation de Mohammed, il n'est pourtant jamais question du Prophète dans les déclarations des Templiers, mais de l'homme-femme *Metē*, lequel était aussi nommé *Baphometus*, nom dont l'étymologie fut très exactement déterminée par Nicolai : *Βαφη Μητε*²⁶⁴ – raison pour laquelle, cependant, le Dr. Havemann

261) Il s'agit de la déposition du templier Raimond Rubei. Cf. Jules Michelet, *Histoire de France*, vol. III, Paris, Hachette, 1837, pp. 147-148, la note 1 faisant référence à l'*Instruction de l'inquisiteur Guillaume de Paris* publiée par Raynouard.

262) Pierre Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers, celle du Schisme des Papes tenans le Siege en Avignon & quelques Procès criminels*, À Brusselle, Chez François Foppens, 1713.

263) Dupuy, *Hist.*, p. 94, également cité par Purgstall dans son *Mémoire sur les eux coffrets* etc. p. 17.

264) Friedrich Nicolai, *Versuch über die beschuldigungen welche dem Tempelherrenorden gemacht worden, und über dessen Geheimniss : Nebst einem Anhang über des Entstehen der Freymauresgesellschaft*, vol. II, Berlin, Stettin, 1782, note p. 65 et suiv.. (trad. française *Essai sur les accusations intentées aux Templiers et sur le secret de cet ordre avec une dissertation sur les origines de la Franc-maçonnerie*, Amsterdam, chez D. J. Changuion, 1783, note p. 126 et suiv.) : « *Βαφη* veut dire proprement une immersion qui laisse une couleur, ou, en un mot, couleur, teinture. Dans le moyen-âge on se servait de cette expression pour désigner le baptême (Voyez

l'attaque de façon injustifiée. Le baptême de *Mete* n'était pas une onction par l'eau, mais un baptême par le feu, tel qu'il est représenté sur une des faces étroites de la cassette de Volterra (sur laquelle nous reviendrons par la suite), où l'on voit le néophyte allongé sur le dos, sur le bûcher en flammes, ce qui n'est qu'une allégorie de leurs honteux mystères²⁶⁵. Le baptême par l'eau est représenté sur la face opposée de la cassette, où le candidat au baptême, aspergé avec l'eau du vase présenté par la honte féminine, se penche vers l'avant, tel qu'il se trouve clairement représenté sur le vase du Cabinet des Antiquités Royal et Impérial, où sous le soleil est figuré l'enfant sortant de la Mère.

Des trois écrits de Monsieur Mignard méritant une discussion plus approfondie, le premier s'en distingue, qui fut écrit en 1851 à Dijon en deux parties, dont la première décrit les vestiges romains d'Essarois et la seconde, ceux du Moyen-âge ; les premiers sont illustrés avec sept gravures sur cuivre, les seconds, par deux autres lithographies dont l'une contient le plan de l'ancienne commanderie de *La Cave* (lieu où la cassette templière fut découverte au milieu des ruines), l'autre, le couvercle de la cassette découverte, reproduit d'après la lithographie de mon *Mémoire sur les deux coffrets de Mr. le Duc de Blacas*.

Nous passerons ici sur la première moitié, ayant trait aux vestiges romains – à savoir tout l'*Historique du Temple d'Apollon*²⁶⁶ –, puisqu'elle n'entre pas dans le domaine de ce traité, et nous mentionnerons juste la deuxième partie qui parle de la cassette découverte au bord de la rivière de *La Cave*, ainsi que de ses inscriptions, comme d'un objet templier-agnostique ; le deuxième ouvrage, paru à Paris l'année suivante, dédié au fils du Duc de Blacas²⁶⁷ (97 p., in Quarto) fournit d'abord les documents mentionnés plus haut, sur le lieu des fouilles où fut trouvé la cassette, dans les ruines de l'ancien prieuré templier de *Voulaine* sur les bords de la rivière de *La Cave*, et tire des actes du procès publiés tout ce qui, en premier lieu, a un rapport avec les illustrations de la cassette et le prieuré templier de Voulaine. Après avoir admis cela sur la réception dans le Temple, et qui ne concerne que les environs de Dijon, la section suivante, *Recherche sur l'origine du reniement exprimé dans l'inscription du coffret par le mot Tanker etc. et sur la valeur de l'épithète latine germinans*, est uniquement consacrée à la recherche sur le sens des deux mots arabes Tanker, *tu renies* et Naschi, *germinant*, lesquels sont en partie expliqués par des doctrines gnostiques, en partie par des déclarations de Templiers, et sur lesquels nous n'avons rien de plus à remarquer, puisque le résultat s'accorde avec tout ce qui est dit dans le *Mysterium Baphometis revelatum*. L'une des gravures sur cuivre accompagnant cette œuvre est celle qui est reproduite dans mon *Mémoire sur les deux coffrets de Mr. le Duc de Blacas*, et elle coïncide avec les propos de Monsieur Mignard.

Du Cange, Lexicon Græcitatibus au mot Βαφη). Μητε ou Μητις signifie prudence, sagesse. (...) »

265) Purgstall est en effet persuadé que le baptême du feu des templiers est la sodomie.

266) [*Historique d'un temple dédié à Apollon.*]

267) [*Monographie du coffret de M. le Duc de Blacas, Paris, 1852.*]

Il n'en va pas de même du troisième²⁶⁸ dont le titre, déjà, renseigne sur l'opinion de l'auteur du *Mysterium Baphometis revelatum*, en ce qu'il explique, en partant des illustrations figurant sur les cassettes découvertes dans les ruines de leur prieuré, que les Templiers étaient manichéens, cependant qu'il interprète leur doctrine secrète comme *ophidienne* à partir du monument se trouvant au Cabinet des Antiquités et dont le dessin est donné dans le *Mysterium Baphometis revelatum*. Qu'ils aient été manichéens ou ophidiens est, relativement à leur culpabilité et à l'accusation, une hérésie déviante tout aussi qualifiée du point de vue de la doctrine de l'Église. Que leur doctrine secrète ait été celle des Ophidiens et des Manichéens, cela n'en faisait pas moins des hérétiques. En réalité, on ne trouve sur les cassettes de Voulaine aucune des représentations ophidiennes qui sautent aux yeux sur les vases du Cabinet des Antiquités Royal et Impérial, et qui, dans les septièmes, sont jointes aux sept gravures sur cuivre accompagnant le *Mémoire sur les deux coffrets de Mr. le Duc de Blacas*, comme cinquième planche de ce traité.

Sur le vase, on voit les Ophidiens léchant les serpents entourant leurs cuisses, bras et dos tordus ; à la croix du Temple (le T grec apparaissant déjà dans l'*Apocalypse* comme marque sur le front), ce n'est pas le Sauveur qui est crucifié mais les serpents, qui pendent comme les objets de leur dévotion. Ces représentations ne laissent planer aucun doute sur la nature du culte ophidien que décrivent à peu près les Pères de l'Église. Mais au demeurant, on voit assurément sur le même vase la même figure masculine-féminine, comme sur le couvercle de la cassette templière bourguignonne, qui est le *Meté*, dont la coiffe est celle de Cybèle et qui tient dans ses mains les chaînes des Éons.

268) [Suite de la monographie du coffret de M. le Duc de Blacas, ou preuve du manichéisme de l'ordre du Temple, Paris, 1853.]

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie de la Première partie

Jean-Vincent Bacquart, *Mystérieux templiers : Idées reçues sur l'ordre du Temple*, Le Cavalier Bleu, 2013.

Georges Bordonove, *Les Templiers* (1963), Fayard, 1977.

Georges Bordonove, *La vie quotidienne des Templiers au XIIIe siècle*, Hachette, 1975.

Georges Bordonove, *La tragédie des Templiers*, Pygmalion, 1993.

Bernard de Clairvaux, *Liber ad milites Templi de laude novae militiae*, 1129-1130.

Henri de Curzon, *La Règle du temple*, Société de l'Histoire de France, Paris, 1886.

Laurent Dailliez, *Règle et Statuts de l'Ordre du Temple*, Pierre Belfond, 1972.

Laurent Dailliez, *Les Templiers, ces inconnus*, Librairie académique Perrin, 1977.

Alain Demurger, *Les Templiers : une chevalerie chrétienne au Moyen Âge*, Seuil, 2008.

Demurger, Jacques de Molay, Payot, 2007.

Pierre Dujols, *La Chevalerie*, manuscrit n° 5491 de la bibliothèque de Lyon écrit aux environs de 1900.

Pierre Dupuy, *Histoire de l'ordre militaire des Templiers ou Chevaliers du Temple de Jérusalem depuis son établissement jusqu'à sa décadence et sa suppression* (1654), Foppens, 1751.

Pierre Dupuy, « Chronique de Saint-Denis », *Historiens de France*, tome 20, édition de Brusselle, 1713.

Barbara Frale, *Les templiers*, Belin, 2004.

Ivan Gobry, *Le Procès des Templiers*, Librairie Académique Perrin, 1995.

René Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Librairie Académique Perrin, 1991.

Patrick Huchet, *Les Templiers, de la gloire à la tragédie*, Ouest-France, 2010.

M. Jacomy-Régnier, *Histoire des Nombres et de la numération mécanique*, Paris, 1855.

- Jean de Joinville, *Histoire de Saint Louis*, 1309.
- Marcel Lobet, *Histoire mystérieuse et tragique des Templiers*, Soledis, Liège, 1944.
- Joseph-François Michaud, *Histoire des Croisades*, Paris, 1822.
- Marion Melville, *La vie des templiers*, 1974.
- Jules Michelet, *Le procès des Templiers*, 2 tomes, 1987.
- Jules Michelet, *Histoire de France* (1876), Flammarion, 2013.
- Peter Partner, *Templiers francs-maçons et sociétés secrètes*, Pygmalion, 1997.
- François Raynouard, *Monuments relatifs à la condamnation des Templiers*, 1813.
- Ernest Renan, *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel*, Calmann-Lévy, 1929.
- Guillaume de Tyr, *Histoire des croisades*, vers 1160-1170.
- Jacques de Vitry, *L'Histoire de Jérusalem abrégée*, entre 1220 et 1225.
- Jacques de Vitry, *Histoire orientale*, entre 1216 et 1227.
- Lilian Wetzels, *Le concile de Vienne*, Dervy, 1993.

Bibliographie de la deuxième partie

- Jean-Vincent Bacquart, *Mystérieux templiers : Idées reçues sur l'ordre du Temple*, Le Cavalier Bleu, 2013.
- Michel Baigent et Richard Leigh, *Des templiers aux francs-maçons*, Éditions du Rocher, 1991.
- Michael Baigent, Richard Leight et Henry Lincoln, *L'énigme sacrée*, Pygmalion, 2004.
- Augustin Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 1798.
- « Une utopie scientifique à la découverte d'un Nouveau Monde », Umberto Bartocci, *Politica Hermetica* : « Les contrées secrètes », n° 12, 1998, L'Âge d'Homme, Paris.
- « Le retour de la théorie du complot. Entretien avec le politologue Pierre-André Taguieff », propos recueillis par Samuel Blumenfeld, *Le Monde* 2, n° 90, novembre 2005.

- D. Raffard de Brienne, *Enquête sur le Saint Suaire*, Claire Vigne, 1996.
- Serge Caillet, « Trois siècles de résurgences templières », 2007. Serge Caillet - *Bloc-notes d'un historien de l'occultisme* : <http://sergecaillet.blogspot.be>
- Cagliostro, *Vie de Joseph Balsamo, connu sous le nom de Comte Cagliostro, extraite de la procédure instruite contre lui à Rome en 1790, 1791.*
- Simonetta Cerrini, *La révolution des Templiers*, Perrin, 2010.
- Maillard de Chambure, *Règles et statuts secrets des Templiers précédés de l'histoire de l'établissement, de la destruction et de la continuation moderne de l'Ordre du Temple, publiés sur les manuscrits inédits des archives de Dijon, de la Bibliothèque Corsini à Rome, de la Bibliothèque Royale à Paris et des archives de l'Ordre*, 1840.
- John Charpentier, *L'ordre des Templiers*, Tallendier, 2004.
- Louis Charpentier, *Les Mystères templiers*, Robert Laffont, 1967.
- Louis Charpentier, « Les Templiers étaient-ils alchimistes ? », *Les cahiers du réalisme fantastique*, décembre 2001.
- Pierre-Vincent Claverie, « Essai sur l'historiographie templière et ses déclinaisons culturelles depuis le XIV^e siècle », *Le Moyen Âge, revue d'histoire et de philologie*, tome CXVIII, De Boeck Supérieur, 2012.
- Sophie Coignard, « Francs-Maçons et templier : Enquête sur une filiation secrète », *Le Point*, n° 1740, 19 janvier 2006.
- Dante, *Divine Comédie*, Albin Michel, 1995.
- Laurent Dailliez, *Règle et Statuts de l'Ordre du Temple*, Pierre Belfond, 1972.
- Wolfram von Eschenbach, *Parzival*, 13^e siècle.
- André-Jean Festugière, *La Révélation d'Hermès Trismégiste, tome 1 : L'astrologie et les sciences occultes* (1944), Les Belles Lettres, 1981.
- René le Forestier, *La Franc-Maçonnerie Templière et Occultiste*, Arché, 2003.
- Barbara Frale, *Les Templiers et le suaire du Christ*, Bayard, 2011.
- Cadet de Gassicourt, *Le Tombeau de Jacques de Molay ou Histoire secrète et abrégée des initiés anciens et modernes, templiers, francs-maçons, illuminés*, 1797.
- René Gilles, *Les Templiers sont-ils coupables ?* Guichaoua Henri, 1957.
- Nicholas Goodrick-Clarke, *Soleil noir*, Camion Blanc, 2007.
- René Guénon, *L'ésotérisme de Dante*, Gallimard, 1957.
- Abbé Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, tome I, 1828.

Christopher Knight & Robert Loma, *Second Messiah : Templars, the Turin Shroud and the Great Secret of Freemasonry*, Century Books, 1997.

Michel Lamy, *Les Templiers, ces grands seigneurs aux blancs manteaux*, Aubéron, 1999.

Albert Lantoine, *Histoire de la franc-maçonnerie française : La franc-maçonnerie dans l'état*, Émile Nourry, 1925.

Éliphas Lévi, *Histoire de la Magie*, 1860.

Jules Loiseleur, *La doctrine secrète des Templiers*, Paris, 1872 ;

Jean-François Lecompte, *Nombres templiers*, éditions Edite, 2006.

Pierre Lory, *Alchimie et mystique en terre d'Islam*, Verdier, 1989.

Éliphas Lévi, *Histoire de la Magie*, 1860.

Jean Markale, *Gisors et l'énigme des Templiers*, Pygmalion, 1986.

Theodor Merzdorf, *Die Geheimstatuten des Ordens der Tempelherren*, Halle, 1877.

Céline Renooz, *L'ère de vérité : histoire de la pensée humaine et de l'évolution morale de l'humanité à travers les âges et chez tous les peuples*, M. Giard, 1921-1933.

Jules Michelet, *Le procès des Templiers*, 2 volumes, parus en 1841 et 1851.

Émile Nourry, *La franc-maçonnerie dans l'état*, 1925.

Peter Partner, *Templiers francs-maçons et sociétés secrètes*, Pygmalion, 1997.

Jean-Henri Probst-Biraben, *Les Mystères des Templiers*, Omnium littéraire, 1974.

Jean-Henri Probst-Biraben et A. Maitrot de la Motte-Capron, « Les Templiers et leur alphabet secret », *Mercur de France*, tome CCXCV, 1939.

Hans Prutz, *Geheimlehre und Geheimstatuten des Tempelherren-Ordens*, Berlin, 1879.

Salomon Reinach, « La tête magique des Templiers », *Revue de l'histoire des religions*, 1911.

Gérard de Sède, *Les Templiers sont parmi nous ou L'Énigme de Gisors*, René Julliard, 1962.

Gustav Adolf Schiffman, *Die Entstehung der Rittergarde in der Freimaurerei um die Mitte des XVIII Jahrhunderts*, 1882.

Bibliographie de la troisième partie

Abraxas (Frater Daniel), *Les rituels de la loge FOGC*, Publications du forum Abraxas, 2011-2012.

Karl Gottlob von Anton, *Untersuchung über das Geheimniß und die Gebräuche der Tempelherren*, Dessau 1782.

Athirsata, *L’Affaire Diana Vaughan : Léo Taxil au scanner. La plus grande mystification du XIXe siècle... mais pas celle qu’on croit*, Sources Retrouvées, 2002.

Franz Bardon (Otti Votavova), *Frabato le Magicien*, éditions Alexandre Moryason, 1979.

Albéric Belliot, *Manuel de sociologie catholique : histoire, théorie, pratique*, Lethielleux, 1911.

Jacques Bergier et Louis Pauwels, *Le Matin des magiciens*, Gallimard, 1960.

Jean-Louis Bernard, « Les Templiers », 2011 & « Le Baphomet », 2011. Sur le site *Bouddhanar*, <http://bouddhanar.blogspot.be>

Edgar Blochet, « Études sur le gnosticisme musulman », *Rivista degli studi orientali* tome 2, 1908-1909.

Ricaut Bonomel, « La colère et la douleur d’un templier en Terre sainte », publié par A. de Bastard, *Revue des Langues Romanes*, tome 81, 1974.

Ernest Bosc, *Glossaire raisonné de la divination, de la magie et de l’occultisme*, Librairie du 20e siècle, 1910.

Peter J. Carroll, « La Messe du Chaos « B ». Sur le site *KAosphoruS*. <http://www.kaosphorus.net>

Dictionnaire des sciences occultes, Collectif sous la direction de Frederic Boutet (1937), Pygmalion, 1976.

Louis Charbonneau-Lassay, *Le cœur rayonnant du donjon de Chinon*, Archè Milano, 1975.

Jack T. Chick, *The Curse of Baphomet*, Chick Publications, 1991.

Abbé Clarin de la Rive, *La Femme et L’Enfant dans la Franc-Maçonnerie Universelle, d’après des documents officiels de la secte*, Delhomme et Briguet, 1894.

Marianne Closson, « Le diable au XIXe siècle de Léo Taxil », *Fictions du diable : Littérature et démonologie de saint Augustin à Léo Taxil*, Collectif (Françoise Lavocat, Pierre Kapitaniak, Marianne Closson), Droz, 2007.

Gustave de Cougny, *Notice archéologique et historique sur le château de Chinon*, Challuau, 1860.

Aleister Crowley, *Magick en théorie et pratique*, 2 volumes, Esh Editions, 2013.

Aleister Crowley, *The Confessions of Aleister Crowley (1875–1947)*, Routledge & Kegan Paul, 1979.

Alexandre de Danann, *Baphometica*, Archè Milano, 2005.

Marcel Dando : « Deux traductions provençales partielles du Livre de Doctrina Pueril, de Raymond Lulle, associées à des remaniements de la Somme le Roi », *Romania* 85, 1964.

Pierre Dujols, *Bibliographie générale des sciences occultes*, 1913.

Pierre Dupuy et Nicolaus Gürtler, *Histoire de la condamnation des Templiers, celle du schisme des papes tenans le siege en Avignon & quelques procès criminels*. Brusselle, 1713.

Robert Falconnier, *Les 22 lames hermétiques du tarot divinatoire - exactement reconstituées d'après les textes sacrés & selon la tradition des mages de l'Égypte ancienne*, 1896.

Jean André Faucher, Achille Ricker, *Histoire de la Franc-maçonnerie en France*, Nouvelles éditions latines, 1968.

Henri Finke, *Papsttum und Untergang des Templerordens*, Tome 2, 1907.

Camille Flammarion, *Dictionnaire encyclopédique universel contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du 19e siècle*, Edition Flammarion, 1894-1898.

Stephen Flowers, *Fire & Ice : The Brotherhood of Saturn*, Llewellyn. 1994.

Barbara Frale, *Les templiers et le suaire du Christ*, Bayard, 2011.

Fulcanelli, *Les Demeures Philosophales*, Jean Jacques Pavert, Paris, 1964.

Gerald Gardner, *Witchcraft Today*, 1954,

Claude-Sosthène Grasset d'Orcet, *Histoire secrète de l'Europe*, 2 tomes, E-dite, 2000.

Louis Grégoire, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire, de biographie, de mythologie et de géographie*, Garnier frères, 1871.

René Guénon, *Études sur la Franc-Maçonnerie et le compagnonnage*, 1964.

Stanislas de Guaita, *La Clef de la Magie Noire*, 1897.

Joseph von Hammer-Purgstall, « *Mysterium Baphometis revelatum, seu Fratres Militiæ Templi, qua Gnostici et quidem Ophiani, Apostasiæ, Idolodulici et Impuritatibus convicti, per ipsa eorum Monumenta* », *Mines de l'Orient*, Volume 6, 1818.

Joseph von Hammer-Purgstall, *Mémoire sur deux coffrets gnostiques du moyen-âge du cabinet de M. le duc de Blacas*, 1832.

Ancient Alphabets and Hieroglyphic Characters Explained With an Account of the Egyptian Priests, Their Classes, Initiation, and Sacrifices, Ahman Bin Abubekr Bin Wahshih, traduction par Joseph Von Hammer, 1806.

Joseph von Hammer-Purgstall, « Les Baphomets ou le mystère des Templiers », *Mélanges géographiques et historiques*, Tome I, 1819.

« Notice sur le Mysterium Baphometis revelatum de Joseph Hammer-Purgstall ». *Le Nouveau Conservateur Belge : Recueil Ecclésiastique, Philosophique et Littéraire*, Tome VII., Vanlinthout et Vandenzande éditeurs, 1832.

Phil Hine, « Black magic and the left-hand path ». Sur le *Site de Phil Hine*. <http://www.philhine.org.uk>

Massimo Introvigne, « Diana Redux : ‘L’Affaire Diana Vaughan – Léo Taxil au scanner’ par Athirsata », 2010, *CESNUR* : <http://www.cesnur.org/>

Jacomy-Régnier, *Histoire des Nombres et de la numération mécanique*, Paris, 1855.

Alfred Jeanroy, « Poésies du troubadour Gavaudan », *Romania* n° 34, 1905.

Alfred Jeanroy, « Le troubadour Austeroc d’Aurillac et son sirventés sur la septième Croisade », *Romanische Forschungen* 23, 1907.

Henry-Charles Lea, Léo Taxil, *Diane Vaughan et l’Église romaine, histoire d’une mystification*, Paris, 1901.

René le Forestier, *La Franc-Maçonnerie Templière et Occultiste*, Arché, 2003.

René Gilles, *Les Templiers sont-ils coupables ?* Guichaoua Henri, 1957.

Peter Gilmore, « The History of the Use of the Sigil of Baphomet in the Church of Satan », 2001. *Site officiel de l’Église de Satan*. <http://www.churchofsatan.com/Pages/index.html>

Anton Szandor LaVey, *Satanic Bible*, Avon Books, 1969.

Yvon Leroy, *Le testament des templiers à Chinon*, Mame, 1974.

Thierry Leroy, *Les templiers, légendes et histoire*, Imago, 2007.

Éliphas Lévi, *Dogme et rituel de la haute magie*, tome 2, Paris, Germer Baillière, 1861.

Jules Loiseleur, *La doctrine secrète des Templiers*, Paris, 1872.

Antonio Lombatti, *Il Graal e la Sindone*, Mondadori, 1998.

Maria Carla Marinoni, *La versione occitanica della Doctrina Pueril di Ramon Llull*, Milano 1997.

- Joseph-François Michaud, *Histoire des Croisades*, 1812-22.
- Gautier Map, *De nugis curialium*, Edition Th. Wright, I, 18, p. 29.
- Alain Marillac, *Le Baphomet, idéal templier*, Louise Courteau, 1988.
- Bernard Marillier, *Armorial des maîtres de l'Ordre du Temple, suivi de Essai sur la Symbolique Templière*, Pardès, 2000.
- Christoph Markschies, *Gnosis : an introduction*, Clark, 2003.
- Raymond Mauny, « Les graffiti du donjon de Chinon attribués aux Templiers », *Archéologia* n° 28, mai-juin 1969.
- Raymond Mauny, « État actuel de la question des graffitis attribués aux Templiers dans le donjon du Coudray à Chinon », *Bulletin de la société des amis du vieux Chinon*, tome 7, 1973.
- Marion Melville, *La vie des Templiers*, Gallimard, 1978.
- Jules Michelet, *Histoire de France*, Tome 3, 1837.
- Prosper Mignard, *Éclaircissement sur les pratiques occultes des Templiers*, 1851.
- Prosper Mignard, *Monographie du coffret de M. le duc de Blacas, ou preuves du Manichéisme de l'Ordre des Templiers*, 1852.
- Prosper Mignard, *Suite de la Monographie du Coffret de M. le Duc de Blacas, ou preuves du Manichéisme dans l'Ordre du Temple*, 1853.
- Friedrich Nicolai, *Essai sur les accusations portées contre l'ordre des templiers et ses mystères*, Berlin, 1782.
- Albert Ollivier, *Les Templiers*, Gallimard, 1958.
- Papus, *Le tarot divinatoire. Clef du tirage des cartes et des sorts*, 1909.
- Peter Partner, *Templiers francs-maçons et sociétés secrètes*, Pygmalion, 1997.
- Charles Picard, « Un thème alexandrin sur un médaillon de Begram : la cuisson symbolique du porc », *Bulletin de correspondance hellénique*, volume 79, 1955.
- Bernard Picart, *Histoire des religions et des mœurs de tous les peuples du monde*, volume 6, Paris, 1789.
- Albert Pike, *Morales et Dogmes*, 1950.
- Hervé Pojdevin, « Chinon, un testament imaginaire », sur le site *Les pierres du songe : Études sur les graffiti médiévaux*. <http://lespierresdusonge.over-blog.com>
- Daniel Raffard de Brienne, *Enquête sur le Saint Suaire*, Claire Vigne, Paris, 1996.

- François Raynouard, *Les Templiers*, 1805.
- Salomon Reinach, « La tête magique des Templiers », *Revue de l'histoire des religions*, 1911.
- Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, Michel Lévy frères, 1857.
- Bernard Roger, *Paris et l'Alchimie*, Alta, 1980.
- Yvon Roy, *Le testament des templiers à Chinon*, Mame, 1974.
- Nikolas Schreck, Zeena Schreck, *Demons of the Flesh : The Complete Guide to Left-Hand Path Sex Magic*, Creation Books, 2002.
- Wayne Schumaker, *The Occult Sciences in the Renaissance*. University of California, Berkely 1972.
- Gérard de Sède, *Les Templiers sont parmi nous ou L'Énigme de Gisors*, René Julliard, 1962.
- Gérard Serbanesco, *L'Histoire de l'ordre des templiers et les croisades*, 2 tomes, Byblos, 1969-1970.
- Hugh J. Schonfield, *The Essene Odyssey*, Element Books, 1984.
- Idries Shah / Arkon Daraul, *Les Soufis et l'ésotérisme* (1964), Payot, 1972.
- Montague Summers, *Witchcraft and Black Magic*, 1926.
- Guy Tarade et Christophe Villa-Mélé, « Le Baphomet de Saint Merry, l'annonciateur de la lumière », 2010, sur le site *Les Archives du Savoir Perdu*. <http://lesarchivesdusavoirperdu.over-blog.com>
- Leo Taxil, *La Franc-Maçonnerie dévoilée*, 1887.
- Léo Taxil et Paul Verdun / Gustave Marchand, *Assassinats maçonniques*, Letouzey et Ané, Paris, 1890.
- Léo Taxil / Adolphe Ricoux, *L'Existence des loges de femmes*, Téqui, 1891.
- Léo Taxil et Charles Hacks / Dr Bataille, *Le Diable au XIXe siècle*, 1895.
- Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, 1756.
- Arthur Edgar Waite, *The Pictorial Key to the Tarot*, illustré par Pamela Colman Smith, 1911.
- Yann Wilson, *Le Suaire de Turin*, Albin Michel, 1994.
- Oswald Wirth, *Le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'alchimie et la Franc-maçonnerie* (1905), Dervy, 1995.
- Oswald Wirth, *Le Tarot des imagiers du Moyen Âge*, 1927.

Lawrence Wright, « It's not easy being evil in a world that's gone to hell », *Rolling Stone*, Septembre 1991.



TRISTAN
DUBOIS

OUVRAGES DES MÊMES AUTEURS

Sceaux et talismans. Les Sigils : protections pouvoirs et réussite, Soror D.S. & Spartakus Freeman, éd. Bussière, 2010.

Chaos Compendium : La magie des Illuminati de Thanateros, Peter J. Carroll . Spartakus FreeMann & Soror D.S. (traducteurs), éd. Camion Noir, 2010.

Introduction à la Voie de la Kabbale, Spartakus FreeMann, éd. Lulu.com, 2011.

Introduction à la Kabbalah Denudata de Knorr von Rosenroth, Samuel MacGregor Mathers. Spartakus FreeMann (traducteur), éd. Lulu.com, 2011.

Les Oraisons du Serpent, suivi des Rituels du Serpent, Frater Nahash (Spartakus FreeMann), éd. Lulu.com, 2015.

EDITIONS HERMÉSIA

Label du Groupe Editorial Alliance Magique, ayant à cœur de traiter des sujets liés aux multiples domaines de l'hermétisme, de l'alchimie, de la franc-maçonnerie, de la rose+croix, des templiers, du symbolisme et de l'initiation dans son sens le plus général etc., les éditions Hermésia ont pour objectif de contribuer à l'avancée de tous ceux qui ont entrepris de parcourir le chemin de la compréhension de soi et du monde au travers de ces disciplines initiatiques.

Soucieux d'éviter le double écueil des propos hermétiques et des livres de simple vulgarisation, les éditions Hermésia ont la volonté avouée d'accorder toute son importance à la qualité des ouvrages publiés. Nous privilégions autant la qualité de l'écrit que la qualité du contenu. Les textes doivent être clairs, intelligibles par tous, sans pour autant tomber dans une vulgarisation à but purement commercial qui n'a, de notre point de vue, pas de sens dans notre milieu.

De même que Sénèque disait que «la parole reflète l'âme», l'écrit est bien souvent le reflet de l'auteur et de sa manière de concevoir le monde; c'est pourquoi nous sélectionnons de façon drastique les nouveaux auteurs, en fonction de la pertinence de leurs points de vue, de leur volonté de contribution à l'amélioration de l'ésotérisme francophone et bien entendu de la valeur intellectuelle de leurs écrits.

Publier des ouvrages de qualité pour un public qui cherche à se plonger sainement dans les mystères que recèlent notre monde tout en prenant plaisir à le faire, voilà notre marque de fabrique.

Nous sommes en perpétuelle recherche de nouveaux talents, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos manuscrits si votre démarche s'inscrit dans même ligne que la notre!

www.editions-hermesia.com